Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17068 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« DSK » : les activités de conseil d'un ancien ministre

MIS EN CAUSE dans l'affaire de la MNEF, l'ancien ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, se défend en faisant valoir qu'il n'a fait, durant les années 1993-1997, qu'exercer le métier de conseil. *Le Monde* retrace l'histoire du dirigeant socialiste, pendant ces années d'opposition durant lesquelles il créa le Cercle de l'industrie. Ancien ministre de l'industrie jusqu'en 1993, il côtoya les plus grands patrons français et accomplit différents travaux pour de grandes entreprises, d'abord comme consultant, de septembre 1993 à novembre 1994, puis jusqu'en 1997 comme avocat. A EDF, il percevait une rémunération annuelle de 200 000 francs pour des missions au Maroc, en Grèce, en Finlande et en Allemagne. Pour la Cogema, il a perçu 600 000 francs pour des missions en Allemagne. La Sofres et Lafarge étaient aussi parmi ses clients.

Lire page 8

Guerre en Tchétchénie : que fait l'Europe ?

- A Helsinki, l'Union européenne va adopter une déclaration critiquant l'intervention russe
- Les dirigeants des Quinze jugent l'attitude de Moscou « inquiétante », « choquante », « inacceptable »
- Mais aucune sanction concrète n'est envisagée, alors que Boris Eltsine joue avec la menace nucléaire

ALORS QUE l'armée russe ravage la Tchétchénie et menace de raser complètement sa capitale, Grozny, les dirigeants de l'Union européenne réunis à Helsinki devaient, vendredi 10 décembre, hausser le ton face à Boris Eltsine. Avant que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze n'engagent leurs discussions sur la manière de ramener Moscou à la raison, Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, a qualifié de *« totalement inacceptable »* le comportement des autorités russes. A son arrivée à Helsinki, Jacques Chirac a indiqué que les Quinze allaient discuter des meilleurs moyens pour faire comprendre au président russe, Boris Eltsine, et au premier ministre, Vladimir Poutine, *« qu'il est indispensable qu'ils changent de comportement en Tchétchénie »*. Il s'est dit *« profondément choqué »*. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a jugé le comportement de Moscou *« très inquiétant »*. Robert Hue, secrétaire national du PCF, a pour sa part dénoncé *« l'attitude cynique des maîtres du Kremlin »* et a appelé le sommet d'Helsinki à prendre *« des mesures très fortes »* à l'encontre de la Russie. La veille, à Pékin, Boris Eltsine avait agité la menace nucléaire en réponse aux critiques du président américain Bill Clinton. *« La Russie*, a-t-il dit, *est une grande puissance, la Russie dispose d'un arsenal complet d'armes nucléaires. »*

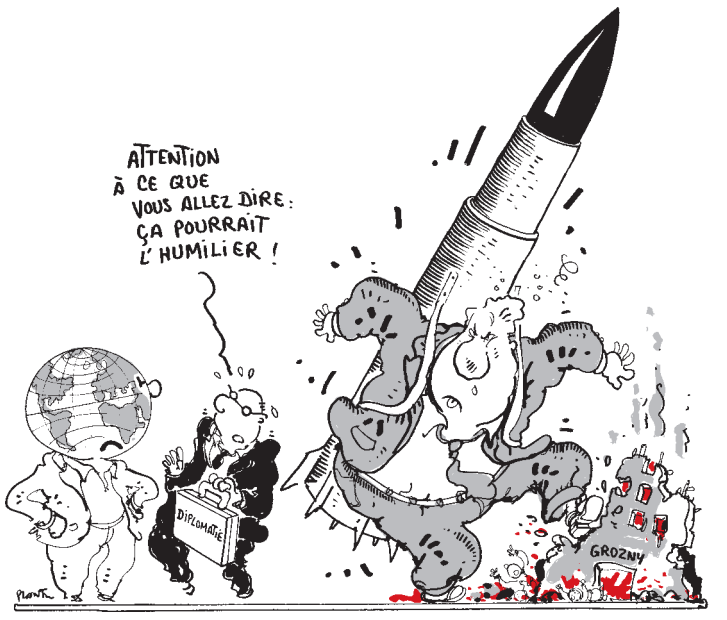

Les Quinze s'apprêtaient à adopter une déclaration critique vis-à-vis de Moscou. Mais les moyens de pression envisagés paraissent faibles. Vendredi matin, une agence de presse russe faisait état d'une proposition du gouvernement russe de rencontre avec le président tchétchène, Aslan Maskhadov.

Recevant à Oslo le prix Nobel de la paix décerné à Médecins sans frontières, la représentante de cette organisation a interpellé l'ambassadeur de Russie, appelant son pays à cesser *« de bombarder des populations civiles sans défense en Tchétchénie » (...). « Les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité nous concernent tous »*, a-t-elle ajouté.

Lire pages 2 et 3, notre éditorial page 17 et la chronique de Pierre Georges page 37

REUTERS

PARITARISME

Le Medef contre-attaque

Président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Ernest-Antoine Seillière *(photo)* est-il sans *« boussole ni repère »* ? Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, décrivait ainsi, dans nos colonnes (*Le Monde* du 1er décembre), l'attitude du Medef qu'elle soupçonne de vouloir saborder le paritarisme social en crise. Dans un point de vue en réponse, le « patron des patrons » critique vertement le gouvernement, qu'il accuse de poursuivre une *« œuvre de nationalisation du dialogue social et d'étatisation de la protection sociale »*. p. 18

Nazisme : la Suisse face à son passé

***« LES AUTORITÉS** suisses ont, intentionnellement ou non, contribué à ce que le régime nazi ait pu atteindre ses buts. »* Ce constat sans appel est énoncé dans un rapport officiel rendu public, vendredi 10 décembre, à Berne. Intitulée « La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme », cette somme de près de 800 pages, annexes comprises, est le fruit des travaux d'une commission de neuf experts suisses et étrangers, présidée par l'historien Jean-François Bergier et créée il y a trois ans par le Conseil fédéral hélvétique. Elle a bénéficié d'un budget de 90 millions de francs. Ses conclusions stigmatisent notamment le refoulement des réfugiés juifs pendant la période nazie.

Lire page 6

A New York, des professeurs apprennent la triche aux enfants

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Depuis qu'une affaire de corruption a entaché la réputation des écoles new-yorkaises, il y a dix ans, la ville de New York a nommé un investigateur « spécial », chargé du système scolaire. Ne dépendant que du maire, Edward F. Stancik est une sorte de Kenneth Starr des cours de récréation, à ceci près qu'il n'est pas procureur. Après avoir enquêté sur des sujets aussi divers que l'amiante ou la dinde avariée dans les cafeterias, M. Stancik a révélé une nouvelle affaire embarrassante.

Depuis cinq ans, des enseignants new-yorkais aident les enfants à tricher pour améliorer le taux de réussite aux examens. M. Stancik a dissipé toute illusion sur les progrès remarquables réalisés dans certaines écoles – deux fois plus d'enfants savaient subitement lire au cours élémentaire – en publiant la liste des tricheurs : au total, quarante-trois professeurs et deux directeurs, dans trente-deux établissements de Manhattan, du Bronx et de Brooklyn.

Le système de fraude n'était pas très sophistiqué. Pendant les tests, les enseignants se promenaient dans les allées en donnant leur avis – *« à refaire, à refaire »* – jusqu'à ce que l'enfant coche la bonne réponse. Les examens s'effectuant par questionnaires à quatre choix possibles, il fallait montrer une certaine détermination pour échouer. Certains professeurs ont même corrigé de leur propre main des réponses erronées. Au total, environ un millier d'élèves ont été poussés à tricher. Plusieurs d'entre eux, qui se sentaient bien, en tête de classe, ont subi un traumatisme *« émotionnel »* lorsqu'un changement d'affectation du professeur les a fait retomber au rang des cancres, a expliqué M. Stancik.

Selon lui, les professeurs voulaient *« améliorer leur réputation et faire avancer leur carrière en créant l'illusion qu'ils faisaient du bon travail »*. Pour les sociologues, l'affaire n'a fait qu'illustrer les dangers de la *« pression aux notes »* qui pèse sur les enseignants depuis que le pays s'est doté, ces trois dernières années, de *« standards académiques »* élevés. Tous les Etats possèdent désormais des tests standardisés dans le système public, qui accueille 46 des 52 millions d'élèves américains. Le programme s'accompagne de menaces de suppression de crédits pour les écoles n'affichant pas de progrès. Plusieurs districts appliquent, comme Brooklyn, un système de rémunération au mérite pour les enseignants.

Ce mouvement de *« responsabilisation de l'éducation »* est cependant remis en question. Après la première série d'examens, les résultats, en général catastrophiques, ont créé un choc. Les autorités font maintenant machine arrière, sous la pression des parents, qui estiment que les enfants risquent d'être perturbés par leurs modestes performances. Dans le Wisconsin, lorsque les parents ont eu connaissance d'un échantillon de questions de terminale – il fallait décrire, par exemple, comment la technologie du laser a changé l'industrie –, ils ont protesté et l'examen a été suspendu avant même qu'un élève ait eu le loisir de le passer.

Corine Lesnes

BARCLAY UNIVERSAL MUSIC

RAMADAN

La fête selon Khaled

Au moment où commence le ramadan, prétexte, une fois le soleil couché, à de nombreuses festivités, le chanteur algérien Khaled (*photo*), sort un nouvel album, *Kenza,* et rappelle, dans un entretien au *Monde*, que ce temps de jeûne est avant tout un moment de générosité et de fête, pendant lequel *« tous les musulmans ouvrent leur porte »*. p. 32

Le Chili élit son président

RICARDO LAGOS

MINISTRE dans l'actuel gouvernement démocrate-chrétien, farouche défenseur du pacte contre le général Augusto Pinochet, Ricardo Lagos pourrait devenir, dimanche 12 décembre, le premier président socialiste du Chili depuis Salvador Allende en 1970.

Lire page 5

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1211 - 7,50 F

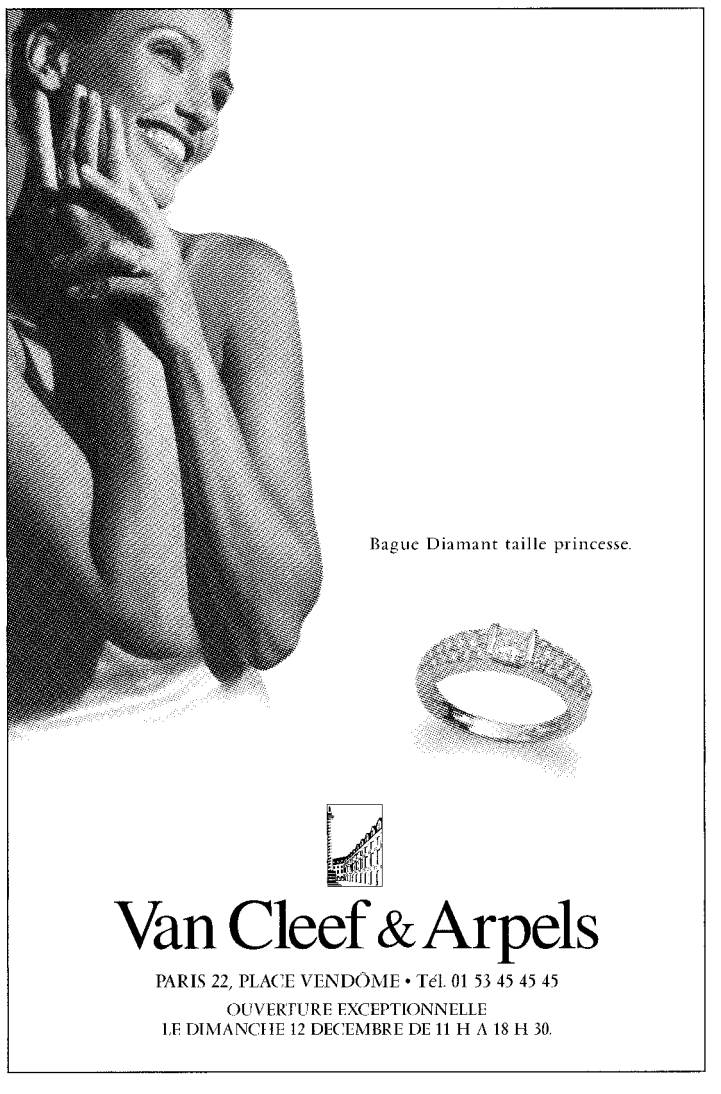

POINT DE VUE

Vive la vie !

par Bernard Kouchner

NOUS étions médecins et nous avions encore vingt ans. Mai 68 nous avait exaltés et déçus. Appelés par la Croix-Rouge française, nous partîmes sur la terre africaine, vers ces déshérités qui intéressaient peu les agitations d'Europe. En septembre 1968, nous étions en poste au Biafra, surchargés de blessés de la guerre et d'enfants légers qui s'éteignaient dans nos mains. Nous découvrîmes la rude discipline de la chirurgie du front et les gestes limités par les moyens. Le monde avait appris les noms des deux maladies qui tenaient à la malnutrition : le kwashiorkor et le marasme. Les enfants mouraient par milliers, y compris à l'hôpital de Santana, que nous avions installé dans un lycée. Si nous parvenions à traiter trois semaines ces enfants aux membres grêles et aux ventres ballonnés, ils s'épanouissaient comme une plante que l'on arrose en pays sec. Nous les laissions repartir vers leur famille, dans ces villages biafrais où il n'y avait rien à manger. Deux mois après, ils revenaient vers nous. A la troisième hospitalisation, ils succombaient.

Les jeunes médecins que nous étions hurlaient de rage. A l'hôpital chirurgical d'Awo Omama, mille blessés s'entassaient dans les trois cents lits prévus : nous besognions nuit et jour. Dans la fraternité fiévreuse de la pièce de stérilisation où nous nous reposions un temps, nous inventâmes ce qui était de notre devoir : la médecine et la chirurgie préventives des conflits. C'était le blocus alimentaire interdit par les conventions de Genève qui, utilisé comme une arme de guerre, tuait nos enfants. Quant aux bombardements, ils visaient les populations civiles. Pouvions-nous nous contenter de panser les plaies et de laisser mourir ?

Les médecins français du Biafra répondirent par la négative et s'organisèrent. Le Comité international contre le génocide au Biafra fut conçu lors d'une réunion agitée où nous mîmes en question la permanence d'une neutralité. Nous acceptâmes, devant l'arrivée des troupes nigérianes, de rester avec nos malades au péril de notre vie.

Lire la suite page 18

***Bernard Kouchner**, ancien ministre, est administrateur civil de l'ONU au Kosovo.*

CHRISTIAN AVRIL

ENQUÊTE

Génération MNEF

2. « Camba » et les autres

En 1980, alliés aux mitterrandistes, les trotskistes lambertistes de Jean-Christophe Cambadélis (*photo, à droite*) prennent le contrôle de l'UNEF réunifiée. Après la bataille d'appareils, une foire d'empoigne : les mitterrandistes se disputent la MNEF, ébranlée dès 1982 par les affaires, et Olivier Spithakis y prend le pouvoir. Deuxième volet de notre enquête. p. 16

International	2	Aujourd'hui	27
France	8	Météorologie-Jeux	30
Société	12	Carnet	31
Régions	15	Culture	32
Horizons	16	Guide culturel	34
Entreprises	20	Kiosque	35
Communication	23	Abonnements	35
Tableau de bord	24	Radio-Télévision	36

LeMonde Job: WMQ1112--0002-0 WAS LMQ1112-2 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0373 Lcp:700 CMYK

SOMMET Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze se sont réunis, vendredi 10 décembre à Helsinki, sous la présidence de la Finlande, pour un Sommet de deux jours qui doit entériner la mise en place des instruments d'une politique de défense autonome, le lancement d'une nouvelle phase de la politique d'élargissement et le mandat de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réformer l'exécutif européen. ● LA CRISE TCHÉTCHÈNE a marqué le début des travaux, les Quinze souhaitant adresser un avertissement solennel à la Russie pour qu'elle modifie son comportement. Ils hésitent cependant à brandir la menace de sanctions. ● UNE PROCÉDURE judiciaire accélérée pourrait être lancée contre la France, au lendemain de son refus de lever l'embargo sur la viande de bœuf britannique. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

Helsinki : élargissement, défense commune... et Tchétchénie

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union sont réunis, vendredi 10 et samedi 11 décembre en Finlande, pour entériner de nouvelles étapes de la construction européenne. Mais les massacres de populations civiles à Grozny bouleversent l'ordre du jour

HELSINKI
de nos envoyés spéciaux

Tchétchénie, « vache folle », fiscalité : les dossiers délicats, qui divisent, se sont imposés à l'ouverture d'un Sommet d'Helsinki qui promettait jusque-là d'être consensuel sur les trois grands thèmes prévus, qui engagent l'avenir de l'Union : la défense européenne, l'élargissement et la réforme des institutions. L'attitude à adopter à l'encontre des Russes, qui se montrent sourds à tout appel à la modération en Tchétchénie, a fait l'objet de nombreuses discussions avant même le début officiel des travaux, vendredi matin 10 décembre, sous présidence finlandaise. L'opportunité de sanctions était évoquée par certains, sans faire l'unanimité. A l'issue d'un petit déjeuner avec le chancelier Schröder, le président Jacques Chirac a déclaré que les Quinze allaient parler *« des meilleurs moyens pour faire comprendre au président russe Boris Eltsine et au premier ministre Vladimir Poutine qu'il est indispensable qu'ils changent de comportement »*.

L'atmosphère des travaux se ressentait aussi du conflit entre la France et la Grande-Bretagne sur la « vache folle », qui a rebondi après le refus de Paris de lever l'embargo sur la viande bovine britannique, et du blocage par Londres, jeudi soir, lors de la réunion d'un conseil extraordinaire des ministres des finances, de tout progrès vers une harmonisation fiscale européenne. En revanche, un accord se dessinait, vendredi matin, pour régler un vieux sujet de contentieux entre les Quinze, celui de la candidature de la Turquie à l'Union, permettant d'envisager d'ici samedi un consensus sur les trois sujets à l'ordre du jour.

● **Processus d'élargissement**. *« Le sommet d'Helsinki sera le sommet de l'élargissement, il a été conçu, organisé, ciblé, pour répondre à cette question »*, a souligné Romano Prodi, le président de la Commission européenne, lors d'une conférence de presse tenue le 8 décembre à Bruxelles. Même si ce n'est que partiellement vrai – les décisions ayant trait à la défense européenne sont d'une importance tout aussi capitale pour l'avenir de l'Union –, ce Conseil européen marquera une étape importante dans le processus d'élargissement lancé en décembre 1997 à Luxembourg. A un triple point de vue : ouverture des négociations avec six nouveaux pays, question turque, lancement d'une conférence intergouvernementale (CIG) pour préparer l'Union à l'entrée de nouveaux membres.

Le processus d'élargissement concerne dix pays d'Europe centrale, plus Chypre et Malte. Mais, à Luxembourg, les Quinze avaient choisi de n'engager les négociations qu'avec les six d'entre eux jugés les mieux préparés, à savoir l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie et Chypre. L'élément nouveau, c'est que les Quinze, renonçant à l'idée d'une adhésion en deux vagues successives, vont décider d'engager les négociations avec les cinq pays d'Europe centrale qui étaient restés sur le bord de la route, soit la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie, ainsi que Malte qui, voici deux ans, n'était pas candidate.

Les « conclusions » d'Helsinki ne fixeront pas de date pour les premières adhésions, mais inviteront l'Union à être prête au plus tard à la fin 2002, ce qui, compte tenu des délais de ratification, rend possible un premier élargissement au 1er janvier 2004. Les négociations seront conduites à un rythme plus ou moins rapide en fonction de l'état de préparation de chacun des candidats. Parmi les raisons de ce changement de tactique (tous les candidats sont, théoriquement, placés sur un pied d'égalité), on peut retenir le fait que certains pays de la première vague ont pris du retard, qu'au contraire plusieurs de la seconde vague ont comblé le leur ; mais aussi, après la crise du Kosovo et la mise en place du pacte de stabilité pour les Balkans, la volonté de bien valider le processus d'élargissement. Sauf imprévu, les Quinze devraient également décider d'accorder formellement à la Turquie le statut de candidat à l'Union, étant entendu que les négociations ne pourront débuter que lorsqu'elle remplira les critères de Copenhague (respect des droits de l'homme, démocratie, économie de marché), les mêmes imposés à tous les candidats.

● **Réforme des institutions.** Le souci général est que la CIG soit menée à son terme avant la fin de 2000, sous présidence française. De cette contrainte, la majorité du Conseil européen en tire la conclusion qu'il est sage de limiter la négociation aux trois sujets restés en suspens à Amsterdam en juin 1997, à savoir la composition de la Commission (avec l'idée de limiter le nombre de commissaires), la repondération des votes au Conseil et l'extension du champ des décisions pouvant être adoptées à la majorité qualifiée. Quelques pays plaident cependant avec la Commission pour une CIG plus ambitieuse. Le président Prodi a demandé *« qu'on ne ferme pas la porte »* à l'examen d'autres questions. Il a indiqué que dans l'hypothèse où la CIG ne parviendrait pas à un accord sur les trois « reliquats » d'Amsterdam, il ne s'opposerait quand même pas à l'élargissement, mais, a-t-il ajouté, *« ce sera alors beaucoup plus difficile »*.

● **Défense européenne.** Helsinki restera comme une étape importante pour le lancement concret de la défense européenne. Après avoir été en hibernation pendant plusieurs décennies, le projet de doter l'Union européenne d'un bras armé a bénéficié d'une surprenante accélération depuis le sommet franco-britannique de Saint-Malo, en décembre 1998. A cet égard, le conflit du Kosovo aura joué un rôle déterminant pour faire prendre conscience aux Européens à quel point leurs forces armées pâtissent du manque de moyens d'évaluation, de commandement et de projection pour faire face à une crise majeure sur leur continent, et sont surtout dépendantes de la puissance de feu et de la logistique des Etats-Unis. Ce qui a été ressenti dans beaucoup de capitales comme une humiliation a déclenché un phénomène de ralliement autour des thèses défendues initialement par la Grande-Bretagne et la France. L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne ayant rejoint ce groupe de tête, la présidence finlandaise propose aux chefs d'Etat et de gouvernement deux rapports, l'un sur *« le renforcement de la politique européenne commune en matière de sécurité et de défense »*, l'autre sur *« la gestion non militaire des crises par l'Union européenne »*.

Pour l'essentiel, il s'agit de donner à la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union, à la fois des organes de décision permanents et des capacités militaires permettant aux Européens d'engager, à partir de 2003, une action autonome. S'agissant du premier volet, un Comité politique et de sécurité (CPS), réunissant des représentants des Etats-membres, devrait être installé à Bruxelles. En cas de crise, cet organe sera chargé du contrôle politique et de la direction stratégique des opérations. Il s'appuiera sur un comité militaire européen, et, ultérieurement, sur un état-major européen. La future force de réaction rapide européenne devrait être composée de quelque 60 000 hommes (un corps d'armée) mobilisables dans un délai de soixante jours, et pour une durée au moins égale à une année. Devant les réactions plus que mitigées en provenance de Washington, les Quinze vont réaffirmer à Helsinki que l'Alliance atlantique demeure *« le fondement de la défense collective »* de l'Union.

Philippe Lemaître
et Laurent Zecchini

Le fret ferroviaire est ouvert à la concurrence

Les ministres des transports de l'Union européenne ont conclu à l'arraché, vendredi matin 10 décembre à Helsinki, après plus de douze heures de discussions, un accord de principe sur l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire dans l'Union, a annoncé la présidence finlandaise. Cet accord garantit aux entreprises détentrices d'une licence délivrée par les Etats-membres l'accès à l'ensemble du réseau transeuropéen et prévoit un système commun de tarification pour l'utilisation des infrastructures ferroviaires. Il prévoit également une harmonisation des systèmes ferroviaires – écartement des rails, signalisation, courant électrique – très différents d'un Etat à l'autre et qui représentent un obstacle majeur à la compétitivité du rail. Le texte accorde également une importance particulière à la sécurité.

Harmonisation fiscale : nouveau blocage des Britanniques

CHRISTIAN SAUTTER, le ministre français des finances, a fait de louables efforts, vendredi 10 décembre vers 2 heures du matin, pour ne pas prononcer le mot d'« échec » à l'issue de la réunion des ministres des finances des Quinze à Helsinki, qui devait aboutir à un compromis sur le dossier de l'harmonisation fiscale. Celui-ci est pourtant patent. A cause de l'opposition des Britanniques sur la taxation des revenus de l'épargne, l'ensemble du projet est à nouveau dans l'impasse. Les ministres des finances devraient reprendre leur bâton de pèlerin sous présidence portugaise, en janvier prochain.

Les Européens parlent depuis dix ans de ce sujet fondamental sans parvenir au moindre résultat. En dépit du marché unique, des écarts encore très grands existent entre les systèmes d'imposition nationaux. La création de la monnaie unique européenne a relancé le débat : ayant supprimé les risques de change, l'euro facilite les transferts financiers et l'évasion fiscale. Les capitaux, de plus en plus mobiles, profitent des disparités existantes et se dirigent vers le mieux offrant. Au même moment, le niveau de l'imposition sur le travail – plus facile à contrôler car moins mobile – ne cesse d'augmenter au détriment de l'emploi et de la croissance.

Il y a donc nécessité de limiter la concurrence fiscale entre les Européens. Sur le principe, tout le monde est d'accord. Mais les Britanniques et, dans une moindre mesure, les Luxembourgeois continuent de s'opposer à leurs partenaires – Français et Allemands en tête – sur une série de propositions formulées par la Commission. Le statu quo est lié au fait qu'en matière de fiscalité chaque pays membre de l'Union dispose d'un droit de veto.

« CODE DE BONNE CONDUITE »

Un *« paquet fiscal »*, défini dans ses grandes lignes en décembre 1997 par les ministres des finances des Quinze, devait être adopté au sommet d'Helsinki. Un paquet qui, s'il avait été adopté, n'aurait pas encore permis de parler d'une véritable harmonisation européenne mais plutôt d'un début de coordination entre les Quinze. En matière de fiscalité sur les entreprises, un consensus avait fini par être trouvé sur les *« mesures fiscales dommageables »* consignées dans un *« code de bonne conduite »*. Les dispositions de ce code étaient suffisamment modestes pour que l'Irlande, pourtant championne du dumping fiscal en Europe, n'y trouve rien à redire. En matière de TVA, les Européens ne sont pas parvenus à se doter d'un espace fiscal commun, malgré le rapprochement des taux. Bref, la fiscalité demeure largement du domaine de la souveraineté nationale à l'heure de l'euro.

C'est sur l'imposition des revenus du capital que les Britanniques ont tout bloqué à Helsinki. De quoi s'agit-il ? L'enjeu est d'empêcher l'évasion fiscale d'un pays à l'autre de l'Union européenne. Un pays comme l'Allemagne veut en finir avec les valises de deutschemarks qui passent quotidiennement la frontière du Luxembourg... La Commission propose donc que chacun des Quinze impose une retenue à la source sur les revenus de l'épargne des non-résidents appartenant à un autre pays de l'Union. Cette retenue serait de 20 % sur les intérêts versés.

D'après un compromis proposé par les Finlandais, les Britanniques auraient pu – à la place du système de la retenue à la source – se contenter de transmettre à leurs partenaires toutes les informations (noms et adresses notamment) dont ils disposent sur les épargnants européens non-résidents au Royaume-Uni. Cette proposition a été rejetée par Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier britannique, qui était venu à Helsinki avec des contre-propositions pour mieux lutter contre la fraude fiscale.

Les Britanniques justifient leur attitude en disant qu'ils ne veulent pas pénaliser la place financière de Londres. Celle-ci craint de perdre son rang sur le marché international des emprunts internationaux (libellés sous la forme d'euro-obligations ou *eurobonds*) au profit de la Suisse ou d'autres pays accueillants pour les investisseurs. Les non-résidents sont exemptés d'impôts, au Royaume-Uni, sur les intérêts que rapportent ce type de produits. Les Européens considèrent que seul un segment infime du marché des euro-obligations – celui des épargnants particuliers – est concerné par la directive sur la taxation de l'épargne. Mais Gordon Brown souligne que *« 6 000 emplois dans la City »* sont en péril. Le marché des *« eurobonds »* est évalué à plus de 3 000 milliards d'euros, ce qui est important pour une économie qui, comme la britannique, dépend beaucoup de la finance.

Lucas Delattre
avec Laurent Zecchini
à Helsinki

CHÉRI, UNE FEMME N'A JAMAIS ASSEZ DE SACS, UN SAC N'A JAMAIS ASSEZ DE POCHES

1 200 F*

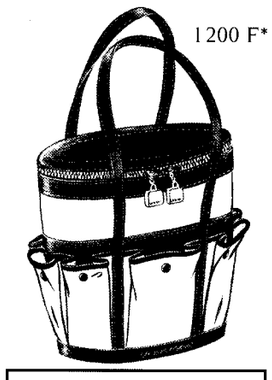

LA BAGAGERIE
PARIS. NEW-YORK. TOKYO

*Refente de cuir doublé textile enduit.

PUBLICIS CONSEIL

Le long chemin de la Turquie vers le statut de pays candidat

ISTANBUL
de notre correspondante

Après des mois de négociations, les derniers obstacles à l'octroi à la Turquie du statut de candidat officiel à l'Union semblaient pouvoir être levés, à l'ouverture du sommet d'Helsinki. La question a été évoquée dès jeudi soir 9 décembre lors du dîner qui réunit traditionnellement, avant l'ouverture officielle des travaux, les chefs de gouvernement et dirigeants socialistes. L'attitude du chef du gouvernement grec, Costas Simitis, qui y participait, a été qualifiée de conciliante. *« Nous ne sommes pas loin du tout d'un accord »*, a déclaré le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, qui préside le sommet.

Si la décision des Quinze a été souvent présentée à l'opinion publique turque comme une fin en soi, un accord ne signifierait pas cependant pas que la Turquie entrera demain dans l'Union. Il marquerait seulement le début d'un processus semé d'embûches qui forcera la Turquie à se remettre en question de façon fondamentale.

Les questions de perte de souveraineté, les obligations imposées par les fameux critères de Copenhague, qui demandent notamment le respect des droits de l'homme et des minorités, une justice indépendante et une armée soumise au pouvoir civil, sont rarement discutées dans le pays. Leur application impliquera pourtant des réformes importantes, non seulement des lois, mais également de la Constitution qui avait été adoptée durant la période de pouvoir militaire.

« L'adhésion à l'Union européenne, c'est la fin du kémalisme en tant qu'idéologie d'Etat, c'est la fin d'une idée de l'Etat où l'armée est toujours le dernier recours », affirmait en début de semaine Daniel Cohn-Bendit, député européen (Verts), venu en Turquie à la tête d'une délégation de parlementaires. M. Cohn-Bendit, qui ne mâche pas ses mots lorsqu'il décrit les progrès encore à faire, se déclare aussi *« le plus radicalement en faveur de la candidature turque. Ce n'est que comme ça qu'on peut pousser la Turquie à changer »*.

Au niveau des droits de l'homme, des développements positifs ont été notés, mais la mentalité n'a pas encore changé de façon radicale. Ainsi le Parlement a décidé d'augmenter les peines infligées aux personnes utilisant la torture : encore faut-il que les policiers soient traduits en justice, ce qui est loin d'être le cas systématiquement. Une nouvelle loi devrait en principe faciliter l'ouverture de procès contre les fonctionnaires, mais elle requiert toujours une autorisation préalable du supérieur de l'accusé. Les activistes des droits de l'homme le soulignent : le problème n'est pas tant lié aux lois qu'à leur application. Le niveau de la violence a diminué dans le Sud-Est anatolien, notamment depuis que le dirigeant du PKK, Abdullah Öcalan, enfermé dans sa prison, a annoncé le retrait unilatéral des militants du PKK, mais les autorités turques n'ont pour l'instant pas fait de geste politique pour tenter de résoudre le problème à long terme.

« PAS DE DEMI-MESURE »

Elément positif : de nombreux observateurs étrangers notent l'émergence d'une société civile plus active et résolument tournée vers le futur, et une volonté de changement. *« La candidature peut donner une colonne vertébrale à ce mouvement »*, affirme Daniel Cohn-Bendit. Il faut cependant s'attendre que, au cours des mois à venir, de nombreux Turcs demandent, ouvertement, si le prix politique à payer pour l'adhésion à l'UE en vaut vraiment la chandelle... Un noyau dur de nationalistes conservateurs demeurent réfractaire au changement, et ne seront convaincus que par des gains économiques et politiques concrets. *« Pour moi, la candidature à l'Union européenne, c'est comme un régime. Le docteur nous a mis à la diète forcée, nous avalerons les remèdes, mais lorsque nous serons guéris, nous choisirons notre propre voie »*, explique un homme d'affaires turc favorable au processus d'adhésion, mais qui voit l'avenir de son pays surtout dans l'orbite des Etats-Unis et d'Israël.

La condamnation à mort du dirigeant du PKK, Abdullah Öcalan, illustre bien le dilemme qui se pose à la Turquie. Les modérés, au sein du gouvernement, sont conscients que son exécution aurait des conséquences désastreuses pour les relations turco-européennes, mais les ultranationalistes continuent d'exiger sa pendaison.

« Faisons-nous partie de l'Europe ? C'est la question délicate, résumait récemment le président Suleyman Demirel. *Si la Turquie veut adhérer à l'Europe, nous devons accepter les conditions qui prévalent, quelles qu'elles soient. La Turquie doit prendre une décision fondamentale, il n'y a pas de demi-mesure. »*

Nicole Pope

Ankara ne peut pas attendre « éternellement »

Le commissaire européen à l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen, a estimé, dans un entretien accordé au quotidien allemand *Die Welt* paru le 9 décembre, *à la veille de l'ouverture du sommet d'Helsinki, que la Turquie ne pouvait pas attendre « éternellement » qu'on lui ouvre les portes de l'UE. « Si nous ne donnons pas à Ankara une perspective claire, alors la Turquie sera perdue pour l'Occident », a affirmé M. Verheugen, qui a rappelé qu'un calendrier officiel pour l'entrée de la Turquie dans l'UE n'était toujours pas établi. Selon le commissaire européen, le « statut de candidat n'est pas un acte de bienfaisance de la part de l'Union européenne, mais il constitue une stratégie politique qui répond à nos propres intérêts ».*

LeMonde Job: WMQ1112--0003-0 WAS LMQ1112-3 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:01 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0374 Lcp:700 CMYK

Jan Kulakowski, négociateur de la Pologne avec l'Union européenne

« Beaucoup se demandent si l'Union veut vraiment de nous »

JAN KULAKOWSKI (69 ans), secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Jerzy Buzek, est chargé des négociations avec Bruxelles en vue de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne. Récemment de passage à Paris à l'invitation de l'association France-Pologne, ce parfait francophone a répondu aux questions du *Monde* sur l'état des négociations entre Varsovie et Bruxelles.

« Quel intérêt la Pologne peut-elle retirer de son entrée dans l'Union européenne ?

– Il y a trois type d'intérêts en jeu. Le premier est d'ordre historique : nous sommes un pays européen qui a été coupé trop longtemps de l'Europe, pendant les années du communisme. Le deuxième est politique : il s'agit de renforcer la stabilité et la sécurité, qui n'ont pas seulement une dimension militaire. Troisièmement, il s'agit de ne pas vivre dans l'isolement, l'autarcie et la médiocrité. De plus, nous dépendons déjà de l'Union européenne à bien des égards. Ne pas en être membres nous empêche donc de prendre part à des décisions qui nous concernent. L'association sans l'adhésion, qui est notre statut actuel, peut devenir une charge à la longue, comme le montre notre balance commerciale déficitaire à l'égard de l'Europe.

– L'opinion publique, en Pologne, ne semble pas toujours convaincue des bienfaits de l'Europe tels que vous venez de les décrire ?

– Les eurosceptiques sont là, comme partout. Il est vrai que l'enthousiasme du début des années 90 a cédé du terrain. Aujourd'hui, les sondages indiquent que 47 ou 48 % de la population est favorable à l'Europe, que 20 % ne se prononcent pas. Cela devient inquiétant. Beaucoup de gens se demandent si l'Union veut vraiment de nous, et je partage parfois ce doute. Il y a en effet une différence assez grande entre les déclarations des dirigeants des Quinze – qui parlent d'une adhésion de la Pologne en l'an 2000, comme Jacques Chirac l'a fait récemment – et l'attitude des fonctionnaires bruxellois ou nationaux, qui font tout pour rendre les choses difficiles. On ne manifeste pas la même confiance à notre égard qu'il y a quelques années envers l'Autriche, la Finlande ou la Suède. C'est parfois un peu agaçant.

– Qu'espérez-vous obtenir lors du sommet d'Helsinki ?

– Nous n'obtiendrons sans doute pas de date précise pour notre adhésion. En ce qui nous concerne, nous voudrions idéalement terminer les négociations à la fin de l'an 2000, sous présidence française, et laisser ensuite passer un an et demi pour la ratification. Si bien que nous pourrions devenir membres de l'Union à la fin de 2002. Ce n'est pas irréaliste, même si c'est optimiste. Le problème, c'est que la décision est prise à l'unanimité, nous avons donc besoin du soutien de chacun des Quinze.

– Sur quoi buttent les négociations ?

– Nous avons beaucoup à faire dans l'adaptation de notre agriculture, de notre industrie lourde, de notre législation sur l'environnement. Europe ou non, nous devons de toute façon adapter nos structures et améliorer la qualité de nos produits. Il risque d'y avoir de la concurrence directe avec l'Europe des Quinze en ce qui concerne le lait ou la viande. Les Européens ont peur d'être envahis de produits polonais et les Polonais ont peur d'être envahis par des produits européens !

– Peut-on réaliser l'élargissement sans un approfondissement de l'Union au préalable ? Avez-vous des propositions sur l'avenir institutionnel de l'Europe ?

– Nous n'acceptons pas que l'approfondissement repousse l'adhésion. Quant aux discussions sur les institutions, nous n'y prenons pas part activement puisque nous ne sommes pas membres. Il n'empêche que nous avons quelques idées : nous souhaitons un commissaire par pays, et une extension du vote à la majorité qualifiée. L'Europe aura des vitesses différentes, certes, mais la Pologne est candidate pour faire partie du « noyau dur » et souhaiterait que personne ne décide à l'avance qui doit faire partie de ce noyau ou non. »

Propos recueillis par Lucas Delattre

Les Quinze haussent le ton à propos de l'intervention russe en Tchétchénie

Moscou doit « changer de comportement », selon Jacques Chirac

LES EUROPÉENS élèvent certes la voix sur la question de l'intervention russe en Tchétchénie, mais ils restent divisés sur la nécessité de prendre des sanctions contre la Russie.

Javier Solana, le haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), a déclaré, vendredi 10 décembre, que la communauté internationale devait se tenir prête à réagir à l'intervention militaire russe en Tchétchénie. Le président français, Jacques Chirac, a lui aussi estimé *« indispensable »* que les autorités russes *« changent de comportement »*. Selon le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, les Quinze doivent *« examiner méthodiquement »* les relations avec la Russie et envoyer un *« message peut-être plus net et plus fort »*. *« Les Russes doivent revenir sur le terrain politique et renoncer à leur ultimatum qui a choqué le monde entier »*, a-t-il ajouté.

Il reste à déterminer les moyens qui feraient éventuellement fléchir Moscou. A Berlin, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a certes estimé que la poursuite des opérations militaires aurait des conséquences sur l'aide fournie par les Occidentaux à la Russie. *« Il y a des liens de causalité dont on doit tenir compte et la communauté internationale va faire en sorte que ces liens de causalité existent »*, a-t-il déclaré. Mais la ministre suédoise des affaires étrangères, Lena Hjelm Wallen, a rappelé *« qu'il y a des divergences »* sur l'opportunités de sanctions financières, que certains parmi les Quinze considèrent comme un *« instrument aveugle »*. *« Il se peut qu'il y ait des sanctions mais nous souhaitons pouvoir les éviter »*, a-t-elle continué.

SOLIDARITÉ CHINOISE

Pendant ce temps, la Russie poursuit son offensive et dénie toujours, à la communauté internationale, le droit de se mêler de ce qu'elle considère comme une affaire intérieure. En visite *« informelle »* en Chine, M. Eltsine a ainsi vertement répondu, jeudi, aux critiques américaines, nous rapporte notre correspondant à Pékin, Frédéric Bobin. *« M. Clinton s'est permis de faire pression sur la Russie. Manifestement, il a oublié pendant quelques secondes, une minute ou une demi-minute, que la Russie dispose d'un arsenal complet d'armes nucléaires »*, a lancé un Boris Eltsine théâtral. *« Il ne s'est jamais produit, et cela ne se produira jamais, qu'il* (Bill Clinton) *dicte au monde entier comment il faut vivre* (...). *Comme convenu avec le président chinois, Jiang Zemin, c'est nous qui allons dicter au monde comment il faut se comporter et pas lui tout seul »*.

Depuis le début des opérations russes en Tchétchénie, Pékin a affiché son entière solidarité avec la Russie au nom de la *« sauvegarde de l'unité et de l'intégrité territoriales »*. Cette position de principe a été réaffirmée. *« Jiang Zemin comprend complètement et soutient totalement les actions russes visant à combattre le terrorisme et l'extrémisme en Tchétchénie et dans le Caucase du Nord »* a indiqué le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, qui accompagnait M. Eltsine.

Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a minimisé la brusque crispation entre Washington et Moscou. *« Nous entretenons de très bonnes relations avec les Etats-Unis »*, a souligné le premier ministre russe. *« Je considérerais comme totalement erroné que l'impression prévale que l'on s'est engagé, ou que l'on soit sur le point de s'engager, dans une phase de refroidissement entre la Russie et les Etats-Unis »*, a-t-il ajouté.

Sur le terrain, des colonnes de blindés russes sont arrivés, jeudi, en renfort autour de la capitale tchétchène assiégée et intensivement bombardée. Le ministre russe des situations d'urgence, Sergueï Choïgou, a laissé entendre que l'ultimatum lancé par les militaires, expirant samedi, ne serait pas mis à exécution. Il s'est également dit prêt à négocier avec les rebelles pour organiser l'évacuation des civils de Grozny. Les combattants tchétchènes sont pour leur part décidés à défendre la ville.

MSF reçoit le Nobel de la paix à sa façon...

OSLO
de notre envoyé spécial

Face à la gravité de la situation en Tchétchénie, Médecins sans frontières (MSF) devait se saisir de la formidable opportunité que représente la remise d'un prix Nobel de la paix pour dénoncer les bombardements russes sur cette petite république sécessionniste. La récompense devait être remise à l'organisation humanitaire, vendredi 10 décembre, en début d'après-midi, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville d'Oslo. Une tribune de choix.

« A la veille de l'expiration de l'ultimatum russe en Tchétchénie, il est hors de question qu'on ne se prononce pas là-dessus ! », s'exclamait, jeudi, une responsable de MSF. Les bombardements et la menace – bien qu'atténuée par la suite – des forces russes de tuer les civils de Grozny, la capitale tchétchène, s'ils ne quittaient pas la ville d'ici au 11 décembre, vont totalement à l'encontre des principes prônés par l'organisation distinguée, le 15 octobre, par le comité Nobel du Parlement norvégien.

UN APPEL POUR GROZNY

James Orbinski, le président du conseil international de MSF, devait le faire savoir clairement, lors de son discours de remerciements. D'emblée, il devait s'adresser aux autorités de Moscou, via leur ambassadeur en poste à Oslo, en principe présent dans la salle, pour les appeler à cesser les bombardements contre les populations civiles et à ne pas mettre l'ultimatum à exécution. *« La situation est d'autant plus grave que les quelque quarante mille civils restés sur place sont les plus pauvres ou les plus malades et ne peuvent donc pas partir »*, a-t-on souligné auprès de la délégation de MSF. M. Orbinski devait lancer son appel avant même les remerciements protocolaires d'usage. Dans la salle, les représentants de l'organisation devaient, d'une façon ou d'une autre, manifester visuellement leur solidarité avec la population de Grozny. *« Nous souhaitons agir de manière silencieuse et respectueuse du bon déroulement de la cérémonie »*, a-t-on insisté.

Pendant que M. Orbinski, un Canadien anglophone, et Marie-Eve Raguenaud, une médecin française *« représentant le terrain »* puisqu'elle revient du Burundi, recevront le diplôme et la médaille Nobel, MSF cherche à porter assistance aux réfugiés tchétchènes. Des représentants des sections belge et néerlandaise ont été autorisés par Moscou à se rendre en Ingouchie, limitrophe de la Tchétchénie. Il ne s'agit pour l'instant que d'une mission d'exploration. L'objectif est d'évaluer les besoins des populations et de constater si les secours pourraient être acheminés librement, sans l'immixtion du gouvernement russe. MSF dispose aussi d'une mission de travail en Géorgie.

M. Orbinski devait ensuite évoquer le principe de *« l'indépendance »* de l'action humanitaire vis-à-vis des pouvoirs, notamment politiques. Un rappel jugé nécessaire, alors que, estime-t-on dans l'organisation non gouvernementale, *« une confusion des rôles »* s'est instaurée lors des dernières crises humanitaires, et en particulier celle du Kosovo, présentée justement comme une *« guerre humanitaire »* par les pays occidentaux. M. Orbinski devait terminer son intervention en rendant hommage aux quelque deux mille volontaires travaillant sur le terrain pour l'organisation créée en France en 1971, ainsi qu'à ses dix mille employés locaux. Le montant du prix, 0,9 million d'euros, ira alimenter un nouveau fonds visant à lutter contre les *« maladies oubliées »*, telles que la malaria et la maladie du sommeil.

Antoine Jacob

■ **Deux membres de MSF ont été pris en otage** mercredi 8 décembre, par des rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), dans l'est de la Sierra Leone. Les rebelles veulent ainsi protester contre les modalités du désarmement des factions organisé par les Nations unies. Les deux personnes détenues sont un médecin belge et un logisticien allemand qui travaillaient dans une zone riche en diamants, principale ressource des groupes armés qui ont ravagé le pays ces dernières années. – *(AFP.)*

Vache folle : « Lionel Jospin a trompé Tony Blair », selon le « Guardian »

LONDRES
de notre correspondant

« Ras le bol des Français ! » Ce titre d'un tabloïd de la presse populaire résumait parfaitement, vendredi matin, l'unanime déchaînement médiatique britannique contre *« les perfides grenouilles »* parisiennes qui refusent de lever l'embargo sur le bœuf.

Plus encore que la décision française elle-même, c'est l'impression d'avoir été *« trahi, piégé, bafoué, humilié »* qui domine non seulement les éditoriaux et les titres criards de la presse dite « de caniveau », mais également ceux des journaux de qualité réputés modérés voire pro-européens comme *The Financial Times* ou *The Guardian*. *« La perfidie de Paris,* écrit le journal travailliste, *consiste à avoir fait danser Tony Blair, à le faire passer pour une dupe »*, bref, à lui avoir fait croire que tout allait s'arranger rapidement, diplomatiquement, amicalement. *« La francophilie bien connue du premier ministre,* souligne un journal qui n'est pas réputé pour la partager, *The Times, l'a conduit dans un piège. »*

Au-delà des demandes de compensations financières énormes que les producteurs britanniques, *« désormais soutenus par le premier ministre »*, affirme *The Independent,* vont réclamer à la France, *« Paris doit maintenant payer le prix diplomatique »* de sa décision, insiste *The Guardian*. Devenue *« test de la politique européenne constructive de Tony Blair,* poursuit le journal de centre gauche, l'affaire du bœuf démontre, comme le gouvernement britannique le prouve lui-même *« avec son refus d'accepter la taxation (réclamée par ses partenaires) des acheteurs d'euro-obligations de la City »*, que l'Union des Quinze demeure largement entravée par *« les intérêts particuliers des Etats-nations »* qui la composent. De deux choses l'une, poursuit le quotidien proche de la majorité travailliste, *« ou bien M. Blair a été trompé par le langage opaque de Lionel Jospin, ou bien il s'est trompé tout seul »*. Une chose est sûre : le premier ministre français *« a laissé tomber »* Tony Blair et *« à cause des Français, il sera maintenant beaucoup plus difficile de convaincre une opinion publique britannique sceptique d'accepter un jour l'adhésion à la monnaie unique »*.

La décision française, déplore *The Financial Times,* ne va pas arranger les choses. Elle *« endommage »* non seulement et *« sérieusement, la politique intérieure du premier ministre »* et *« sa politique européenne »*, que le journal des milieux d'affaires est l'un des rares, avec *The Guardian* et *The Independent,* à soutenir, mais également *« les relations franco-britanniques »* elles-mêmes. *« Le coupable,* tranche le *« FT », est incontestablement Lionel Jospin qui avait laissé croire que l'arrangement négocié avec Londres le mois dernier était suffisant pour satisfaire les consommateurs français. »*

Conséquent avec la ligne éditoriale anti-européenne qui est traditionnellement la sienne, le premier quotidien de la presse dite de qualité, *The Daily Telegraph,* tout en déplorant *« la détresse »* des producteurs nationaux de viandes, se montre au total plutôt satisfait de *« l'humiliation publique de Tony Blair »*.

« La France démontre que la loi européenne, lorsqu'elle est en contradiction avec les intérêts nationaux – véritables ou perçus comme tels –, ne peut pas être contraignante » pour les Etats membres. Et le grand journal conservateur d'espérer que l'affaire va *« inciter les Français à réfléchir à deux fois avant de soutenir d'autres mesures d'intégration visant à délester les Etats membres de l'Union de leurs droits de veto »*. Pour le reste, le quotidien favori des « tories » se félicite évidemment du *« revers »* subi par un Tony Blair *« qui doit maintenant reconnaître que son influence sur Paris est presque nulle »*. Le premier ministre, conclut le *Telegraph, « a cru qu'en étant fair play avec les Français »*, il obtiendrait satisfaction. *« Ce n'est malheureusement pas le cas »*, constate-t-il.

Patrice Claude

A la même table à Helsinki, mais sans sourires...

Les premiers ministres français et britannique, Lionel Jospin et Tony Blair, se sont retrouvés, jeudi 10 décembre à Helsinki, pour un dîner commun, mais leurs relations semblaient tendues au lendemain du maintien par la France de son embargo sur la viande bovine britannique, ont constaté les journalistes. MM. Jospin et Blair participaient à une rencontre des dirigeants socialistes organisée à la veille du sommet européen. Les deux dirigeants, le visage fermé, semblaient visiblement contrariés par la nouvelle crise entre leurs deux pays, durant la séance de photos qui précédait le dîner. Ils n'ont échangé, contrairement à leur habitude, aucun signe amical en public. Plusieurs convives les séparaient lorsqu'ils ont pris place autour de la longue table rectangulaire dressée dans la salle de la maison des syndicats de Helsinki.

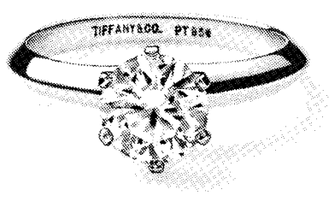

Promesse

Tiffany vous fait une promesse : celle de vous offrir le meilleur.
Un diamant d'une qualité et d'une brillance exceptionnelle.
Chacun est fourni avec son certificat d'authenticité,
un gage d'excellence de chez Tiffany.
Différents modèles proposés, à partir de 7 500 FF.

TIFFANY & CO.
NEW YORK DEPUIS 1837
Paris 6, rue de la Paix 0 800 53 50 00

© T&CO 1999

LeMonde Job: WMQ1112--0005-0 WAS LMQ1112-5 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:36 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0376 Lcp:700 CMYK

Le Chili, hanté par l'affaire Pinochet, élit son président

Favori dans les sondages, le socialiste Ricardo Lagos fait face à la remontée d'un ancien collaborateur de la junte, Joaquin Lavin. Rarement évoquée directement, l'influence de l'ancien dictateur se fait toujours sentir dans la vie politique chilienne

L'élection présidentielle chilienne organisée dimanche 12 décembre devrait voir la victoire de Ricardo Lagos qui deviendrait ainsi le premier socialiste à diriger le pays depuis le coup d'Etat militaire qui renversa Salvador Allende en 1973. Dans un pays en proie à la récession économique, M. Lagos, soutenu par une coalition réunissant socialistes et démocrates chrétiens, doit faire face au succès imprévu de la campagne de Joaquin Lavin, un ancien collaborateur de la junte militaire. Les deux hommes ont évoqué le moins possible leurs héritages respectifs, celui de l'Unité populaire de M. Allende pour Ricardo Lagos, celui de la junte pour Joaquin Lavin. Pourtant, l'affaire Pinochet continue de diviser profondément la société chilienne. Détenu depuis un an à Londres, l'ancien dictateur continue de garder une influence déterminante sur l'armée. Par ailleurs, l'inculpation du général, par le juge espagnol Garzon, a déclenché un regain d'activité judiciaire au Chili à l'encontre des militaires responsables d'atteintes aux droits de l'homme.

SANTIAGO du CHILI
de notre envoyée spéciale

Plus d'un an après l'arrestation à Londres du général Augusto Pinochet, le vieux caudillo, malade et humilié par sa détention, continue de hanter le Chili, divisant en deux camps irréconciliables la société chilienne. Mais le poids de l'ancien dictateur, qui gouverna le pays pendant un quart de siècle, ne devrait peser qu'indirectement dans la balance du scrutin présidentiel qui aura lieu dimanche 12 décembre. L'affaire Pinochet n'a pas été un thème de campagne. Le ralentissement de la croissance économique, la montée du chômage, de la pauvreté et de la délinquance qui sont les préoccupations majeures de la population, ont été les principaux chevaux de bataille des candidats.

Le match devrait être serré entre les deux favoris, le socialiste Ricardo Lagos, présenté par la Concertation - la coalition au pouvoir qui regroupe la démocratie-chrétienne et le PS -, et Joaquin Lavin, un ancien fonctionnaire de la dictature militaire qui a mené une campagne populiste. Les sondages donnent quelques points d'avance à M. Lagos. Mais si aucun candidat n'obtient la majorité absolue dimanche, un second tour aura lieu le 16 janvier.

M. Lagos aurait alors plus de chances de l'emporter, M. Lavin ayant fait le plein des votes de droite au premier tour. Mais le socialiste aura besoin des 7 % des voix que les sondages accordent au Parti communiste. La candidate du PC, Gladys Marin, a déclaré qu'elle n'appellerait pas à voter pour le leader socialiste car, dit-elle, *« Lagos et Lavin représentent le même modèle néo-libéral hérité de Pinochet .»*

UN LOURD HÉRITAGE

Les deux principaux candidats se sont employés à minimiser cette référence au dictateur. *« Pinochet c'est le passé »*, a affirmé M. Lavin qui a tout tenté pour faire oublier son passé de collaborateur de la dictature. Les militaires et les hommes d'affaires pro-Pinochet se sont gardés de soutenir publiquement le candidat de droite, l'aidant par leur silence à conquérir des voix nouvelles. *« Viva el cambio »* (Vive le changement), en invoquant le changement et en multipliant les promesses en faveur des plus démunis, M. Lavin a fait une remontée spectaculaire dans les sondages ces dernières semaines alors qu'il y a six mois, le candidat socialiste était donné largement gagnant.

« Il faut tourner le dos à Pinochet et regarder l'avenir », a déclaré pour sa part M. Lagos qui propose *« une croissance dans l'égalité »*. Il a aussi pris ses distances avec l'ancien président socialiste Salvador Allende, élu en 1970, renversé par les militaires en 1973. Malgré tout, la méfiance à l'égard du candidat socialiste n'a pas disparu dans l'armée, dans d'importants secteurs des milieux d'affaires, ou à l'aile droite de la démocratie-chrétienne.

S'il est devenu un non-dit sur la scène politique, Pinochet laisse un lourd héritage. Après des années d'autoritarisme, la peur est toujours perceptible chez beaucoup de Chiliens. Celui qui fut le commandant en chef de l'armée pendant dix-sept ans règne toujours en *« chef naturel »* sur les casernes. Les militaires ne brandissent plus la menace d'un coup d'Etat et l'actuel commandant en chef de l'armée, Ricardo Izurieta est un jeune général de cinquante-quatre ans, considéré comme un soldat professionnel et démocrate, qui n'a pas été impliqué personnellement dans les violations des droits de l'homme commises entre 1973 et 1990, sous la dictature. Mais l'esprit de corps demeure. Augusto Pinochet n'est plus commandant en chef depuis huit ans, mais l'armée reste liée au monde des affaires. Elle reçoit par exemple 10 % des recettes des ventes de cuivre, dont le Chili est le premier producteur mondial. Ses 15 000 hommes disposent d'un budget qui est le plus élevé d'Amérique latine après celui de Cuba. Il représente 2,5 % du PIB.

Augusto Pinochet avait pris soin de solidement verrouiller la transition démocratique. L'actuelle Constitution a été promulguée sous son égide. Les militaires sont même représentés au Parlement par quatre sénateurs désignés. La droite est majoritaire au Congrès. Le président de la République n'est le chef de l'armée qu'en temps de guerre. Il n'a pas le pouvoir de limoger les chefs des différentes armées.

HOMMAGE INOPPORTUN

Les relations entre les militaires et le gouvernement de la Concertation se sont dégradées à la veille des élections. Le 26 novembre, 2 000 personnes se sont réunies dans un club élégant de Santiago pour célébrer le quatre-vingt-quatrième anniversaire du général Pinochet. Parmi elles, le général Izurieta, flanqué de dix autres généraux en exercice. Le gouvernement avait fait savoir qu'il jugeait inopportun cet hommage des officiers supérieurs au moment où il multipliait les efforts pour convaincre la communauté internationale de laisser revenir au pays l'ancien dictateur, pour des raisons *« humanitaires »*. Mais l'armée tient tête et refuse de voir l'institution remise en cause.

Depuis que Pinochet est détenu à Londres, le Chili a changé. Des juges, comme Juan Guzman Tapia, qui a été surnommé *« le Garzon chilien »* - du nom du juge madrilène qui a obtenu l'arrestation et l'incarcération du dictateur - ont fait arrêter des dizaines de militaires qui sont accusés de graves atteintes aux droits de l'homme. Certains occupaient des postes importants au sein de la junte militaire et de la redoutable police secrète de la dictature. Ils bénéficiaient jusqu'à présent d'une totale impunité garantie par la loi d'amnistie imposée par le général Pinochet.

M. Lagos s'est prononcé en faveur de l'indépendance de la justice. M. Lavin aussi. Tout au moins pendant la campagne électorale. Le seul candidat qui se revendique encore ouvertement d'Augusto Pinochet est Arturo Frei Bolivar. Mais le candidat d'extrême droite à l'élection présidentielle est crédité de moins de 1 % des voix.

Christine Legrand

PROFIL

UN SOCIALISTE RÉALISTE

Ricardo Lagos pourrait devenir le premier président socialiste du Chili depuis le triomphe en 1970 de Salvador Allende. Mais vingt-sept ans après le coup d'Etat militaire, cet avocat âgé de soixante-deux ans à la silhouette massive aime à souligner que le Chili actuel n'est plus le même que celui de l'Unité populaire.

Politicien de carrière, ancien ministre de l'éducation (1990-1994), actuellement ministre des travaux publics, il est un farouche défenseur du pacte conclu contre le général Augusto Pinochet entre le PS et la démocratie-chrétienne. Cet accord a permis le retour de la démocratie en 1990. M. Lagos admet toutefois que la transition est imparfaite.

Il propose *« continuité et changement »* en insistant sur le deuxième terme. *« Le Chili est un*

AP

RICARDO LAGOS

pays profondément injuste » dit-il. *« Changer requiert une grande force et une grande unité. C'est ce que j'ai appris de Allende. Nous allons voulu faire des changements très grands sans une coalition suffisamment large. »*

M. Lagos s'est montré solidaire de ses alliés démocrates-chrétiens au sein du gouvernement pour réclamer le retour au pays de l'ancien dictateur. Quand on lui reproche son attitude ambiguë, le leader socialiste affirme que le cas Pinochet est une affaire strictement judiciaire et qui doit être jugée au Chili.

Le principal handicap de M. Lagos est d'appartenir à un gouvernement usé par l'exercice du pouvoir depuis dix ans et la récession économique. Il y a quelques jours, le gouvernement a subi une rude défaite au Sénat. Son projet de réforme de la loi sur le travail, qui garantissait notamment le droit de grève, a été rejeté par la droite. Mais il a aussi été critiqué par des démocrates-chrétiens. Cette défection de certains secteurs de la DC, peu enclins à voter socialiste, se reproduira-t-elle dimanche ?

M. Lagos est une figure charismatique. Le 9 décembre, 150 000 personnes en liesse ont participé à Santiago au meeting de clôture de sa campagne à Santiago. Toutes les couches sociales étaient représentées, y compris les indiens Mapuches, du sud du Chili, qui manifestent depuis de longs mois pour réclamer la terre de leurs ancêtres.

Ch. Le.

PROFIL

UN ANCIEN CHICAGO BOY

On le dirait sorti d'un spot publicitaire. Large sourire, visage poupin, en bras de chemise et cravate, Joaquin Lavin a orchestré toute sa campagne comme un show à l'américaine. Cet économiste de quarante-six ans, formé aux Etats-Unis, est un ancien Chicago boy, du nom de l'équipe d'experts ultralibéraux inspirés par le Prix Nobel Milton Friedman, qui mirent en œuvre la politique économique du général Augusto Pinochet après le coup d'Etat de 1973. Aujourd'hui candidat de la droite, M. Lavin a remplacé le discours politique par celui du marketing. Un sac de couchage sous le bras, il a sillonné le Chili, frappant à toutes les portes, s'invitant à dormir dans d'humbles foyers.

Tenant par la main sa jeune épouse et ses sept enfants, il a réuni 80 000 personnes pour clore sa

AP

JOAQUIN LAVIN

campagne, le 7 décembre, en plein centre de Santiago, avec un fond sonore tropical de salsa et de cumbia qui contrastait avec les cimes enneigées de la cordillère des Andes. Un rassemblement remarquable pour une droite qui est minoritaire au Chili depuis 1920.

M. Lavin a rendu visite, il y a un an, au vieux prisonnier de Londres. Mais à Santiago, il a réussi depuis à faire oublier son passé pinochétiste. Il vend l'image d'un homme nouveau *« capable de résoudre les problèmes quotidiens des gens »*. Il revendique pour cela sa gestion à la tête de la mairie de Las Condes, l'un des plus riches quartiers de Santiago. Partisan à outrance de l'économie de marché, il prêche en même temps le renforcement du rôle de l'Etat, afin de corriger les injustices sociales.

Fier d'appartenir à l'Opus Dei, il est farouchement opposé à l'avortement et au divorce, encore interdit au Chili. Partisan de la peine de mort, M. Lavin est assuré de 40 % des votes de la grande famille pinochétiste. Mais ses promesses populistes ont également séduit les secteurs les plus pauvres et une partie des jeunes.

Son âge est l'un de ses principaux atouts. *« On en a assez des vieux politiciens traditionnels. On en a assez d'être tournés vers le passé. Lavin, c'est le changement, c'est le futur »*, estime Marta qui, à vingt-trois ans, un diplôme de secrétaire sous le bras, est au chômage comme 12,5 % des Chiliens.

Ch. Le.

Le renouveau du Musée de la solidarité Salvador-Allende

SANTIAGO
de notre envoyée spéciale

Loin du tumulte de la campagne électorale, le temps semble s'être arrêté dans les ruelles de Yungay, un des vieux quartiers populaires de Santiago. Vingt-sept ans après le coup d'Etat militaire du général Augusto Pinochet et la mort tragique du président Salvador Allende, un musée portant le nom du premier chef d'Etat socialiste que le Chili ait connu y a été inauguré en septembre.

Le Musée de la solidarité Salvador-Allende est installé dans une immense bâtisse couleur safran. Sur deux étages surplombant un patio au silence monacal, sont réunies des œuvres offertes au Chili dans les années 70 par 268 artistes d'Europe et d'Amérique latine. La collection compte au total 1 500 pièces. Certaines sont signées Vasarely, Calder, Torres-Garcia, Matta ou Segui. Elles témoignent d'un élan de solidarité unique dans le monde artistique. Elles constituent aussi l'un des plus importants musées d'art contemporain d'Amérique latine, souligne Isabel Allende, la fille de l'ancien président.

AIDE DE LA FRANCE

Tout a commencé en 1971, avec l'Opération « Vérité ». Des dizaines d'observateurs étrangers furent invités à Santiago par le gouvernement d'Union populaire. Parmi eux, l'exilé brésilien Mario Pedrosa, vice-président du syndicat international des critiques d'art, qui avait fui la dictature militaire de son pays, et le critique d'art espagnol José Maria Moreno Galvan. L'idée naquit alors d'un musée regroupant les œuvres d'artistes souhaitant manifester leur soutien à l'expérience chilienne. Un Comité international de solidarité fut créé. Présidé par Pedrosa, il comptait parmi ses membres Louis Aragon. La première exposition à Santiago fut inaugurée en 1972 par le président Allende.

Après le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973, les œuvres d'art furent conservées dans les caves du Musée d'art contemporain de Santiago. Les membres du Comité de solidarité résidant au Chili durent s'exiler. Mais à Paris, Madrid, Stockholm ou Helsinski ils continuèrent de recevoir des donations. Des dizaines d'expositions itinérantes furent organisées en Europe. Ce n'est qu'en 1990, avec le retour de la démocratie, que cet incroyable patrimoine put être récupéré. *« Quelle émotion, dix-sept ans plus tard, de retrouver un Miro ou un collage de Frank Stella enveloppé dans du papier journal »*, se souvient Carmen Waugh, la directrice du musée.

Aujourd'hui, faute de moyens financiers, les travaux de restauration ne sont pas terminés. Le bâtiment – une ancienne école construite en 1850 – a été endommagé par le tremblement de terre de 1985. A terme, il doit abriter plusieurs salles de spectacle. Par la voix de Jack Lang, de passage à Santiago le 8 décembre, la France a promis 1 million de francs pour contribuer à l'achèvement du Musée de la solidarité.

Ch. Le.

En Amérique latine, les procédures se multiplient

● **Argentine :** de Madrid, le juge Garzon a inculpé dix-huit militaires argentins. Mais à Buenos Aires, un magistrat s'intéresse également aux généraux des juntes des années 70 et 80. Le juge Adolfo Bagnasco enquête à la fois sur les disparitions en Argentine et sur l'opération Condor, plan de répression internationale mis sur pied par les dictatures chilienne, argentine, uruguayenne et paraguayenne.

● **Uruguay :** durant la récente campagne présidentielle, le candidat de gauche Tabaré Vazquez avait promis de rouvrir le dossier des disparus, clos à la demande des militaires lorsque ceux-ci ont rendu le pouvoir aux partis traditionnels. La défaite de M. Vazquez risque de proroger cette loi du silence.

● **Bolivie :** l'actuel président Hugo Banzer, démocratiquement élu, fut aussi le chef d'une junte répressive entre 1971 et 1978. Des militants des droits de l'homme voudraient saisir le juge Garzon de plusieurs affaires, dont l'assassinat d'un prêtre catholique canadien. Cette éventualité a suscité des mises en garde menaçantes de la part de la présidence.

● **Guatemala :** le prix Nobel de la paix Rigoberta Menchu a annoncé son intention de déposer une plainte devant le juge Garzon contre les dirigeants militaires responsables de la mort d'au moins 20 000 personnes, selon les estimations des Nations unies. Récemment, un tribunal guatémaltèque a condamné des militaires pour un massacre commis dans un village, mais l'officier qui les commandait lors des faits a été acquitté.

PALUFFA 4378815 LIC LI075970249 TAUX DE CONVERSION DE L'EURO : 6,55957

RODEZ 805 F 122,72 €
MALTE 1310 F 199,71 €
SEVILLE 1311 F 199,86 €
LOS ANGELES 2460 F 375,18 €
LOME 2937 F 447,74 €
CAYENNE 2967 F 452,32 €
MEXICO 3078 F 475,95 €
SAINT DOMINGUE 3188 F 486,01 €
PEKIN 3362 F 512,53 €

ABIDJAN 2947 F
449,27 €

VOLS ALLER RETOUR
DEPART DE PARIS
A CERTAINES DATES
PRIX TTC (taxes et redevances comprises payables en France, susceptibles de modifications sans préavis)
200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr
3615 NF
1,29F la minute et 0,65F en semaine de 19h à 8h, du samedi 12h au lundi 8h

les vols

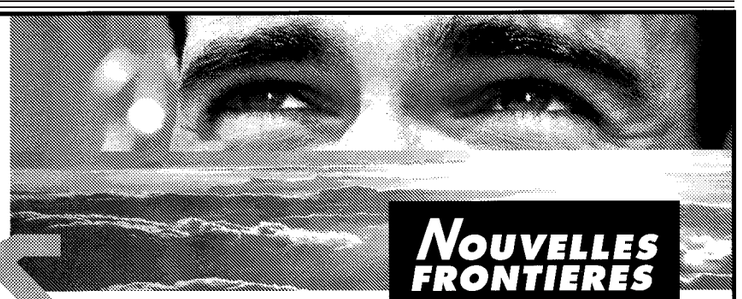

NOUVELLES FRONTIERES
Voyager ça fait avancer

LeMonde Job: WMQ1112--0006-0 WAS LMQ1112-6 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0377 Lcp:700 CMYK

Un nouveau rapport stigmatise la Suisse pour le refoulement des réfugiés juifs

La publication du texte provoque l'ire des milieux nationalistes

Le rapport intitulé *La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme* est une somme de près de 800 pages, si l'on compte le rapport proprement dit, de 350 pages, et ses quatre annexes solidement étayées. Cette étude, présentée, vendredi 10 décembre, par ses auteurs, analyse sans complaisance l'attitude de la Suisse officielle à l'égard des réfugiés, en particulier juifs, pendant la période nazie.

BERNE
de notre correspondant

« Les autorités suisses ont, intentionnellement ou non, contribué à ce que le régime nazi ait pu atteindre ses buts. » Relayé depuis quelques jours par la presse à la suite d'une indiscrétion, ce constat tiré du rapport sur la politique de la Suisse envers les réfugiés pendant la seconde guerre mondiale avait déjà suscité l'ire des milieux nationalistes avant même que ce texte ne soit rendu public.

En fait, cette formule lapidaire ne donnait qu'un avant-goût du document lui-même, présenté vendredi matin 10 décembre, à Berne, par ses auteurs, neuf experts suisses et étrangers sous la houlette de l'historien Jean-François Bergier.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Quelques jours à peine après la publication du rapport Volcker ayant identifié près de 54 000 comptes dormants liés en grande partie à des victimes de la Shoah, ce nouveau rapport apporte un éclairage cru sur l'un des aspects les plus troubles de cette période et marque une étape importante dans l'examen de conscience de la Suisse envers son propre passé.

Comme la commission Volcker, créée quelques mois plus tôt par les banques helvétiques et des organisations juives, la commission d'historiens a vu le jour en 1996 dans le sillage de la polémique sur les fonds en déshérence. Alors que la première était plus particulièrement chargée de trouver des avoirs non réclamés, la seconde avait reçu pour mandat d'examiner la dimension historique de cette affaire.

Mise sur pied en décembre 1996 par le Conseil fédéral, la commission Bergier, du nom de son président, comprend quatre experts suisses et quatre historiens d'autres pays (Grande-Bretagne, Israël, Pologne et Etats-Unis). Disposant d'une trentaine de collaborateurs en Suisse et d'équipes de chercheurs à l'étranger, elle a été dotée au départ d'un budget de 5 millions de francs suisses, porté ensuite à 22 millions (15 millions de dollars) pour une durée de cinq ans.

Dans un premier rapport intermédiaire consacré aux transactions sur l'or avec la Reichsbank, la commission avait, en mai 1998, tiré des conclusions accablantes pour la Banque nationale suisse. En attendant la publication d'un rapport final en 2001, il lui aura fallu un an de plus que prévu pour mettre au point le présent document.

La commission a sans doute rassemblé les résultats de recherches déjà connus, mais ses investigations l'ont menée aussi plus loin et lui ont permis de faire état d'informations inédites. Ainsi, la politique suisse d'asile s'articule autour de deux moments essentiels : l'année 1938, avec l'introduction du tampon « J » sur les passeports des citoyens juifs allemands ; et l'été 1942, avec la décision de fermer les portes de la Confédération aux réfugiés persécutés *« pour le seul fait de leur race. »*

Le rapport explique comment Berne, craignant l'« enjuivement » de la Suisse, en est arrivé à proposer à l'Allemagne un signe distinctif sur les passeports des *« non-Aryens allemands »* pour s'opposer à l'afflux de réfugiés fuyant les persécutions national-socialistes. En été 1942, prétextant que *« la barque est pleine »*, les autorités helvétiques décident de refouler systématiquement les réfugiés qui se présentent aux frontières, les livrant à une mort certaine. Pourtant, à l'époque, le gouvernement, les hauts fonctionnaires et le commandement de l'armée savent désormais quel sort attend les refoulés : la déportation et l'extermination. *« Le nombre de refoulements augmente massivement à partir d'août 1942 et demeure très élevé jusqu'en automne 1943 : 5 000 pour cette seule période »*, constate le rapport. Pour l'ensemble de la guerre, 24 000 cas de refoulements ont été enregistrés, alors que la Suisse a accueilli 21 000 juifs.

Se fondant sur une étude des journaux de l'époque, le rapport montre que la presse n'a guère établi de lien entre les persécutions antisémites et les réfugiés, le problème demeurant marginal dans sa perception des événements.

Quant à la prise en charge des réfugiés, la plupart des secours étaient financés par des œuvres d'entraide, plus de la moitié des sommes dépensées à cette époque ayant été fournie par les organisations juives. Le rapport attribue cette *« indifférence »* au sort des juifs à *« l'antisémitisme diffus, n'ayant pas le même caractère idéologique qu'en Allemagne, mais se rattachant à l'ancienne tradition chrétienne de rejet des juifs »*. Enfin, dans une annexe, la commission fait un sort à la rumeur selon laquelle *« des trains de déportés juifs de France ou d'Italie auraient traversé la Suisse »*.

NOUVELLES VAGUES

A partir des faits établis dans son rapport, la commission Bergier souhaite qu'un *« vrai débat s'engage, libre de préjugés, d'images reconstruites, de mythes et de manipulations »*.

Avant même sa publication, le document a suscité la polémique. A quelques jours du renouvellement, le 15 décembre, du Conseil fédéral, certains membres du gouvernement se sont interrogés sur l'opportunité de sa publication, tandis que l'Union démocratique du centre du tribun populiste Christoph Blocher a appelé au rejet de *« ce réquisitoire tendancieux »*. Au nom du gouvernement, la présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, accompagnée du ministre des affaires étrangères, Joseph Deiss, devait donner lecture d'une déclaration sur ce rapport qui promet encore de faire des vagues.

Jean-Claude Buhrer

L'extorsion de rançons aux juifs hollandais

En plus du commerce de l'or, analysé dans un précédent rapport en mai 1998, la stabilité de la place financière helvétique a également servi à de multiples autres transactions au bénéfice du Reich hitlérien. Dans une étude annexe de 200 pages, la commission Bergier se penche minutieusement sur les rançons de juifs hollandais négociées souvent par des intermédiaires suisses avec les nazis. La trace de 400 cas d'extorsion de fonds aux Pays-Bas a ainsi être retrouvée pour un montant global d'au moins 35 millions de francs suisses.

Le rapport précise que les filières remontaient vers la Confédération dans un cas sur deux. ***« La plupart des cas documentés de rançons,*** **indique-t-il,** ***montre l'importance pour le IIIe Reich, des sommes versées pour obtenir l'autorisation d'émigrer. Ces « rachats » n'ont pourtant réellement abouti que dans quelques cas : le régime nazi se souciait davantage de l'extermination des juifs que de leur rachat. » – (Corresp.)***

Deux questions en conclusion

EN CONCLUSION *de son rapport de 360 pages sur « La Suisse et les réfugiés à l'époque du national-socialisme », la commission d'experts présidée par le professeur d'histoire Jean-François Bergier pose deux questions :*

VERBATIM

Que se serait-il passé si, en 1938, la Suisse n'avait pas insisté pour que les passeports des Juifs allemands soient marqués d'un « J » ? Comment les choses auraient-elles évolué si, en août 1942, la Suisse n'avait pas fermé ses frontières aux réfugiés « poursuivis en raison de leur race » ?

L'introduction du « J » en 1938 a entravé l'émigration des Juifs vivant dans le Reich. Sans l'insistance des autorités suisses, les passeports auraient été marqués plus tard, ou peut-être jamais. Cela aurait facilité la recherche d'un pays d'accueil. La plupart des réfugiés n'avaient d'ailleurs pas l'intention de s'établir en Suisse. Sans le « J », il aurait été possible à un grand nombre de victimes du national-socialisme d'échapper à leurs persécutions en transitant par la Suisse, ou par d'autres pays.

En 1942, la situation était tout à fait différente. Il était interdit aux Juifs, depuis l'année précédente, de quitter les territoires soumis aux nazis. Chaque jour, des milliers de Juifs ont été assassinés. Pour les persécutés, la fuite vers la frontière suisse était semée d'énormes dangers. La Suisse était leur dernier espoir. En créant des obstacles supplémentaires à la frontière, les autorités suisses ont contribué – intentionnellement ou non – à ce que le régime national-socialiste atteigne ses objectifs. L'ouverture de la frontière n'aurait pas entraîné une offensive des puissances de l'Axe, ni engendré d'insurmontables difficultés économiques. La Suisse a pourtant refusé d'aider des personnes en danger de mort. Une politique plus sensible aux exigences humanitaires aurait sauvé des milliers de gens du génocide perpétré par les nationaux-socialistes et leurs complices.

Le nouveau livre de
RÉGINE DEFORGES

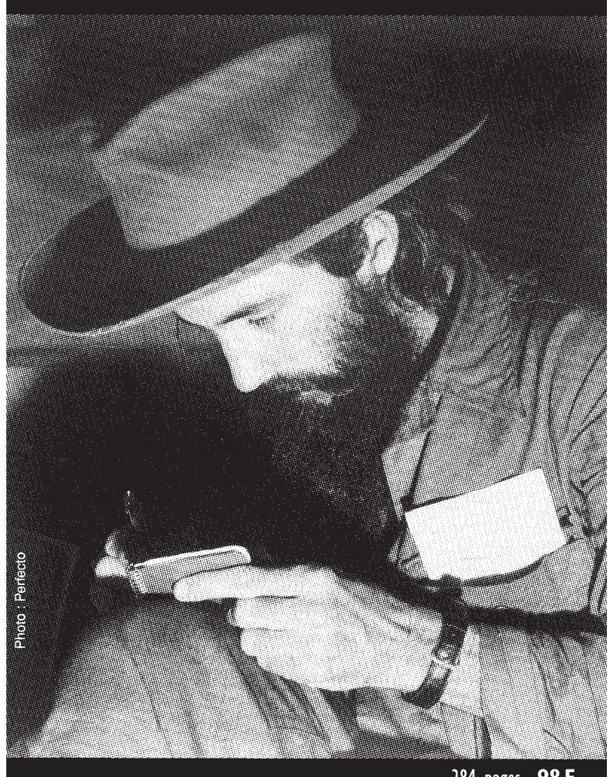

284 pages 98 F

CAMILO
Le meilleur ami du Che

FAYARD

Des officiers algériens dissidents reviennent sur l'assassinat de Kasdi Merbah

PARIS. Dans un document d'une quinzaine de pages, diffusé depuis vendredi 10 décembre sur Internet, le Mouvement algérien des officiers libres (MAOL), installé à Madrid, revient sur les circonstances de l'assassinat, le 21 août 1993, de l'ancien premier ministre et ancien chef des services secrets, Kasdi Merbah. Alors que la thèse officielle l'attribue aux Groupes islamiques armés (GIA), le meurtre serait, selon le document, l'œuvre des hauts responsables de l'armée. Présenté par le MAOL comme étant favorable à une solution politique négociée avec le Front islamique du salut (FIS) pour mettre un terme à la violence, Kasdi Merbah se serait trouvé en porte-à-faux avec ses pairs partisans, eux, d'une éradication des islamistes.

Pour faire aboutir ses vues, l'ancien chef du gouvernement avait prévu, toujours selon le document, de prendre le pouvoir par la force dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1993. Mis au courant, les responsables de l'armée ne lui en auraient pas laissé le temps et auraient organisé l'assassinat de M. Merbah par un commando de l'armée posté sur une route proche de la capitale.

Une militante kosovare condamnée à 12 ans de prison par un tribunal serbe

NIS (Yougoslavie). Une Albanaise du Kosovo, poétesse, fondatrice de la Ligue des femmes albanaises et militante des droits de l'homme, Flora Brovina, a été condamnée, jeudi 9 décembre, à 12 ans de prison par le tribunal de Nis (sud de la Serbie) pour activités liées au *« terrorisme »* pendant la guerre du Kosovo.

Mme Brovina, pédiatre et écrivain connue âgée de cinquante ans, avait été arrêtée le 20 avril à son domicile de Pristina (Kosovo), pendant les bombardements de l'OTAN. Les avocats de la défense ont indiqué qu'ils allaient faire appel du verdict. Présente au tribunal, Barbara Davis, le chef du bureau de l'ONU pour les droits de l'homme à Belgrade, a déclaré que *« c'est un jour triste lorsqu'un pays emprisonne un écrivain connu »*, ajoutant *« c'est une surprise et un choc ». – (AFP.)*

Un diplomate russe arrêté pour espionnage à Washington

WASHINGTON. Un diplomate russe, arrêté mercredi 8 décembre à Washington pour activités d'espionnage, a écouté entre 50 et 100 réunions du département d'Etat mais a été nourri de fausses informations par le FBI, a rapporté vendredi 10 décembre le *Washington Post*. C'était la première fois que le département d'Etat découvrait des équipements d'écoutes et d'espionnage à son siège, a déclaré un responsable américain au quotidien.

Stanislav Goussev, attaché d'ambassade, opérait à partir d'une salle du septième étage du département d'Etat, où sont installés les bureaux de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et de ses conseillers, indique le *Post*. Mais, après la découverte du microphone, le FBI et le département d'Etat se sont servis de cette salle pour nourrir le diplomate russe en fausses informations. M. Goussev a été interpellé par le FBI puis reconduit à l'ambassade russe à Washington après vérification de son immunité diplomatique. Washington lui a donné dix jours pour quitter le territoire américain. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **GRANDE-BRETAGNE : le groupe français Thomson-CSF** et la filiale britannique Shorts Missile Systems (SMS) du groupe canadien Bombardier ont signé un contrat de 2 milliards de francs (305 millions d'euros), avec le ministère britannique de la défense, pour la livraison de missiles sol-air Starstreak à très courte portée et à basse altitude. Cette commande intervient près d'une semaine après l'annonce d'une série de contrats de missiles remportés en Corée du Sud et en Afrique du Sud pour environ 5 milliards de francs (763 millions d'euros). – *(AFP.)*

■ **LIBYE/OUA : la levée de toutes les sanctions** imposées à la Libye par le Conseil de sécurité de l'ONU a été réclamée, jeudi 9 décembre, par le président algérien Abdelaziz Bouteflika, président en exercice de l'OUA. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et une au Conseil de sécurité, M. Bouteflika a notamment écrit que *« ce geste qu'attend l'Afrique, outre qu'il encouragera toutes les bonnes volontés qui œuvrent sans relâche au maintien de l'esprit de compréhension et de dialogue, sera également de nature à conforter les efforts déployés par notre organisation continentale dans la recherche de solutions aux nombreux conflits qui endeuillent le continent africain ». – (AFP.)*

■ **IRAN : l'ancien président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani** a annoncé jeudi 9 décembre son intention d'être candidat aux législatives du 18 février 2000, sans être affilié à aucun groupe. *« Je suis arrivé à la conclusion que, si ma présence peut aider à résoudre un problème, je dois être là »*, a-t-il déclaré. – *(AFP.)*

EUROSTAF
Europe Stratégie Analyse Financière
Une société du Groupe Les Echos

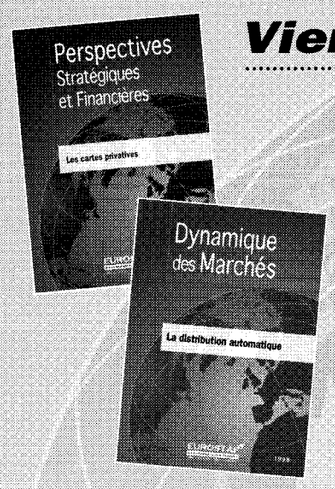

Vient de paraître :
► Les cartes privatives
► Les grands groupes mondiaux de la pharmacie
► La convergence énergétique
► Enjeux et perspectives d'une industrie européenne de la défense
► Les équipementiers automobiles présents en Europe
► Les outsiders du luxe
► La distribution des produits de luxe
► La distribution automatique
► L'univers des tissus et du linge de maison
► Les magasins d'usine
► Les enjeux économiques de l'innovation galénique
► Les centres d'appels

Sur simple appel, le plan détaillé de ces études vous sera adressé

EUROSTAF - 60-62, rue d'Hauteville - 75010 PARIS
Tél. : 01.44.79.91.20 - Fax : 01.47.70.11.93
Consultez notre site Internet : www.eurostaf.com

LeMonde Job: WMQ1112--0007-0 WAS LMQ1112-7 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0378 Lcp:700 CMYK

Après Damas, Beyrouth devrait reprendre les négociations de paix avec Israël

L'évacuation du Liban sud ne scelle pas la paix

Le Liban s'est déclaré, jeudi 9 décembre, *« satisfait de la reprise des négociations »* entre la Syrie et Israël et a souhaité la relance de ses propres pourparlers avec l'Etat hébreu, jugeant que *« la fermeté du Liban et de la Syrie ont porté leur fruit, car les négociations vont reprendre au point où elles s'étaient arrêtées »*. Pour l'heure, la guerre continue au Liban sud entre l'armée israélienne et le Hezbollah.

MOINS de vingt-quatre heures après l'annonce de la relance des négociations de paix israélo-syriennes, le gouvernement libanais a exprimé le souhait, jeudi 9 décembre, que ses propres pourparlers avec l'Etat hébreu reprennent rapidement. Sauf imprévu, cela devrait être le cas, tant il est vrai que lorsque Damas s'enrhume, Beyrouth éternue. Toutefois, bien que le Liban et la Syrie se disent indéfectiblement solidaires, leurs contentieux avec l'Etat hébreu ne sont pas identiques.

Le Liban n'est pas concerné par la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, consécutive à la guerre dite *« de six jours »* de juin 1967 et qui prévoit la restitution par Israël *« des »* – ou *« de »*, selon les versions – territoires arabes occupés, en échange de la paix avec ses voisins. Cette résolution est au fondement des négociations que la Syrie et les Palestiniens mènent avec Israël.

UN GUÊPIER

L'occupation du Liban sud par Tsahal et sa milice auxiliaire locale, l'Armée du Liban sud (ALS) et la création d'une *« zone de sécurité »* sur une bande de quelque 850 km² dans cette région datent, quant à elles, de 1978. Et c'est en vertu de la résolution 425, adoptée en mars de la même année par le Conseil de sécurité de l'ONU, que l'armée israélienne est supposée s'être repliée *« immédiatement »* et sans condition du pays du Cèdre.

C'est d'ailleurs seulement en 1998, et paradoxalement, sous le gouvernement nationaliste de droite de Benyamin Nétanyahou que l'Etat hébreu a fini par accepter la résolution 425, tout en exigeant d'en négocier les modalités et le calendrier d'application. Le gouvernement libanais a opposé un refus catégorique, fort de son droit et de la légalité internationale, et soucieux de ne pas se laisser imposer des conditions par un ennemi plus fort que lui.

Au fil des années, Tsahal s'est ainsi retrouvée prise au piège d'une Résistance armée libanaise de plus en plus aguerrie, dont la colonne vertébrale est le Hezbollah chiite, et que même des actions militaires israéliennes de très grande envergure, telle l'opération « Raisins de la colère » d'avril 1996, n'ont pas réussi à déloger ni à dissuader. Et cette situation est d'autant plus redoutable pour l'armée israélienne, qui a laissé au Liban sud des dizaines de morts et de blessés, que nul n'a la réponse à la question : que ferait le Hezbollah (soutenu par la Syrie) si Israël évacuait le Liban sud ? Les localités du nord d'Israël qui sont actuellement à l'abri grâce à la *« zone de sécurité »* du Liban sud seront-elles à nouveau menacées ?

Aussi, est-ce pour dégager l'armée israélienne de ce guêpier, que M. Nétanyahou a proposé, en 1998, l'option dite *« Liban d'abord »* (c'est-à-dire un projet de retrait du Liban ne tenant pas compte de la Syrie), dont il a demandé de négocier les modalités avec les autorités libanaises. Il s'est heurté à un mur. Le successeur de M. Nétanyahou, Ehoud Barak, s'est fixé pour sa part une date butoir : au 7 juillet 2000, Tsahal se sera totalement repliée du Liban sud, a-t-il annoncé. M. Barak souhaite que ce repli soit concomitant d'un accord avec la Syrie ou à tout le moins de progrès dans les négociations avec Damas. Mais un peu à la manière du Hezbollah, il n'a pas dit s'il maintiendrait son projet de retrait si un tel accord n'était pas en vue. La double énigme Israël/Hezbollah-Syrie a sans doute pesé en faveur de la reprise des pourparlers israélo-syriens.

L'évacuation du Liban sud, rappellent les autorités libanaises, ne scelle pas pour autant la paix avec Israël. La paix est tributaire du règlement d'autres contentieux, tels ceux de l'eau, de la sécurité des frontières et du sort de quelque 200 000 Palestiniens réfugiés au Liban. Surtout, elle doit être concomitante d'un accord similaire syro-israélien, ne fût-ce que parce que Damas, de par son autorité politique, ses amitiés et ses inimitiés au Liban, ses capacités persuasives et dissuasives, a les moyens d'infléchir le cours des choses dans un sens ou dans l'autre.

INSTABILITÉ CHRONIQUE

La mini-guerre quasi quotidienne dont le Liban sud est le théâtre depuis des années entre l'armée israélienne et ses supplétifs libanais d'une part, la Résistance libanaise de l'autre, a parfois dégénéré en bombardements israéliens de très grande envergure contre des infrastructures libanaises situées bien au nord de la limite de la *« zone de sécurité »*. En fait, ce conflit n'est « de basse intensité », pour reprendre une expression à la mode, que pour ceux qui veulent y voir un abcès de fixation, le moins onéreux possible, de tensions régionales très fortes. Les populations du Liban sud, elles, en paient très cher le prix et le Liban tout entier est en état d'instabilité économique et politique chronique.

En avril 1996, pour tenter de circonscrire les dommages, un Comité de surveillance du cessez-le-feu, coprésidé par les Etats-Unis et la France, a été mis en place. Il n'a ni le mandat, ni le pouvoir, ni les moyens d'empêcher la guerre.

Mouna Naïm

Dix raids aériens israéliens jeudi contre le Hezbollah

L'aviation israélienne a mené, jeudi 9 décembre, dix raids contre des positions du Hezbollah, le parti intégriste chiite, au Liban sud. Dans le même temps, l'artillerie israélienne a massivement bombardé des régions supposées être des bastions du Hezbollah. Ces tirs sont une riposte à une série d'attaques de la milice intégriste et d'un autre mouvement chiite, Amal, contre des positions israéliennes dans la *« zone de sécurité »* occupée par Israël dans la partie méridionale du pays du Cèdre. Deux combattants du Hezbollah ont été tués au cours de ces attaques, qui n'ont pas fait de victime dans les rangs israéliens. La milice libanaise supplétive d'Israël, l'Armée du Liban sud (ALS) n'a pas non plus annoncé de pertes dans ses rangs. Cette recrudescence des activités militaires est survenue quelques heures à peine après l'annonce de la reprise des négociations de paix israélo-syriennes. – *(AFP.)*

La coopération militaire s'intensifie entre les Emirats arabes unis et la France

Douze bateaux de guerre vendus à Abou Dhabi

LES ÉMIRATS arabes unis (EAU) ont décidé de commander à la France douze patrouilleurs d'attaque rapides, du type *Lewa III*, conçus par un chantier privé, à Cherbourg, les Constructions mécaniques de Normandie (CMN). Le marché fait partie d'un contrat plus global, par lequel CMN, le premier chantier militaire américain, Newport News Shipbuilding (NNS), et le principal chantier du Golfe, Abu Dhabi Shipbuilding (ADSB), ont conclu des accords de partenariat qui instaurent un nouveau groupe industriel.

Pour l'essentiel, les forces navales des EAU alignaient jusqu'à présent des navires de guerre, construits en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, dont certains sont dotés d'équipements et d'armements français. Avec l'accord de partenariats croisés annoncé mercredi 8 décembre, CMN acquiert 20 % du capital du chantier émirati et le chantier de Cherbourg s'ouvre à des investisseurs d'Abou Dhabi à hauteur de 5 % de son capital.

1,2 MILLIARD DE FRANCS

Le chantier ADSB, épaulé par ses partenaires, selon les compétences de chacun, sera d'abord chargé de moderniser les systèmes de combat qui équipent six patrouilleurs fabriqués en Allemagne et armés de missiles surface-surface Exocet et de lance-leurres Dagaie d'origine française. Ces bateaux ont été mis en service entre 1980 et 1981. Le même chantier aura ensuite pour tâche de construire, au profit de la marine des EAU, douze patrouilleurs d'attaque rapides du type *Lewa III,* qui sont des navires de 32 mètres de long en matériaux composites destinés au service des gardes-côtes pour l'interception en mer, et probablement armés d'un canon. Le prototype sera défini et monté à Cherbourg, les onze suivants assemblés sur place à Abou Dhabi. Ce marché est estimé à 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros), y compris le coût de l'armement embarqué.

Dans un deuxième temps, Abou Dhabi a prévu de faire réaliser par la même alliance industrielle des bateaux de guerre plus lourds, du type *Lewa I.* La décision sera arrêtée dans le cadre du plan budgétaire 2000-2005. Face à d'autres offres américaines et européennes, notamment danoises, le choix des EAU pour les matériels navals français vient conforter une forte position politique et commerciale de la France, dans le secteur militaire, dans cette fédération d'émirats du Golfe.

De 1991 à 1995, les deux Etats ont signé une série d'accords de défense et d'assistance militaire, y compris pour des échanges d'informations entre services de renseignement. Les EAU ont acheté quelque 400 chars Leclerc, ainsi qu'une soixantaine d'avions de combat Mirage 2000, qui emporteront des missiles air-sol de croisière et des missiles air-air parmi les plus modernes. Les EAU ont d'autre part détaché auprès de la France un bataillon de 1 200 hommes, armé d'une quinzaine de chars Leclerc, de canons français de 155 mm et de 300 véhicules divers, qui sert au Kosovo au sein de la brigade française de la KFOR, commandée par le général Henri Poncet.

Jacques Isnard

Cette année encore, la moisson a été très bonne.

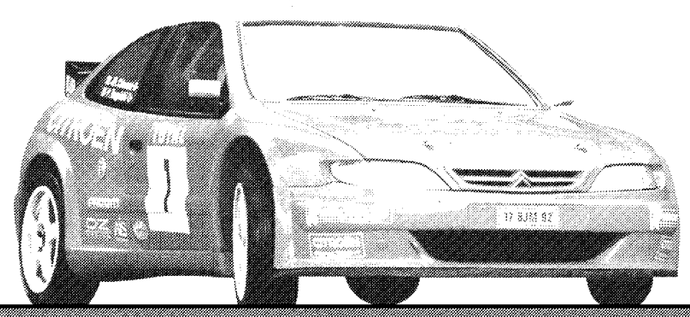

XSARA DEUX FOIS CHAMPIONNE DE FRANCE DES RALLYES : 98 ET 99

Et deux victoires en Championnat du Monde des Rallyes : Catalogne et Corse.

Encore bravo à Philippe Bugalski et Jean-Paul Chiaroni pour cette belle saison.

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)
CITROËN préfère TOTAL

CITROËN

LeMonde Job: WMQ1112--0008-0 WAS LMQ1112-8 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:59 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 22Fap:100 N°:0379 Lcp:700 CMYK

GAUCHE Les activités de Dominique Strauss-Kahn durant la « traversée du désert » de la gauche, entre 1993 et 1997, suscitent les interrogations, après sa mise en cause pour son intervention dans une transaction entre la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la Générale des eaux (devenue Vivendi). *Le Monde* a enquêté sur cette période dans la vie de l'ancien ministre. ● SUCCESSIVEMENT consultant et avocat d'affaires, M. Strauss-Kahn a mis sa compétence et ses relations industrielles et politiques au service de plusieurs entreprises publiques ou privées. L'un de ses avocats, Me Jean Veil, estime que les deux activités ne sont pas incompatibles. ● LE CODE PÉNAL encadre sévèrement le « pantouflage » pour les seuls fonctionnaires et dans le cas d'entreprises privées ou d'entreprises publiques intervenant dans le secteur concurrentiel.

Dominique Strauss-Kahn, 1993-1997, profession : conseil

La mise en cause de l'ancien ministre de l'économie et des finances dans l'affaire de la MNEF renvoie à la période où, battu aux élections législatives dans le Val-d'Oise, le ministre de l'industrie des années 1991-1993 vivait de sa compétence et de son carnet d'adresses

AU PRINTEMPS 1993, Dominique Strauss-Kahn quitte le ministère de l'industrie, qu'il a occupé pendant deux ans. Les industriels l'apprécient. La déroute de la gauche aux élections législatives l'a empêché de retrouver son siège de député du Val-d'Oise. Plusieurs témoins se souviennent qu'à l'époque il s'interroge, tenté par une carrière dans le monde des affaires et persuadé que l'horizon est bouché pour les dix ans à venir. Dès 1995, pourtant, « DSK » briguera, avec succès, la mairie de Sarcelles, tout en œuvrant pour le retour de Lionel Jospin à la tête du Parti socialiste.

Changer de métier ? L'ancien ministre dispose désormais d'un impressionnant carnet d'adresses. Il décide de le mettre gracieusement à la disposition d'une structure de lobbying destinée aux industriels, le Cercle de l'industrie. Il l'utilise aussi, contre rémunération, dans le cadre d'une société de consultants, puis d'un cabinet d'avocats, pour des missions d'intermédiaire ou de lobbyiste. En septembre 1993, il monte ainsi DSK Consultants, société dont les représentants sont, à ses côtés, son épouse, Anne Sinclair, et l'une des filles qu'il a eues d'un précédent mariage. DSK Consultants sera dissous fin octobre 1994. M. Strauss-Kahn ouvre alors un cabinet d'avocats à Paris, avenue George-V.

● **Le Cercle de l'industrie.** Au retour d'un voyage au Japon, M. Strauss-Kahn, alors ministre de l'industrie et du commerce extérieur, et Raymond Lévy, alors PDG du groupe Renault, font un constat commun : les patrons français ne savent pas défendre leurs intérêts à Bruxelles et sont souvent très ignorants du fonctionnement de la Commission. Pourquoi ne pas mettre à leur disposition une structure qui, tout à la fois, les informerait, organiserait des rencontres avec les commissaires et ferait un travail de lobbying ?

A la même époque, le publicitaire Maurice Lévy caresse un projet semblable. Certains clients importants, tels Nestlé et BSN, ont eux aussi leurs démêlés avec les autorités européennes. *« Ils nous ont demandé de faire quelque chose »*, explique le PDG de Publicis, qui songe, alors, à monter une antenne à Bruxelles et s'en ouvre à son homonyme de Renault. Plutôt que de créer deux projets concurrents, il est décidé de tout fédérer. La mise à l'étude d'un « cercle » ou d'une association pour la promotion de l'industrie est confiée à deux membres du cabinet de M. Strauss-Kahn : Jean-Yves Naouri, qui sera engagé quelques mois plus tard par Publicis, et Jacqueline Franjou.

En septembre 1993, le Cercle de l'industrie est officiellement lancé. Raymond Lévy, qui vient de quitter Renault, en prend la présidence. Il jouit alors d'un prestige immense. Jouant volontiers un rôle de sage, il est, aussi, un des patrons influents du corps des ingénieurs des Mines. Tout le gotha de l'industrie a été contacté. Vingt-trois patrons y adhèrent, au départ, et s'acquittent d'une cotisation fixée à 200 000 francs par an, soit un budget de l'ordre de 5 millions de francs. Le cercle compte des personnalités politiques de droite. Gérard Longuet, successeur de M. Strauss-Kahn à l'industrie, délègue un député du Parti républicain, Ladislas Poniatowski, rejoint par l'ancien ministre Jean-Pierre Fourcade. C'est un autre ancien giscardien, Alain Lamassoure, ministre du budget d'Alain Juppé, qui prendra la place de M. Strauss-Kahn quand celui-ci reviendra à Bercy, à l'été 1997. Le centriste Jacques Barrot doit lui succéder en janvier 2000.

Les locaux du cercle appartiennent à un assureur ami, Paul Reucher, qui les met à disposition, au 171, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly, d'abord sous forme de bail à titre gracieux – *« le temps que les cotisations rentrent »*, explique M. Naouri –, puis avec un bail payant. Outre son activité de lobbying, le cercle remplit pour ses membres la fonction de club relationnel. Patrons du public et du privé s'y croisent. Publicis ne s'interdit pas d'y voir un terrain de chasse potentiel. Et les dirigeants de groupes industriels maintiennent de bonnes relations avec un ancien ministre qu'ils ne considèrent pas tous comme « fini » pour la politique. Un haut fonctionnaire de Bercy, Michel Colin, fait tourner la machine. Il rejoindra ensuite, en 1997, le cabinet de Christian Pierret à l'industrie, puis sera nommé, en mars 1998, trésorier-payeur général des Yvelines. En juin 1997, le nouveau vice-président du cercle, M. Lamassoure, recrute Patrick Lefas, spécialiste des questions communautaires et directeur, depuis 1994, des affaires internationales de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), que préside Denis Kessler, ami de M. Strauss-Kahn. M. Lefas exerce cette fonction, *« au titre du bénévolat complet »*, jusqu'en août 1998, date à laquelle il est nommé, au tour extérieur, conseiller-maître à la Cour des comptes.

● **DSK Consultants et le cabinet d'avocats.** Parallèlement à son engagement au Cercle de l'industrie, M. Strauss-Kahn a deux activités privées : celle de consultant, avec DSK Consultants, dont l'objet social est *« le conseil en stratégie et l'ingénierie en matière économique, financière, commerciale et en communication »* ; puis celle d'avocat – docteur en économie et bénéficiant, à ce titre, d'une équivalence en droit, il s'était inscrit au barreau à la fin des années 70 – après la dissolution, le 31 octobre 1994, de DSK Consultants. C'est en tant qu'avocat, selon lui, qu'il est intervenu dans une transaction entre la Générale des eaux (aujourd'hui Vivendi) et la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF).

La FFSA confie à DSK Consultants, installé aussi au 171, avenue Charles-de-Gaulle, une petite mission, fin 1993, facturée, *« en décembre, 20 000 francs plus 3 720 francs de TVA »*, précise M. Kessler. L'ancien ministre intervient, aussi, pour un institut de sondage, la Sofres. Il est également missionné par trois membres du Cercle de l'industrie : le groupe cimentier Lafarge, mais surtout EDF et la Cogema.

S'agissant d'EDF, l'ancien ministre de l'industrie réalise plusieurs missions, jusqu'en octobre 1994, par le biais de DSK Consultants, puis ensuite, et jusqu'à la mi-1997, en sa qualité d'avocat d'affaires. Durant cette période, il perçoit une rémunération moyenne de 200 000 francs annuels, au terme d'un contrat renouvelé plusieurs fois. La déréglementation du marché de l'électricité approche, et EDF veut prendre pied à l'étranger, soit en participant aux opérations de privatisation, soit en étant partie prenante de la construction de centrales indépendantes. M. Strauss-Kahn est chargé d'une mission au Maroc, dans la perspective de lancement d'une centrale indépendante, puis en Grèce, dans le double but d'y étudier une possible privatisation de l'électricité et le montage de centrales indépendantes, enfin en Finlande. EDF s'intéresse aussi, de très près, à l'Allemagne et aimerait prendre le pouls des sociaux-démocrates, très divisés sur la question du nucléaire, ainsi que des Grünen, dans l'hypothèse d'une défaite de Helmut Kohl. M. Strauss-Kahn est sollicité pour des rencontres entre socialistes français et allemands, sous l'égide de la Fédération européenne de l'énergie.

Pour la Cogema, autre entreprise publique, l'ancien ministre effectue plusieurs missions, de janvier 1994 à la fin 1996, dans un premier temps au titre de DSK Consultants, puis comme avocat. Ses prestations concernent l'Allemagne et sont rémunérées pour un total de 600 000 francs. L'avocat de M. Strauss-Kahn, Jean Veil, confirme ces informations et précise que l'ancien ministre a reçu 195 000 francs (hors taxes) au titre de DSK Consultants, puis 350 000 francs en qualité d'avocat, soit 545 000 francs hors taxes. La Cogema a exactement les mêmes préoccupations qu'EDF. M. Strauss-Kahn organise des rencontres entre responsables politiques français et allemands.

Laurent Mauduit, Caroline Monnot et Martine Orange

Le « pantouflage » n'est limité que pour les fonctionnaires

LE PASSAGE des fonctionnaires dans le secteur privé, ou « pantouflage », a été réglementé par une loi du 6 octobre 1919, inscrivant dans le code pénal la sanction des prises d'intérêt *« dans les affaires ressortissant aux services qu'*[ils surveillaient] *pendant les cinq années »* suivant l'arrêt de leurs fonctions. De nombreuses modifications ont durci ce texte.

L'article 432-13 du nouveau code pénal, issu d'une loi du 22 juillet 1992 entrée en vigueur le 1er mars 1994, stipule : *« Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 francs d'amende le fait, par une personne ayant été chargée, en tant que fonctionnaire public ou agent ou préposé d'une administration publique, à raison même de sa fonction, soit d'assurer la surveillance ou le contrôle d'une entreprise privée, soit de conclure des contrats de toute nature avec une entreprise privée, soit d'exprimer son avis sur les opérations effectuées par une entreprise privée, de prendre ou de recevoir une participation par travail, conseil ou capitaux dans l'une de ces entreprises, avant l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la cessation de cette fonction. »*

Cet article ne sanctionne que les prises d'intérêt dans les entreprises privées. Il ne concerne les entreprises publiques que si elles exercent leur activité *« dans un secteur concurrentiel et conformément aux règles du droit privé »*, précise le troisième alinéa. Il vise, en outre, les agents placés sous l'autorité d'un ministre (y compris les membres de cabinets), mais pas le ministre lui-même, comme l'a spécifié un arrêt de la Haute Cour de justice de... 1931 !

Cet arrêt ferait-il toujours jurisprudence ? La question a été soulevée, lors de l'examen, au Conseil d'Etat, le 6 décembre 1996, d'un recours contre la nomination de Jean-Pascal Beaufret au poste de sous-gouverneur au Crédit foncier de France. Le commissaire du gouvernement, Denis Piveteau, avait indiqué au passage : *« Il n'est pas sûr que cette décision* [celle de la Haute Cour en 1931] *soit encore conforme à l'état du droit. »*

Le Conseil d'Etat avait annulé le décret de nomination de M. Beaufret en se fondant sur le code pénal, ce haut fonctionnaire, précédemment chef du service des affaires monétaires et financières à la direction du Trésor, ayant exercé la surveillance du Crédit foncier, dont l'Etat n'est qu'un actionnaire minoritaire. Les entreprises avec lesquelles a travaillé M. Strauss-Kahn *(lire ci-dessus)* après son départ du ministère de l'industrie étaient soit des entreprises publiques en situation de monopole (EDF, Cogema), soit des sociétés privées dont il n'avait pas eu à connaître en tant que ministre.

Rafaële Rivais

Consultant et avocat : deux mots, un métier ?

CONDUISANT, entre 1993 et 1997, des missions pour plusieurs entreprises, comme EDF ou la Cogema, indifféremment sous l'égide de son cabinet DSK Consulants ou sous celle de son cabinet d'avocats, Dominique Strauss-Kahn pouvait-il passer sans difficulté d'un métier à l'autre ? En réalité, les deux professions d'avocat et de consultant ne font pas appel aux mêmes compétences et ne sont pas soumises aux mêmes obligations. La première est strictement définie par la loi et réglementée par le conseil de l'Ordre des avocats. En revanche, aucun texte ne définit le métier de consultant. Quiconque dispose d'un solide carnet d'adresses peut s'installer.

Autre différence, l'avocat conseille, assiste son client et le représente dans les différences instances judiciaires. *« L'avocat ne peut accepter aucune mission d'intermédiaire ni accomplir aucun acte susceptible de donner un caractère commercial à son activité »*, précise le règlement intérieur des avocats, qui sert de code de déontologie à la profession. De même, il doit veiller à éviter tout conflit d'intérêts. Les consultants, eux, ont aussi des missions de conseil et d'études auprès de leurs clients et peuvent avoir des rôles d'intermédiaires. Même s'ils se disent attentifs aux conflits d'intérêts, ils ne les évitent pas toujours.

SECRET ET DISCRÉTION

Les relations avec le client ne sont pas exactement de même nature. Pour l'avocat, *« le secret professionnel est général, absolu et illimité dans le temps ; il est d'ordre public »*, dit le règlement. Il ne peut donc en être relevé ni par son client ni par une autorité, quelle qu'elle soit. Un consultant, au contraire, ne peut se prévaloir d'aucune obligation de secret professionnel, même s'il a une obligation de discrétion auprès de ses clients. En outre, l'avocat chargé d'assister un client dans une négociation ne peut conduire des pourparlers qu'en sa présence ou avec son accord. Il doit le tenir informé de l'état d'avancement des discussions et en assurer la confidentialité. Les consultants, eux, interviennent à tout moment. Ils peuvent jouer le rôle d'intermédiaires, d'apporteurs d'affaires, utiliser leur réseau, mettre en relation des clients différents.

Pour ce qui concerne les honoraires, l'avocat les fixe en accord avec son client. La loi prévoit que ceux-ci sont arrêtés *« selon les usages, en fonction de la situation de fortune du client, de la difficulté de l'affaire, des frais exposés par l'avocat, de sa notoriété et des diligences de celui-ci »*. Toute fixation d'honoraire qui ne le serait qu'en fonction du résultat judiciaire est interdite ; autrement dit, l'avocat ne peut être rétribué sur la base d'un pourcentage. L'avocat peut convenir avec son client d'un honoraire forfaitaire pour l'ensemble de ses actes. Les consultants fixent leur rémunération librement : dans leur cas, les honoraires peuvent être établis de façon forfaitaire ou selon un pourcentage de l'affaire.

Enfin, l'avocat peut être désigné comme arbitre, médiateur ou conciliateur. *« Il doit s'assurer tout particulièrement de son indépendance »*, rappelle le règlement intérieur. Tout avocat investi d'un mandat parlementaire, ministre ou secrétaire d'Etat, ne peut plus accomplir aucun acte de sa profession pendant la durée de ses fonctions. Les consultants n'ont, eux, aucune restriction dans leur activité.

Si l'on s'en tient à ces règles, les deux métiers paraissent donc bien différents. Interrogé par *Le Monde*, Me Jean Veil, avocat de M. Strauss-Kahn, défend un point de vue plus nuancé. D'abord, il fait valoir qu'un avocat peut être amené à traiter de dossiers multiples, qu'il s'agisse d'une affaire de terrorisme ou d'un simple divorce, en passant par une OPA ou une concentration, et qu'il *« n'est pas plus lobbyiste dans un cas que dans l'autre »*. Il s'inquiète, de surcroît, du qualificatif de *« lobbyiste »* qui, en France *« est mal perçu »* et prend un caractère péjoratif, alors que dans de nombreux pays, ceux d'Europe du Nord notamment, ce métier *« est exercé par les avocats »*, qui reçoivent, lors de leur cursus universitaire, une formation dans ce domaine.

« LA LIMITE EST TÉNUE »

Me Veil constate que son client n'a en rien dérogé à ses obligations d'avocat. Pour tous les dossiers dont il s'est occupé, plaide-t-il, *« M. Strauss-Kahn a été l'avocat de l'entreprise, et un bon avocat, parlant aussi bien l'anglais que l'allemand... »*. Faisant remarquer qu'entre les deux métiers d'avocat et de consultant *« la limite est ténue »*, il observe que M. Strauss-Kahn ne s'est pas impliqué dans des actes commerciaux.

Plus généralement, le conseil de l'ancien ministre estime que le système politique français est *« invraisemblable »* puisqu'il avantage les fonctionnaires qui, une fois battus à une élection, peuvent retourner dans leur corps d'origine, et désavantage les autres élus. *« Les Français en ont assez de l'"énarchie" »*, dit-il, soulignant que cet usage conduit à une classe politique *« stérilisée, stéréotypée »*. *« Mieux vaut avoir comme ministre des finances une personnalité qui connaisse parfaitement l'entreprise plutôt qu'un simple professeur d'économie »*, conclut-il.

L. M. et M. O.

LeMonde Job: WMQ1112--0009-0 WAS LMQ1112-9 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:55 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0380 Lcp:700 CMYK

Le PS ne renonce pas à l'espoir de mettre en difficulté les présidents de région soutenus par l'extrême droite

En Bourgogne, le vote du budget est un nouveau test pour M. Soisson

Près de deux ans après les élections régionales, la direction socialiste maintient, dans le principe, son attitude *« d'opposition systématique »* aux trois présidents de région qui gouvernent avec le soutien de l'extrême droite. Elle n'exclut pas de rechercher, en Bourgogne, un accord avec les élus de droite qui contestent M. Soisson. Rien n'indique cependant que l'UDF accepte un tel compromis.

VINGT ET UN mois après les élections régionales du 15 mars 1998, le Parti socialiste est amené à adapter, voire à tempérer, la stratégie d'*« opposition systématique »* qu'il avait mise en œuvre dans les trois conseils régionaux dirigés par la droite avec le soutien du Front national (Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie). *« Avec l'éclatement du Front national et la bagarre entre Le Pen et Mégret, la pression médiatique et politique a diminué »*, observe François Rebsamen, secrétaire national du PS auprés des fédérations et président du groupe qui réunit quinze socialistes, un radical de gauche et un élu du Mouvement des citoyens au conseil régional de Bourgogne.

Une fois par trimestre, désormais, les présidents des groupes socialistes des trois régions, ainsi que Bernard Soulage, qui, en Rhône-Alpes, a réussi à faire « tomber » Charles Millon en jouant une stratégie d'*« arc républicain »* avec l'élection à la présidence de l'UDF Anne-Marie Comparini, font le point avec la direction du PS. La règle d'*« opposition ferme »*, à chaque fois réaffirmée, s'articule autour de trois grands principes : *« ne jamais reconnaître la légitimité du président élu avec l'extrême droite »* ; *« poursuivre le boycott citoyen »*, par des manifestations, autour des déplacements du président ; *« maintenir le lien »* avec les associations, notamment culturelles, qui luttent contre l'extrême droite.

RECOURIR AU « 49-3 RÉGIONAL »

Sur les grands programmes, et bien sûr les budgets, des trois régions, l'opposition reste *« systématique »*. Ponctuellement, sur certains dossiers comme la construction de logements ou de lycées, la gauche hésite moins à voter avec la majorité. Mais des municipalités de gauche, comme des associations, acceptent, voire demandent, des subventions régionales, en prenant soin de s'adresser aux services des conseils et non au président.

En Bourgogne, vendredi 10 décembre, M. Rebsamen espère que Jean-Pierre Soisson, président DL élu avec le soutien du Front national, ne pourra pas faire voter son budget. Ou qu'il devra de nouveau recourir au « 49-3 régional » : le budget est alors considéré comme adopté si, dans les cinq jours qui suivent l'engagement de cette procédure, un « contre-budget » n'est pas proposé par une majorité d'élus, obligés, alors, de signer ce projet et d'avancer le nom d'un président de rechange. La configuration régionale peut se prêter à une telle issue. Sur cinquante-sept sièges, la gauche dispose de vingt-quatre élus. Sur les neuf conseillers du FN, cinq sont fidèles à Jean-Marie Le Pen et quatre ont rejoint Bruno Mégret mais deux « mégretistes » ont fait dissidence en créant un groupe de droite indépendante. Les chasseurs ont deux élus, le RPR huit, le RPF deux, Démocratie libérale sept tandis que trois UDF et deux indépendants, dont l'ancien président RPR du conseil régional, Jean-François Bazin, refusent l'alliance avec l'extrême droite.

En cas de 49-3, M. Rebsamen ne cache pas qu'il est disposé à mettre en œuvre, comme en Rhône-Alpes, un *« arc républicain »*, l'amenant à accepter une présidence UDF. Mais rien n'indique que François Bayrou, président de l'UDF, jouera le jeu. M. Rebsamen, qui réunirait alors l'union régionale qu'il préside et saisirait le bureau national du PS, n'est pas totalement assuré d'y rallier la gauche. Au PS, la Nièvre (quatre élus), sous l'impulsion de son premier secrétaire fédéral, Gaëtan Gorce, y est opposée. Les quatre élus communistes hésitent. M. Rebsamen ne désespère pas d'additionner les vingt-neuf signatures nécessaires. Si M. Soisson ne déjoue pas encore ses plans.

Michel Noblecourt

Languedoc-Roussillon : Jacques Blanc a consolidé son pouvoir

MONTPELLIER
de notre correspondant

Depuis le 3 décembre, Jacques Blanc, le président (DL) du conseil régional du Languedoc-Roussillon, dispose d'une année supplémentaire. Il a, en effet, réussi à faire voter le budget 2000 par 35 voix contre 31. Aux voix de la droite sont venues s'ajouter celles du Front national, du Mouvement national républicain (MNR), et du seul élu Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) de l'assemblée. Pour parvenir à ce résultat, M. Blanc s'est livré à un exercice auquel il est désormais rodé : présenter un budget qui ne laisse apparaître aucune concession majeure à l'extrême droite, tout en lui permettant de s'y retrouver grâce à des mesures savamment dosées.

Ce budget (2,8 milliards de francs) mise ainsi sur la formation, l'aide aux projets locaux de développement et la poursuite d'une politique culturelle, sans qu'il ne soit plus question de lutter contre la *« dictature culturelle de la gauche »*. Mais il intègre aussi une baisse de la fiscalité et des charges de fonctionnement de la région, ainsi qu'une enveloppe pour améliorer la sécurité dans les lycées. Il n'en fallait pas plus pour satisfaire le MNR, qui n'a jamais fait défaut à M. Blanc. Quant à Alain Jamet, président du groupe FN, il justifie son soutien au président de la région en assurant que *« tant que les six points négociés en mars 1998 seront respectés, nous voterons le budget, sans illusion ni enthousiasme »*. Cette relative bienveillance du FN s'explique également par le fait que les élus frontistes se satisfont de faire l'objet de toutes les attentions de M. Blanc, alors qu'ils avaient été marginalisés lorsqu'ils cogéraient la région de 1986 à 1992. A cela s'ajoute l'affaiblissement de l'extrême droite désormais éclatée en deux groupes rivaux, l'un (FN) composé de six élus et l'autre (MNR) de sept.

ATTITUDE PLUS NUANCÉE DU PCF

Dans le même temps, M. Blanc a su lisser son image dans son propre camp. Un an et demi de gestion a montré que les concessions faites à l'extrême droite sont relatives. M. Blanc vient, en outre, d'obtenir une victoire juridique et symbolique, avec l'annulation par le tribunal de grande instance de Paris, le 1er décembre, de son exclusion de l'UDF. Par ailleurs, la proximité des prochaines échéances électorales semble contraindre les appareils parisiens à revoir leurs positions pour se rapprocher d'une base qui leur a, pour le moins, échappé. *« Ton purgatoire est terminé ! »*, a récemment lancé le président de l'UDF, François Bayrou, à Marcel Roques, ami de M. Blanc et vice-président du conseil régional, qui avait dû se mettre en congé du parti centriste.

M. Blanc profite, enfin, de divergences d'appréciation perceptibles à gauche. Si les socialistes conduisent une opposition pugnace, les élus communistes ont une attitude plus nuancée. Deux d'entre eux ont participé avec des élus de droite à un voyage organisé à New York en mars. Certains vont en mission représenter la région à Paris. Et le conseil régional a récemment acheté des espaces publicitaires dans *L'Humanité Dimanche* et *Le Travailleur catalan*, l'organe de la fédération communiste des Pyrénées-Orientales. Au-delà d'un discours très critique, tout se passe donc comme si, à tout prendre, le PCF se contentait de cette situation d'opposant privilégié. Elle lui évite, au moins, de voir le PS, contrôlé par Georges Frêche, renforcer ses positions dans la région. L'hypothèse d'un retournement d'alliances semble donc peu probable aujourd'hui.

Jacques Monin

Nicolas Sarkozy prend les élèves magistrats à rebrousse-poil

Le député prône la responsabilité des juges

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Lucide, Nicolas Sarkozy connaît la difficulté qu'il y a, pour un homme politique, à se faire entendre. Au climat de suspicion engendré par les affaires s'ajoute, dans son cas, la dérision que suscite *« l'émission politique la plus regardée »*, « les Guignols de l'info » sur Canal Plus. *« Ma marionnette s'exprime plus que moi à la télévision »*, dit-il. Cela n'a pas empêché l'ancien secrétaire général du RPR d'aller à la rencontre, jeudi 9 décembre, à Bordeaux, de quelque deux cents auditeurs de justice de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM).

« DEUX TYPES D'INFAILLIBILITÉ ? »

Au printemps 1998, M. Sarkozy avait été parmi les premiers, avec Philippe Séguin, Edouard Balladur et François Fillon, à ne pas voter la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, présentée par Elisabeth Guigou et voulue par Jacques Chirac. A quelques semaines de la réunion du Parlement en Congrès qui doit adopter, le 24 janvier, le projet de révision constitutionnelle, c'est avec satisfaction que le député des Hauts-de-Seine voit se ranger désormais à son point de vue d'autres responsables du parti gaulliste, tels que la nouvelle présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, son concurrent Jean-Paul Delevoye, le président du groupe de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, ou encore Patrick Devedjian. M. Sarkozy est favorable au maintien du lien entre le garde des sceaux et le parquet et à l'établissement de la responsabilité des magistrats.

En plein débat sur la réforme de la justice, les élèves magistrats sont naturellement hostiles à la volonté des politiques de définir cette responsabilité. *« Libéré des contraintes quotidiennes de l'action politique partisane »*, le maire de Neuilly a pris son auditoire à rebrousse-poil : *« La morale n'est pas que de votre côté. Il ne peut y avoir de pouvoir sans la contrepartie de la responsabilité. Y aurait-il deux types d'infaillibilité, celle du pape et la vôtre ? »*. *« Les procès collectifs en politisation destructrice* [des magistrats] *ou en corruption massive* [des élus politiques] *sont erronés, excessifs et caricaturaux »*, a encore affirmé M. Sarkozy, en invitant les magistrats à *« reprendre l'initiative »*. Tout en reconnaissant que tout pouvoir a la tentation de faire pression sur les juges, le député a évoqué la situation qui prévaut dans les régimes dictatoriaux : *« Méfiez-vous, il y a des pays où il n'y a plus d'hommes politiques et pas beaucoup de magistrats dignes de ce nom. Quand nous sommes les premiers à disparaître, vous, vous suivez. »* L'ancien secrétaire général ne méconnaît pas la difficulté qu'il y a pour le RPR à paraître s'opposer à l'indépendance des juges, mais, sans illusions sur l'état de l'opinion, il considère que l'adoption de la réforme du CSM ne serait pas susceptible de redonner une virginité dans ce domaine au parti chiraquien et qu'elle serait perçue, en revanche, comme une nouvelle victoire du gouvernement.

Jean-Louis Saux

Jean-Paul Delevoye « vide son sac » devant Jacques Chirac

JACQUES CHIRAC n'est pas homme à laisser ses amis dans la peine. Le président de la République a reçu, mercredi 8 décembre, Jean-Paul Delevoye à déjeuner à l'Elysée. Quatre jours après sa défaite face à Michèle Alliot-Marie, elle-même conviée lundi à la table présidentielle, le sénateur du Pas-de-Calais a profité de ce geste de réconfort du chef de l'Etat pour lui faire part de quelques réflexions. Celui qui est apparu, dès le départ, comme le « candidat officiel » de l'Elysée dans la campagne interne au parti gaulliste a sévèrement déploré *« le double jeu »* de certains proches de M. Chirac. Le reproche visait directement Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, avec lequel M. Delevoye s'était d'ailleurs entretenu au téléphone le soir des résultats, samedi 4 décembre. M. Delevoye n'a pas non plus caché sa déception face au *« manque d'honnêteté politique »*, selon les termes rapportés par ses proches, de certains de ses *« amis RPR »* qui n'auraient finalement pas respecté leur parole de le soutenir, ou auraient tenu un *« double langage »*. Ils portent, a-t-il estimé, une part de responsabilité dans son échec. Mais le maire de Bapaume ne s'est pas contenté de *« vider son sac »*. A ses yeux, son faible score – 37 % des voix au second tour de l'élection – doit être interprété comme un signal envoyé par les militants du RPR à Jacques Chirac. M. Delevoye estime que les défections sur son nom témoignent d'une certaine distance vis-à-vis du président.

« REDEVENIR LE VRP DES FRANÇAIS »

Comme il avait déjà eu l'occasion de lui dire au cours de précédentes entrevues, M. Delevoye a chaudement encouragé le président de la République à *« retrouver le terrain, à réconforter la base »*. Il a suggéré à Jacques Chirac d'*« arrêter de jouer le super VRP international pour redevenir le VRP des Français »* et de reprendre la thématique de sa campagne de 1995 sur la fracture sociale, résume un membre de son entourage. MM. Chirac et Delevoye ont prévu de se revoir tous les mois.

Juste après son entrevue avec le président, M. Delevoye a réuni une centaine de parlementaires et les membres de son équipe de campagne à la mairie du 1er arrondissement de Paris. Après les remerciements d'usage et un *« bonne chance ! »* lancé à Mme Alliot-Marie, le candidat malheureux à la présidence du RPR a souligné qu'*« avec 37 % des voix, le courant Delevoye est aujourd'hui majoritaire »* dans le parti. Il s'est engagé à veiller *« personnellement »* à ce qu'il n'y ait pas de *« chasse aux sorcières »* dans les départements où des élus l'ont soutenu.

S'il n'entend pas participer personnellement à la direction du RPR, M. Delevoye a suggéré quelques noms à Mme Alliot-Marie au cours d'entretiens téléphoniques. Il lui a notamment recommandé de maintenir Bernard Accoyer, député (RPR, Haute-Savoie), au poste-clé de secrétaire national chargé des fédérations. La présidente du RPR devait, à son tour, convier, pour un déjeuner en tête-à-tête, M. Delevoye, à la veille de l'annonce de la nouvelle direction du parti gaulliste, jeudi 16 décembre.

Béatrice Jérôme

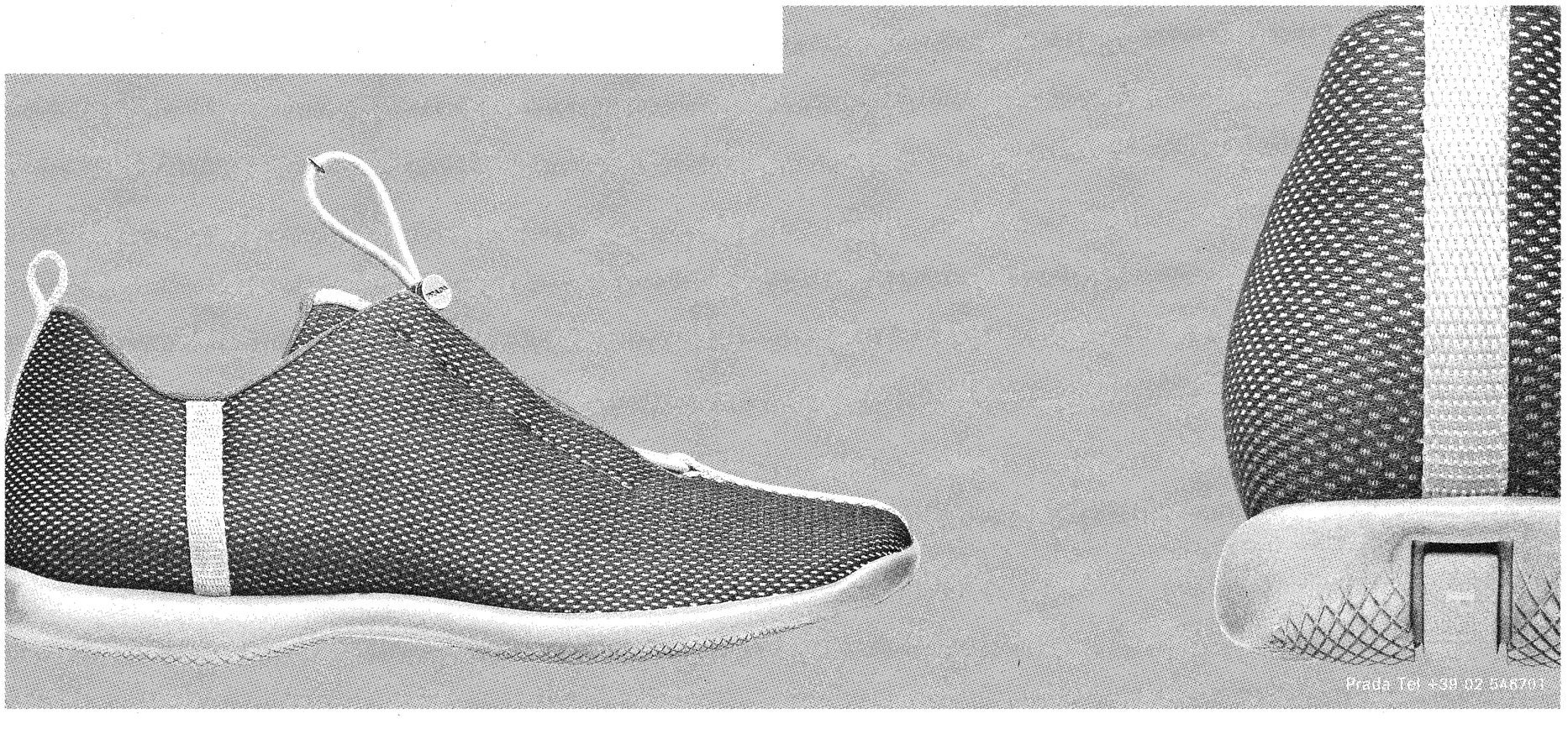

LeMonde Job: WMQ1112--0010-0 WAS LMQ1112-10 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:14 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0381 Lcp:700 CMYK

Les personnels des hôpitaux de Paris dénoncent la rigueur budgétaire

La secrétaire d'Etat à la santé assure que « les moyens existent »

Plusieurs centaines d'employés de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris ont manifesté à Paris, jeudi 9 décembre, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, pour exprimer leur inquiétude. Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, estime que l'argent doit être *« utilisé de la façon la plus rationnelle possible »*.

JOCELYNE BÉLIARD a rendu sa blouse, jeudi 9 décembre, au directeur de l'hôpital Robert-Debré. *« Nous avons perdu notre notoriété, nous ne sommes plus considérés comme des vrais soignants*, assure cette hygiéniste du Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH). *Chez nous, même la sécurité des patients n'est plus assurée. Quant à la qualité... »* Tandis qu'une partie de ses collègues poursuivait le travail, un autocollant *« en grève »* collé dans le dos, Jocelyne est venue manifester sous les fenêtres du ministère de la santé, avec plusieurs centaines d'employés de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – 2 000 selon les organisateurs, 1 300 selon la police – pour dénoncer l'aggravation de ses conditions de travail et réclamer budget et effectifs supplémentaires. *« Nous sommes venus tirer la sonnette d'alarme »*, résume Carole Cazes, secrétaire de la CFDT à l'hôpital Saint-Louis, en grève depuis le 22 novembre. *« L'augmentation criante de la charge de travail et les sous-effectifs ne nous permettent plus de fonctionner »*, ajoute-t-elle. Infirmières, surveillants, brancardiers, médecins urgentistes, blanchisseurs, toutes les catégories de personnel hospitalier étaient présentes, venues d'une dizaine de grands hôpitaux de l'AP-HP à Paris (Saint-Louis, Saint-Antoine, Lariboisière-Fernand-Widal, Pitié-Salpêtrière, Robert-Debré, Necker) ou de banlieue (Henri-Mondor de Créteil, Sud-Francilien d'Evry et Corbeil-Essonnes, ou Georges-Clemenceau de Champcueil).

Pendant que des délégations de ces établissements étaient reçues par Edouard Couty, directeur des hôpitaux, et par le cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé, les grévistes se sont relayés au micro, trois heures durant, pour dénoncer la *« logique comptable »* des schémas régionaux d'organisation sanitaire, qui prévoient la suppression de 11 000 lits en Ile-de-France au cours des cinq prochaines années, selon la responsable syndicale FO de l'AP-HP, Christaine Gerlach. *« Maintenant, l'hôpital est géré comme une entreprise*, déplore Sami, un infirmier en psychiatrie de l'hôpital Saint-Louis. *On restructure, on spécialise, on fusionne les services et on supprime ensuite des lits pendant les vacances parce qu'il n'y a plus assez de personnel. »*

Au ministère comme dans les rangs des manifestants, l'interrogation demeure sur les possibilités de généralisation d'un mouvement dans lequel la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, le SNCH et SUD-CRC ont parfois réussi à constituer une intersyndicale. *« Il existe plusieurs foyers de mécontentement, mais qui recouvrent une grande hétérogénéité de situations »*, nous a déclaré Mme Gillot. *« Nous faisons de la pédagogie. Nous ne sommes pas dans une période de récession budgétaire, mais il faut que l'argent soit utilisé de la façon la plus rationnelle possible »*, a ajouté la secrétaire d'Etat. En plus des moyens déjà débloqués en 1999, 100 postes nouveaux d'urgentistes sont prévus en 2000 et 100 en 2001. *« Les moyens existent »*, a souligné Mme Gillot.

Alexandre Garcia et Isabelle Mandraud

Les députés souhaitent renforcer le contrôle sur les contrats à l'étranger

L'examen du projet de loi transposant la convention anticorruption de l'OCDE suscite l'inquiétude des parlementaires de la majorité. Ils contestent l'interprétation du principe de non-rétroactivité

LA CORRUPTION des fonctionnaires étrangers va bientôt constituer une infraction pénale, passible de dix ans de prison et d'1 million de francs d'amende. Tel est l'objet du projet de loi élaboré par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, pour transposer en droit français la convention anticorruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (*Le Monde* daté 5-6 décembre 1999).

La commission des lois de l'Assemblée nationale, qui l'a examiné mercredi 8 décembre, a souligné les ambiguïtés de l'article 2 du texte, qui prévoit que *« les faits commis à l'occasion de contrats signés antérieurement à l'entrée en vigueur de la convention »* ne seront pas concernés. L'OCDE a, la première, alerté les parlementaires sur ce sujet. Jacky Darne (PS, Rhône), le rapporteur du projet de loi, revient à la charge : *« Cette disposition soulève de nombreuses difficultés.* (...) *D'un point de vue juridique, il s'agit d'une interprétation contestable du principe de non-rétroactivité de la loi pénale plus sévère posé par l'article 8 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. »*

La jurisprudence considère que le délit de corruption, s'il se traduit par le versement de plusieurs commissions, constitue une série d'*« infractions instantanées successives, dont la caractéristique est de se renouveler entièrement à chaque acte d'exécution »*, souligne le rapporteur. Dans la pratique, quand il s'agit de gros contrats, portant par exemple sur des trains ou des avions, chacune des livraisons prévues peut donner lieu au versement d'un « pot-de-vin ». Dans un arrêt du 9 novembre 1995, la chambre criminelle de la Cour de cassation considère que *« le délit de corruption* (...) *se renouvelle à chaque acte d'exécution dudit pacte »*, c'est-à-dire à chaque versement d'une commission. *« Dès lors*, conclut M. Darne, *la loi pénale, même plus sévère, doit s'appliquer aux actes d'exécution postérieurs à son entrée en vigueur, même si le pacte de corruption a été conclu avant cette entrée en vigueur. »*

Mme Guiguou, dans son projet de loi, a voulu rassurer les entreprises, très inquiètes de ne plus pouvoir exécuter les termes de contrats passés. Mais, s'interroge M. Darne, comment éviter que la loi ne soit détournée ? Certaines entreprises pourraient antidater de nouveaux contrats ou bien lier à d'anciens contrats le versement de nouvelles commissions.

Le rapporteur a proposé deux amendements, qui ont été adoptés en commission. Le premier prévoit que *« les sommes ou les avantages susceptibles d'être versés ou octroyés au titre d'un contrat signé avant l'entrée en vigueur* [de la future loi] *doivent être déclarés auprès de l'administration fiscale dans un délai de deux ans à compter de cette entrée en vigueur »*. Le second amendement précise que seules les commissions ainsi déclarées au fisc seront légales. Quant au délai de deux ans, il pourrait, au cours de l'examen du texte en séance publique, le 14 décembre, être ramené à un an.

Virginie Malingre

Young & Rubicam France 99. Photo : J.F. PODEVIN/IMAGE BANK

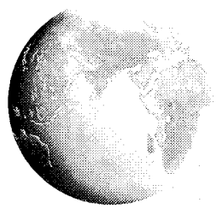

Les prix à la consommation ont été stables en novembre

L'INFLATION est restée stable en novembre (0 %), selon l'indice provisoire des prix à la consommation publié, vendredi 10 décembre, par l'Insee. Les évolutions ont été contrastées. L'alimentation a progressé de 0,4 %, notamment en raison de la hausse des produits frais (+ 2,6 %), l'énergie de 0,6 % (0,9 % pour les seuls produits pétroliers). Les loyers, l'eau et l'enlèvement des ordures ménagères n'augmentent que de 0,1 %. Ces hausses sont compensées par des baisses sur les produits manufacturés (- 0,1 %) et certains services, comme les transports aériens (promotions) et les communications (- 0,6 %). Sur douze mois, l'inflation a été de 0,9 % (+ 0,8 % hors tabac).

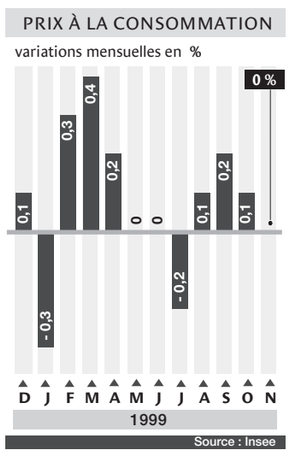

L'emploi salarié a progressé de 0,7 % au troisième trimestre

L'EMPLOI salarié dans les secteurs privé et semi-public a augmenté de 0,7 % (97 800 postes) au troisième trimestre et de 2 % en un an (271 900), selon les résultats définitifs publiés, vendredi 10 décembre, par le ministère de l'emploi. Parmi ces emplois, 24 300 sont dus à l'intérim. Plus forte que celle du deuxième trimestre (65 400 emplois), c'est la douzième hausse trimestrielle consécutive depuis la fin de 1996. Elle porte à 14 051 000 le nombre de salariés (hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale). De son côté, l'Unedic a indiqué, vendredi, que l'emploi a progressé de 0,9 % (126 900) au troisième trimestre et de 2,5 % sur un an (355 600 emplois). L'assurance-chômage, dont le champ d'étude est différent de celui du ministère, note que *« 926 100 postes ont été créés en trois ans »* et que l'emploi *« atteint un nouveau maximum historique de 14 712 000 personnes »*.

DÉPÊCHES

■ **COLLECTIF BUDGÉTAIRE : les députés ont adopté en première lecture,** jeudi 9 décembre, le projet de loi de finances rectificative pour 1999, qui réduit le déficit budgétaire prévu de 2,272 milliards, à 234,328 milliards de francs. Le « collectif » inclut une réforme des règles des plans d'épargne en action (PEA) permettant aux titulaires de conserver leurs titres lorsque des sociétés françaises fusionnent avec des sociétés européennes. Les contrats d'assurance-vie dits « DSK » ont été élargis aux actions européennes. Les députés ont institué une rente viagère annuelle de 9 000 francs pour certains harkis. Le collectif instaure aussi un système d'indemnisation des porteurs d'emprunts russes et des personnes spoliées par l'Union soviétique.

■ **ENFANCE MALTRAITÉE : l'Assemblée nationale a adopté en première lecture à l'unanimité,** mardi 7 décembre, une proposition de loi visant à améliorer la détection des enfants maltraités. Présenté par Charles de Courson (UDF, Marne), ce texte reprend une proposition votée par le Parlement des enfants, le 5 juin. Il prévoit l'organisation, dans les écoles, de visites médicales spécifiques, et d'*« au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée »*. Tous les groupes, ainsi que la ministre de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, ont dénoncé la *« loi du silence »* qui entoure encore la question de la maltraitance.

■ **PARITÉ : Christine Mame, présidente de l'association Femmes pour la France** – qui a soutenu la candidature de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR – et Catherine Dumas, déléguée femmes de l'Association des amis de Jacques Chirac, conseillères régionales d'Ile-de-France, *« s'inquiètent »*, dans un communiqué publié jeudi 9 décembre, de *« l'hostilité »* de la nouvelle présidente du RPR à l'égard du projet de loi sur la parité, et lui demandent de *« bien vouloir reconsidérer sa position »*.

■ **RETRAITES : Matignon a adressé aux syndicats et au patronat,** jeudi 9 décembre, des propositions de rendez-vous afin de les consulter sur l'avenir des régimes de retraite par répartition.

LeMonde Job: WMQ1112--0012-0 WAS LMQ1112-12 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:04 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0383 Lcp:700 CMYK

VILLE Un an après la mort du jeune « Pipeau », tué le 13 décembre 1998 par un fonctionnaire de police, le quartier du Mirail, à Toulouse, s'enfonce lentement dans la désespérance. La plupart des habitants n'ont qu'une obsession : partir. Beaucoup sont malades, dépressifs. Un jeune sur deux est au chômage, les tensions sont toujours vives. ● CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ, contrat de ville, subventions importantes accordées aux associations : l'Etat tente tant bien que mal d'endiguer le mal qui ronge ces cités. ● LE 14 DÉCEMBRE, LIONEL JOSPIN révélera, lors d'un conseil interministériel des villes, la liste des cinquante grands projets de ville qu'il compte mettre en œuvre. Près de 6 milliards de francs devraient servir à les financer. ● A VAULX-EN-VELIN, les rencontres nationales sur le renouvellement urbain sont l'occasion de dresser un bilan pour le moins mitigé des quatorze projets urbains lancés en 1993.

Un an après la mort de « Pipeau », le Mirail continue à désespérer

Dans ce quartier de Toulouse, l'avenir apparaît bien sombre. La plupart des habitants n'ont qu'une idée en tête : partir. Les pouvoirs tentent d'améliorer leurs conditions de vie, mais rien n'y fait : les liens sociaux se délitent

TOULOUSE
de notre correspondant

Le petit garçon répond sans hésiter à sa maîtresse de l'école maternelle qui lui demande ce qu'il aimerait faire quand il sera grand : *« Moi, plus tard, je serai jeune. »* L'institutrice se retient de pleurer. *« Jeune »,* ici, dans le quartier de la Reynerie, a un sens effroyable. C'est appartenir à une société recluse qui a intériorisé le chômage, l'exclusion et les discriminations, c'est traîner la nuit entière entre parkings et cages d'escalier, quitter l'école pour la rue, jeter sa rage contre les autres, brûler des voitures, provoquer la police, sans autre horizon que celui des rapines quotidiennes, sans autre modèle que celui du clan. Une seule loi règne, celle de la bande qui veut qu'on soit réfractaire à toutes les règles mais disponible à toutes les dérives. *« Ces jeunes sont prêts à défier la mort »*, estiment ensemble policiers et éducateurs. Le « noyau dur » est évalué à quelques dizaines d'individus seulement mais il polarise le malaise de centaines d'adolescents qui gravitent autour, prêts à basculer.

Ce sont ces jeunes, révoltés par la mort de leur copain « Pipeau » (*lire ci-contre),* qui, le 13 décembre 1998, déclenchèrent des affrontements pendant une semaine, traumatisant Toulouse. La vitrine d'une ville douce à vivre et résolument moderne s'effondrait soudain. Comme d'autres agglomérations, la « ville rose » découvrait le cancer de la violence urbaine. Un an après, la vie continue dans ces quartiers du grand Mirail, à la Reynerie ou à Bellefontaine. Mais quelle vie ? La plupart des acteurs sociaux avouent leur découragement. *« C'est un fiasco »*, reconnaît un agent de l'Etat.

Des signes contraires existent pourtant. Pendant la journée, la mise en place de la police de proximité a redonné un peu de tranquillité aux habitants qui ne se sentent plus abandonnés (*Le Monde* du 8 décembre). La réaction du couple police-justice est plus efficace. Arrestations, comparutions immédiates et condamnations de jeunes délinquants fleurissent. *« Nous n'avons pas concédé le terrain aux voyous »,* dit Jean-Pierre Havrin, directeur départemental de la sécurité. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est venu signer un contrat local de sécurité, à la grande satisfaction du maire, Dominique Baudis (UDF). Un Groupe local de traitement de la délinquance se réunit toutes les semaines. L'éducation nationale se préoccupe de l'absentéisme des enfants. Les services publics fonctionnent, les ordures sont ramassées. Des initiatives « citoyennes » comme celles du Mouvement des femmes du Mirail ou de l'intersyndicale des travailleurs de la Reynerie, des associations comme TO7, Vivre ensemble ou Vivre en ville s'échinent à retisser maille à maille les liens déchirés du tissu social. En vain.

La normalisation n'est qu'apparente et la réalité brutale. Plus personne ne veut vivre au Mirail. La plupart des habitants, y compris les animateurs sociaux, n'ont qu'une obsession : quitter le quartier. On vend son appartement, on demande sa mutation à l'office HLM. *« Trop de stress, trop d'angoisse »*, avouent les habitants. C'est ainsi que, depuis un an, on assiste à un départ massif du quartier, surtout celui des classes moyennes. Sur les 3 729 logements de la Reynerie, 527 sont actuellement vacants. Ils seraient encore plus nombreux si les vendeurs trouvaient acheteurs ou si les mutations étaient accordées plus facilement aux locataires (dans la périphérie de Toulouse, personne ne veut de *« ceux du Mirail »*, qui se retrouvent, en quelque sorte, assignés à résidence). Malgré des prix bradés – 30 000 F pour un appartement de 45 mètres carrés, 70 000 F pour un T 4 –, personne ne vient s'installer. Résultat : la ghettoïsation du quartier s'accentue. Les quelques familles qui s'installent sont encore plus démunies que celles qu'elles remplacent.

Un an après, la vie continue dans ces quartiers du grand Mirail, à la Reynerie ou à Bellefontaine. Mais quelle vie ? La plupart des acteurs sociaux avouent leur découragement. « C'est un fiasco », reconnaît un agent de l'Etat

Autre phénomène révélateur : beaucoup de gens du quartier se déclarent malades. Malades de peur et de mal-être. On ne compte plus les arrêts de travail ou les cas de dépression. Jean-Marc Izrine, un syndicaliste du quartier, estime que *« la majorité de ceux qui travaillent à la Reynerie sont en arrêt-maladie, en dépression ou en demande de mutation »*. Il explique cela par *« l'intériorisation de la désespérance »*. *« La détresse mentale est totale ; du jour au lendemain, on voit des gens péter les plombs »*, confirme une animatrice. La Poste ou les banques en sont réduites à organiser des stages pour aider leurs employés à supporter la violence.

L'échec des associations constitue un signe supplémentaire. Alors que c'est à elles qu'échoit la mise en œuvre de la politique de la ville, elles ne parviennent pas à peser sur le quartier, à donner une impulsion collective. Elles sont pourtant nombreuses – une cinquantaine sur la Reynerie et Bellefontaine –, et bénéficient de subventions importantes (13 millions de francs pour les 180 associations financées par le contrat de ville). Or les jeunes les perçoivent comme *« des machins à ramasser des thunes et à faire des bureaucrates »*. Actives dans leurs secteurs respectifs, elles se révèlent incapables de restaurer la vie sociale, se cantonnant dans un rôle de prestataire de services, voire de notables de quartier. Thierry Rogelet, le sous-préfet à la ville, ne peut que constater les dégâts : *« Cette absence de régulation et de médiation nous prive d'interlocuteurs crédibles. »*

Il faut dire qu'une histoire navrante pèse lourdement dans les mémoires. Les trois principaux animateurs d'une association du quartier – le 9 bis – qui avait commencé à polariser les jeunes de la Reynerie dans le sens d'une mobilisation positive se sont fait prendre dans une série de cambriolages. Virée tragique, à l'image de la vie de ces jeunes, qui a cassé toute velléité d'organisation. Au fond, les associations sont à l'image de la *« réalité déprimée »* du quartier, comme la caractérise Thierry Rogelet. Les misères sociales continuent de s'y accumuler et la « léthargie » générale interdit toute dynamique collective. *« Les gens vivent enfermés dans leur barres d'immeubles, isolés les uns des autres, sans aucune pratique citoyenne »*, constate une déléguée de l'Etat sur le terrain. *« La seule prise de conscience, c'est la nôtre : les problèmes sont plus graves qu'on ne le pensait »*, ajoute-t-elle.

« On tourne en rond », disent Rey et Malik, deux jeunes du Mirail qui, avec leurs copains de Reynerie Musique Art et Production, s'efforcent de mener *« un travail de fond pour rattraper dix ans de retard »*. Pour eux, le fond, c'est le chômage, qui touche près d'un jeune sur deux dans ces quartiers, les discriminations qui frappent ceux qui sont d'origine maghrébine, l'injustice vécue à fleur de peau. Ils se félicitent des emplois-jeunes (même si peu de jeunes du quartier y ont eu accès), des embauches consenties par le géant Casino, EDF et la Semvat, l'entreprise locale de transports, ou du dialogue avec la préfecture. Mais ils ne cachent pas leur pessimisme : *« Si une nouvelle bavure se produit, il y a tout le potentiel pour que ça dérape grave. »*

L'inquiétude de Rey et Malik est partagée à tous les niveaux. Depuis l'été, on rejoue le cycle provocation-répression selon un scénario bien rodé : rodéos, incendie des voitures, caillassage des pompiers, renfort de police, affrontements. Aucun n'a dégénéré. Mais on reste sur le fil du rasoir, à la merci d'une étincelle imprévisible. *« Rien n'a radicalement changé pour que des événements graves ne se reproduisent pas »*, confie un responsable de haut niveau.

Les politiques tentent des réponses. L'adjointe au maire, Françoise de Veyrinas, prépare avec l'Etat un contrat de ville qui injectera 500 millions de francs en six ans dans les six quartiers « difficiles » de Toulouse, soit 200 millions de plus que le précédent. Requalification urbaine, nouveaux centres commerciaux, mesures d'accompagnement socio-culturel... la panoplie est complète. *« Nous endiguons au mieux mais, pas plus qu'ailleurs, nous n'avons trouvé de réponse à la délinquance dure de jeunes atteints de pathologies violentes*, reconnaît Mme de Veyrinas. *Il faudrait les éloigner pour les soigner et préserver les autres. » « Insuffisant,* s'entend-elle répondre. *On arrête dix délinquants et dix autres prennent immédiatement leur place. C'est aux causes qu'il faut s'en prendre. »* L'opposition socialiste, la conseillère générale du quartier, Claude Touchefeu, la députée, Hélène Mignon, et les élus municipaux militent pour la création de comités consultatifs de quartier pour *« irriguer la vie de la cité ». « Incantatoire,* leur répondon. *Le Parti socialiste surestime les capacités d'une population meurtrie et se contente d'un slogan électoral. »*

Une chose paraît en tout cas possible, réclamée par beaucoup : la création d'une maison de quartier à la Reynerie, lieu de rassemblement et de parole dont les habitants s'approprieraient le fonctionnement. Les rivalités politiques, les crispations individuelles, les malentendus font que ce lieu de thérapie collective n'a toujours pas vu le jour. C'est aussi un signe.

Jean-Paul Besset

Une procédure judiciaire trop lente

Le 13 décembre 1998, un garçon de dix-sept ans de la Reynerie, Habib, surnommé « Pipeau », était tué dans la nuit par un fonctionnaire de police alors qu'il s'apprêtait à voler une voiture. Les circonstances de ce drame restent confuses et ont donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire.

Le policier en cause, mis en examen pour homicide involontaire, soutient que le coup est parti accidentellement et qu'il ne s'en est pas aperçu. Les amis du jeune homme estiment au contraire que le policier a tiré intentionnellement, dissimulant aux autorités l'usage de son arme. Les rapports d'expertise ne semblent pas concluants et on s'oriente vers une reconstitution qui ne devrait pas avoir lieu avant le mois de février. La lenteur de la procédure exaspère nombre de jeunes du Mirail qui l'interprètent comme une discrimination supplémentaire à leur égard.

Six milliards de francs devraient être consacrés aux grands projets de ville

VAULX-EN-VELIN (RHÔNE)
de notre envoyée spéciale

Intervenant le 27 septembre à Strasbourg lors des journées parlementaires du Parti socialiste, Lionel Jospin avait détaillé son programme de gouvernement pour la seconde moitié de la législature (*Le Monde* du 29 septembre). Cette désormais fameuse « deuxième étape » devait en particulier concerner, avait annoncé le premier ministre, la définition de cinquante grands projets de ville (GPV). La liste de ces derniers sera officiellement arrêtée le 14 décembre lors d'un conseil interministériel des villes. A cette occasion, Lionel Jospin révélera le montant de l'enveloppe qui permettra de financer des projets. Dans l'entourage de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, on avance le chiffre de 6 milliards de francs de subventions sur la totalité de la durée du XIIe plan, soit environ 20 millions de francs par an et par site. Mardi, le premier ministre devrait aussi annoncer un second volet de mesures destinées à renforcer les moyens des contrats de ville : création de délégués du médiateur de la République et renforcement de la qualité des services publics. Selon Claude Bartolone, le coût global de ces mesures pourrait – GPV compris – atteindra 8 à 10 milliards de francs.

Quelques jours avant ce conseil interministériel, Claude Bartolone organise, les 9 et 1O décembre, à Vaulx-en-Velin (Rhône), les rencontres nationales Sur le renouvellement urbain. Durant deux jours, huit cents « acteurs de la ville » – chefs de projet, architectes et élus – sont conviés à débattre de la situation dans laquelle se trouvent les quartiers les plus marginalisés et des moyens qui permettraient de les sortir de leur relégation sociale.

Les rencontres de Vaulx-en-Velin sont l'occasion de tirer un bilan des quatorze grands projets urbains lancés en 1993, parmi lesquels dix sont situés en Ile-de-France. Selon une étude coproduite par la délégation interministérielle à la ville (DIV) et le cabinet de Claude Bartolone, quatre seulement sont vraiment parvenus à des réalisations substantielles et s'inscrivent *« dans une dynamique de projet d'ensemble »*. A Vaulx-en-Velin, un nouveau centre-ville a remplacé un immense centre commercial qui doit être démoli dans les mois qui viennent. Roubaix-Tourcoing (Nord) a largement entamé la résorption de ses friches industrielles en créant des pôles d'activités économiques et des équipements publics et sociaux. Mantes-la-Jolie (Val-d'Oise) a transformé radicalement le centre commercial situé au cœur du quartier du Val-Fourré et entame la restructuration du quartier des Peintres. Enfin, Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) s'est lancé dans une rénovation ambitieuse des espaces publics dans le quartier d'habitat social de la Rose des vents (3 000 logements) et développe des services de proximité sur l'entretien et l'accès à l'emploi.

« STRATÉGIE D'ENSEMBLE »

Sur le reste, les commentaires sont sévères ; absence de *« stratégie d'ensemble »* et de projet politique par les élus concernés, faiblesse des objectifs et des moyens déployés. *« Plusieurs grands projets urbains,* estime le ministère de la ville, *ont été pensés avant tout comme des grandes opérations d'urbanisme alors même que les pratiques sociales posaient problème en matière de politique d'emploi, d'éducation, de gestion urbaine de proximité, de relations police-jeunes »*.

les futurs grands projets de ville devront donc – c'est une nouveauté – se conformer à un cahier des charges. Les grandes lignes en seront proposées par Claude Bartolone à Vaulx-en-Velin : renouveler l'offre de logements par les démolitions et les constructions nouvelles, réformer le statut du foncier pour permettre aux grands ensembles d'évoluer à l'instar de la ville ordinaire, désenclaver les sites par les transports, enfin, accueillir des entreprises par le développement d'une offre immobilière adaptée.

Le programme de renouvellement urbain que le gouvernement va engager pour la durée du nouveau contrat de plan (2000-2006) devrait concerner 100 à 150 sites où la dimension urbaine à traiter nécessite des investissements lourds, hors de portée des seules collectivités locales. C'est parmi eux que vont être choisis, sur une centaine d'agglomérations candidates, les 50 grands projets de ville qui bénéficieront de subventions encore majorées.

La première génération des GPU a consommé en moyenne 11,5 millions de francs par an et par site – soit 900 millions sur la totalité du plan. Mais cela représente moins de la moitié de ce qui avait été prévu en 1993. La question reste donc de savoir, au-delà de l'effort déployé, si, cette fois, les crédits affichés seront bel et bien consommés.

Le gouvernement réfléchit aussi à la possibilité de créer un nouveau type de prêts destinés aux collectivités locales, adossé sur les fonds d'épargne du livret A. L'objectif est d'aider les communes les plus pauvres, engagées dans des opérations lourdes de restructuration urbaine, à honorer la part des financements qui leur revient. Dans la période qui s'achève, leurs difficultés financières, induites par les GPU, a beaucoup ralenti, voire bloqué, certains projets. Pour les remettre à niveau, en octobre 1999, le gouvernement a déja octroyé à 12 d'entre elles, engagées dans un GPU, une aide exceptionnelle de 45 millions de francs, dont 14,5 MF à la seule commune de Vaulx-en -Velin.

Christine Garin

Les Rencontres perturbées par une manifestation

Les rencontres nationales de Vaulx-en-Velin ont été perturbées, jeudi 9 décembre, par une trentaine de militants du Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB), qui ont fait irruption dans la salle et empêché les débats de la matinée de se tenir. *« On en a assez de vos discours. Ça dure depuis trente ans. »*, ont-ils affirmé à la tribune.

Réseau d'une quarantaine d'associations, le MIB a été créé en 1995, dans la mouvance radicale du mouvement Résistance des banlieues et du Comité national contre la double peine, pour lutter contre les expulsions des jeunes étrangers délinquants. En 1990, Résistance des banlieues s'était déjà illustrée en interrompant le colloque de Bron au cours duquel François Mitterrand avait annoncé la création du ministère de la ville.

Bell & Ross

COLLECTION VINTAGE

Modèle présenté : Vintage 126 B . Renseignements et catalogue : Tél. 01 55 35 36 00
e-mail : information@bellross.com . internet : www.bellross.com

LeMonde Job: WMQ1112--0014-0 WAS LMQ1112-14 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0385 Lcp:700 CMYK

Le responsable d'un comité de chômeurs CGT jugé à Marseille pour des violences contre des CRS

Charles Hoareau avait cherché à s'opposer à l'expulsion d'un sans-papiers

Douze mois de prison avec sursis ont été requis, jeudi 9 décembre, devant le tribunal correctionnel de Marseille, contre Charles Hoareau, responsable du comité des chômeurs et des précaires des Bouches-du-Rhône, poursuivi pour des *« violences volontaires »* contre trois CRS. 3000 chômeurs sont venus soutenir le prévenu devant le tribunal. La CGT dénonce *« la dérive d'une criminalisation de l'action syndicale »*.

MARSEILLE
de notre correspondant

Deux à trois mille chômeurs venus des départements du Sud-Est ont manifesté, jeudi matin 9 décembre, devant le palais de justice de Marseille où était jugé Charles Hoareau, le chef de file du comité CGT des chômeurs et précaires des Bouches-du-Rhône. Douze mois de prison avec sursis ont été requis contre ce syndicaliste qui, au fil de dix années de lutte pour la « prime de Noël » et de multiples combats pour les sans-papiers et les sans-logis, a acquis le surnom de *« Robin des Bois »*. Charles Hoareau, 45 ans, comparaissait devant la huitième chambre correctionnelle – siégeant à juge unique – sur une citation directe du parquet de Marseille, visant des faits de *« violences volontaires sur trois agents dépositaires de l'autorité publique dans l'exercice de leur profession »*. Deux compagnies républicaines de sécurité, soit 160 hommes, avaient bouclé les abords du palais de justice.

PROCÈS

Le 10 février 1999, dans le hangar J.2 du port autonome de Marseille, Charles Hoareau, accompagné de Patrick Oheix, secrétaire de l'union CGT du port, avait tenté de faire échec à une mesure de reconduite à la frontière de Bachir Bensalah, estimant que tous les recours contre le refus de régularisation de ce Tunisien n'avaient pas été épuisés. Administrateur de la Société nationale Corse-Méditerranée, M. Oheix s'était rendu en zone internationale pour vérifier la présence de M. Bensalah dans une cellule au pied de la passerelle du *Habib* à destination de Tunis.

C'est là que les témoignages divergent radicalement. Trois policiers, dont deux réclament chacun 10 000 francs de dommages et intérêts à Charles Hoareau, affirment que le syndicaliste a refusé de quitter la zone de pré-embarquement. *« Il s'est débattu avec ses avant-bras couverts de protections, blessant un collègue et moi-même »*, a déclaré le CRS Lionel Molinari. Le responsable de l'escorte des étrangers reconduits à la frontière, Dominique Haro, a soutenu devant le tribunal que M. Hoareau l'avait frappé *« d'un violent coup au niveau de la nuque »*. Les certificats médicaux remis au tribunal par les trois policiers attestent une interruption de travail allant de trois à six jours. Un échauffourée avait ensuite éclaté, opposant une trentaine de manifestants, militants syndicaux et marins et les renforts de police parvenus sur place.

Charles Hoareau a tout d'abord souhaité tendre au président son blouson de moto *« équipé dans les manches et aux épaules de protections d'origine »* afin de contredire les déclarations des CRS. Epaulé par quatre témoins venus affirmer au tribunal ne l'avoir vu porter des coups à aucun moment, le prévenu a expliqué qu'il parlementait au téléphone avec le secrétaire général de la préfecture *« lorsque six policiers ont foncé »*.

Vu ces divergences, le procureur de la République, Maryline Aristide, soucieuse de *« s'en tenir aux faits »*, a invité le tribunal à *« se garder de céder aux pressions des médias, des manifestants et de vouloir criminaliser le syndicalisme »*. Estimant qu'*« il n'y a aucun doute et que les coups reçus par les CRS ne sont pas de génération spontanée »*, la représentante du parquet a réclamé *« un avertissement solennel »* sous forme de douze mois de prison avec sursis. *« Défendre les gens, oui,* a martelé le procureur, *mais le coup de force non. Si l'on veut être respecté comme syndicaliste, il faut respecter les autres et la loi. »*

« SAUCISSONNAGE JUDICIAIRE »

Charles Hoareau avait été condamné en 1996 pour avoir forcé la porte d'un appartement HLM inoccupé, dans le but d'y installer une famille sans toit, mais il avait été dispensé de peine. Un an plus tard, le tribunal de Marseille lui infligeait 4 000 francs d'amende pour des violences sur un agent de la force publique. Son défenseur, Me Philippe Vouland, a déploré *« un saucissonnage judiciaire »* : une plainte déposée le jour des faits par M. Oheix a été rapidement classée sans suite, tandis que deux plaintes avec constitution de partie civile, déposées par des militants CGT blessés lors des échauffourées, sont toujours à l'instruction. *« Nous ne contestons pas les blessures,* a affirmé l'avocat, *mais elles ont pu être faites dans un deuxième temps et par d'autres personnes. »* S'appuyant sur des témoignages de journalistes présents sur les lieux, Me Vouland a estimé que *« ce dossier boiteux a été quelque peu reconstitué »* pour faire ombrage *« à Hoareau l'emmerdeur, un syndicaliste de l'extrême à la tête des comités de chômeurs, ces ONG de l'intérieur »*. L'avocat, qui a réclamé la relaxe, a mit le juge en garde : *« Hoareau est un héros pour l'instant. Il est inutile d'en faire un martyr. »*

Sur les marches du palais de justice, Charles Hoareau a été très chaudement acclamé par les manifestants brandissant des banderoles revendiquant 3000 francs de « prime de Noël ». On lisait aussi des slogans nouveaux comme *« revendiquer n'est pas un délit »*. Juchée sur un camion, Jacqueline Lazarre, secrétaire confédérale de la CGT en charge du secteur des privés d'emplois, a harangué la foule pour affirmer qu'*« un seul jour de prison, un centime de peine seront inacceptables »*. Selon la CGT, qui entend *« interpeller le gouvernement face à la dérive d'une criminalisation de l'action syndicale »*, Charles Hoareau est *« victime d'une machination »*. Porté en triomphe par la foule des chômeurs, le syndicaliste a simplement lancé, en guise de remerciement : *« Les grands hommes de ce monde nous paraissent grands parce que nous sommes à genoux, eh bien les chômeurs, ici, ils sont debout. »* Jugement le 20 janvier.

Luc Leroux

Un ex-policier répond de la mort d'un jeune, tué dans un commissariat de Lyon

LYON
de notre envoyé spécial

Jean Carvalho, quarante-deux ans, a, dit-il, *« toujours eu envie d'être policier »*. A vingt-cinq ans, ce fils de maçon portugais, titulaire d'un CAP de mécanicien, a donc passé le concours d'entrée dans la police. *« Etre policier, c'est pas comme à l'usine, c'est une autre vie. »* Il y a en cet homme au petit gabarit, front dégarni et moustache tombante, de la tension, de l'énergie : arts martiaux, motocross, service militaire dans les parachutistes. *« J'aimais la peur »*, a-t-il déclaré devant la cour d'assises du Rhône, où il est renvoyé pour meurtre.

Le 17 décembre 1998, vers 21 heures, il est chef de bord d'une patrouille d'îlotiers du commissariat du 9e arrondissement de Lyon quand, au quartier de la Duchère, des policiers de la brigade anticriminalité (BAC) demandent du renfort pour achever l'interpellation mouvementée de deux frères dont un, éméché, était porteur d'un fusil à pompe. Un deuxième véhicule de la BAC, puis la voiture des îlotiers arrivent. Fabrice Fernandez, vingt-quatre ans, jeune père de famille et demi-frère des interpellés, s'interpose en criant. Alentours, les insultes pleuvent. Sur les policiers, des pierres et des bouteilles sont jetées. Fabrice Fernandez est à son tour arrêté.

ALTERCATION

A 21 h 34, les trois voitures de fonction regagnent le commissariat. Les deux frères sont placés dans un local de garde à vue. Fabrice Fernandez est, lui, isolé dans un petit bureau. Il est assis. Ses mains sont menottées derrière le dos. Une demi-douzaine de policiers sont présents. A 21 h 36, un coup de feu retentit. *« Oh putain ! Il a tiré ! »*, lance un fonctionnaire de la BAC, en sortant du bureau. Fabrice Fernandez est atteint en plein visage, la mâchoire arrachée par une balle tirée à une vingtaine de centimètres.

A l'audience, jeudi 9 décembre, l'ex-policier tente de s'expliquer, en trébuchant sur les mots : il aurait vu le fusil saisi à la Duchère sur une chaise, l'aurait pris pour le montrer au jeune homme *« comme ça, sans arrière-pensées »*. Il aurait voulu lui expliquer que c'était *« à cause du fusil que ses amis avaient été arrêtés »*. *« Pour moi, il ne devait pas y avoir de coup de feu. »* Le coup serait parti tout seul.

Mais la présidente Yvette Vilvert ne le suit pas. L'expert en balistique affirmera bientôt qu'un tir accidentel est *« impossible »*. Il faut exercer une pression certaine sur la queue de détente. Les jurés s'y essaieront. Puis, des déclarations des policiers présents, il ressort que des propos tout autres ont manifestement été tenus. Une altercation aurait eu lieu entre les deux hommes. Le ton serait monté. Jean Carvalho aurait dit : *« C'est avec ça que vous nous tirez dessus ? C'est avec ça qu'on devrait vous tirer dessus. »* Fabrice Fernandez aurait lancé : *« T'es pas capable ! »*

« Vous vouliez lui faire peur ? », demande la présidente. L'ex-policier hésite, finit par acquiescer. En face du commissariat, un témoin, Nordine Boukacem, a vu la scène, à travers les fenêtres : *« Je me disais : "C'est pas possible ! Pas dans un commissariat !" »* Il décrit Jean Carvalho, *« rouge de colère »*, levant le canon de son arme, braquant Fabrice Fernandez et tirant finalement *« d'une main »*. Une chose l'a choqué : *« Les autres policiers étaient autour, en arc de cercle. Aucun n'a eu l'idée de l'arrêter. »*

Dans les déclarations des policiers, d'où pourrait suinter une certaine solidarité de corps, l'avocat général François-Louis Coste traque d'autres responsabilités. Pourquoi ce fusil à pompe s'est-il trouvé dans ce bureau et non pas dans une pièce vide ? C'est l'un des policiers de la BAC qui, le sachant pourtant non neutralisé, l'a, à cet endroit, déposé. Pourquoi ce fusil n'a-t-il pas, justement comme le veut l'usage, été neutralisé ? Un autre policier explique qu'à la Duchère, au moment des interpellations, il a tenté de le faire, mais qu'il n'y est pas arrivé. La pompe du fusil est restée bloquée. Un juré s'inquiète de savoir si c'est ce geste qui a pu, finalement, armer le fusil. L'expert répond : *« Très probablement. »*

Jean Carvalho, lui, s'accroche sur ce point, qui l'exonérerait de l'homicide volontaire, pour lequel il a été renvoyé, alors que le parquet général penchait pour des *« violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. *« Pour moi, il n'y avait aucun danger, on m'avait dit que la pompe était bloquée. »* Confrontant les témoignages, les avocats de la partie civile tentent de prouver qu'au contraire il n'en pouvait rien savoir.

CONSEIL DE DISCIPLINE

Puis, certains rebondissent sur la froideur apparente de l'ex-policier, après le drame. Une quasi-inconscience de l'acte, comme l'ont perçu ses collègues. Jean Carvalho avait comme l'impression d'être *« pris au piège de la réalité »*, assure l'expert psychiatre, qui replace les faits dans un rapport « dominant-dominé ». *« Au moment de l'acte, s'il est un policier contesté, Jean Carvalho n'est plus rien* (...). *C'était sa volonté de reprendre le dessus en intimidant. »*

Au cours de sa carrière, l'ex-policier est passé deux fois en conseil de discipline pour propos irrévérencieux envers un supérieur hiérarchique et falsification d'un certificat de cession d'un véhicule. Il a été mis à pied quatorze mois. Il a aussi été condamné en correctionnelle à cent cinquante jours-amende pour *« complicité de falsification de documents administratifs »*, de fausses cartes de police.

Parmi les membres de la famille Fernandez, soudée sur trois rangs du public, l'un des deux frères interpellés à la Duchère regrette aujourd'hui avoir détenu ce fusil à pompe, *« car sans lui... »*. S'adressant à Jean Carvhalo, l'avocat général a rappelé une formule d'un manuel distribué aux policiers : *« Ce ne sont pas les armes qui sont dangereuses, mais ceux qui les détiennent. »* Réquisitoire et plaidoirie vendredi.

Jean-Michel Dumay

« Le Canard enchaîné » met en cause les méthodes d'embauche des laboratoires Servier

DANS son édition datée du merdredi 8 décembre, *Le Canard enchaîné* évoque l'existence au sein du groupe pharmaceutique Servier d'un *« véritable service secret privé »*, créé en 1981, chargé d'enquêter sur les candidats à l'embauche dans les différentes filiales que ce laboratoire possède en France et à l'étranger.

Cette structure, regroupant, selon l'hebdomadaire, une trentaine d'*« attachés de direction générale »* n'apparaissant *« dans aucun organigramme »* et *« recrutés en priorité à la DGSE et à la DST* [les services secrets français] », n'hésite pas à pousser le recueil de renseignements auprès des personnes citées comme références par le candidat, jusqu'à des détails de la vie privée, aux opinions politiques, à la religion, à l'origine ethnique.

Ces pratiques, déjà dénoncées par *Le Nouvel Observateur* (daté 25 mars 1999), ont attiré les foudres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur cette entreprise de 12 000 salariés, implantée dans 120 pays. Après avoir constaté l'existence, dans le fichier manuel du laboratoire, de notations comme *« Pas le profil (homosexuel) »*, *« Un peu mémère »* ou *« Difficilement intégrable, taille, physique »*, la CNIL a décidé, par une délibération du 8 juillet, de dénoncer les faits au parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) (*Le Monde* du 15 juillet). Le parquet de Nanterre a demandé, le 23 juillet, l'ouverture d'une enquête préliminaire pour *« infraction au code du travail »* et *« infraction à la loi informatique et liberté »* (*Le Monde* du 26 juillet).

« AUDIT INTERNE »

Le Monde a sollicité le docteur Jacques Servier, fondateur et président du groupe Servier, mais n'a pu obtenir de réponses que de Michel Hannoun, directeur des relations extérieures et de la communication du laboratoire, et ancien député (RPR) de l'Isère. *« Il n'y a pas d'enquête sur la vie privée des collaborateurs du laboratoire*, nous a déclaré M. Hannoun. *Les pratiques qui sont contraires à l'éthique du laboratoire ont disparu, après un audit interne. Mais, avec 70 % de nos salariés à l'étranger, notamment dans des pays comme la Russie ou la Chine, le recrutement local n'est pas évident. »* M. Hannoun assure que *« le dossier de candidature a été entièrement revu, conformément aux recommandations de la CNIL. »* Henri Nallet, ancien garde des sceaux (PS), qui est actuellement conseiller du groupe Servier pour les questions européennes et internationales, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Paul Benkimoun

Les Français approuvent la réduction des risques liés aux drogues

Ils se montrent pragmatiques face à la toxicomanie

L'ÉLARGISSEMENT récent du champ des drogues au tabac et à l'alcool rencontre un écho croissant parmi les Français, de plus en plus pragamatiques sur le sujet de la toxicomanie. C'est, en substance, le principal enseignement que tire Nicole Maestracci, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies (MILDT), des premiers résultats d'une étude sur l'état des perceptions et opinions en 1999, présentés vendredi 10 décembre, à Paris, dans le cadre de la première rencontre interministérielle « Drogues : savoir plus, risquer moins ».

L'enquête a été mise au point par l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) et réalisée par l'institut de sondage BVA, auprès d'un échantillon de 2 002 personnes âgées de 15 à 75 ans. Le produit le plus cité spontanément comme étant une drogue est le cannabis (78 % des personnes interrogées), suivi par la cocaïne (54 %), l'héroïne (45 %), l'ecstasy (39 %, soit 10 % de plus que lors de l'enquête Publimétrie de 1997). Le tabac et l'alcool sont spontanément cités par respectivement 21 % et 20 % des personnes interrogées. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à l'enquête de 1997, où ils recueillaient 17 % et 14 % de citations.

L'héroïne apparaît comme le produit le plus dangereux dès la première expérimentation (87,8 %), juste devant la cocaïne (84 %) et l'ecstasy (75,6 %). Le cannabis est jugé dangereux dès le premier contact par 51 % des personnes interrogées, le tabac fait l'objet de la même appréciation par 20,3 % des sondés, mais l'alcool par seulement 5,7 % de l'échantillon. *« Il y a un décalage sur ce point entre tabac et alcool*, note le professeur Claude Got, président du collège scientifique de l'OFDT. *De même, lorsqu'on demande quel est le produit le plus dangereux, l'héroïne arrive sans surprise en tête (41 %), suivie par la cocaïne et l'ecstasy (20 % et 17 %), l'alcool arrive en quatrième position (6,4 %), devant le cannabis (3,4 %) ; le tabac ne recueillant que 2,2 %, alors qu'il est à l'origine de beaucoup plus de décès que les autres produits. »*

L'enquête montre que l'idée que la consommation de cannabis débouche sur celle d'autres substances est encore bien enracinée dans l'opinion : 70 % des enquêtés la partagent. *« C'est une idée qui a encore largement cours, même si elle est contredite par les études scientifiques, mais qui tend à s'effriter »*, estime Nicole Maestracci.

L'action publique sur les drogues et les toxicomanies est diversement appréciée. *« Les opinions sur l'efficacité de l'interdiction de l'usage montrent à peu près la même part d'avis favorables et défavorables pour l'héroïne (51 % d'accord, 48 % pas d'accord) comme pour le cannabis (47 % d'accord, 52 % pas d'accord)*, commente François Beck, de l'OFDT. *En revanche, cette interdiction n'est considérée comme une atteinte aux droits de la personne que par un tiers des Français pour le cannabis et un quart pour l'héroïne. La majorité des Français jugent donc légitime, quoique relativement peu efficace, l'interdiction de l'usage. »*

POUR LA SUBSTITUTION

La politique de réduction des risques est majoritairement approuvée. Le recours aux produits de substitution, prescrits par les médecins et remplaçant l'effet de l'héroïne, est jugé favorablement par 81 % des Français, une acceptation plus forte que la vente de seringues sans ordonnance (63 % d'opinions favorables). La distribution contrôlée d'héroïne est moins bien acceptée, mais une majorité des Français y est favorable (53 %).

L'enquête fait également apparaître un très large consensus sur l'utilité d'informer les jeunes (86 % d'avis favorables), seulement 15 % des Français la jugeant dangereuse. Un site d'information sur les drogues et les dépendances vient justement d'être ouvert par la MILDT (www.drogues.gouv.fr), en partenariat avec le Comité français d'éducation pour la santé, l'OFDT, Drogue info service et le réseau Toxibase.

Paul Benkimoun

Mme Michaux-Chevry condamnée à 50 000 francs d'amende

LUCETTE MICHAUX-CHEVRY, 70 ans, sénateur, maire de Basse-Terre et présidente (RPR) du conseil régional de Guadeloupe, poursuivie pour *« usage de faux »*, a été condamnée, jeudi 9 décembre, à 50 000 francs d'amende par la douzième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Elle était soupçonnée d'avoir utilisé deux fausses factures lors d'un procès en diffamation qu'elle avait intenté, en 1995, contre *Le Parisien, L'Evénement du jeudi* et un particulier (*Le Monde* du 6 novembre). Lors de l'audience du 4 novembre, le substitut du procureur de la République de Paris avait requis une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 à 200 000 francs d'amende et avait laissé au tribunal le soin de décider d'une éventuelle interdiction des droits civiques.

Des ordonnances sur la zone d'attente de Roissy infirmées en appel

LA COUR D'APPEL de Paris a infirmé, mardi 7 décembre, les ordonnances qu'avait rendues, quatre jours plus tôt, un magistrat du tribunal de grande instance de Bobigny, refusant de maintenir dans la zone d'attente de l'aéroport de Roissy 14 étrangers non admis en France, en raison de l'indignité des conditions d'accueil. Saisie par le préfet de Seine-Saint-Denis, la cour d'appel a considéré que *« certaines des appréciations »* du juge Jean-Claude Bouvier *« ont manifestement un caractère subjectif »*. Sans avoir visité les lieux, les juges de la cour ont estimé que les conditions d'hébergement à l'hôtel Ibis ne sont pas telles que *« les droits de l'individu puissent en souffrir »*.

DÉPÊCHES

■ **MNEF : la Mutualité française a mandaté, jeudi 9 décembre, son président, Jean-Pierre Davant,** afin qu'il se constitue partie civile en son nom dans l'information judiciaire contre X, ouverte le 25 novembre, par le parquet de Paris, pour *« abus de confiance et recel »*, à la suite d'un appel anonyme faisant état de la disparition de documents liés à la MNEF au siège parisien de la Mutualité française. M. Davant a également été chargé de déposer une plainte contre X pour diffamation à l'encontre de la Mutualité.

■ **ESCROQUERIE : Roger Dupré, alias « Roger la banane », promoteur immobilier de Lille en cours de jugement,** a été de nouveau mis en examen, jeudi 9 décembre, pour escroquerie et abus de biens sociaux, en compagnie d'un agent des impôts. Les deux hommes ont été écroués dans la soirée. Roger Dupré est soupçonné d'avoir récupéré frauduleusement des montants de TVA dans la gestion d'un bar lillois, Le Diamant noir. Roger Dupré a comparu, en novembre, avec vingt autres prévenus devant le tribunal correctionnel de Lille, pour une affaire d'escroquerie bancaire dont le jugement sera rendu le 19 janvier.

LeMonde Job: WMQ1112--0015-0 WAS LMQ1112-15 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:32 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0386 Lcp:700 CMYK

La Martinique cherche un second souffle pour son tourisme

L'île ne parvient pas à tirer profit de sa position dans les Caraïbes. Professionnels et responsables politiques ont mis au point un plan qui prévoit 810 millions d'investissements sur six ans. Reste à convaincre la population rétive à ce type de développement économique

FORT-DE-FRANCE (Martinique)
de notre correspondant

Au bout de trente ans d'une relative anarchie, le développement du tourisme en Martinique est-il en passe de trouver un semblant de cohérence ? Peut-être, si l'on s'en tient à la volonté unanimement affichée par les acteurs de la filière et les autorités locales. De longues discussions, ces trois dernières années, ont permis de révéler les lacunes structurelles d'un secteur d'activités à fort potentiel de créations d'emplois et de ressources nouvelles. Et ce sévère état des lieux a débouché sur une stratégie consensuelle.

Chacun a désormais bien perçu que la Martinique est mal partie dans la compétition ouverte que se livrent les pays de la Caraïbe pour attirer des clients occidentaux sans cesse plus nombreux dans leurs hôtels de luxe et sur leurs plages de sable fin, en tentant de satisfaire les tours-opérateurs, qui créent les tendances sur le marché mondial du tourisme. De ce débat est né un schéma de développement et d'aménagement touristique (SDAT).

Le document tire d'abord un état des lieux sans complaisance : avec des *« ressources sous-exploitées »*, la destination Martinique souffre d'un *« positionnement incertain sur le marché international »* ; elle attire essentiellement une clientèle de moyenne ou de basse contribution venant à 80 % de métropole et ce, *« dans un environnement fortement concurrentiel »* de certains pays voisins ; enfin, son *« enclavement »* géographique et économique est considérablement renforcé par les *« lacunes du transport aérien et maritime »*.

L'aménagement touristique réalisé jusqu'ici s'est révélé *« incohérent »* car les investissements très lourds réalisés depuis une douzaine d'années sont souvent peu rentables. En particulier, quand ils ont été consentis par des contribuables voulant échapper au fisc en profitant de la loi Pons de 1987 sur la défiscalisation des investissements dans les départements et territoires d'outre-mer. On ne compte plus les hôtels à moitié vides, les navires de plaisance abandonnés, les banques aux comptes plombés. En résumé donc, l'organisation globale du tourisme est à revoir.

▸ SUPERFICIE	1 100 km²
▸ POPULATION	396 000 hab.
▸ CHÔMAGE	27,2 (en% pop. active)
▸ PIB	24,5 milliards de F

Le plan de charge du SDAT s'articule autour de deux postes de travail : réduire la dépendance au marché métropolitain, en allant chercher chez eux les autres Européens, inventer de nouveaux produits pour une clientèle exigeante. L'agence régionale de développement du tourisme est persuadée que les efforts doivent porter sur la recherche de nouveaux marchés émetteurs et qu'il est temps de faire correspondre les discours et les actes sur l'appartenance de la Martinique à l'Europe. Le statut de *« région ultrapériphérique »* lui a été reconnu par le traité d'Amsterdam, à l'instar des autres départements français d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, ainsi que des îles espagnoles des Canaries et portugaises des Açores et de Madère.

Dans les hôtels et les restaurants, on est prêt à accueillir ces grands voyageurs à fort pouvoir d'achat que sont les Allemands, les Italiens, les Britanniques, les Néerlandais, les Belges, les Danois et les Suisses. Ils viennent déjà, mais en proportion trop faible. Il n'y a aucun obstacle à ce qu'atterrissent sur la piste de l'aéroport international du Lamentin – reconstruit à grands frais sur les fonds européens en 1995 – les gros-porteurs de Lufthansa, Alitalia, British Airways, KLM, Sabena ou Swissair. Cette politique passe par l'amélioration de la qualité du service, avec un personnel mieux formé. L'idée fait son chemin, à voir le nombre d'étudiants en BTS Tourisme ou les stagiaires de l'école hôtelière. Elle sous-entend aussi l'élaboration de produits différents de ce que les visiteurs peuvent trouver à moindre coût aux portes de la Martinique. L'île, répètent les professionnels, a quelques cartes à jouer : écotourisme pour les adeptes de la nature, revitalisation et thalassothérapie pour les accros du bien-être, valorisation d'un patrimoine historique, artisanal et musical riche.

Autant de niches potentiellement à développer davantage pour améliorer l'image traditionnelle de destination balnéaire et pour capter une clientèle massive. C'est au prix de l'imagination que la destination se distinguera de ses concurrents. Avec la Guadeloupe, la Martinique figure dans le groupe intermédiaire des destinations de la Caraïbe, loin derrière le peloton de tête – Porto Rico, République dominicaine, Jamaïque, Cuba. Le temps du tourisme de masse étant dépassé, l'île cherche donc de nouveaux segments de marché.

Et là, l'optimisme prévaut. Fort du consensus qui a animé la rédaction du SDAT, les professionnels et les responsables politiques se sont engagés dans une ambitieuse politique de restructuration de la filière. Premier axe de travail, l'aménagement de quatre zones à haute densité touristique, dans une optique de rééquilibrage du territoire. Ensuite, l'amélioration des structures d'accueil et de la formation du personnel. Enfin, l'élaboration d'un vaste plan marketing, *« pour mieux vendre la Martinique »*.

> On est prêt à recevoir ces grands voyageurs à fort pouvoir d'achat que sont les Allemands, les Italiens, les Britanniques, les Néerlandais, les Belges, les Danois et les Suisses

Une enveloppe de 810 millions de francs a été dégagée pour la période 2000-2006, dans le cadre des contrats avec l'Etat et l'Union européenne, financée à parité par les opérateurs privés et par les pouvoirs publics (278 millions de francs de l'Europe, 50 millions de francs de la région, 47 millions du département, 10 de l'Etat et 4 de la chambre de commerce et d'industrie). Ces crédits s'ajoutent au milliard de francs dépensés depuis 1988 par le conseil général et le conseil régional pour l'équipement, la formation, la promotion de la destination, l'aménagement des structures et le fonctionnement de l'office du tourisme et de l'Agence de développement touristique. Viennent se greffer à ces efforts, les moyens de la chambre de commerce, du parc naturel régional, des offices municipaux de tourisme et des syndicats d'initiative.

Le plus étonnant, c'est que tous les partenaires se soient enfin accordés sur cette stratégie, après une décennie de polémiques sur l'intérêt et le rôle du tourisme. Car il reste un obstacle de taille à contourner, le scepticisme de la population, laquelle se montre en même temps fataliste quant à l'apport essentiel du tourisme dans la prospérité future de la Martinique et indifférente devant une vision de l'avenir qui lui est présentée. Il fut un temps où les visiteurs étaient vus comme des envahisseurs qui salissaient le pays et n'y laissaient rien.

Des arguments abondamment développés par les mouvements indépendantistes qui se sont longtemps méfiés de ce qui était présenté comme une panacée à appliquer aux multiples maux d'une économie malmenée par la disparition de la canne à sucre, laquelle a assuré la prospérité de l'île jusqu'aux années 60, et les incertitudes liées au marché mondial de la banane, la première production d'exportation. Eux aussi (l'un d'eux, Alfred Marie-Jeanne préside le conseil régional) se sont convertis à la nécessité de trouver d'autres vecteurs de développement durable, à condition que l'âme du pays soit sauvegardée. C'est un peu la quadrature du cercle.

Jean-Marc Party

La première ressource économique

● **Chiffre d'affaires.** En l'espace d'une décennie, le tourisme est devenu la première ressource de la Martinique. Les professionnels estiment le chiffre d'affaires cumulé localement par l'activité touristique entre 1,6 et 2,3 milliards de francs par an, soit 8 à 10 % du PIB marchand. Il faut y ajouter 1 milliard de francs produit par les opérateurs extérieurs – compagnies aériennes, agences de voyages, tour-opérateurs, chaînes hôtelières internationales.

● **Salariés.** Le secteur compte 6 800 salariés, soit 7 % de la population active occupée. On y a enregistré le plus fort taux de création d'emplois sur les vingt dernières années. Les salaires y sont généralement supérieurs à ceux des secteurs productifs traditionnels mais restent en moyenne relativement modestes. La plupart des entreprises du secteur (hôtels, restaurants, sociétés de transports) sont de création récente et emploient une main-d'œuvre jeune et peu qualifiée. En outre, les cadres dirigeants recrutés sur place sont rarissimes.

● **Equipement hôtelier.** En 1998, on dénombrait 5 300 chambres d'hôtel, dont un cinquième détenues par le groupe français Accor, qui devance le groupe Fabre-Domergue, le seul opérateur martiniquais de référence dans le secteur. Il faut ajouter 2 000 lits en gîtes ruraux et en meublés de tourisme.

● **Autres ressources.** En comparaison, la banane, la première ressource d'exportation, génère 800 millions de francs de chiffres d'affaires et emploie 5 500 salariés directs, dont la plupart à temps partiel ou au salaire minimum. La canne à sucre, base de la prospérité de cette ancienne « île à sucre » – et à l'origine de la fortune des armateurs de Bordeaux, de La Rochelle et de Nantes – réalise 400 millions de francs de chiffre d'affaires et emploie 3 500 personnes.

165 millions de francs pour les éleveurs de porcs et de volaille

JEAN GLAVANY a annoncé, jeudi 9 décembre, devant les représentants des syndicats agricoles une série de mesures conjoncturelles en faveur des éleveurs de volaille et de porcs qui connaissent de graves difficultés. L'enveloppe globale des aides publiques s'élève à environ 165 millions de francs, en complément des 50 millions annoncés il y a quelques jours pour la restructuration des entreprises de la filière spécifique du poulet. Le ministre de l'agriculture a précisé que ce plan n'était pas uniquement breton, même s'il profitera essentiellement à l'Ouest qui concentre la plus grosse partie de la production et de la crise (*Le Monde* du 7 décembre). Le plan breton proprement dit, connu dans quelques jours, contiendra des actions structurelles à long terme. La FNSEA et le CNJA ont qualifié de *« tardif et très insuffisant »* le dispositif et demandé à leurs adhérents de rester *« mobilisés »*.

Le gouvernement n'a pas voulu détailler l'ensemble des mesures de peur d'en voir certaines dénoncées par la Commission de Bruxelles comme discriminatoires et faussant la concurrence. On sait cependant que 100 millions iraient au secteur du porc, 30 à la volaille, tandis que 20 millions seraient imputés au budget annexe des prestations sociales agricoles et 15 au fonds d'allègement des charges (FAC). Un programme d'aides à la cessation anticipée d'activités permettant à des exploitants âgés de quitter le métier de l'aviculture a été élaboré. Des actions de promotion seront lancées et des aides seront accordées pour améliorer la qualité sanitaire des élevages. Enfin il est demandé aux caisses de mutualité sociale agricole d'étaler sur trois ans les cotisations des éleveurs les plus endettés. Toutes ces mesures, élaborées et gérées par département, pourront être abondées par des crédits des collectivités locales.

Le gouvernement a demandé que son action soit relayée, si possible dans la même proportion que le montant des crédits publics, par des efforts financiers et des abandons de créances de la part des banques ou des fournisseurs des éleveurs, par exemple les marchands d'aliments. Cette orientation était réclamée par la Confédération paysanne. Enfin, à l'occasion du conseil des ministres européens de l'agriculture le 14 décembre à Bruxelles, M. Glavany demandera à ses collègues d'étudier des mesures communautaires pour réguler ce marché.

Dans ce contexte d'effondrement des cours et de surproduction, de nouvelles porcheries et poulaillers industriels sont pourtant ouverts, provoquant la colère des associations de défense de l'environnement. Environ trois cents personnes ont manifesté, samedi 4 décembre, à Saint-Lô (Manche), aux cris de *« cochons=pollution »* ou *« pas de lisier dans les prés »*, pour protester contre le projet de création d'une quatrième porcherie industrielle près de Canville-la-Rocque.

Dans la Marne, vingt-huit poulaillers ou porcheries ont été créés ou agrandis depuis deux ans, menaçant, selon les opposants, la nappe phréatique. Le conseil régional de Champagne-Ardenne a pourtant voté, lundi 6 décembre, une subvention de 1,4 million de francs pour l'installation de douze nouveaux sites dans les environs de Châlons-en-Champagne (Marne). *« Nous avions été reçu le matin même au conseil régional où on nous avait promis un arrêt du programme »*, tempête Didier Soisson, responsable de Fagnières qualité de vie, une des associations de défense de l'environnement mobilisées. *« Ces subventions étaient déjà programmées,* répond Bruno Sido, vice-président du conseil régional. *En revanche, pour l'an 2000, nous avons instauré un moratoire sur tout nouveau projet. »*

François Grosrichard et Benoît Hopquin

A Millau, José Bové continue à « penser global »

MILLAU
de notre envoyé spécial

Retour à la case locale. Après le déballage de Seattle, où il a incarné un autre visage de la mondialisation que celui de la logique glacée de marché, José Bové est revenu sur le Larzac, au-dessus de Millau (Aveyron). C'est là, le 12 août, au cœur d'un été léthargique, que l'étincelle a jailli, médiatisant le mouvement de contestation de l'OMC. José Bové et trois cents éleveurs de brebis du Larzac et du sud de l'Aveyron s'en prennent au McDonald de la ville, le démontant en partie pour protester contre la surtaxation du roquefort par les Etats-Unis. Très vite, l'action prend un sens symbolique : au nom de la lutte contre la malbouffe, les paysans du Larzac remettent en cause la société de marché planétaire. Et José Bové, intarissable activiste, devient le porte-parole de ceux qui refusent d'être globalisés malgré eux.

A la Maison du peuple de Millau, mardi 7 décembre, trois cents personnes écoutent passionnément, dans l'euphorie rigolarde d'un sentiment de victoire, le compte rendu de la délégation. Car José Bové n'est pas allé tout seul à Seattle. La tradition du Larzac veut qu'on se batte ensemble et qu'on ne délègue pas tout à un seul homme. A la tribune, il y a les trois femmes – Françoise, Christine et Christelle – et les trois hommes – Frédéric, Gilles et Alain – qui ont accompagné le militant de la Confédération paysanne. *« On a usé nos semelles, mais le roquefort nous a ouvert toutes les portes »*, racontent-ils avec force détails : la plantation de l'arbre symbolique, les chaînes humaines, les rencontres, les marches, le couvre-feu, le blocage du Sheraton, l'impression d'avoir participé à un moment historique.

« COMME LES VICHYSTES DANS LEUR CHÂTEAU »

José Bové, légèrement amaigri sous son éternelle veste de cuir défraîchie, a la moustache rayonnante. Il explique *« la victoire »*, celle du *« refus que le marché prenne nos vies »*. *« On ne veut pas de ce monde-là,* continue-t-il, *on ne veut pas être transformés en marchandise, on veut autre chose. Vivre. Voilà ce que le petit monde des cravates et des ordinateurs, réuni dans le Sheraton de Seattle comme les Vichystes dans leur château, a dû entendre. »* Et puis il lance la bonne nouvelle à l'assemblée qui en chavire de joie : *« Nous allons créer un grand collectif mondial, un réseau international qui mettra en contact permanent les syndicats, les paysans, les écologistes, les associations et les consommateurs. Et nous allons mettre l'OMC sous surveillance à Genève, en installant nous aussi un bureau permanent fort d'une trentaine de personnes, qui observera et ne lâchera pas l'OMC, jusqu'à ce que celle-ci change. »*

De Millau, où l'action locale contre le McDo lui avait servi de rampe de lancement pour sa campagne internationale, José Bové continue donc à « penser global ». Dès cette semaine, il repart à travers la France pour une tournée de meetings et de rencontres avec tous ceux qui le réclament. Les messages affluent sur Internet. L'éleveur de brebis du Larzac continue à tisser la toile d'une autre mondialisation.

Jean-Paul Besset

DÉPÊCHES

■ **CLERMONT-FERRAND : Polydôme, le nouveau centre d'exposition et de congrès de Clermont-Ferrand, a été inauguré,** jeudi 9 décembre, par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, et le maire (PS) de la ville, Serge Godard. Bâti sur l'emplacement d'anciens locaux de la firme Michelin, le centre, d'une surface totale de 8 000 m², dont une halle de 4 000 m², un amphithéâtre de 650 places et 14 salles d'exposition, pourra accueillir jusqu'à 6 000 personnes. D'un coût de 170 millions de francs, il a été financé par la ville à hauteur de 146,7 millions de francs, le reste provenant de fonds européens.

■ **VAL-de-MARNE : trois communautés d'agglomération viennent d'être décidées dans le Val-de-Marne.** Il s'agit de Nogent-le Perreux (deux communes, 57 000 habitants), de Haut Val-de-Marne (sept communes, 99 000 habitants) et de Val-de-Bièvre (sept communes, 185 000 habitants). Les conseils municipaux ont trois mois pour s'organiser par délibérations. Si les dossiers administratifs sont bouclés au 31 décembre, l'Etat versera 250 francs par habitant.

■ **ENVIRONNEMENT : la préfecture des Côtes-d'Armor a interdit une manifestation prévue pour le samedi 11 décembre**, par une association de défense de l'environnement devant la chambre d'agriculture de Plérin, près de Saint-Brieuc. Les syndicats agricoles avaient appelé à une contre-manifestation, et la préfecture a craint des *« risques de troubles graves à l'ordre public que la confrontation des participants pourrait engendrer »*.

■ **AÉROPORTS : l'Assemblée nationale a voté, jeudi 9, à l'unanimité, des amendements au collectif budgétaire** qui permettront d'abonder les ressources des communes souffrant des nuisances des aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle. Un sous-amendement du gouvernement stipule que la société Aéroports de Paris (ADP) devra également abonder ces fonds pour un montant de 30 millions de francs en 2000.

LeMonde Job: WMQ1112--0016-0 WAS LMQ1112-16 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:15 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0387 Lcp:700 CMYK

2 MNEF, HISTOIRE D'UNE GÉNÉRATION

« Camba », Spithakis et les autres

Au congrès de réunification de l'UNEF à Nanterre, en 1980, socialistes, mitterrandistes et trotskistes de l'OCI s'entendent comme larrons en foire contre la LCR de Julien Dray. Nathaniel Herzberg fait revivre ces journées folles du syndicalisme étudiant avec ses figures emblématiques et ses pratiques suspectes

CE 3 mai 1980, l'histoire du mouvement étudiant retrouve Nanterre. Douze ans après l'occupation de la tour centrale de l'université par les « enragés » de Mai, une nouvelle génération solde les comptes de l'après-68. Leurs aînés voulaient rire, eux affichent leur sérieux. Ils prônaient la décomposition du système, guerroyaient entre courants et sous-factions. Eux se sont fixé l'objectif contraire : réunifier l'UNEF.

Reconstruire, même sans les communistes, l'instrument syndical mythique, celui qui, au nom de tous les étudiants, pouvait, en pleine guerre d'Algérie, prendre fait et cause pour l'indépendance : voilà qui semble suffire à leurs rêves. Les carrières politiques des uns, les fortunes des autres, tous ces petits ingrédients qui, vingt ans plus tard, feront le scandale de la MNEF, paraissent encore loin. Une ombre plane cependant sur le berceau de l'organisation naissante. Un de ces secrets de famille qui faussent les rapports et diffusent le soupçon : le « deal » scellé un an auparavant entre mitterrandistes et trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) dans les locaux du syndicat FO (*Le Monde* du 10 décembre). Ce jour-là, les hommes de François Mitterrand ont mis la main sur la MNEF. Ceux de Pierre Boussel – alias Pierre Lambert –, chef tout-puissant de l'OCI, peuvent à présent prendre les rênes du syndicat *« indépendant et démocratique »* qui s'apprête à voir jour dans l'ambiance électrique du grand amphithéâtre G.

Tout a été soigneusement préparé. A commencer par la disposition dans la salle. *« Presque militaire »*, se souvient un jeune délégué, qui vit alors son premier congrès. Les bataillons de l'OCI, de loin les plus nombreux, occupent le centre des travées. Six cents jeunes, sur-encadrés, qui se lèvent et crient sur un simple geste. Puis, au signal, se rassoient, muets. A gauche, quelques dizaines de militants socialistes cherchent leur place. Ils sont mitterrandistes, mauroyistes ou rocardiens, s'agitent frénétiquement. Ils ne savent pas encore que leurs chefs ont déjà tout réglé avec la direction lambertiste.

A droite, enfin, les troupes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) tentent, tant bien que mal, de se faire entendre. Leur accord a été, de loin, le plus difficile à arracher. L'OCI a dû user de tout son savoir-faire, maniant le sourire tout en posant ses pièges. *« Ils m'ont tout fait »*, grimace, encore aujourd'hui, le député socialiste Julien Dray, alors leader des étudiants de la LCR. La direction de la Ligue est méfiante ? Elle préfère continuer à diriger son petit Mouvement d'action syndicale (MAS) plutôt que de se fondre dans une UNEF dominée par les ennemis lambertistes ? Ces derniers font donner de la voix à leurs sous-marins sur le thème de l'*« unité syndicale »*. A peine Julien Dray a-t-il arraché l'accord de sa direction politique, et rendu public l'accord du MAS pour intégrer l'UNEF, que les infiltrés tombent le masque et regagnent le bercail lambertiste, débauchant au passage quelques cadres supplémentaires.

Autant dire qu'il fait grise mine, l'ancien animateur du mouvement lycéen de 1973. A la tribune, les leaders de l'OCI, eux, savourent leur succès. Et Jean-Christophe Cambadélis, son triomphe. Cette victoire est avant tout la sienne. En prenant, deux ans auparavant, la tête de l'UNEF-US et du secteur étudiant de l'OCI, jusqu'ici tenus de main de fer par Charles Berg, il a bouleversé l'orientation de la maison. Finis les hurlements et les menaces physiques à l'encontre des *« traîtres »* sociaux-démocrates. Contre *« l'ennemi stalinien »*, autrement dit le Parti communiste, il propose de préparer les coups ensemble. *« Ce qui était effrayant chez Berg est devenu ludique et pour tout dire séduisant avec Jean-Christophe »*, résume Jean-Marie Le Guen. Fin stratège, tacticien hors pair, Cambadélis aime manier le verbe, mais ne rechigne jamais à exposer sa belle gueule en première ligne dans les violents affrontements qui continuent à opposer trotskistes et communistes. A Nanterre, où il est inscrit en sciences économiques, il ne brille certes pas par ses succès universitaires. Mais déjà permanent de l'OCI, ce fils de restaurateur grec n'a que faire des diplômes : la bataille étudiante, c'est dans les assemblées générales qu'elle se gagne.

Jean-Christophe Cambadélis sait sur qui s'appuyer. Son compère Benjamin Stora, bien sûr, historien appliqué, mais surtout *« visseur de boulons »* de l'organisation. Lui dirige la *« fédérale étudiante »*, structure politique de l'OCI chargée de coiffer les cellules universitaires. Qu'un étudiant s'éloigne de la ligne, et il le rappelle à l'ordre. Qu'un cacique s'inquiète de ces jeux syndicaux dangereux, et il le rassure. Rien d'étonnant à le retrouver, à l'issue du congrès, à la tête de la commission de contrôle du syndicat.

Derrière ce duo pointe encore toute une série de lieutenants. Marc Rozenblat, patron de l'UNEF à Tolbiac. Formé pendant le mouvement lycéen de 1973 contre la loi Debré, il est l'homme des couloirs et des accords plus ou moins avouables. Eternel bagarreur, il ne se sépare jamais de ses gants, sauf peut-être lors des parties de poker qu'il poursuit jusque tard dans la nuit. Philippe Plantagenest est un peu son double inversé. Etudiant en histoire et en araméen à la Sorbonne, il passe pour le Géo Trouvetout de la bande. Un chiffre à retrouver ? Le descendant de l'ancienne famille royale britannique puise dans sa mémoire encyclopédique. Une question imprévue soulevée par le ministère ? Il prend les trois idées qu'on lui donne et tape, en une heure, un argumentaire irréprochable.

D'autres, plus jeunes, préparent la relève. Bernard Rayard, étudiant en sciences économiques à Tolbiac, l'homme des finances... Jean-Michel Catin, étudiant en psychologie à Villetaneuse, l'un des rares boursiers du groupe, spécialiste des questions sociales... Ou encore Philippe Darriulat, fils de haut fonctionnaire, inscrit en histoire à Nanterre, le plus jeune de la bande, déjà en orbite pour diriger la génération suivante.

Une équipe de fer qui impressionne le camp socialiste. La jeune garde rose dispose pourtant de quelques figures dominantes. Jean-Marie Le Guen et Jean-Loup Salzmann, bien-sûr, tous deux médecins, tous deux mitterrandistes. Là s'arrête la ressemblance. Grande gueule, bagarreur, le premier a bien failli frapper le futur président de la République lors de leur première rencontre, une nuit de décembre 1972, près du jardin du Luxembourg. Le coup n'est pas parti et le jeune médecin est entré dans le cercle des proches. Du moins dans sa périphérie. Car le centre reste l'apanage de Jean-Loup Salzmann, grand échalas à l'air rêveur. Fils de Charles Salzmann, l'ami intime de François Mitterrand depuis qu'il a conçu, en 1965, sa première campagne présidentielle, *« Jean-Loup »* est de ceux qui peuvent toujours déranger le patron du PS. Comparé à ces deux-là, Jean-Michel Grosz ferait plutôt figure de parvenu dans l'équipe. La « mitterrandie », il s'en est rapproché par l'intermédiaire de Pierre Mauroy et de sa tête chercheuse dans la jeunesse, Roger Fajardie. Franc-maçon comme Jean-Marie Le Guen et quelques autres acteurs socialistes de l'aventure de la MNEF, futur secrétaire de la fraternelle Ramadier qui réunit tous les « frères » parlementaires, celui qui depuis l'année précédente préside aux destinées de la MNEF est un homme de réseaux. Avec son camarade politologue Pascal Beau, il incarne la face raisonnable du groupe. Moins impulsif que Jean-Marie Le Guen. Plus rassurant, surtout, que les deux defferristes de l'équipe, l'étudiant en gestion toulonnais et futur directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, et son ami marseillais, Patrick Menucci.

Comme d'habitude, ces jeunes socialistes ne sont pas bien nombreux. Mais, à l'heure des comptes, ils pèsent près du quart des mandats. C'est que l'alliance avec l'OCI joue à plein. Une motion doit être bloquée ? Le rocardien Stéphane Fouks, futur ponte de l'agence de publicité RSCG, se dirige ostensiblement vers le téléphone, appelle l'horloge parlante, et vient donner la *« réponse négative de Michel »*. Il faut gagner du temps ? Philippe Plantagenest monte à la tribune et, une heure et demie durant, disserte sur les mérites de la formation pratique précoce en médecine. On est loin des illustres débats de la Convention. Mais l'essentiel est là : deux jours et deux nuits de luttes pour le pouvoir. Avec à la sortie, 15 % des voix et une bonne déprime pour Julien Dray et ses amis. Les autres, tous les autres, sont euphoriques. A la tribune, Jean-Michel Grosz se lâche et propose d'*« exprimer concrètement »* la reconnaissance de la MNEF à l'UNEF *« en mettant au service du syndicat son infrastructure et son poids sur le monde étudiant »*.

Imprudente transparence ou annonce des dérives à venir ? Jean-Michel Grosz mettra la bourde sur le coup de la fatigue. Il est vrai que les organismes sont en miettes. Un responsable socialiste, sorti quelques minutes se reposer dans une salle voisine, sera retrouvé, le lundi matin, dormant sous le bureau d'un professeur.

Avec l'UNEF *« indépendante et démocratique »*, les lambertistes tiennent leur jouet. Avec la MNEF, les mitterrandistes disposent d'une pouponnière doublée d'une base de repli. Ne manque plus qu'à faire décoller l'étage politique de la fusée. C'est chose faite, lors d'un déjeuner au restaurant parisien Le Petit Riche, quelques semaines plus tard. Au nom de leur parrain respectif, Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Marie Le Guen et Pierre Bérégovoy tracent le cadre de la collaboration pour la présidentielle à venir. Appel de Pierre Lambert à voter pour François Mitterrand dès le premier tour, mobilisation de l'UNEF-ID en faveur du candidat socialiste : les militants de l'OCI collent des affiches et scandent *« Mitterrand président ! »*. Certains hésitent ? *« On les rassure grâce à quelques sous-entendus appuyés sur nos liens particulièrement étroits avec Lionel Jospin »*, se souvient Philippe Darriulat.

Inutile, pourtant, d'aller naviguer en eau profonde à la recherche de sous-marins trotskistes. Ce 10 mai 1981, c'est jour de victoire et la collaboration est affichée. Place de la Bastille, l'OCI assure le service d'ordre, empêchant la LCR d'emmener la foule vers les Champs-Elysées. Jean-Christophe Cambadélis prend la parole entre Gaston Defferre et le communiste Pierre Juquin. Et vers 5 heures, c'est avec Jean-Marie Le Guen, Olivier Spithakis et... Paul Quilès, dans une brasserie des grands boulevards, que les amis de « Camba » achèvent ce moment d'histoire.

ANTOINE, IN « ÉTUDIANTS DE FRANCE » N° 5, JANVIER 1981

De gauche à droite, Philippe Plantagenest, Michel Assoun, Jean-Christophe Cambadélis, Marc Rozenblat et Philippe Darriulat en 1981.

MAIS les lendemains de fête sont parfois difficiles. Si les lambertistes pensent encore à consolider l'UNEF, les jeunes mitterrandistes n'ont plus envie de jouer. Ils ont trente ans, les Grosz, Le Guen, Spithakis. Leurs aînés, qui leur semblaient presque leurs égaux pendant la campagne, sont ministres. Eux restent administrateurs de la MNEF. Maigre consolation, mais on s'y accroche. En juin 1982, au congrès de Strasbourg, Jean-Loup Salzmann revendique la place de Jean-Michel Grosz. Par respect des usages, qui voudraient qu'un président – étudiant, faut-il le rappeler – s'efface après quelques années de mandat. Et par fidélité envers son mentor, François Mitterrand, qui, assure-t-il, n'apprécie guère le rôle un peu trop important confié aux jeunes rocardiens. Jean-Michel Grosz résiste, trouve le soutien de Jean-Marie Le Guen, qu'il nommera six mois plus tard directeur médical de la mutuelle. Quant à Jean-Christophe Cambadélis et ses amis, ils optent pour la neutralité. Jean-Loup Salzmann s'incline, mais signale à l'Elysée que la MNEF n'est plus sous contrôle.

Le choc en retour est terrible. Une enquête de la Cour des comptes est lancée à l'automne 1982. Avec des premières conclusions accablantes : prise en charge par la mutuelle des frais de déplacement des administrateurs pour le congrès socialiste de Valence, soutien financier d'associations présidées par ces mêmes administrateurs, rémunérations versées illégalement toujours à ces mêmes personnes... La liste est longue. Et la facture salée : plus de 100 millions de francs de déficit cumulé. Au passage, la Cour relève une tendance répétée du trésorier général, Olivier Spithakis, à utiliser son compte personnel pour faire discrètement transiter certaines sommes sans les faire apparaître dans la comptabilité.

La maison prend l'eau. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, convoque Grosz, Le Guen et Salzmann. Sévère, il interroge, note consciencieusement chaque réponse, puis tranche. Un plan d'urgence est nécessaire, accompagné de la nomination d'un directeur général. *« Un professionnel »*, aurait-il précisé. Le 21 février 1983, pourtant, Jean-Michel Grosz annonce le nom du nouveau directeur général : Olivier Spithakis. Jean-Loup Salzmann s'étrangle, peut bien dénoncer, lors du conseil d'administration suivant, le 18 mars, le coup de force de *« celui qui a remplacé le bureau national à lui tout seul »*, personne ne le suit. A la MNEF, le comptable s'apprête à prendre le pouvoir.

Nathaniel Herzberg

Une enquête de la cour des comptes est lancée à l'automne 1982. Avec des premières conclusions accablantes : prise en charge par la mutuelle des frais de déplacement des administrateurs pour le congrès socialiste de Valence, soutien financier d'associations présidées par ces mêmes administrateurs, rémunérations versées illégalement toujours à ces mêmes personnes...

PROHAIN ARTICLE
Les illusions perdues

LeMonde Job: WMQ1112--0017-0 WAS LMQ1112-17 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:48 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0388 Lcp:700 CMYK

Le grand bond en avant de la défense européenne

DÉSORMAIS Henry Kissinger, qui se plaignait naguère de l'incapacité des Européens à parler d'une seule voix en matière de défense, sait qu'en composant le (32-2) 285-5000, il pourrait entrer en contact avec le représentant de la défense européenne, Javier Solana. Il y a quelques semaines, le département d'Etat américain a bien composé ce numéro, mais pour parler à... Romano Prodi ! L'anecdote a fait sourire les vingt-huit diplomates qui travaillent dans le PC opérationnel de la politique étrangère de sécurité commune (PESC), situé dans le bâtiment du conseil des ministres des Quinze, à Bruxelles. Plusieurs sésames sont nécessaires pour pénétrer dans le centre névralgique de cette défense européenne que le sommet d'Helsinki des 10 et 11 décembre devait porter sur les fonts baptismaux. Deux douzaines d'ordinateurs, plusieurs écrans de télévision... tout y est calme, blanc, high-tech. La PESC se met en place discrètement.

Ces apparences modestes sont trompeuses. A l'aune des multiples guerres européennes et des méfiances ancestrales entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, c'est un véritable tournant de son histoire que l'Europe est en train de négocier. Elle le fait plus ou moins harmonieusement, avec la seule organisation militaire qui veille aujourd'hui à la défense du Vieux Continent, l'OTAN. Dans les mois à venir, des relations devraient s'ébaucher entre les deux institutions.

REFUS DE LA SOUMISSION

Même s'ils reconnaissent que la défense européenne peut aider à désarmer les critiques d'un Congrès qui renâcle toujours devant le coût, budgétaire et humain, de la défense de l'Europe, les Américains restent préoccupés par son essor. Si la *« capacité d'action autonome »* des Européens doit *« renforcer le lien transatlantique »*, passe encore ; si elle doit le distendre, Washington s'efforcera d'allumer des contre-feux en rappelant aux pays les plus vulnérables les risques qu'ils prendraient à s'éloigner de la puissance stratégique et commerciale américaine.

Les Etats-Unis sont de facto la seule superpuissance européenne et entendent le rester. Dès lors, s'ils approuvent une action européenne pour régler des conflits dont l'OTAN ne voudrait pas se charger, ils réprouveraient une marginalisation du contrôle politique américain sur des opérations militaires en Europe. Au fond, ce qu'auraient souhaité les Etats-Unis, c'est une défense européenne soumise au commandement atlantique. Mais les temps ont changé : l'Europe de la défense n'entend être soumise à aucune tutelle, même si l'OTAN *« demeure le fondement de la défense collective de ses membres »*.

La complexité de la relation transatlantique explique la prudence avec laquelle Javier Solana avance ses pions. « M. PESC » affiche un œcuménisme sans défaut : il veut croire qu'en cas de nouvelle crise en Europe, l'Union aura noué des relations suffisamment harmonieuses avec l'OTAN pour que la question d'un éventuel feu vert avant intervention ne se pose pas. Dans l'entourage de M. Solana, on explique ainsi cette circonspection : *« Nous voulons évaluer dans quelle mesure les responsables européens sont prêts à accepter un rôle plus important pour le responsable de la PESC. Nous estimons en tout état de cause que son mandat peut être interprété comme signifiant qu'il est habilité à prendre des initiatives s'agissant de la PESC. »*

Pour une part, le rôle que tiendra Javier Solana dépendra de celui qu'entend jouer Chris Patten, le commissaire chargé des relations extérieures de l'Union. Lorsqu'on lui pose la question, l'ancien gouverneur de Hongkong répond : *« Il est peu probable que Javier Solana, ancien secrétaire général de l'OTAN, souhaite apparaître comme quelqu'un qui aura affaibli l'Alliance. Il dépend de ses relations avec le conseil des ministres* [de l'UE]. *Moi, mes compétences sont issues de ce que les traités ont accordé à la Commission. »*

Au siège de l'OTAN, on rappelle volontiers que l'Alliance atlantique et la future défense européenne n'évolueront pas dans le même registre, la seconde devant s'efforcer d'assumer les « missions de Petersberg », c'est-à-dire des opérations humanitaires, de maintien ou de rétablissement de la paix. Les diplomates de l'OTAN citent en exemple l'opération « Alba » d'avril 1997, qui avait pour tâche de veiller à l'acheminement de l'aide humanitaire en Albanie, et qui était placée sous commandement italien. Or la vocation des 60 000 hommes de la future force de réaction rapide européenne, qui devront être en mesure de se déployer en soixante jours et pendant une durée d'au moins une année, est plus ambitieuse.

Mais le scepticisme des Américains n'est pas infondé. Les Cassandre ont beau jeu de souligner que l'euphorie à laquelle on assiste devant le « grand bond en avant » de la défense européenne, risque de retomber sous le poids conjugué des contraintes budgétaires, de la frilosité des pays neutres qui redoutent une militarisation de l'Europe, des réticences de tous à consentir des abandons de souveraineté, du conservatisme des états-majors et de la concurrence que se livrent les industriels de l'armement. Inévitablement, la défense européenne va connaître des périodes de ralentissement.

Laurent Zecchini

Objectif 2000 *par Jean-Paul Lubliner*

Jeudi 9 décembre, J-23 : le poisson est une perche.

L'agroalimentaire, planche de salut de l'agriculture

A PEINE remise du choc, au printemps, de la réforme de la politique agricole commune (PAC) qui optait franchement pour gravir un échelon supplémentaire dans la libéralisation, l'agriculture française a dû affronter sur la réserve, voire avec hostilité, le grand marchandage mondial de Seattle. Et même si la suspension des discussions, le 3 décembre, lui accorde un salutaire ballon d'oxygène, les questions qui justifiaient les lourds contentieux avec de nombreux pays et qui isolent relativement la France, en tant que principal bénéficiaire des subventions européennes, restent toujours aussi brûlantes. La « clause de paix », incluse dans les accords de Marrakech, qui garantit que les mesures de soutien d'un pays ne peuvent être remises en cause pendant neuf ans au plus, à partir de 1994, tombera bientôt, et il vaut mieux se préparer sans tarder aux reconversions indispensables. Mais il n'est pas facile d'être le leader incontesté des Quinze (avec 24 % de la production finale) et d'avoir à faire demain les efforts les plus exigeants.

Avec l'accord de Berlin, il avait été dit et répété que l'Europe baissait la garde, écornant le sacro-saint principe de la préférence communautaire, alignant progressivement ses prix (garantis) sur ceux (libres) du marché mondial, réduisant progressivement les aides à l'exportation, réorientant une part du budget vers le développement des campagnes au détriment des seuls produits, rendements et hectares.

Le paradoxe aujourd'hui tient au fait que c'est le secteur le plus performant du commerce extérieur de la France, parfois le plus prestigieux ambassadeur de ses terroirs, qui exprime ouvertement ou discrètement les craintes les plus vives de voir les étables, les champs, les coteaux balayés par le déferlement maléfique de viande argentine, d'huile de palme des îles Fidji, de soja des Amériques, de lait de Nouvelle-Zélande, de poires du Chili.

CONFUSION

L'ouverture des frontières comporte toujours des risques, commerciaux, sanitaires et alimentaires, et l'histoire récente montre que les rayons des supermarchés ou les ateliers de plats cuisinés se sont abondamment garnis en productions étrangères. Mais, parallèlement, oublie-t-on que le porc breton a pris rang sur le marché japonais, que les poulets armoricains sont appréciés en Iran, que les fromages ou les brugnons catalans font bonne figure à Dubaï ou à Oslo, que la France est le premier exportateur mondial de pommes ? Il semblerait que plus l'agriculture et l'agroalimentaire sont dynamiques, plus ils craignent les pièges qui révéleraient chez eux une fragilité cachée !

Si l'agriculture, venue en délégation massive à Seattle, a tant appelé à la vigilance, c'est surtout parce qu'elle est victime d'une confusion qui conduit à assimiler trop facilement la production – c'est-à-dire l'agriculture au sens propre – et le secteur diversifié et en expansion de l'industrie agroalimentaire. Or c'est cette dernière qui capte la plus grosse part de la valeur ajoutée, dégage les marges les plus confortables, fréquente les grandes expositions internationales, dépense des budgets considérables en promotion et publicité, trouve auprès des banquiers les moyens de lancer des OPA géantes, recrute et entretient les chercheurs, invente les nouvelles technologies, détermine le look des emballages, parle d'égal à égal avec la grande distribution, bref, oriente les choix des consommateurs.

Cette fragilité du producteur de matières premières a tendance à s'amplifier. Par rapport à 1985, le poids économique des produits agricoles bruts fournis aux industries agroalimentaires a diminué de 5 points alors que la part des services immatériels ou techniques intégrés au produit fini a beaucoup augmenté. Autre signe de cette vulnérabilité : alors qu'en 1987 le solde positif du commerce extérieur était équivalent pour les produits élaborés et pour les matières de base – 20 milliards de francs –, il montait à 51 milliards pour les premiers l'an dernier et tombait à 9 milliards seulement pour les secondes.

Ce risque de marginalisation du producteur, qui peut se transformer en complexe d'infériorité, tient aussi au fait que le paysan et l'éleveur sont et seront de plus en plus tributaires des subventions publiques, alors que le fabricant de plats cuisinés ou la multinationale de la boisson, comme l'artisan de la confiture, eux, ne le sont pas. Quand les activités agricoles productives reçoivent (en 1998) 73,7 milliards de francs d'aides publiques, les industries du secteur ne touchent que 1,1 milliard. C'est donc l'homme de la terre « quémandeur » – on le voit bien avec la crise actuelle en Bretagne - qui, immanquablement, se retrouvera en première ligne pous se défendre bec et ongles lorsque le citoyen contribuable s'étonnera de la largesse financière des autorités ou de la mansuétude de la police ou des juges après des manifestations. C'est aussi le monde agricole qui essuiera en direct l'opprobre des consommateurs lorsque des inspecteurs des fraudes ou des brigades vétérinaires auront découvert des germes de listéria dans des fromages au lait cru ou de la dioxine dans les aliments des poulets.

Dans beaucoup de domaines, les intérêts des agriculteurs, qui ne peuvent pas délocaliser leurs activités et qui n'ont d'autre choix que de vendre l'essentiel de leurs marchandises à des intermédiaires, et ceux des industries de l'alimentation, dont la stratégie est mondiale et l'approvisionnement en matières premières fonction des cours et des opportunités, sont différents voire divergents. Ici, la contrainte et l'économie administrée, là, la souplesse et les profits escomptés. Ici, l'assistanat, là, l'esprit d'entreprise. Même si c'est au prix d'un renoncement à une certaine culture, à une certaine mission, le paysan de demain, s'il veut survivre, ne devra pas seulement produire mieux mais investir chez les autres - industriels, confectionneurs et distributeurs - c'est-à-dire là où se créent et se multiplient les richesses.

François Grosrichard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Russie : que faire ?

LORSQUE Slobodan Milosevic a entrepris de réprimer dans le sang la révolte de la population du Kosovo, Américains et Européens ont fait barrage. Lorsque l'armée indonésienne a commencé à raser la capitale d'une des provinces du pays, le Timor-Oriental, l'ONU est intervenue en force. Depuis plus de trois mois, l'armée russe ravage la Tchétchénie ; elle a annoncé, ouvertement, publiquement, qu'elle voulait la fuite ou la mort de tous les habitants de la capitale, Grozny. Elle les soumet, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à un bombardement ininterrompu qui bloque sur place malades, enfants, vieillards, handicapés terrés dans les caves – sans eau, sans nourriture, sans médicaments – d'une cité en ruines. Et, depuis plus de deux mois, face à cet assaut barbare, les Occidentaux, les bailleurs de fonds du régime Eltsine, n'ont à la bouche qu'un affligeant « on ne peut rien faire ».

Les Occidentaux, comme le reste de la communauté internationale, ne contestent pas le droit de Moscou de lutter contre le terrorisme au sein de la Fédération de Russie (dont la République tchétchène fait partie). Mais s'agit-il bien de cela ? Après tout, Milosevic, lui aussi, invoquait le *« terrorisme albanais »* de l'UCK. En réalité, l'enjeu est tout autre en Tchétchénie : le premier ministre, Vladimir Poutine, exploite une sale guerre de revanche pour gagner les élections législatives du 19 décembre. Il mise sur les coups de canon de ses généraux pour étouffer le fracas des scandales financiers du régime Eltsine. La genèse de cette seconde guerre de Tchétchénie reste d'ailleurs obscure, entre provocations opportunes au Daguestan et attentats mystérieux à Moscou.

M. Poutine a le champ libre. Le Conseil de l'Europe, organisation dont l'objet est d'assurer la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, n'a pas jugé bon d'exclure la Russie de ses membres. Pas plus qu'elle n'est menacée d'être chassée du G 8, le groupe des huit pays les plus industrialisés du monde, qui lui a généreusement ouvert ses portes il y a quatre ans et doit, la semaine prochaine, tenir une réunion ministérielle à Berlin. On y verra alors ce spectacle étonnant d'après-guerre froide où les sept puissances occidentales siégeront avec leur *« allié »* russe, lequel, par la voix de Boris Eltsine, vient de les menacer de l'arme nucléaire...

Personne ne suggère qu'on fasse la guerre à la Russie. Mais on peut « faire quelque chose ». On peut faire comprendre à la Russie qu'il y a des conditions politiques au partenariat économique et commercial avec les Occidentaux. Et que leur non-respect a un prix. Sans déclencher des sanctions économiques, qui se retourneraient contre le peuple russe, on peut imaginer de puiser dans une large panoplie de pressions : suspension de la Russie du G 8, saisie des comptes des oligarques moscovites en Suisse ou ailleurs, interruption des coopérations techniques entre l'Union européenne et la Fédération russe.

Le sommet de l'Union réuni ces jours-ci à Helsinki doit donner l'exemple. Il n'y a pas à craindre de favoriser ainsi l'émergence d'un national-militarisme russe : il est déjà à l'œuvre, en Tchétchénie.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'internationalisation de Jérusalem

LE PROJET d'internationalisation de Jérusalem, qui vient d'être adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, reprend dans ses grandes lignes les stipulations du plan de partage du 29 novembre 1947. Ce plan prévoyait la création de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, et d'une zone internationale distincte administrée par l'ONU.

Seule la partie juive du plan a été jusqu'ici réalisée : l'Etat arabe n'a pas vu le jour, et Jérusalem, après une série de capitulations de la communauté internationale, s'est vue partagée en deux parties : la vieille ville avec le Saint-Sépulcre, la mosquée d'Omar et le mur des Lamentations, est occupée par les armées jordaniennes ; la ville neuve, reliée par un corridor qui n'a cessé de s'étendre au territoire israélien, est pratiquement intégrée au sein de ce dernier.

Dès à présent, les deux parties qui contrôlent les deux Jérusalem se sont déclarées hostiles au plan de l'Assemblée. Israël pour sa part fait valoir que la population juive de Jérusalem – environ cent soixante mille habitants – n'a dû son salut, lors de la guerre palestinienne, qu'à l'armée israélienne, que les habitants de la zone s'identifient totalement au reste de la population israélienne, qu'enfin l'opinion unanime en Israël considère Jérusalem comme la capitale historique de l'Etat juif.

La Jordanie souligne que ce sont ses troupes qui ont conquis la vieille ville pour le camp arabe, qu'aujourd'hui la mosquée d'Omar donne une signification entière à la royauté jordanienne, qu'enfin l'internationalisation pose comme corollaire immédiat le problème du statut de la partie arabe de la Palestine.

(11-12 décembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LeMonde Job: WMQ1112--0018-0 WAS LMQ1112-18 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0389 Lcp:700 CMYK

Quand l'Etat tue le social

par Ernest-Antoine Seillière

LES entreprises françaises sont à l'origine de la plupart des dispositifs sociaux existants : assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales. Les entrepreneurs ont toujours été concernés par la couverture des risques de l'existence des salariés ; ils y ont consacré de très importantes ressources financières et humaines.

Après les assurances sociales, la Sécurité sociale d'après-guerre a étendu au niveau de la nation ce qui avait d'abord été construit par les entreprises. Si l'Etat en a pris l'initiative, c'est dans le respect de la démocratie sociale, en organisant un partage des responsabilités entre représentants des employeurs et représentants des salariés : le paritarisme était né. Et la Sécurité sociale, en matière de retraite ou de prévoyance complémentaire, reconnaissait une sphère propre aux partenaires sociaux, largement autonome de l'Etat.

A la même époque, les relations du travail ont également connu des développements de grande ampleur, avec la généralisation des conventions collectives, complétées par les accords d'entreprise : le dialogue social national était lancé.

Pendant près d'un demi siècle, le CNPF a été un acteur majeur de l'édification, de l'élargissement et de l'approfondissement de ce modèle social : création du régime de retraites complémentaires des cadres – l'Agirc en 1947, de l'assurance-chômage – l'Unedic – en 1958 ou du régime complémentaire des non-cadres – l'Arrco en 1962.

Les relations entre les partenaires sociaux n'ont certes pas toujours été un long fleuve tranquille, mais, par la négociation le plus souvent, l'affrontement quelquefois, des solutions ont toujours été trouvées pour permettre aux salariés d'être pris en charge en cas de difficultés – maladie, accidents, chômage... – ou lorsqu'au terme d'une vie de travail arrive l'âge de la retraite. Il est vrai aussi que les entreprises françaises ont progressivement accepté de consacrer des montants financiers de plus en plus importants à la protection sociale, comme en témoignent les hausses continues de cotisations. Le contexte économique et international de l'époque autorisait cette hausse du coût du travail, qui, lorsqu'elle se révélait excessive, se traduisait par des poussées inflationnistes suivies de dévaluations.

Où en est-on ? Le modèle social français de l'après-guerre est affecté, depuis quelques années, par les très importantes transformations de son environnement économique, social et politique. La France de l'après-guerre vivait dans une économie fermée. Depuis, notre pays a, fort heureusement, fait le choix de l'intégration européenne et de l'ouverture sur le monde. Cela nous interdit désormais de recourir à la hausse des prix – stabilité monétaire oblige –, de laisser gonfler sans fin les déficits économiques et sociaux – rigueur budgétaire oblige –, de laisser filer la valeur de notre monnaie – euro oblige.

Si le gouvernement s'obstine dans son œuvre de nationalisation du dialogue social et d'étatisation de la protection sociale, les partenaires sociaux n'ont plus leur place dans les organismes paritaires

L'accélération des échanges internationaux au niveau planétaire nous impose, *nolens volens*, le respect de l'impératif de compétitivité globale. La France ne peut durablement avoir des niveaux de dépenses publiques et sociales significativement supérieurs à ceux de nos principaux compétiteurs, sauf, le cas échéant, à justifier ces écarts par des performances exemplaires en matière de santé, d'espérance de vie ou de plein emploi... ce qui, honnêtement, n'est pas le cas.

C'est bien au nom de l'emploi et de la croissance, donc de notre niveau de vie à tous, que les entrepreneurs rappellent sans cesse l'objectif de maîtrise et de l'efficacité de la dépense publique et sociale. Ils sont d'autant moins compris qu'un trop grand nombre d'acteurs confondent, à tort, progrès social et croissance des dépenses collectives.

Le contexte social a lui aussi fortement évolué depuis cinquante ans. A une période de croissance démographique sans précédent a succédé une période de fort tassement de la fécondité qui se traduira, dans à peine un lustre, par une augmentation massive du nombre de retraités et la contraction de la population active. Les méthodes de production de masse en vigueur au lendemain de la guerre, qui se traduisaient par une certaine homogénéité du salariat, ont fait place – grâce au progrès technologique – à des approches nouvelles conduisant à des statuts très diversifiés.

La montée impressionnante des services dans la valeur ajoutée a conduit à la multiplication d'emplois qui n'ont plus rien à voir avec ceux qui pouvaient exister pendant la période de reconstruction. Et tout laisse à penser que ces évolutions iront en s'accélérant au fur et à mesure du développement des nouvelles technologies et de leur diffusion dans la société.

Si la protection sociale a bien été généralisée à l'ensemble de la population, on constate qu'en dépit des sommes qui y sont consacrées les situations de pauvreté, de précarité et d'exclusion perdurent, s'amplifient même. Pourquoi le nier ? Le renchérissement continu du coût du travail dû à l'augmentation des charges continue à réduire l'employabilité des personnes les moins qualifiées, alors même que ce sont elles qui sont le plus exposées à la concurrence internationale.

Mais le modèle social français se trouve essentiellement bouleversé par la sphère politique. Une poussée, semble-t-il irrépressible, d'étatisation accompagne transformations économiques et novations dans les questions sociales. Alors que les partenaires sociaux jouissaient d'une autonomie relative, on constate que l'Etat s'approprie progressivement le social en expropriant les partenaires sociaux. Cette montée de l'Etat coïncide d'ailleurs avec son désengagement de la sphère économique *stricto sensu*, marqué par la désactivation des politiques économiques classiques et par le phénomène bienvenu et trop longtemps différé des privatisations.

Tout se passe comme si l'Etat avait choisi de retrouver sur le terrain social la légitimité qu'il perd sur le terrain économique en raison de la construction européenne. Mais l'activisme culmine en ce mois de décembre 1999 avec la seconde loi sur les 35 heures et la loi de financement de la Sécurité sociale. Cette intrusion sans précédent des pouvoirs publics dans le champ social aura épuisé le modèle social construit dans l'après-guerre. La démocratie sociale meurt dans la perte de toute autonomie.

En ne reconnaissant pas les cent vingt-six accords de branche, pourtant signés par les employeurs et les organisations syndicales représentatives, le gouvernement et le Parlement ont pris le risque de dévitaliser le dialogue de branche, échelon essentiel de la relation sociale. En recourant sans vergogne à la notion d'ordre public social, le gouvernement, suivi par le Parlement, a réduit considérablement les degrés de liberté dont doivent impérativement disposer les partenaires sociaux pour trouver les solutions efficaces et applicables aux problèmes spécifiques à leur activité économique.

Les partenaires sociaux, déresponsabilisés, se trouvent cantonnés dans un rôle d'exécuteurs de dispositions législatives, de transmetteurs de décrets illisibles et de circulaires d'application confuses : la construction théorique et idéologique des 35 heures aura beaucoup de mal à se mettre en place non pas en raison d'une mauvaise volonté des entrepreneurs, mais parce qu'elle n'est pas applicable dans un nombre considérables de petites et moyennes entreprises, dans un nombre important d'activités où la notion d'heures chronométrées paraît ubuesque ! Nous ne sommes plus en 1936. Charlie Chaplin ne pourrait plus filmer aujourd'hui *Les Temps Modernes*.

Quant à la protection sociale, s'il est vrai que les partenaires sociaux n'ont cessé de sentir s'appesantir davantage la tutelle rapprochée et pesante de l'Etat, deux faits majeurs viennent d'illustrer l'absence de respect de ceux qui nous gouvernent à leur égard : la non-prise en compte du plan stratégique de la CNAM, d'une part, et, de l'autre, le projet funeste de faire financer les 35 heures par un « siphonnage » arbitraire des organismes sociaux. Et alors même que les performances de l'Etat employeur en matière de relations et de protection sociales sont affligeantes. En témoigne la médiocrité des relations sociales dans la sphère publique – un quart des effectifs, mais trois quarts des conflits !

L'Etat a mis plus d'un an et demi pour connaître le temps de travail de ses employés. Il n'a décidément pas de leçons à donner aux partenaires sociaux qui, au cours des années 90, ont su, tant bien que mal, prendre leurs responsabilités et réformer les régimes de retraite complémentaires et le régime d'assurance-chômage.

L'alternative est claire et imminente. Si le gouvernement s'obstine dans son œuvre de nationalisation du dialogue social et d'étatisation de la protection sociale, les partenaires sociaux n'ont plus leur place dans les organismes paritaires, et le dialogue interprofessionnel et de branche sera réduit à sa plus simple expression pour autant qu'il continue d'exister. L'Etat devra alors assumer toutes les responsabilités : il aura prononcé la mort du social et des institutions qui lui donnaient corps et le faisaient vivre. L'Etat français sera le seul au monde à choisir cette voie, quand partout les modernisateurs politiques cherchent au contraire à redonner de l'existence au social.

Mais une seule chance subsiste pour les partenaires sociaux d'ouvrir un grand chantier pour redéfinir un nouveau modèle social français. C'est leur responsabilité historique. Ce nouveau modèle devra intégrer pleinement les évolutions économiques, sociales, technologiques et clarifier ce qui relève de l'entreprise, de la branche et de l'Etat. Il devra reposer sur des règles du jeu stables, claires, respectées, qui soient compatibles avec la construction européenne et l'impératif de compétitivité et permettre à notre pays de poursuivre une croissance durable vers le plein emploi dans le respect de la cohésion sociale.

Le Medef a choisi : fidèle à la tradition de responsabilité des entrepreneurs français et contre l'étouffant étau de l'étatisation, il s'est engagé dans la voie de la refondation créatrice, à laquelle il invite ses partenaires. Le social appelle à sa rénovation : par notre engagement commun, nous lui donnerons la nouvelle constitution qu'il réclame.

Ernest-Antoine Seillière
est président du Mouvement des entreprises de France (Medef).

Vive la vie

Suite de la première page

Mais nous voulûmes le faire savoir afin que l'opinion publique protégeât nos blessés mieux que notre faible présence ne pouvait y parvenir. Nous inventâmes ainsi la loi du tapage médiatique à laquelle la Croix-Rouge était hostile. Mais nous ne pûmes mener cette campagne préventive. Les troupes nigérianes massacrèrent, près de nous, dans un hôpital vide, une équipe de médecins yougoslaves et des religieuses anglaises. Nous avions été trop dociles. L'idée de Médecins sans frontières naquit de cet échec.

Nous connaissions le statut de la Croix-Rouge internationale qui nous avait fait signer à chacun une lettre interdisant le témoignage. Nous savions aussi qu'à la suite d'une décision du comité directeur, le 14 octobre 1942, il avait été décidé à Genève, pendant la dernière guerre, de ne pas révéler l'existence des camps d'extermination et de considérer les juifs à qui l'on appliquait la solution finale comme des prisonniers semblables aux autres. Nous refusâmes cette complicité. Nous n'acceptions ni la sélection des malades ni la connivence avec les bourreaux.

Lors de diverses crises, bien plus tard, nous avons constaté que la parole protégeait des meurtres, que les médias étaient nos alliés, qu'il ne fallait pas attendre l'arrivée du blessé pour retenir la bombe, qu'on devait agir contre le blocus alimentaire et pas seulement s'acharner à trouver une veine filiforme pour réhydrater un enfant africain aux cheveux décolorés.

Au cœur du Biafra, ce pays qui n'a jamais existé, dans les nuits harassantes de l'hôpital d'Awo Omama, nous inventâmes le devoir d'ingérence en retrouvant le vieux principe d'Hippocrate que la médecine moderne, scientifique et technique nous avait fait perdre de vue : prévenir plutôt que guérir.

Bien sûr, nous traitions également tous les êtres humains, amis ou ennemis, mais nous n'acceptions pas les massacres comme une évidence sociologique. Nous nous rangeâmes aux côtés de ceux qui allaient mourir. Même si nous reconnaissions qu'en certaines occasions, cette neutralité était utile. Nous ne voulions plus accueillir d'un même cœur les bourreaux et les victimes : nous voulions être impartiaux, nous refusions d'être neutres.

Les contours de Médecins sans frontières se précisèrent lors d'un tremblement de terre au Pérou où les médecins du Biafra repartirent selon les mêmes rites. Plus encore en septembre 70, septembre noir, dans Amman ensanglantée et jusqu'aux confins de la Syrie quand s'organisait le massacre des Palestiniens. Une fois encore, l'activité humanitaire d'urgence, pourtant indispensable, arrivait trop tard et signait l'échec des politiques. Les dictatures s'abritent derrière les souverainetés d'Etat : protégées par le droit international, elles massacrent à l'aise. Nous ne le supportions pas.

Nous étions les enfants du combat contre le fascisme, de la lutte pour l'indépendance des peuples. Le souvenir de la Shoah hantait certains d'entre nous. Qu'aurions-nous fait pour éviter Auschwitz ? Aurait-il fallu y apporter des compresses alors qu'ils allaient tous mourir ? Oui, répondaient les rares survivants, et surtout témoigner, en appeler à tous les peuples et à tous les gouvernements. Nous partîmes nous cogner aux refus et aux frontières. Notre petit groupe fondateur, schizophrène de la bonté, se sentait responsable de tous les massacres du monde, y compris ceux du passé. Nous opérions pendant des mois dans des contrées interdites. Demandions-nous la permission ? Si la réponse était négative, nous passions quand même les frontières clandestinement à l'appel d'une communauté souffrante. Jamais sans que l'on nous sollicite. Mais nous ne respections les souverainetés que lorsque celles-ci respectaient leurs minorités. Nous avons mondialisé l'information et le secours.

Au cœur du Biafra, dans les nuits harassantes de l'hôpital d'Awo Omama, nous inventâmes le devoir d'ingérence en retrouvant le vieux principe d'Hippocrate : prévenir plutôt que guérir

Au Tchad, nous avons sauvé des soldats que les Libyens allaient tuer et nous n'en avions pas le droit comme dans les montagnes du Salvador, au Liban ou au Kurdistan d'Irak. A Saïgon, nous sommes passés du côté du Vietcong. En mer de Chine, nous avons recueilli les fuyards de ce même Vietcong. Notre ennemi était l'oppression et non la loi. Notre petite équipe du Biafra, qui avait grossi en chemin, ne se laissait pas arrêter par le droit international pour accéder aux victimes. Nous étions des faiseurs de droit. Et le droit a changé.

Dans ces années 70, cette action, cette volonté militante nous engageaient dans des combats difficiles contre les autorités internationales, contre nos chefs de service dans les hôpitaux, contre nos familles que nous avons trop souvent négligées et parfois perdues, et plus encore contre nous-mêmes. La vie n'était pas simple à qui sans argent se portait en avant de toutes les plaintes. Les retours surtout devenaient difficiles. La vision de l'indicible ne pousse pas à la parole, l'horreur bloque la gorge. Parmi les fondateurs et les habitués de ces causes perdues, il y eut beaucoup de casse, de dépressions, d'amours brisés, beaucoup de disparus. Certains aujourd'hui s'enorgueillissent et se croient fondateurs parce qu'ils ont été décorés ou qu'ils ont pris en marche le mouvement. Je ne leur en veux pas. Je désire seulement aujourd'hui, saluer les pionniers inconnus de Médecins sans frontières, les sans-grades d'un prix Nobel bien mérité. Ceux dont les noms me viennent, qui ont créé l'esprit et défini la ligne, qui l'ont payé de leur vie, et j'ai les larmes aux yeux quand je pense à ceux-là.

Après la solitude et l'incompréhension, après les ricanements de nos détracteurs jusque dans notre camp, vint le succès. Médecins sans frontières, Médecins du monde, Aide médicale internationale ont rayonné sur la planète. Ce fut une grande avancée pour la France. Les *« french doctors »* sont connus dans les villages les plus reculés des pays pauvres comme à New York et Tokyo. Je suis fier que l'esprit de générosité, l'humanisme soient devenus l'image de mon pays. Bien sûr, il y eut des querelles, des mesquineries et des imposteurs, de petites choses, de petits chefs et même des révisionnistes, comme dans toutes les grandes histoires. Qu'importe.

J'ai longtemps pensé que tous les praticiens de France devaient partir un jour ailleurs à la rencontre des souffrances, que cela faisait partie du métier d'homme autant que celui de médecin. Aujourd'hui, cette médecine-là est enseignée dans les facultés. La jeunesse s'y reconnaît, l'esprit en a transformé nos armées.

J'ai longtemps pensé qu'il fallait rester bénévole, que l'esprit des pionniers pâtirait du salariat. Les organisations sont devenues professionnelles, efficaces, hiérarchisées, dirigées pendant des années par les mêmes. C'est la rançon du triomphe.

Me voilà au Kosovo poursuivant avec difficulté, sous l'égide de l'ONU, les travaux pratiques du droit d'ingérence. Il y a trois cent quarante ONG ici. Je me sens en règle avec moi-même, en règle avec ceux qui ont vraiment fondé Médecins sans frontières et Médecins du monde puisque ce sont les mêmes, et qu'importe si certains maintenant s'en croient propriétaires. La générosité n'appartient à personne, elle ne se vend ni ne s'achète et il est bien difficile de l'annexer. Je reconnais le travail et l'efficacité de nos successeurs. Je salue tous les jeunes gens qui, parfois sans connaître l'histoire, en écrivent avec fougue de nouveaux chapitres.

Nous avons gagné. La pratique fut médicale, l'idée était politique. Du devoir d'ingérence individuelle, nous sommes passés au droit collectif pour la protection des minorités, celui que construit l'ONU.

Après plus de cent résolutions présentées par la France sur l'accès aux victimes, celles-ci sont devenues sujet du droit international, malgré et contre les dictateurs. Il y aura encore du chemin, le Tibet, la Tchétchénie, sont moins faciles à protéger que le Kurdistan irakien, le Kosovo ou Timor. Mais ce qui change en cette fin de millénaire, venue des médecins du Biafra, c'est cette mondialisation des souffrances et cette mondialisation des protections, l'intrusion des droits de l'homme dans le droit international. Rien n'est encore achevé. L'ONU devra se réformer, l'égoïsme occidental cèdera la place à l'universel. Mais grâce à ceux qui se sont rencontrés en 68 sur une terre d'Afrique noyée de sang, il serait aujourd'hui plus difficile de recommencer l'Arménie, Auschwitz, le Cambodge, même si nous avons hélas ! laissé faire le Rwanda. Les frontières ne sont plus un abri sûr pour les massacres. Un jour, le droit d'ingérence s'appliquera à titre préventif.

Nous étions quelques-uns au début de l'aventure. Ceux-là ne se sont jamais séparés. Le Kosovo sera leur difficile et incertaine victoire.

Bernard Kouchner

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI
JEAN-GUY
TALAMONI
Chef du Groupe Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse
Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE
avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI
DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

LeMonde Job: WMQ1112--0019-0 WAS LMQ1112-19 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0390 Lcp:700 CMYK

L'économie à gauche

par Lionel Stoleru

IL faut se faire une raison : c'est l'économie qui conduit la politique et non l'inverse. C'est l'hyperinflation allemande de 1922 et la crise de 1929 qui ont fait élire Hitler en 1933, c'est l'écart explosif entre les magasins vides de Berlin-Est et les magasins pleins de Berlin-Ouest qui a fait sauter le mur de Berlin en 1989.

D'où la question : où l'économie mène-t-elle nos démocraties en l'an 2000 ?

Et la réponse : à gauche.

Prenons un peu de recul et regardons notre demi-siècle écoulé.

Pendant la première moitié, de 1950 à 1975, nous avons vécu les « trente glorieuses » de l'après-guerre : une croissance forte (5 % par an), avec une inflation forte, un déficit extérieur fort, ponctué d'innombrables dévaluations et sans chômage.

Nous étions alors typiquement dans une économie de l'offre, où tout se vend facilement à n'importe quel prix et où il suffit de produire, en cherchant les capitaux pour investir et la main-d'œuvre (souvent immigrée) pour travailler. Le producteur règne sur le marché.

Le basculement, brutal, eut lieu en 1973 avec le choc pétrolier qui en fut plus le déclic que la cause.

Dès lors, dans la seconde moitié de ce demi-siècle, de 1975 à 2000, nous fûmes amenés à vivre une croissance divisée par deux (2,5 % par an), un chômage se propulsant de presque zéro à plus de 10 %, tandis que l'inflation disparaissait et que notre commerce extérieur devenait excédentaire.

C'est typiquement une économie de la demande, où le problème n'est plus de produire, mais de vendre. Il y a excès de biens sur le marché, il n'est plus question pour l'entreprise d'augmenter ses prix, elle doit chercher à l'extérieur les débouchés qu'elle ne trouve plus à l'intérieur. Le client est roi, le consommateur règne sur le marché.

En économie, tout se résume toujours, en fin de compte, à la confrontation de l'offre et de la demande, et je choisis à dessein le mot « *confrontation* » pour rappeler qu'il s'agit d'un rapport de forces. Donc, de 1950 à 1973, le rapport de forces était à l'avantage de l'offre du producteur et, de 1973 à 2000, il était à l'avantage de la demande du consommateur.

Eh bien, je dis que logiquement et démocratiquement l'économie de l'offre a installé en France une majorité de droite de 1958 à 1981 et que l'économie de la demande est en train d'installer une majorité de gauche de 1981 à l'an 2000 et au-delà.

En effet, l'économie de l'offre a besoin d'une politique économique tournée vers le producteur, vers l'employeur, pour lui permettre de produire plus. C'est typiquement une politique libérale de droite, dont on a vu l'exemple avec les « *supply siders* » de Reagan aux Etats-Unis et de Margaret Thatcher en Angleterre. C'est la croissance qui crée l'emploi.

Symétriquement, l'économie de la demande a besoin d'une politique économique tournée vers le consommateur, qui relance le pouvoir d'achat comme le recommandait Keynes, qui recrée la confiance pour la consommation, qui réinsère les chômeurs dans le circuit économique. C'est typiquement une politique économique de gauche où c'est l'emploi qui crée la croissance.

> L'économie de l'offre a installé en France une majorité de droite de 1958 à 1981 ; l'économie de la demande est en train d'installer une majorité de gauche de 1981 à l'an 2000 et au-delà

En démocratie, le citoyen électeur ne passe pas forcément son temps à comparer les mérites théoriques de Laffer et Keynes, mais son bon sens de base lui suffit pour bien voir qu'on ne remettra les chômeurs au travail qu'en relançant la consommation et que c'est plutôt la gauche qui distribue du pouvoir d'achat aux ménages. Dès lors, en période d'inflation, il vote à droite et en période de chômage, il vote à gauche.

On comprendra dès lors mieux que si, en cette fin de siècle, onze pays d'Europe sur quinze sont gouvernés à gauche, ainsi que les Etats-Unis, ce n'est pas une coïncidence, c'est la réponse de la démocratie à l'économie.

Si l'on en croit cette analyse, *quid* de l'an 2000 ? Première réponse : les Etats-Unis devraient rebasculer à droite. Ils sont sortis de l'économie de la demande et leur problème de l'an 2000 est de permettre à l'appareil productif de fonctionner à plein emploi sans inflation : c'est une politique économique de droite.

Seconde réponse : l'Europe devrait rester bien ancrée à gauche. Elle est loin d'avoir comblé son écart par rapport à la croissance potentielle qui serait celle d'une économie de plein emploi. Si, dans tous les sondages, les Français demandent à l'Etat d'intervenir plus, ce n'est sûrement pas pour réclamer une économie administrée, mais c'est pour souhaiter une régulation et une relance du pouvoir d'achat. La consommation naîtra de la confiance, et la confiance résultera de la solution trouvée à la double angoisse majeure des Français : le chômage et les retraites.

Oui, l'économie européenne est durablement à gauche, ce qui veut dire que la démocratie européenne le sera aussi si elle comprend que la gauche de l'an 2000, ce n'est pas la lutte des classes, mais la régulation de la demande nationale et de l'économie mondiale.

Lionel Stoleru *ancien secrétaire d'Etat, est professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris.*

Le Téléthon, et après ?

par Jean-Claude Weill

CHAQUE année, nous assistons à la grand-messe des maladies génétiques et des espoirs de guérison avec, en première ligne, de jeunes enfants dans une chaise roulante. Comment ne pas céder à ce grand élan d'humanité et comment désapprouver une telle chaîne du cœur et de l'espoir ? Comment ne pas saluer l'inépuisable énergie déployée par l'ordonnateur du Téléthon, Bernard Barrataud, qui a su faire entrer la thérapie génique dans tous les foyers de France ?

Merci aussi au premier ministre, qui, « *soucieux d'accélérer la valorisation des connaissances de la génomique humaine* », a décidé de dégager, sur cinq ans, 1 milliard de francs supplémentaire en faveur de la génomique.

Mais qu'est-ce que la thérapie génique si ce n'est la partie visible de l'iceberg qu'est la recherche fondamentale ? Toute la communauté scientifique s'accorde à reconnaître que c'est la recherche fondamentale en amont qui permet toutes les avancées en aval. Pour remplacer un gène malade, il faut des dizaines d'équipes de par le monde qui mettent au clair les grands mécanismes de la cellule, identifient chacun des facteurs et montrent que ces facteurs sont indispensables.

Ce travail-là se fait sur des modèles qui peuvent être des bactéries, des levures ou des souris et nécessitent des dizaines d'années d'investigations loin des projecteurs et des médias.

Dans notre pays, c'est cette recherche qui a de plus en plus de mal à trouver un financement et, à l'inverse des pays anglo-saxons, les donations importantes à la recherche et aux universités sont quasi inexistantes parce qu'elles n'offrent aucune défiscalisation.

> Faire des chercheurs des guérisseurs, c'est faire de ceux qui ne guérissent pas de mauvais chercheurs

Nous nous trouvons donc dans une situation où les seuls dons privés sont recueillis par des organismes à but caritatif. Aussi modestes soient-ils, ces dons finissent par représenter par leur nombre une masse importante du financement de la recherche médicale. Or ces organismes se doivent, par honnêteté pour leurs donateurs, de faire travailler les chercheurs principalement sur les maladies qu'ils défendent.

Pourtant, ce sont les découvertes fondamentales, indispensables au progrès de la connaissance mais aussi, à plus long terme, aux malades et à l'industrie, qui permettent à un pays de garder son rang.

Les chiffres sont éloquents. Si nos publications nous placent encore quantitativement au 5e rang, qualitativement nous ne sommes plus qu'au 8e ou au 9e rang mondial, devancés, notamment, par la Suisse, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas...

Enfin, s'agissant du prix Nobel tant convoité par les chercheurs, mais aussi par les pays qui les ont souvent attirés dans ce but, sur 93 prix touchant à la biologie et à la médecine décernés depuis trente ans, 52 l'ont été aux Etats-Unis, 12 à la Grande-Bretagne, 8 à l'Allemagne, 4 à la Suède, 3 à la Suisse, 2 à la Belgique, au Canada, à l'Australie et l'Argentine, et un seul à la France, en 1980, il y a bientôt vingt ans.

Abandonner la recherche fondamentale, ne travailler que sur les maladies avec le fol espoir de la guérison au bout du chemin, c'est d'une certaine façon se condamner à l'échec et rejoindre les pays aux économies plus fragiles, qui ne peuvent investir que sur quelques problèmes majeurs de santé publique.

Faire des chercheurs des guérisseurs, c'est faire de ceux qui ne guérissent pas de mauvais chercheurs. Si l'on veut maintenir le rang de la France dans l'Europe sur le plan de la recherche, il faut :

– Aux côtés et en plus de ces associations, dégager des moyens plus importants pour la recherche fondamentale. Tony Blair, en Angleterre, vient d'augmenter de 2 milliards de francs le budget annuel de la recherche biomédicale. Une telle contribution ne représenterait qu'une centaine de francs prélevée sur le montant de l'impôt déjà versé par chaque Francais chaque année.

– Défiscaliser les dons, afin que les Français qui en ont les moyens participent à cet énorme effort et puissent attacher leur nom à l'université, l'institut ou le laboratoire de leur choix. Les Etats-Unis mais aussi la Grande-Bretagne, ce qui est plus inquiétant, se détachent largement par rapport à nous grâce à ces possibilités. A quand le Bill Gates ou le Henry Wellcome français, ces mécènes qui investissent respectivement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, chaque année, par leurs fondations, 1,5 et 4 milliards de francs dans la recherche ?

– Organiser l'argent de l'Union européenne – il s'agit là de sommes importantes – pour qu'il soit distribué aux équipes de recherche sur leur valeur intrinsèque et non sur des collaborations artificielles, lourdes de bureaucratie, entre laboratoires provenant des pays du Nord et du Sud.

Jean-Claude Weill *est professeur d'immunologie à l'hôpital Necker - Enfants-Malades.*

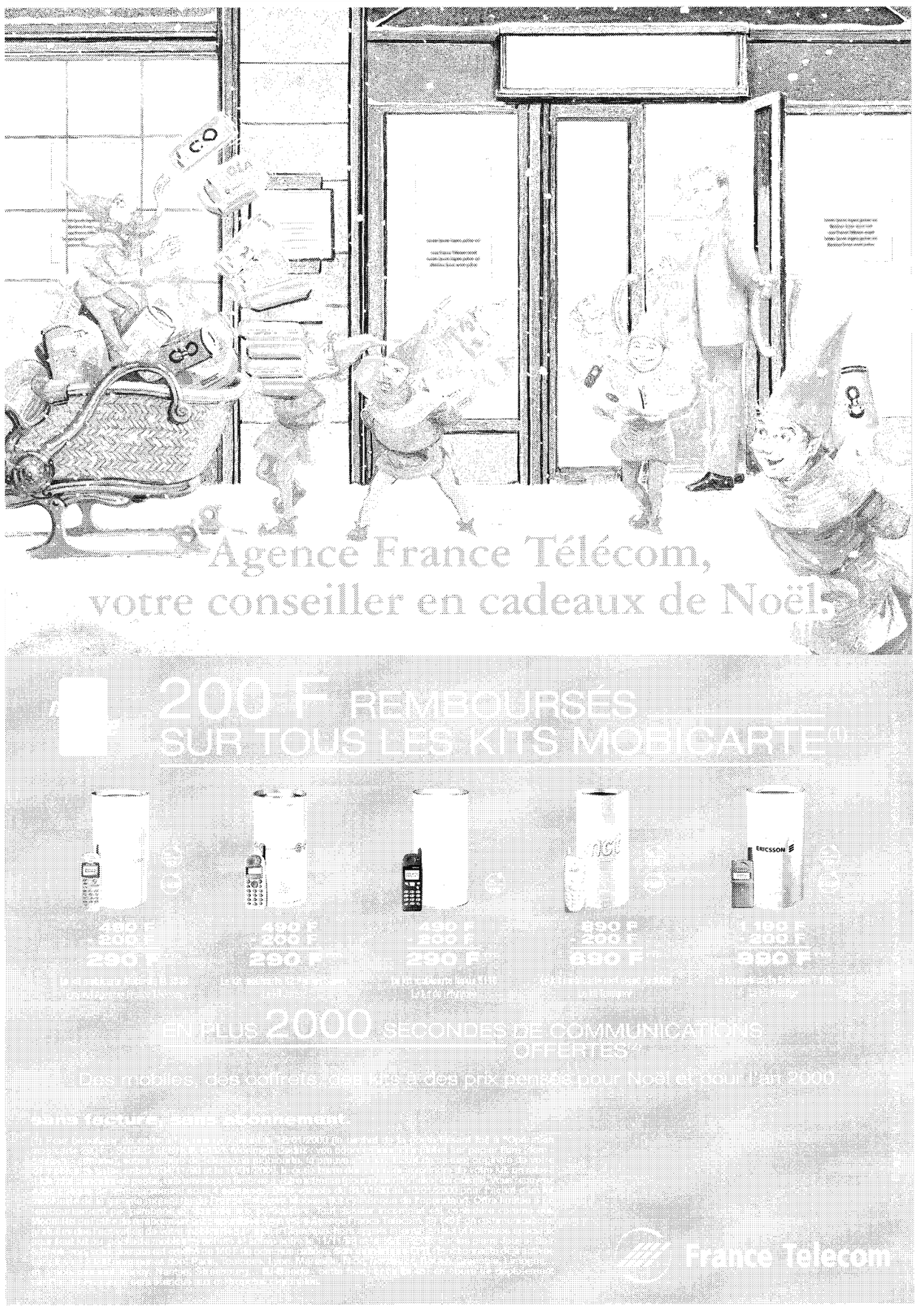

AU COURRIER DU « MONDE »

LE NOM DES DÉPARTEMENTS

Dans *Le Monde* du 6 novembre, un lecteur définit la règle républicaine de dénomination des départements par référence géographique ou topographique : je suis en plein accord avec lui. Mais il y a eu déjà des exceptions dans ce domaine.

Pourquoi la rivière Var coule-t-elle dans les Alpes-Maritimes ? On pourrait croire à une inattention de la Révolution française lorsqu'elle a créé les départements. Or il n'en est rien. C'est en 1860, lorsque le royaume de Piémont-Sardaigne cède la Savoie et le Comté de Nice à Napoléon III, que trois départements nouveaux sont créés, après l'approbation massive, par plébiscite (21-22 avril 1860), de ce rattachement à la France. Le Comté de Nice, jugé trop petit, est alors augmenté d'un morceau du département du Var – la portion où coule le Var, d'où l'incongruité actuelle – et nommé « Alpes-Maritimes » pour respecter la règle de dénomination des départements : un nom géographique et non pas historique.

En revanche, cette règle n'est pas appliquée pour les deux départements de la province de Savoie, qui sont nommés Savoie et Haute-Savoie. En effet, le Sénat de Paris approuve ce rattachement le 12 juin 1860 par le senatus-consulte, qui dit : « *La Savoie et l'arrondissement de Nice font partie intégrante de l'Empire français...* » Cette nouvelle appellation départementale de 1860 a pour conséquence qu'on a, aujourd'hui, tendance à oublier que le mot « Savoie » désigne d'abord la province qui rassemble les deux départements, puis le département lui-même dans un sens « second »... *(...)*

Lors du rattachement précédent de la Savoie à la France, pendant la Révolution, en novembre 1792, celle-ci est baptisée « Mont-Blanc », soit un seul département – qui deviennent deux en 1798, après le rattachement de Genève : le « Léman », préfecture Genève, et le « Mont-Blanc », préfecture Chambéry. Malheureusement cette règle révolutionnaire est de nouveau oubliée – ou volontairement ignorée – pour rebaptiser les « Basses-Alpes » en « Alpes-de-Haute-Provence », voisines du Var. (...)

René Challande
Eguilles (Bouches-du-Rhône)

LeMonde Job: WMQ1112--0020-0 WAS LMQ1112-20 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:47 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0391 Lcp:700 CMYK

OGM Après vingt ans de recherche et développement, les biotechnologies dans le domaine des productions animales sont une réalité. ● DEVENUS DES PHARMACIES SUR PATTES, certains mammifères sont transformés pour fournir dans leur lait des protéines pharmaceutiques, qui permettront de lutter contre un grand nombre de maladies humaines. ● TROIS SOCIÉTÉS de biotechnologies dans le monde sont sur le point de commercialiser leurs découvertes, dans le lait de chèvres, brebis, vaches et autres lapines clonées. ● LA PREMIÈRE FERME pharmaceutique du monde a été inaugurée, fin octobre, aux Etats-Unis, pour produire des molécules à haute valeur ajoutée avec 80 vaches transgéniques. ● EN FRANCE, une industrie naissante de la transgénèse animale voit fleurir quelques start-up, qui travaillent à façon pour les laboratoires pharmaceutiques.

L'industrie transforme des animaux en « pharmacies sur pattes »

Après vingt ans de recherches, des médicaments issus du lait de mammifères transgéniques sont sur le point d'être commercialisés. La première ferme pharmaceutique du monde a été inaugurée, fin octobre aux Etats-Unis, pour produire des molécules à haute valeur ajoutée

LES PLANTES ne sont pas les seuls organismes génétiquement modifiés (OGM) : il existe dans le monde un cheptel d'animaux OGM, depuis la souris de laboratoire « transformée » pour mimer des maladies humaines au mouton « amélioré » pour produire plus de laine. La transgénèse animale est expérimentée depuis le début des années 80. Elle consiste à introduire dans le patrimoine d'un animal un gène étranger ou à remplacer un de ses gènes par un autre. Ainsi, des animaux domestiques, après avoir été élevés par l'homme pour leur chair, leur cuir et leur force de traction, sont programmés pour fournir les médicaments du futur. Après introduction dans leur patrimoine génétique d'un gène étranger, ils sont capables de synthétiser dans leur sang, leur lait ou leur sperme des protéines humaines.

Le marché mondial des médicaments contenant une protéine humaine reconstituée par génie génétique (*« protéine recombinante »*) ne cesse de se développer. Il atteignait, en 1997, 66 milliards de francs selon le cabinet Arthur D. Little. Ces protéines sont, à ce jour, produites de façon banalisée dans des levures et bactéries transformées. C'est le cas de l'hormone EPO (érythropoïétine), la première molécule dopante issue des techniques de recombinaison génétique.

Un marché mondial de 66 milliards de francs

LES DIFFÉRENTES **TECHNOLOGIES DE PRODUCTION** DES **PROTÉINES PHARMACEUTIQUES**

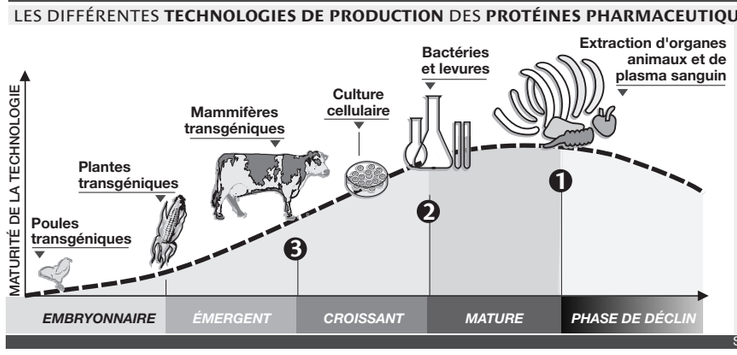

• Les protéines sont conventionnellement extraites d'**organes ou de substances animales** ❶. Pour des raisons de sécurité, elles sont de plus en plus produites par génie génétique dans des **bactéries ou levures** ❷. Les **animaux** sont des bioréacteurs adaptés à la production de protéines complexes en grande quantité ❸.

Source : Vivalis/Arthur D. Little

LAPINES ALLAITANTES

L'usage d'animaux transgéniques comme bioréacteurs a été récemment accéléré pour deux raisons : la production de protéines complexes, pour les médicaments les plus récents, ne peut être faite par les bactéries et les levures, qui sont des organismes simples ; le recours, comme autrefois, au plasma sanguin ou organes animaux pour en extraire les protéines souhaitées, est freiné pour les risques qu'il présente de contamination virale (affaire du sang contaminé).

Les premiers acteurs de la transgénèse animale se livrent une lutte féroce sur le marché mondial. Elles sont trois entreprises qui, pour n'avoir encore jamais commercialisé les protéines issues du lait de leurs animaux OGM, « pèsent » déjà 80 millions à 100 millions de dollars : l'américain Genzyme Transgenics, l'écossais PPL Therapeutics et le néerlandais Pharming. Filiale de la société de biotechnologies américaine Genzyme, Genzyme Transgenics s'est distinguée, en avril, par la production de trois chèvres transgéniques « médicamenteuses » (*Le Monde* du 4 mai 1999). Nées à l'automne 1998 par clonage, elles ont commencé à fabriquer une substance que l'on trouve traditionnellement dans le sang humain, l'antithrombine, qui permet de prévenir la formation de caillots de sang. *« L'antithrombine III est la première protéine produite par un animal transgénique faisant l'objet de tests sur des humains »*, s'est félicité le PDG de Genzyme Transgenics, Sandra Nusinoff Lehrmann, qui prévoit une commercialisation en 2001.

En Europe, PPL Therapeutics, une excroissance de l'institut Roslin en Ecosse, s'était rendue fameuse par la naissance, en février 1997, de la première brebis clonée au monde : Dolly. Le 29 novembre, il annonçait de premiers essais *« encourageants »* avec une alpha-1-antitrypsin (AAT), produite dans le lait de brebis transgénique et présentée sous forme d'un spray nasal pour lutter contre une affection grave des poumons.

Grâce aux travaux du néerlandais Pharming, ce sont deux « usines » d'animaux OGM qui sortent de terre. La première unité de lapines allaitantes au monde est en construction en Belgique (coût : 20 millions d'euros). Elle sera opérationnelle fin 2000. Dans des conditions extrêmement contrôlées, Pharming va extraire du lait et purifier l'alpha-glucosidase pour le traitement de la maladie de Pompe, une maladie génétique rare affectant les muscles. Cette substance est déjà en essais cliniques à l'hôpital des Enfants-Sofia de Rotterdam.

PROTÉINES DU PLASMA HUMAIN

Parce que les lapines produisent peu de lait, l'usine belge est vouée au traitement des maladies « orphelines » (au nombre de personnes atteintes limitées). Pour la production à plus grande échelle de protéines pharmaceutiques, Pharming s'est tourné vers un bioréacteur plus prolifique : la vache. Il a inauguré, le 25 octobre, la *« première ferme pharmaceutique du monde »*, à Vienna dans le Wisconsin : l'élevage est conçu *« comme une plate-forme de production de molécules à haute valeur ajoutée »*. La Food and Drug Administration (FDA) a établi les normes de ce bâtiment d'un nouveau genre, d'une valeur de 4 millions de dollars. Jusqu'à 80 vaches transgéniques pourront y produire dans leur lait des protéines du plasma humain... Devant la pénurie croissante de dons du sang, mais aussi le développement de maladies telles que l'HIV et l'hépatite C, la Croix-Rouge américaine collabore activement au projet de Pharming.

Une fois obtenues ces vaches, chèvres, lapines... produisant les laits les plus chers du monde, leurs promoteurs font appel au clonage. Cette technique (même s'il a fallu 277 essais pour réussir une Dolly...) permet de reproduire à l'infini l'individu intéressant plutôt que d'attendre la durée de plusieurs gestations. Pharming a ainsi acquis, en 1998, la technique de clonage par transfert de noyau auprès de l'américain Infligen. En combinant leur savoir-faire, les deux entreprises *« ont la capacité unique de générer de petits troupeaux transgéniques, exclusivement femelles et sans élevage préalable, ce qui réduit d'au moins deux ans le temps nécessaire pour la mise en marché d'une protéine thérapeutique »*, s'enthousiasme George J. M. Hersbach, président de Pharming.

Restait à rendre ces futurs médicaments économiquement abordables. Le 27 octobre, Genzyme Transgenics et Pharming se sont alliés pour la production de la sérumalbumine, une substance qui dope le volume sanguin et que Genzyme Transgenics fabrique déjà dans le lait de vaches clonées par une firme du Massachusetts, Advanced Cell Technologies. *« L'accord tissé avec Pharming va nous permettre de produire en quantité de l'albumine pour un usage thérapeutique, et ce à un prix compétitif »*, a assuré Michael W. Young, vice-président du développement commercial de Genzyme Transgenics. Chaque année, 440 tonnes d'albumine humaine sont utilisées dans le monde pour un marché d'une valeur de 1,5 milliard de dollars.

Véronique Lorelle

D'autres applications

● **Animaux cobayes :** des souris, principalement, modifiées de façon à mimer les maladies humaines.
● **Animaux donneurs d'organes :** des porcs, surtout, transformés pour éviter les rejets de greffes. S'ils ne risquent pas de transmettre leur rétrovirus à leurs hôtes humains, leurs organes seront utilisables pour la xénotransplantation.
● **Animaux d'élevage « améliorés » :** depuis les moutons OGM dont la pousse de la laine est améliorée (Australie et Nouvelle-Zélande) au porc gonflé à l'hormone de croissance (Baylor College of Medecine, Texas) et 22 % plus gros que les bêtes non traitées, jusqu'au porc « écologique » produisant un purin dont la teneur en phosphate est de 20 à 50 % moindre que celle d'un porc normal (Université de Guelph, Canada). Ces porcelets transgéniques appelés *« Enviropig »* seraient commercialisés d'ici quatre ans. Un autre objectif : rendre les animaux résistant aux maladies (Inra, Jouy-en-Josas), pour éviter l'utilisation d'antibiotiques ou de vaccins dans les élevages et le problème des résidus dans la viande.
● **Animaux pour la consommation humaine :** seuls des poissons transgéniques, « dopés » avec une hormone de croissance, sont arrivés dans l'assiette du consommateur (cubain). Mais de la lapine produisant un lait maternisé pour les nourrissons qui ne supportent pas le lait de vache aux animaux présentant des carcasses plus adaptées à la nutrition humaine, des recherches existent pour proposer de nouveaux produits alimentaires.

Trois jeunes entreprises illustrent l'éclosion du secteur en France

GENOWAY est la seule entreprise européenne à commercialiser différents modèles biologiques pour accélérer la découverte de nouveaux médicaments. Elle est capable de modifier des souris de façon à ce qu'elles « miment » des maladies humaines. Ce « modèle animal » – souris atteinte de la maladie d'Alzeihmer, d'artériosclérose, de mucoviscidose... – permet de mieux connaître les mécanismes d'une maladie, d'identifier les gènes en cause ou de tester les médicaments.

« Nous développons des souris transgéniques et parallèlement des systèmes in vitro qui puissent se substituer aux modèles animaux. Nous savons cultiver des cellules nerveuses, sanguines ou musculaires sur lesquelles tester les médicaments. Malheureusement, il est très difficile de reproduire des maladies complexes sur de simples cellules », explique Alexandre Fraichard, 31 ans, scientifique et président de l'entreprise. GenOway, créé il y a huit mois à Lyon, produit déjà des modèles à façon pour les laboratoires pharmaceutiques et des instituts de recherche européens. En juillet, Dassault-Développement, la société de capital-risque de l'avionneur, spécialisée dans les technologies de l'information, s'est découvert, grâce à GenOway, un intérêt pour les biotechnologies médicales. Il est devenu son actionnaire principal avec plus de 10 % du capital. *« Nous avons la volonté de créer, courant 2000, un pôle capital-risque pour les biotechnologies,* annonce Jean-Claude Lévêque, directeur associé de Dassault-Développement. *Cette industrie a atteint une certaine maturité et des sociétés, telles GenOway, sont capables de créer relativement rapidement de la valeur économique. »*

L'histoire de BioProtein Technologies (BPT), né en juillet 1998, prend racine à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Jouy-en-Josas, dans la région parisienne, où officie, depuis une vingtaine d'années, Louis-Marie Houdebine. Ce chercheur est un pionnier dans la mise au point de lapines transgéniques produisant, dans leur lait, des protéines à intérêt thérapeutique. Le lait fabrique naturellement des protéines, mais après introduction dans leur patrimoine génétique d'un gène étranger, les lapines peuvent libérer des molécules humaines : par exemple, l'antitrypsine, utile contre les maladies pulmonaires de la mucoviscidose ou le facteur VIII agissant sur la coagulation du sang.

DIVERSIFICATION

Deux jeunes associés – Marc Le Bozec, 30 ans et François Deneux, 36 ans – ont pris le risque de quitter le cabinet de conseil en stratégie Arthur D. Little pour créer BPT. Grâce à un accès exclusif à la technologie Inra, ils se proposent de produire de façon industrielle, d'ici trois ans, une hormone de croissance et deux antigènes vaccinants sur les rotavirus (cause de diarrhées infantiles très graves). Des lapines allaitantes sont déjà élevées à l'INRA de Lusignan, en Poitou-Charentes. Cette région a contribué, avec le ministère de la recherche, au financement de l'opération (8 millions de francs).

Adossé à des travaux beaucoup plus récents sur la transgénèse de la volaille, la société Vivalis, créée en avril à Nantes, a pour mission de produire des protéines thérapeutiques humaines dans le blanc d'œuf de poules. Le groupe Grimaud, premier sélectionneur de lapins en Europe et premier dans le monde pour les canards, n'a pas hésité à financer le démarrage de l'expérience : 30 millions de francs sur six ans. Dotées de filiales aux Etats-Unis, en Chine, en Malaisie, en Allemagne et en Italie, cette PME à capitaux familiaux (son chiffre d'affaires est de 500 millions de francs en 1999) a décidé de se diversifier. *« En tant que sélectionneur d'animaux, notre idée est que les laboratoires pharmaceutiques puissent nous confier la tâche de produire une molécule dans nos œufs*, explique Franck Grimaud, ancien directeur développement du groupe Grimaud, devenu PDG de Vivalis. *Nous construisons déjà, dans la région nantaise, une animalerie de 1 000 m² qui nécessite une atmosphère complètement stérile et des équipements pour des conditions d'élevage très particulières. »*

Ce projet, qui s'appuie sur l'exploitation d'un brevet sur la transgénèse aviaire de Jacques Samarut, directeur scientifique au CNRS de Lyon, a reçu des appuis de la région Pays de la Loire, du ministère de la recherche et de l'Anvar. Vivalis pense sortir ses premières molécules courant 2000 et fera alors appel à des sociétés de capital-risque. *« Nous ne prévoyons pas d'atteindre l'équilibre avant six-sept ans... »*, lâche Franck Grimaud. Mais avec 100 milligrammes de médicament dans chaque œuf et des poules pondant 200 œufs par an, il pense avoir, un jour, un marché lucratif...

V. L.

Renault fait son retour au Mexique grâce à Nissan

QUINZE ANS après avoir quitté le Mexique, Renault prépare son retour. Le constructeur automobile français a annoncé, jeudi 9 décembre, la création d'une filiale, qui commercialisera dès 2001 des voitures de marque Renault assemblées localement par Nissan.

Cet accord constitue la première réalisation concrète de l'alliance signée entre les groupes en mars. Le constructeur français détient désormais 36,8 % du capital du deuxième constructeur japonais. L'un des intérêts immédiats de cet accord réside dans la complémentarité géographique : Renault profite ainsi de la forte présence de Nissan en Amérique centrale, le constructeur japonais disposant au Mexique de deux usines de montage, d'une usine de moteurs, et détenant 22 % de parts de marché.

Les partenaires vont investir 400 millions de dollars d'ici à 2006 dans ce projet, ont annoncé les présidents des deux groupes, Louis Schweitzer et Yoshikazu Hanawa, à Mexico. Le premier véhicule commercialisé sera le petit monospace Scénic, qui sera assemblé dès le début de 2001 dans l'usine de Nissan à Cuernavaca, tandis que la Clio sera fabriquée à Aguascalientes l'année suivante.

RÉSEAU COMMERCIAL

Si l'avantage pour Renault semble évident, cet accord va également permettre à Nissan de réduire ses surcapacités au Mexique. Ses deux usines tournent actuellement à 50 % de leur potentiel. Par ailleurs, les deux entreprises vont grouper une partie de leurs achats et utiliseront des structures de back-office communes. Enfin, Nissan assemblera pour sa propre gamme un nouveau véhicule issu de la coopération entre les deux groupes, sans qu'aucune date de lancement soit précisée. Il pourrait s'agir d'une nouvelle version de la Clio qui remplacerait à terme la Tsuru, le modèle Nissan le plus vendu au Mexique (*Le Monde* du 23 novembre).

Parallèlement, Renault compte importer d'Europe son Scenic 4 × 4. Au total, la marque au losange prévoit de commercialiser au Mexique environ 30 000 véhicules en 2003 et 80 000 par an à plus long terme. Le groupe français doit maintenant se constituer un réseau commercial avec, dans un premier temps, la mise en place de concessionnaires à Mexico, Guadalajara et Monterrey, les régions les plus industrialisées du pays et qui représentent actuellement 75 % du marché mexicain. Le groupe projette de disposer d'une cinquantaine de concessionnaires en 2003, qui seront choisis parmi les 160 concessionnaires actuels de Nissan mais qui vendront les deux marques séparément.

Renault estime que le marché mexicain a un potentiel de ventes de véhicules neufs d'un million par an à l'horizon 2010, contre 643 000 véhicules immatriculés en 1998, un marché dont le groupe français compte détenir 10 %. D'ici 2010, les deux groupes prévoient de fabriquer dans les usines Nissan au Mexique 1 200 000 véhicules, (400 000 pour Renault et 800 000 pour Nissan). Le marché mexicain, qui est en plein redressement après la crise du peso, attise les convoitises, puisque PSA Peugeot-Citroën serait, lui aussi, à la recherche d'un site industriel dans le pays.

Le Mexique devrait constituer à terme la base de lancement de Renault en Amérique centrale et aux Caraïbes. En revanche, le groupe ne prévoit pas de faire un retour aux Etats-Unis sous sa propre marque, mais n'exclut pas d'y commercialiser ses voitures sous marque Nissan, a indiqué Louis Schweitzer. Il a rappelé que la priorité de Renault est de s'implanter dans des zones à forte croissance pour le marché automobile plutôt que sur des marchés matures, dont les perspectives de croissance à long terme sont limitées. C'est dans cette optique que la firme au losange vient d'inaugurer au Brésil une usine de moteurs à Curitiba (*Le Monde* du 4 décembre), un an après le démarrage d'un site de montage. Renault et Nissan discutent actuellement d'éventuelles coopérations en Amérique du Sud. Ce pourrait être la deuxième étape concrète de l'alliance franco-japonaise, mais, cette fois, c'est Renault qui accueillerait des voitures Nissan dans ses usines.

Stéphane Lauer

General Motors entre au capital du japonais Subaru

Le géant américain de l'automobile General Motors et le constructeur japonais Fuji Heavy ont annoncé, vendredi 10 décembre, une *« vaste alliance stratégique »* qui prévoit l'entrée de GM dans le capital du fabricant des automobiles Subaru à hauteur de 20 % pour un investissement de 1,4 milliard de dollars. GM devient le principal actionnaire de Fuji Heavy. L'alliance prévoit des coopérations techniques entre les deux constructeurs sur les petites voitures, les véhicules de loisirs de taille moyenne, les systèmes à quatre roues motrices, les boîtes de vitesse variables pour minivoitures et les systèmes intégrés de contrôle.

Le directeur général de Fuji Heavy, Takeshi Tanaka, a déclaré que son groupe avait choisi GM comme partenaire à cause des relations réussies entre l'américain et ses autres partenaires nippons : le spécialiste des minivoitures Suzuki Motor (dont GM détient 9,9 %) et le fabricant de poids lourds Isuzu Motors (dont GM possède 49 %).

LeMonde Job: WMQ1112--0022-0 WAS LMQ1112-22 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:57 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0393 Lcp:700 CMYK

LE MONDE diplomatique

DÉCEMBRE 1999

IGNACIO RAMONET
L'an 2000
*
PAUL-MARIE DE LA GORCE
Washington relance la course aux armements
*
PHYLISS BENNIS
Les Etats-Unis sapent le droit international
*
BORIS RAKITSKI ET DENIS PAILLARD
Confuse recherche de l'après-Eltsine à Moscou
*
KARINE CLÉMENT
La fierté perdue de la classe ouvrière russe
*
JACQUES SAPIR
Autisme occidental envers la Russie
*
PETER NIGGLI
La marche en avant de la droite radicale suisse
*
LAHOUARI ADI
Course d'obstacles pour la réconciliation algéro-marocaine
*
ÉLISABETH BLUNT
Paix fragile en Sierra Leone
*
JANETTE HABEL
Entre le Mexique et les Etats-Unis, plus qu'une frontière
*
MARIE-CLAUDE CÉLESTE
Rêves indécis d'indépendance dans les Antilles françaises
*
FRÉDÉRIC F. CLAIRMONT
Ces firmes géantes qui se rient des Etats
*
SERGE HALIMI
Lancinante petite musique des chroniques économiques
*
PHILIPPE BOVET
En France, triste écobilan pour les transports en commun
*
STEVE WRIGHT
L'hypocrisie des armes non létales
*
MARIETTE SINEAU
Les deux faces de la parité
*
LUCIEN SFEZ
Dépassé, le livre ?
*
BERNARD GINISTY
La spiritualité au risque des idoles

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F - 3,66 €

Le néerlandais KPN et l'américain BellSouth barrent la route de l'Allemagne à France Télécom

L'opérateur de téléphonie mobile E-Plus échappe à l'entreprise française

France Télécom espérait prendre le contrôle d'E-Plus, le numéro trois allemand de la téléphonie mobile. L'américain BellSouth, qui disposait d'un droit de préemption, l'a exercé au profit de KPN. Au-delà de cette opération, les deux groupes ont décidé de s'allier pour partir à la conquête de l'Europe. Il s'agit d'un sérieux revers pour France Télécom, qui devra trouver un autre moyen de mettre le pied en Allemagne.

FACE AUX TITANS qui se disputent le contrôle du téléphone mobile en Europe, un petit poucet a réussi à se ménager une place de choix en prenant, à la barbe de France Télécom, le contrôle de troisième opérateur allemand, E-Plus. L'opérateur historique néerlandais KPN vient de s'allier à l'américain Bell South pour prendre le contrôle de cette société.

En octobre, France Télécom avait racheté, coup sur coup, les participations de Vodafone (17,24 %) et de RWE et Veba (60,25 %) dans E-Plus pour la somme de 9,1 milliards d'euros. Toutefois, l'opération n'était pas définitivement bouclée. Fondateur et actionnaire d'E-Plus à hauteur de 22,5 %, BellSouth disposait d'un droit de préemption, qui lui permettait soit de racheter les parts à la place de France Télécom, soit d'obliger l'opérateur français à acquérir ses propres parts. L'affaire semblait bien engagée. France Télécom avait accepté de payer le prix fort : 4 130 euros par abonné pour s'imposer en Allemagne. Mais l'offensive du britannique Vodafone sur l'allemand Mannesmann, en novembre, a perturbé le jeu. En offrant près de 7 000 euros par abonné de Mannesmann, Vodafone a suscité l'appétit de Bell South. Durant les négociations avec France Télécom, BellSouth aurait eu des exigences très élevées : le rachat de sa participation sur la base du 10 500 euros par abonné, plus un droit de regard sur le management. Finalement, BellSouth s'est retourné vers KPN. Dans le communiqué publié jeudi soir, Duane Ackerman, le président de Bell South, se félicite de la bonne affaire. Il rappelle que BellSouth *« a investi simplement 150 millions de dollars au début de E-Plus et que sa participation est actuellement évaluée à 7,8 milliards »*.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Concrètement, BellSouth rachète les 77,5 % d'E-Plus promis à France Télécom au prix négocié en octobre (9,1 milliards d'euros) et les revend immédiatement à KPN. BellSouth conservera ses 22,5 % pendant au moins dix-huit mois. Au-delà, pendant trente mois, BellSouth disposera de deux options. Il pourra convertir ses actions E-Plus en une participation directe de 19 % dans KPN, ou les convertir en titre de la filiale mobiles de KPN pour la contre-valeur de 6,4 milliards d'euros. Sur cette base, KPN achète les abonnés E-Plus, à 7 900 euros.

Les deux nouveaux alliés ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin. Wim Dick, le président de KPN, a déclaré : *« Nous sommes convaincus que nous avons trouvé en BellSouth un partenaire expérimenté dans les nouveaux services de télécommunications. Avec lui, nous pourrons accélérer notre croissance sur le marché des mobiles en Europe »*. Pour resserrer les liens, KPN va émettre 3 milliards de dollars d'obligations convertibles au profit de BellSouth qui permettront à ce dernier de monter jusqu'à 24,9 % du capital de KPN.

L'opérateur néerlandais poursuit sa stratégie d'alliances dans les secteurs en croissance. Il a déjà fondé KPNQwest, une société commune avec l'opérateur américain Qwest (contrôlé à hauteur de 10 % par BellSouth), qui gère un réseau de télécommunication paneuropéen à haut débit. Il fonde, aujourd'hui, une alliance avec BellSouth pour croître sur le marché européen des mobiles. KPN, qui ne dispose que de 3,2 millions d'abonnés aux Pays-Bas et de participations dans des opérateurs belge, bulgare ou ukrainien, se hisse, en rachetant E-Plus et ses 3,6 millions d'abonnés, parmi les leaders européens. Pour l'épauler dans E-Plus, KPN a entamé des discussions avec Vivendi, qui affiche des ambitions européennes alors que sa filiale mobile SFR est cantonnée à la France.

Pour France Télécom, le revers est rude. Vendredi matin, en Bourse, le cours de son action a reculé de 4,5 %. Hautement stratégique, le rachat de E-Plus lui aurait permis à la fois de croître dans un secteur très dynamique et de prendre pied en Allemagne. *« Pour être un opérateur pan-européen, France Télécom doit être présent en Grande-Bretagne et en Allemagne. Nous avons déjà acquis NTL outre-Manche. Il reste nécessaire de s'implanter en Allemagne. Mais nous ne réaliserons que des acquisitions réalistes et non aventureuses »*, explique Bruno Janet, porte-parole de France Télécom.

Enguérand Renault

Air Canada devient la dixième compagnie mondiale

MONTRÉAL
de notre correspondante

Air Canada a quasiment gagné la bataille pour le contrôle du ciel canadien. Mercredi 8 décembre, le principal transporteur aérien du pays annonçait avoir pris le contrôle de plus de la moitié des actions de la compagnie concurrente, Canadien (Canadian Airlines), à la suite d'une OPA de 92 millions de dollars canadiens (400 millions de francs). Le même jour, la voie se libérait du côté d'AMR, la société-mère d'American Airlines, qui acceptait de céder à Air Canada sa participation de 25 % dans Canadien, à condition de conserver une partie de ses droits d'atterrissage. Air Canada doit maintenant obtenir l'aval du gouvernement et s'assurer qu'Ottawa ne remettra pas ces accords en cause dans le cadre de la nouvelle politique du transport aérien qui doit être dévoilée d'ici à février.

Les dirigeants d'Air Canada ont quelque raison d'être méfiants. L'histoire rocambolesque de l'alliance Air Canada-Canadien avait débuté en août par un coup de théâtre, alors qu'Onex, puissant groupe financier torontois, lançait une OPA hostile sur les deux transporteurs en vue de les fusionner. Pour Canadien, canard boiteux lourdement endetté mais que les gouvernements successifs à Ottawa ont soutenu pour des raisons électorales plus qu'économiques, l'offre d'Onex sonnait comme la dernière chance d'éviter la faillite sans se livrer à son rival. Air Canada et Onex ont bataillé durant deux mois, jusqu'à la décision d'un tribunal, le 5 novembre, déclarant l'OPA d'Onex illégale. Le groupe financier retirait alors brutalement son offre, laissant la voie libre à Air Canada, soutenue dans ses projets par ses partenaires de Star Alliance, la compagnie américaine United Airlines et l'allemande Lufthansa.

DERNIER GROS OBSTACLE

Le ministre canadien des transports, David Collenette, a pris acte et encouragé Air Canada à se porter acquéreur de Canadien, prévenant toutefois que toute restructuration devrait respecter certaines règles de concurrence et de protection des consommateurs. Canadien a tenté, mais sans succès, de trouver de nouveaux appuis auprès d'American Airlines et de ses partenaires de l'alliance One World, pour finalement recommander à ses actionnaires d'accepter l'offre d'Air Canada.

L'accord conclu mercredi avec American Airlines fait tomber le dernier gros obstacle sur la route d'Air Canada, qui deviendra le transporteur dominant au Canada et le numéro dix mondial, avec des revenus d'au moins 9 milliards de dollars canadiens (CAD), soit 5,96 milliards d'euros. American Airlines avait averti à la mi-novembre qu'il ne se laisserait *« pas bousculer hors du Canada »* sans de solides compensations, évaluées par son président, Don Carty, à *« au moins 1 milliard de CAD* [662 millions d'euros] *»*. Mais il a de beaucoup réduit ses prétentions. L'application de l'accord coûtera au maximum 143 millions de CAD (94 millions d'euros) à Air Canada.

Tout n'est pas réglé pour autant. Air Canada a prévenu qu'il ne *« sauverait »* pas Canadien à n'importe quel prix. Ses créanciers devront prendre leur part. Quant à la future politique canadienne du transport aérien, Air Canada ne veut pas qu'elle impose des contraintes qui affecteraient sa rentabilité future. L'avenir du transport régional – plus de 80 % du trafic intérieur – est aussi en jeu. Les filiales et partenaires d'Air Canada et de Canadien qui assurent ces services ont été fragilisés, à l'instar d'InterCanadien, qui a presque mis la clé sous la porte fin novembre. Enfin, le débat de la concurrence sur le marché intérieur refait surface. Certains craignent que le consommateur ne fasse les frais d'une situation de quasi-monopole, alors que d'autres soulignent qu'elle ne peut être pire qu'à l'heure actuelle, avec une concurrence qui ne fait nullement baisser les prix des billets. Un vol transatlantique est moins cher que bien des vols domestiques au Canada.

Anne Pélouas

Règlements de comptes à la direction de Philipp Holzmann

FRANCFORT
de notre correspondant

Quinze jours après le sauvetage spectaculaire de Philipp Holzmann par le chancelier Schröder, Heinrich Binder, le président du directoire du numéro deux du BTP allemand, a tiré sa révérence jeudi 9 décembre. Bien qu'aucune responsabilité directe ne lui soit reprochée, il avait perdu *« la confiance des actionnaires et des créanciers »*, indique un banquier francfortois. Son successeur est Konrad Hinrichs, ancien patron de la société de BTP Züblin, *« un professionnel du secteur reconnu »*, précise-t-on au sein d'une grande banque créancière de Holzmann. Aux commandes depuis 1997, M. Binder était arrivé à la tête de Holzmann précédé d'une réputation de redresseur. Cette image a été anéantie par l'annonce surprise, mi-novembre, d'une perte de 1,23 milliard d'euros. Les qualités de cet homme à l'allure classique, aux propos toujours prudents, font depuis l'objet de nombreuses interrogations.

Ce départ survient alors qu'il apparaît de plus en plus évident que le directoire, le conseil de surveillance et le cabinet d'audit ont pris consience trop tard de l'ampleur du gouffre. Le directeur financier, Rainer Klee, a déjà été évincé. Le président du conseil de surveillance, Carl von Boehm-Bezing, membre du directoire de la Deutsche Bank, deuxième actionnaire de Holzmann avec 15 % du capital, est sous la pression. Le torchon brûle avec le groupe belge Gevaert (détenteur de 30 %), qui dit *« étudier »* d'éventuelles demandes de dommages et intérêt contre la Deutsche Bank... Les sociétés d'audit comptable de Holzmann, en particulier KPMG, sont soupçonnées de défaillance.

GRAND DÉBALLAGE

Le conseil de surveillance réuni jeudi a constaté que les expertises *« laissent sans aucun doute reconnaître le comportement déloyal d'anciens membres du directoire et de dirigeants »*. Parallèlement à l'instruction menée par le parquet de Francfort, pour abus de confiance, falsification de bilan et fraude, des procédures civiles vont être lancées pour obtenir des dédommagements financiers de la part des anciens responsables incriminés, dont l'identité n'est toujours pas dévoilée.

Ce grand déballage se déroule tandis que Philipp Holzmann peaufine son plan de redressement sous le regard critique de ses concurrents. L'austérité imposée aux salariés – avec un allongement du temps de travail, de 39 à 43 heures par semaine et une baisse de salaire de 6 % – fait craindre au patronat et aux syndicats une concurrence déloyale de la part d'un groupe qui pourrait en profiter pour baisser ses tarifs.

Philippe Ricard

■ NOMINATIONS

Lazard recrute l'ancien patron de Volvo

SIX ANS après avoir quitté Volvo, son ancien patron charismatique, Pehr Gyllenhammar, entrera, le 1er janvier 2000, à la banque Lazard, comme associé en charge des fusions-acquisitions. Il était conseiller de Michel David-Weill, le patron de Lazard, depuis 1996. Ce Suédois francophile de 64 ans, européen convaincu, a certes une expérience des fusions, mais elle est plutôt douloureuse. Il avait dû démissionner de Volvo, qu'il avait dirigé durant vingt-deux ans, après l'échec du rapprochement avec Renault, fin 1993.

Il avait plusieurs fois tenté de marier le constructeur automobile suédois, ou de le diversifier, sans grand succès. En 1994, M. Gyllenhammar s'apprêtait à prendre la présidence de l'assureur britannique Commercial Union, lorsque celui-ci fusionna avec General Accident.

■ **PERNOD RICARD :** Mark Orr (45 ans, diplômé d'histoire et de sciences politiques des universités d'Epauw et de Georgetown) a été nommé à la tête de la nouvelle direction des affaires nord-américaines du groupe de spiritueux, basée à Washington. Cet Américain sera notamment chargé de plaider le dossier du rhum cubain Havana Club, dont le concurrent Bacardi a réussi à s'approprier le nom aux Etats-Unis.

■ **AOM :** Jean-Marc Janaillac (HEC, ENA, 46 ans) a démissionné de son poste de directeur général délégué de la compagnie aérienne française, qu'il occupait depuis le mois de mai.

■ **SNIP :** Elisabeth Hubert, directrice générale France du laboratoire Fournier, et ancien ministre de la santé, a été cooptée comme administrateur du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP).

■ **GALERIES LAFAYETTE :** Joël Mornet (HEC, 46 ans) deviendra, le 1er janvier 2000, directeur général de la chaîne de grands magasins.

■ **DAMART :** Wilfrid Le Naour (HEC, 48 ans), directeur général de Somfy International, est nommé directeur de la maison mère Damart SA.

■ **SAFT :** Grégoire Olivier (X-Mines, 39 ans) a été nommé directeur général de la filiale de batteries d'Alcatel, dont il sera chargé de mener à bien la cession.

■ **BERTELSMANN :** Peter Olson, un Américain de 49 ans, va prendre la direction de la branche édition du groupe allemand.

LeMonde Job: WMQ1112--0023-0 WAS LMQ1112-23 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:13 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0394 Lcp:700 CMYK

La frénésie boursière d'Internet gagne les médias européens

Les investisseurs se ruent sur les titres des opérateurs de télévision, dont la progression ressemble à celle des valeurs américaines du multimédia. Ils parient sur les perspectives des recettes publicitaires des chaînes et sur leurs stratégies sur le web

DEPUIS UN MOIS, la frénésie d'achat sur les valeurs d'avenir – télécommunications et Internet – a gagné le secteur des médias. Les titres de Canal+, TF 1, M 6 et des autres opérateurs français ou européens tel le bouquet satellitaire britannique BSkyB, s'arrachent sur les places financières. Jeudi 9 décembre, à la Bourse de Paris, les actions de ces groupes de télévision ont encore gagné respectivement 1,35 %, 2,69 % et 6,59 % après avoir toutes bondi la veille de plus de 10 % sur un marché en léger recul.

Gagnés par l'esprit « casino » importé des Etats-Unis, les gestionnaires ne semblent plus tenir compte des cours : tout ce qu'ils souhaitent, c'est avoir ces titres en portefeuille. *« A la fin du mois d'août, je conseillais d'acheter l'action TF 1, qui cotait alors dans les 250 euros. Personne n'en voulait et les investisseurs nous disaient que c'était trop cher. Aujourd'hui, elle en vaut 480 et tout le monde en veut »*, s'étonne un analyste financier.

La progression vertigineuse des cours n'effraie pas non plus les investisseurs. *« Ils trouvent que les titres sont trop chers, mais ils n'ont pas pour autant envie de vendre. Et ceux qui n'en ont pas encore se précipitent dessus. Mais comme il y a peu de vendeurs, et que les volumes ne sont pas toujours très importants, les prix grimpent »*, explique un spécialiste du marché.

Les cours atteints ne sont pas toujours justifiés. Mais, confesse un analyste, *« même si les titres sont surévalués, nous ne pouvons pas délivrer une opinion négative car elle serait à contre-courant d'un secteur et surtout, elle ne sera pas suivie par les investisseurs »*. Cette envolée des cours est calquée sur l'exemple américain de l'Internet. Ainsi, selon Edouard Tétreau, analyste au Crédit lyonnais Securities Europe, *« la moyenne des capitalisations boursières des trente premières sociétés Internet américaines atteint 34 fois leur chiffre d'affaires »*.

Un mois de flambée

ACTIONS TF1, M6, CANAL+

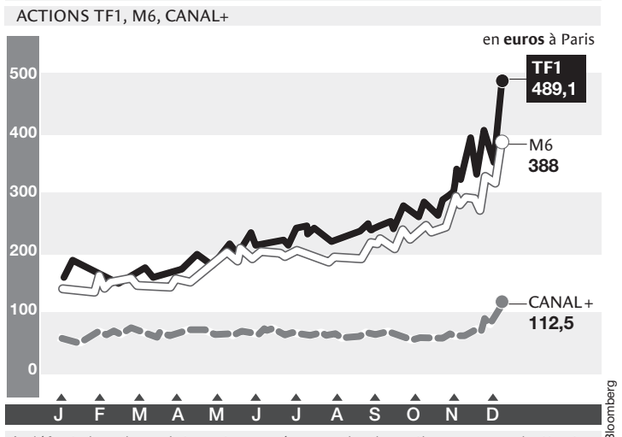

A défaut de valeurs Internet européennes, les investisseurs se rabattent sur les opérateurs de télévision. L'envolée spectaculaire des cours sur le modèle américain fait craindre un « e-crack » à certains spécialistes.

Source : Bloomberg

Pour les gestionnaires comme pour les investisseurs, les opérateurs de télévision sont l'équivalent des valeurs Internet américaines, dont le seul mot déclenche un enthousiasme boursier, comme le montre le succès de toutes les introductions en Bourse des sociétés dont le nom se termine par *« . com »*. Un engouement dopé *« par un phénomène de rareté des valeurs Internet européennes »*, signale M. Tétreau. Selon lui, *« elles sont trop peu nombreuses ou alors ce sont des petites capitalisations* – des *small caps* en langage boursier – *sur lesquelles ne se porteront pas les investisseurs qui les trouvent trop risquées »*.

Aux Yahoo et autres Amazon. com, stars de la Bourse américaine, se sont donc substituées, en Europe et en France, les TF 1, Canal+ et autres BSkyB. Car *« les chaînes de télévision sont, aux côtés des groupes de téléphonie mobile, les meilleurs vecteurs pour profiter d'Internet »*, estime Chrystèle Lucas, gestionnaire chez Expertise Asset Management.

De fait, la Une joue de la puissance de ses millions de téléspectateurs pour s'imposer comme un portail incontournable d'accès à Internet. Par cette démarche, TF 1 espère attirer les annonceurs et prendre sa commission sur les transactions du commerce électronique. Une stratégie déjà payante. Pour M. Tétreau, *« le cours de l'action TF 1 monte, car le portail de la Une sera l'un des grands gagnants de demain »*. Une fois encore, l'exemple américain vient soutenir l'optimisme des investisseurs. Ainsi, en 1999, le site de la chaîne CNN devrait enregistrer neuf milliards de pages lues par des internautes. Et selon les dernières statistiques, les dix sites les plus visités concentrent 74 % des recettes publicitaires.

Poussés par la vague Internet, les chaînes françaises et européennes sont aussi portées par les bonnes perspectives de la croissance économique. Les opérateurs devraient profiter de la progression attendue du marché publicitaire liée au dynamisme de la consommation des ménages. Leurs recettes publicitaires pourraient aussi être gonflées par l'arrivée de nouveaux annonceurs. *« Il existe également un pan entier qui est nouveau pour les diffuseurs : la publicité pour Internet et plus seulement la publicité sur Internet »*, estime Vincent Sallé, gestionnaire chez Cardif Asset Management.

Mais l'enthousiasme du marché trouve ses limites. La banque américaine Lehman Brothers s'est ainsi risquée à abaisser sa recommandation sur TF 1. Elle juge, dans une note, que *« TF 1 a pris 25 % en deux jours, et 234 % depuis un an. Si cette surperformance est justifiée par une accélération des recettes publicitaires en France et un contrôle des coûts de programmation permettant de dégager une croissance de plus de 30 %, nous estimons que la récente hausse du titre n'est pas justifiée par des éléments fondamentaux »*.

LA CRAINTE D'UN « E-KRACH »

Cette prudence est partagée par d'autres analystes qui posent aussi la question de la valorisation des portefeuilles d'abonnés des opérateurs de télévision à péage et de téléphonie mobile. Ils pointent BSkyB qui, en prenant 24 % du capital des activités de télévision payante du groupe allemand Kirch, a fait brusquement doubler la valeur d'un abonné à 3 000 euros. Pourtant, la situation financière du bouquet britannique ne semble guère enviable. Déjà alourdi par des fonds propres négatifs, BSkyB doit réussir le transfert de ses abonnés de l'analogique vers le numérique et faire face à la rude concurrence commerciale du numérique hertzien et du câble.

En Grande-Bretagne, les opérateurs s'affrontent à coups de décodeurs numériques gratuits et autres coûteuses promotions sans pouvoir augmenter les abonnements. *« Les opérateurs ont oublié les marges*, s'inquiète un analyste. *Ils croient que les dépenses des abonnés vont exploser grâce au numérique. »* Un pari risqué.

Ce constat fait craindre un futur « e-krach » sur les places financières. Plus que le bogue informatique de l'an 2000, le déclencheur de cette crise boursière pourrait être la soudaine faillite d'une valeur phare d'Internet. Une banqueroute qui provoquerait une crise de confiance parmi les investisseurs et les banques qui aujourd'hui financent les pertes des opérateurs du téléphone et de télévision. Mais, aujourd'hui, *« les risques de pertes sont minimes par rapport aux hypothèses de gains*, se rassure un investisseur. *La moitié des valeurs Internet de mon portefeuille de titres n'existera peut-être plus dans trois ans, mais comme les autres auront progressé de 100 % pendant la même période, je serai toujours gagnant »*.

Guy Dutheil
et Cécile Prudhomme

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la cour d'appel de Lyon a confirmé,** jeudi 9 décembre, l'interdiction faite au groupe Le Progrès d'exploiter sur Internet les articles de ses journalistes sans leur accord. C'est la première fois que la justice se prononce en appel sur la question des droits d'auteur des journalistes dont les articles sont mis en ligne.

■ **Le prix Reporters sans frontières (RSF)** 1999 a été décerné, vendredi, à la journaliste et romancière birmane San San Nweh, détenue depuis 1994. Militante de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, San San Nweh a été condamnée à dix ans de prison, notamment pour *« diffusion d'informations préjudiciables à l'Etat »*.

■ **Les prix de la Fondation Varenne,** (groupe La Montagne Centre-France) ont été décernés, mercredi, à François Simon (*Ouest-France),* Jacques Fortier (*Dernières Nouvelles d'Alsace),* Florence Dalmas *(Le Dauphiné Libéré)* et Sophie Prévost (*Nord-Eclair)* dans la catégorie presse quotidienne régionale ; à Sylvain Cottin (*Journal d'Evreux),* Olivier Rioux (*Gazette de Montpellier),* Anne Cabuzon (*Le Résistant)* et Christian Bouzols (*Presse d'Armor)* pour la presse hebdomadaire régionale, et, pour la radio, à Antoine Ly (Ouï FM), Anne-Laure Marie (RFI) et Olivier Danrey (France-Culture).

■ **AGENCES : le groupe britannique d'information Reuters** a annoncé, jeudi, l'acquisition de la majeure partie du groupe français ORT, spécialisé dans l'information commerciale et financière sous la marque Euridile. ORT diffuse, via le Minitel et Internet, des informations fournies par les entreprises au registre du commerce et des sociétés.

■ **RADIO : RTL a gagné son procès en appel contre Philippe Alexandre.** La cour d'appel de Paris a refusé de considérer que l'éditorialiste a été licencié par la station, infirmant ainsi le jugement du conseil des prud'hommes, en mai 1997. M. Alexandre devra donc rembourser l'acompte qui lui avait été versé au titre des indemnités de licenciement (*Le Monde* du 6 novembre 1996 et du 18-19 mai 1997).

Un rendez-vous unique le lundi 13 décembre*

Toutes les offres d'emploi seront regoupées dans

Le Monde ECONOMIE

* daté 14 décembre.

L'agonie du « Matin » illustre la crise de la presse belge francophone

BRUXELLES
de notre correspondant

Le quotidien belge *Le Matin*, fondé en mars 1998 pour succéder à deux titres de gauche en Wallonie, est à l'article de la mort. Mis en redressement judiciaire au mois de septembre, il avait obtenu un délai de six mois pour trouver un investisseur susceptible de relancer le titre. Or, le gouvernement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, chargé de la répartition des aides publiques à la presse, a « raboté » ces aides, qui sont réparties entre les divers titres. L'arrivée au pouvoir, en juin, d'une nouvelle coalition comprenant le parti libéral, n'a pas influé dans le sens d'un accroissement de ce financement public. A moins d'un miracle, *Le Matin*, qui diffuse 8 000 exemplaires chaque jour et perd 1,7 million de francs par mois, ne devrait pas être en mesure de poursuivre sa parution au-delà du 31 décembre.

Le gouvernement de la région wallonne, qui a compétence pour l'octroi d'aides aux entreprises en difficulté, s'est déclaré néanmoins disposé à faire un effort d'accompagnement *« s'il se dégageait une solution structurelle »*. Le groupe Rossel (*Le Soir, Sud-Presse)*, sollicité jeudi 9 décembre par une délégation du personnel du *Matin*, a fait savoir qu'il n'était pas intéressé. On voit mal, donc, quel investisseur belge pourrait entrer dans le capital d'une entreprise dont la promesse de rentabilité, même à long terme, est loin d'être assurée. Le partenaire antérieur du *Matin*, le groupe Vers l'avenir, avait, pour sa part, refusé de participer à une augmentation du capital dont il détient 25 %.

SÉVÈRES RESTRUCTURATIONS

Les deux principaux groupes de presse belges francophones, Rossel et Vers l'avenir, ont d'autres soucis. Dans l'optique d'une concurrence de plus en plus dure sur un marché étroit, ils procèdent à de sévères restructurations. Ainsi Sud-Presse, qui rassemble les titres de province du groupe Rossel, met en place, non sans tensions avec les syndicats, un plan de rassemblement de sites d'impression de ses titres impliquant le départ de 134 personnes.

Vers l'avenir, dont le contrôle a été pris en juillet 1999 par un groupe d'investisseurs flamands, met en place un sévère plan d'économie pour accroître la rentabilité de ses titres. A cela s'ajoutent les inquiétudes pour l'avenir des éditions belges de *Nord-Eclair*, dépendant de la Socpresse française. Martine Simonis, secrétaire générale du Syndicat des journalistes belges, estime qu'en 1999 plus de 120 journalistes de la presse francophone auront perdu leur emploi et s'insurge contre la théorie qui voudraient que *« les entreprises de presse soient uniquement régies par les lois du marché »*.

Fabrice Jacquemart, rédacteur en chef du *Matin*, se désole, pour sa part, que l'on demande à son journal d'être rentable en un an, alors que le projet dont *Le Matin* s'est inspiré, la rénovation du quotidien socialiste flamand *De Morgen*, considéré comme un succès de presse, a mis dix-sept ans avant de rapporter le premier centime de bénéfice.

Luc Rosenzweig

le nouvel Observateur
www.nouvelobs.com

Comment José Bové et les contestataires de l'OMC ont fait plier les géants de l'économie

SEATTLE
CEUX QUI ONT DIT NON

UN GUIDE POUR MANGER SAIN
Oubliez la vache folle, le poulet à la dioxine, les légumes transgéniques

LeMonde Job: WMQ1112--0024-0 WAS LMQ1112-24 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:54 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0395 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AIRBUS : British Airways, Lufthansa et Virgin Atlantic,** trois des compagnies cibles pour le nouvel avion de grande capacité A3XX, ont affirmé jeudi 9 décembre qu'elles n'avaient pas l'intention de s'engager à ce stade.

● **THOMSON-CSF : le groupe français d'électronique de défense a remporté un contrat de 200 millions de livres** (300 millions d'euros) auprès de l'armée britannique pour la livraison de missiles à courte portée Starstreak. Ils seront fabriqués par Shorts Missile Systems, sa filiale commune avec le canadien Bombardier Aerospace.

SERVICES

● **BÂTIMENT : la fédération française du bâtiment** prévoit une hausse de 4,5 % de l'activité et une création de 22 000 emplois en l'an 2000. Le secteur a déjà enregistré une excellente croissance, en 1999, avec une hausse de 5,9 % de son activité, qui s'est traduit par la création de 25 000 emplois.

● **HAVAS VOYAGES : la branche tourisme d'Havas Voyages, propriété d'American Express** pourrait, si elle était à vendre, intéresser le Club Méditerranée, a déclaré jeudi Philippe Bourguignon, président du club. Environ 30 % des ventes de séjours Club Med sont réalisées en France dans les agences du réseau de distribution Havas Voyages.

● **AHOLD : le groupe de distribution néerlandais va acquérir 50 % de son homologue suédo-norvégien ICA Group** pour 1,8 milliard d'euros. Cette transaction permettra à Ahold de réaliser un chiffre d'affaires annuel de 41 milliards d'euros, dont 19 milliards en Europe.

● **COLT TELECOM : le groupe britannique a annoncé jeudi qu'il allait lever 700 millions de livres** (1,11 milliard d'euros) par augmentation de capital et émission d'obligations convertibles pour financer ses projets de développement dans Internet.

FINANCE

● **HANDLOWY/BANK ROSWOJU EKSPORTU : les deux banques polonaises ont convaincu leurs actionnaires** d'approuver leur projet de fusion qui donnera naissance à la première banque du pays. L'assureur PZU et le Trésor polonais ont tout fait pour s'opposer à l'émergence de ce groupe dans lequel la banque allemande Commerzbank aurait une position prééminente.

● **ASSURANCES : trois compagnies d'assurance japonaises,** Mitsui Marine and Fire Insurance, Nippon Fire and Marine Insurance et Koa Fire and Marine Insurance vont accélérer leur processus de fusion pour créer, en 2001 et non plus en 2002, le numéro un nippon de l'assurance dommage.

● **RÉASSURANCE : selon les premières estimations du réassureur Suisse de Ré, les catastrophes naturelles** (séisme en Turquie, à Taiwan, ouragan Floyd aux Etats-Unis, typhon Bart au Japon... qui ont tué 52 000 personnes dans le monde) coûteront aux assureurs et réassureurs 22 milliards de dollars (21,4 milliards d'euros) pour l'année 1999.

● **BANQUE DE FRANCE : les syndicats FO, CFDT, CFTC, CGT, SNA (autonomes) et SIC (indépendants chrétiens)** appellent le personnel de la banque centrale à observer un mouvement de grève mardi 14 décembre.

● **PRIX : Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a été désigné lauréat du prix Zerilli Marimo** en 1999 pour sa contribution à la mise en valeur de l'économie libérale, a annoncé jeudi l'Académie des sciences morales et politiques.

● **COMDIRECT : le premier courtier en ligne allemand,** avec plus de 260 000 clients, devrait s'introduire en Bourse sur le Neuer Markt d'ici avril 2000. Il compte développer ses activités dans la plupart des pays européens au cours des prochains mois.

● **LLOYDS TSB : le groupe bancaire britannique,** principale banque de détail du pays, a annoncé une restructuration de son encadrement avec notamment la création d'une direction unique pour ses 15 millions de clients individuels, afin de réduire ses coûts.

EUROPE

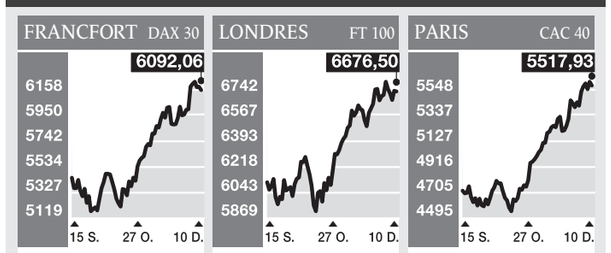

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 10/12	Var. % 09/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4483,99	– 0,33	34,16
EUROPE	STOXX 50	4424,36	– 0,37	33,25
EUROPE	EURO STOXX 324	379,14	– 0,14	27,07
EUROPE	STOXX 653	353,43	– 0,15	26,59
PARIS	CAC 40	5517,93	– 0,55	39,95
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3759,61	– 0,43	41,53
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	615,36	– 0,44	14,30
BRUXELLES	BEL 20	3107,37	– 0,64	– 11,58
FRANCFORT	DAX 30	6092,06	– 0,42	21,68
LONDRES	FTSE 100	6676,50	– 0,06	13,50
MADRID	STOCK EXCHANGE	11517,30	– 0,37	17,09
MILAN	MIBTEL 30	38617,00	– 0,28	9,86
ZURICH	SPI	7324,10	– 0,25	2,28

AMÉRIQUES

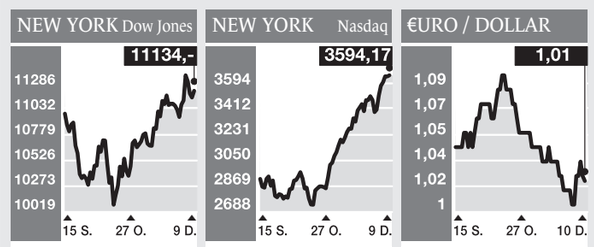

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 09/12	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11134,79	0,60	21,28
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1408,11	0,30	14,55
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3594,17	0,23	63,92
TORONTO	TSE INDEX	7821,06	0,01	20,58
SAO PAULO	BOVESPA	14584,00	....	114,98
MEXICO	BOLSA	382,10	– 0,02	64,36
BUENOS AIRES	MERVAL	553,59	– 0,21	28,72
SANTIAGO	IPSA GENERAL	137,54	0,19	78,62
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5171,85	– 0,27	8

ASIE - PACIFIQUE

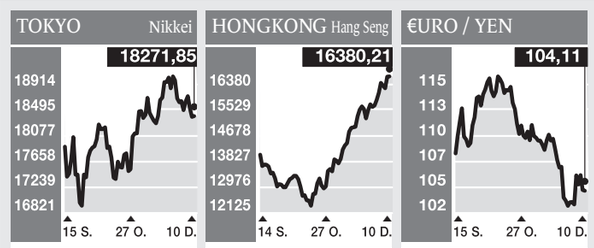

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 10/12	Var. % 09/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18271,85	0,06	32
HONGKONG	HANG SENG	16380,21	0,06	63,01
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	72
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	126,61	3,59	94,96
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3120,30	– 0,52	10,91
BANGKOK	SET	29,73	1,85	15,77
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4820,03	– 0,40	57,75
WELLINGTON	NZSE-40	2119,77	– 0,33	2,64

ÉCONOMIE

La BCE juge « peu ambitieux » l'assainissement budgétaire

LA BANQUE CENTRALE européenne (BCE) estime, dans son bulletin de décembre publié jeudi, que l'assainissement des finances publiques dans les pays de la zone euro demeure *« peu ambitieux »*. La BCE se montre peu satisfaite de la baisse *« modeste »*, prévue sur la période 1999-2000, du ratio déficit budgétaire sur PIB, par comparaison avec *« les années précédentes »*. Elle ne l'est guère plus par la diminution du ratio dette sur PIB.

« Malgré la diminution prévue des ratios de déficit et de dette en pourcentage du PIB, des efforts supplémentaires sont requis pour parvenir à des soldes budgétaires proches de l'équilibre ou en excédent », comme l'exige le pacte de stabilité et de croissance, écrit la BCE. *« Maintenant que la reprise économique dans la zone euro est manifestement bien établie, les responsables de la politique économique doivent concentrer leur attention sur les questions qui permettront d'améliorer les résultats économiques à moyen et long terme »*, insiste-t-elle.

■ **La Banque centrale européenne envisage une croissance dans la zone euro** meilleure que prévu par les principales institutions financières internationales, dans son bulletin de décembre. *« La demande intérieure dans la zone euro, notamment, peut s'avérer plus vigoureuse que ce qu'annoncent les prévisions actuelles, compte tenu de l'environnement actuel caractérisé par un fort sentiment de confiance et des chefs d'entreprise »*, écrit-elle.

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres européens des finances** n'ont pas réussi à régler le problème de la taxation des euro-obligations britanniques dans la nuit de jeudi à vendredi à Helsinki, causant le blocage du dossier de l'harmonisation fiscale qui devait être traité par le sommet européen, ont indiqué les participants *(lire page 2)*.

■ **La Grande-Bretagne est le pays d'Europe où le montant de crédits à la consommation** par habitant est le plus élevé, avec 17 735 francs, selon une étude réalisée pour 1998 par Cofidis, numéro un français du crédit par téléphone. L'encours de crédit à la consommation par habitant en Allemagne est de 17 316 francs, contre seulement 8 931 francs en France, 8 725 francs en Espagne, 7 195 francs en Belgique et 3 246 francs en Italie, ajoute l'étude.

■ **FRANCE : Matignon a lancé la consultation des syndicats et du patronat sur l'avenir des régimes de retraite** par répartition en adressant jeudi à chaque organisation une proposition de rendez-vous.

■ **Le président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD),** Laurent Degroote, a estimé jeudi que *« cela fait longtemps que les patrons n'ont plus rien à faire »* dans la Sécurité sociale, du moins à la CNAM (assurance-maladie) et à la CNAF (allocations familiales).

■ **JAPON : la conjoncture économique s'améliore légèrement au Japon** grâce à la reprise dans le reste de l'Asie qui contrebalance la faiblesse des investissements dans l'Archipel, a indiqué vendredi l'Agence de planification économique (EPA) dans son rapport mensuel. Mais, a-t-elle ajouté, les mesures de relance prises par les autorités, qui comprennent des taux d'intérêt faibles et des énormes programmes de dépenses publiques, *« ont déjà été épuisées »*. Leurs effets *« sur l'immobilier et les travaux publics sont en train de s'évanouir »*.

■ **ÉTATS-UNIS : le commerce électronique permettra de garantir la poursuite d'une hausse de la productivité aux Etats-Unis** à l'avenir et de maintenir une inflation faible, a estimé jeudi l'Association nationale des industries manufacturières (NAM).

■ **FMI : le Fonds monétaire international *« ne sera jamais une institution très populaire »***, a reconnu son directeur général Michel Camdessus dans un entretien à la publication *IMF Survey*. *« Fondamentalement, c'est parce que nous travaillons au nom de la discipline économique, et la discipline n'est pas ce qu'il y a de plus attirant parmi les qualités humaines »*, explique-t-il.

■ **Le Fonds monétaire international** va commencer dans les jours qui viennent à effectuer ses transactions hors marché sur une partie de ses réserves d'or, afin de financer sa contribution à l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, selon un communiqué reçu jeudi.

■ **La France souhaite qu'un Européen remplace Michel Camdessus** à la tête du Fonds monétaire international (FMI), a déclaré jeudi le ministre français de l'économie et des finances Christian Sautter, se refusant à dévoiler à qui vont les préférences de Paris.

VALEUR DU JOUR

Série noire pour KBC

LE GROUPE belge KBC Bancassurance Holding, un des trois principaux actionnaires du CCF, vient de subir un nouveau revers. Cera Holding, principal actionnaire de la société Almanij qui détient deux tiers du capital de KBC, a été condamné, jeudi 9 décembre, par la justice belge à indemniser 350 de ses coopérateurs-actionnaires minoritaires. Le litige remonte au début 1998 lorsque la Kredietbank, l'assureur ABB et la banque Cera, établissement coopératif, ont décidé de fusionner pour former KBC. Pour que l'opération soit possible, il fallait démutualiser le groupe Cera et indemniser ses sociétaires. Or ceux-ci ont estimé avoir été lésés dans l'opération.

Le jugement condamne Cera Holding à verser une indemnité de 5 000 francs belges par part sociale aux 350 demandeurs, soit environ 2 millions d'euros. Selon la justice belge, Cera Holding et ses administrateurs ont *« gravement violé leur obligation de bonne foi »* à l'égard des coopérateurs. Si cette indemnisation devait être étendue aux 500 000 anciens sociétaires du groupe, le holding aurait quelque 100 milliards de francs belges (2,5 milliards d'euros) à débourser ! Les titres KBC et Almanij ont immédiatement réagi en Bourse, terminant la séance de jeudi en baisse respectivement de 4,58 % et 5,12 %. Dans un communiqué commun, Cera Holding, Almanij et KBC Bancassurance Holding ont tenté de dédramatiser la situation en précisant que le jugement était *« exécutoire par provision »* et donc que

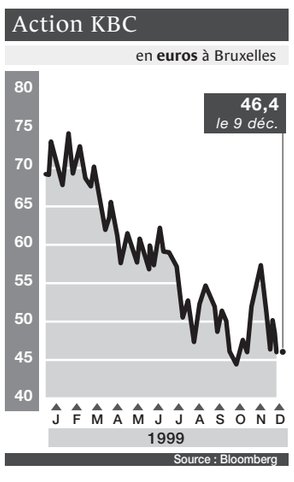

les indemnités ne seraient pas versées, Cera Holding ayant décidé de se pourvoir en appel. *« Le jugement confirme intégralement la validité de l'opération de fusions KBC et des procédures suivies »*, ajoute le communiqué.

La nouvelle tombe au pire moment pour le groupe belge. En octobre, KBC a déjà dû renoncer à une augmentation de capital à cause de la faiblesse de son cours de Bourse. Almanij a ensuite été frappé par la faillite du groupe de BTP allemand Philipp Holzmann, dont il est l'un des actionnaires. Cette série noire place le groupe belge en mauvaise posture face à son concurrent néerlandais ING dans leur bras de fer pour prendre le contrôle du CCF. ING a toutes les chances d'en sortir vainqueur.

Sophie Fay

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en très légère hausse, de 0,06 %, dans la première heure de cotation, vendredi 10 décembre, à 5 552 points. La Bourse de Paris a affiché, jeudi, son 33e record de l'année, à 5 548,62 points en clôture. Après avoir ouvert en baisse de 0,20 %, le CAC 40 a gagné 1,12 %, grâce à la poursuite de la frénésie d'achats sur les valeurs de haute technologie et de communication. Le volume d'échange s'est élevé à 3,31 milliards d'euros sur le marché à règlement mensuel.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,59 %, à 6 154,14 points, vendredi matin. La Bourse a clôturé, jeudi, quasiment inchangée par rapport à la veille (+ 0,04 %), à 6 118,06 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres progressait, vendredi matin, de 0,08 %, à 6 686,10 points. L'indice a clôturé, jeudi, à 6 680,8 points, en hausse de 0,93 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a été stable vendredi, soutenue par la reprise de Wall Street la veille, les investisseurs restant prudents avant la publication, lundi 13 décembre, de l'enquête conjoncturelle trimestrielle de la Banque du Japon. L'indice Nikkei a gagné 0,06%, à 18 271,85 points.

NEW YORK

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique a enregistré un nouveau record, jeudi 9 décembre, avec un gain de 0,23 %, à 3 594,21 points, et l'indice Dow Jones a progressé de 0,60 %, à 11 134,79 points. L'indice Standard and Poor's 500 a fini quant à lui en hausse de 0,30 %, à 1 408,11 points.

TAUX

LE RENDEMENT des obligations d'Etat en Europe était stable en début de matinée, vendredi. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,14 % et celui du Bund allemand émis à même échéance, à 5,03 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, avait reculé à 6,215 %, contre 6,226 % mercredi. Les investisseurs ont été rassurés par la publication de chiffres du chômage montrant qu'il n'existait pas de tension sur le marché de l'emploi.

CHANGES

L'EURO perdait du terrain face au dollar vendredi matin. La devise européenne s'échangeait à 1,0191 dollar, pénalisée par les déclarations du chef économiste de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, jugeant que le cours de lancement de l'euro était surévalué. La devise japonaise restait stable face au billet vert et cotait 102,43 yens pour 1 dollar.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	09/12
COURONNE DANOISE	7,4392
COUR. NORVÉGIENNE	8,1065
COUR. SUÉDOISE	8,5700
COURONNE TCHÈQUE	35,980
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5901
DOLLAR CANADIEN	1,5046
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0026
DRACHME GRECQUE	328,85
FLORINT HONGROIS	254,55
ZLOTY POLONAIS	4,2252

Cours de change croisés

10/12 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,97623	1,01645	0,15494	1,62375	0,63609
YEN	102,43500	....	104,11000	15,88000	166,36000	65,15500
€URO	0,98382	0,96052	....	0,15245	1,59795	0,62585
FRANC	6,45405	6,30065	6,55957	....	10,48200	4,10460
LIVRE	0,61586	0,60110	0,62580	0,09540	....	0,39165
FRANC SUISSE	1,57210	1,53475	1,59780	0,24365	2,55320	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,04	2,92	5,15	5,70
ALLEMAGNE	3,02	3,44	5,04	5,67
GDE-BRETAG.	4,87	5,58	5,21	4,31
ITALIE	3,02	3,37	5,25	5,85
JAPON	0,05	0,13	1,72	2,53
ÉTATS-UNIS	5,53	5,21	6,13	6,22
SUISSE	0,75	1,92	3,38	4,20
PAYS-BAS	2,98	3,37	5,17	5,77

Matières premières

En dollars	Cours 09/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1759	....
ALUMINIUM 3 MOIS	1560	0,06
PLOMB 3 MOIS	493,5	– 0,30
ETAIN 3 MOIS	5815	1,13
ZINC 3 MOIS	1192,5	0,29
NICKEL 3 MOIS	8000	– 0,50
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,14	– 0,68
PLATINE A TERME	100175,82	– 0,26
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	225	– 0,44
MAÏS (CHICAGO)	186,25	0,13
SOJA TOURTEAU (CHG.)	144,5	– 0,62
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	845	0,96
CAFÉ (LONDRES)	1475	....
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 09 h 50	Volume 10/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	6218	87,83	88,09
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	60	96,55	96,55

Pétrole

En dollars	Cours 09/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	25,05	....
WTI (NEW YORK)	24,25	– 1,26
LIGHT SWEET CRUDE	26	– 1,31

Or

En €uros	Cours 09/12	Var % 08/12
OR FIN KILO BARRE	8700	– 0,57
OR FIN LINGOT	8800	– 1,12
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	50,30	– 2,33
PIÈCE SUISSE 20 F	50,30	– 2,33
PIÈCE UNION LAT. 20 F	50,30	+ 1,41
PIÈCE 10 DOLLARS US	210	+ 5
PIÈCE 20 DOLLARS US	385,25	+ 0,26
PIÈCE 50 PESOS MEX.	322,50	– 1,07

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ1112--0025-0 WAS LMQ1112-25 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 Nº:0396 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'annonce de suppressions d'emplois par deux compagnies d'eau et d'électricité britanniques en prévision des baisses de prix demandées par leurs régulateurs a entraîné, jeudi 9 décembre, la chute des valeurs de ces secteurs. **Hyder** a perdu 12,6 %, à 308 pence, et **Pennon** a chuté de 32,6 %, à 497 pence. Dans le même secteur, **Kelda** a perdu 11,5 %, à 277 pence, **Thames Water** 10 %, à 687 pence, et Severn 9,8 %, à 587,5 pence.

● L'action **BP Amoco** a gagné jeudi 3,4 %, à 635,5 pence grâce à la remontée des cours du pétrole. Le pétrolier italien **Eni** a, quant à lui, clôturé en hausse de 1,33 %, à 5,20 euros, tandis que **Royal Dutch Shell** a bondi de 3,5 %, à 56,82 euros.

● L'action de **Philipp Holzmann** a perdu jeudi 12 %, à 38,5 euros. Le président du directoire du groupe de bâtiment rescapé de la faillite, Heinrich Binder, a présenté jeudi sa démission au conseil de surveillance *(lire p. 22)*.

● Le titre **Preussag** a progressé jeudi de 4,99 %, à 47,78 euros, après avoir annoncé une projection de chiffre d'affaires à 40 milliards de deutschemarks pour l'exercice 1999/2000.

● L'action **Terra Networks**, filiale Internet de l'espagnol Telefonica, a terminé jeudi sur une hausse vertigineuse de 16,63 %, à 48,82 euros. Le titre a ainsi monté de 413,38 % par rapport à celui qui avait été fixé lors de l'offre publique de vente, à la mi-novembre.

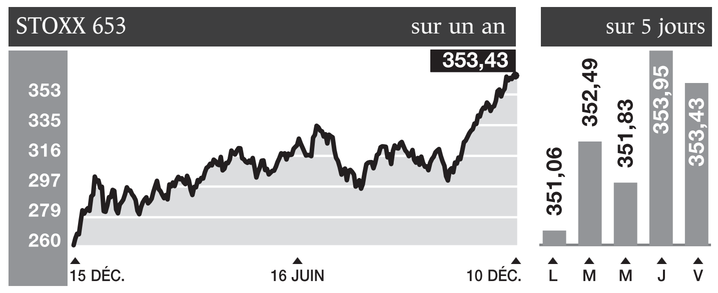

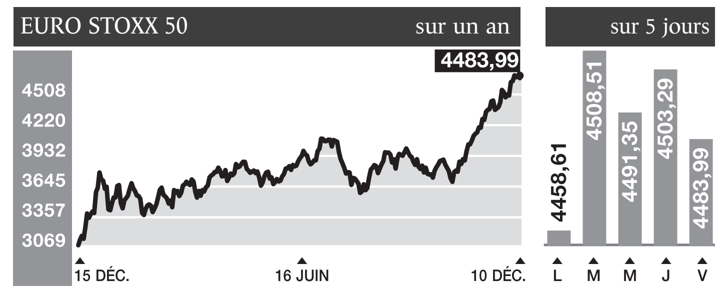

10/12 10 h 13 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	28,59	− 0,41
BASF AG	BE ★	46,25	− 1,18
BMW	DE ★	27,3	+ 1,49
CONTINENTAL AG	DE ★	18,55	− 0,27
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	66,1	− 0,60
FIAT	IT ★	29,17	+ 0,24
FIAT PRIV.	IT ★	13,91	− 0,64
MICHELIN /RM	FR ★	38,7	− 0,77
PEUGEOT	FR ★	198	− 1
PIRELLI	IT ★	2,33	− 2,92
RENAULT	FR ★	44,91	+ 0,36
VALEO /RM	FR ★	70	+ 0,29
VOLKSWAGEN	DE ★	48,5	− 1,52
VOLVO -A-	SE	23,51	....
VOLVO -B-	SE	23,75	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		232,24	− 0,71

BANQUES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	15,21	− 2,46
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	23,41	− 0,38
ALL & LEICS	GB	12,84	− 1,35
ALLIED IRISH BA	GB	19,17	....
ALPHA CREDIT BA	GR	77,21	+ 3,42
ARGENTARIA R	ES ★	23,26	+ 1,84
B PINTO MAYOR R	PT ★	21,17	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	54,55	− 0,69
BANK OF IRELAND	GB	12,70	....
BANK OF PIRAEUS	GR	23,02	....
BK OF SCOTLAND	GB	10,77	....
BANKINTER R	ES ★	39,88	+ 3,18
BARCLAYS PLC	GB	25,94	− 2,05
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	62	+ 0,49
COMIT	IT ★	5,3	+ 1,34
BCA FIDEURAM	IT ★	7,75	+ 3,06
BCA INTESA	IT ★	4,14	+ 3,50
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,61	+ 2,56
BCA ROMA	IT ★	1,32	+ 3,94
BBV R	ES ★	14,22	+ 1,57
ESPIRITO SANTO	PT ★	26,1	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	64,2	+ 1,66
BCP R	PT ★	5,62	....
BIPOP CARIRE	IT ★	57	− 2,48
BNL	IT ★	3,18	+ 5,30
BNP /RM	FR ★	91,8	+ 0,49
BSCH R	ES ★	11,1	+ 1,37
CCF /RM	FR ★	119,8	+ 0,17
CHRISTIANIA BK	NO	4,80	....
COMIT	IT ★	5,3	+ 1,34
COMM.BANK OF GR	GR	67,36	....
COMMERZBANK	DE ★	34,7	+ 3,74
CREDIT LYONNAIS	FR ★	33,56	+ 0,63
DEN DANSKE BK	DK	111,57	− 1,78
DEN NORSKE BANK	NO	3,92	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	69,1	+ 1,02
DEXIA	BE ★	151,1	− 2,39
DRESDNER BANK N	DE ★	47,4	+ 1,07
EFG EUROBANK	GR	42,22	....
ERGO BANK	GR	85,33	....
ERSTE BANK	AT ★	43,99	− 2,89
FOERENINGSSB A	SE	16,39	+ 2,55
HALIFAX GROUP	GB	10,69	+ 0,30
HSBC HLDG	GB	13,37	+ 2,95
IONIAN BK REG.S	GR	50,14	+ 3,29
KBC BANCASSURAN	BE ★	46	− 5,41
LLOYDS TSB	GB	11,87	− 0,27
MERITA	FI ★	5,96	− 1,65
NAT BANK GREECE	GR	70,46	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	70	....
NATL WESTM BK	GB	21,02	− 1,50
NORDBANKEN HOLD	SE	5,95	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,04	+ 6,97
ROYAL BK SCOTL	GB	16,83	− 6,89
SAN PAOLO IMI	IT ★	13,55	+ 2,26
S-E-BANKEN -A-	SE	9,80	....
STANDARD CHARTE	GB	15,72	+ 9,70
STE GENERAL-A-/	FR ★	231,8	− 0,52
SV HANDBK -A-	SE	13,48	....
UBS REG	CH	270,15	+ 0,23
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,5	− 0,22
UNIDANMARK -A-	DK	70,57	....
XIOSBANK	GR	21,47	....
▶ DJ E STOXX BANK P		298,07	+ 0,61

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACERINOX R	ES ★	34	− 2,75
ALUSUISSE LON G	CH	652,24	− 0,29
ALUMINIUM GREEC	GR	42,51	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,19	....
ASSIDOMAEN AB	SE	16,39	....
AVESTA	SE	4,90	....
BEKAERT	BE ★	53,2	− 2,21
BILLITON	GB	5,29	− 0,90
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	39	+ 0,39
BUHRMANN NV	NL ★	14	− 6,04
BUNZL PLC	GB	5,29	....
CART.BURGO	IT ★	6,8	+ 0,74
CORUS GROUP	GB	2,14	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	18,50	....
ELVAL	GR	12,59	....
JOHNSON MATTHEY	GB	10,64	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	40,9	+ 2,84
METSAE-SERLA -B	FI ★	10,24	....
MODO -B-	SE	32,79	....
NORSKE SKOGIND-	NO	44,10	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	12,56	− 2,64
PECHINEY-A-	FR ★	62,1	− 1,43
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,62	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	6,17	+ 0,33
RIO TINTO	GB	20,36	+ 2,66
SIDENOR	GR	18,66	....
SILVER & BARYTE	GR	43,39	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,86	....
SOPORCEL	PT ★	13,65	....
STORA ENSO -A-	FI ★	14,5	....
STORA ENSO -R-	FI ★	14,5	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,25	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	28	+ 0,54
TRELLEBORG B	SE	8,11	....
UNION MINIERE	BE ★	36,3	− 0,17
UPM-KYMMENE COR	FI ★	34	+ 3,34
USINOR	FR ★	16,31	− 3,78
VIOHALCO	GR	40,05	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	32,49	+ 1,06
▶ DJ E STOXX BASI P		223,26	− 0,07

CHIMIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	142,8	+ 0,92
AKZO NOBEL NV	NL ★	47,34	− 1,37
BASF AG	DE ★	46,25	− 1,18
BAYER AG	DE ★	41,5	− 1,66
BOC GROUP PLC	GB	20,78	....
CELANESE N	DE ★	15,95	+ 0,57
CIBA SPEC CHEM	CH	72,54	+ 0,65
CLARIANT N	CH	433,99	....
DEGUSSA-HUELS	DE ★	34,7	+ 3,58
DSM	NL ★	34,7	+ 0,87
DYNO	NO	24,67	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4552,56	− 0,14
ICI	GB	9,38	+ 2,09
KEMIRA	FI ★	5,92	....
LAPORTE	GB	8,94	....
LONZA GRP N	CH	586,58	+ 0,32
RHODIA	FR ★	20,6	− 0,34
SNIA	IT ★	1,01	+ 1
SOLVAY	BE ★	76,5	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	46,05	− 0,11
▶ DJ E STOXX CHEM P		360,98	− 0,09

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
CGIP /RM	FR ★	62	+ 14,39
CHRISTIAN DIOR	FR ★	187	− 0,58
CIR	IT ★	2,91	+ 5,82
D'IETEREN SA	BE ★	387	− 0,77
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	50	+ 2,67
GBL	BE ★	170	− 0,35
GEVAERT	BE ★	43	− 5,93
HAGEMEYER NV	NL ★	21,4	− 2,33
INCHCAPE	GB	4,22	+ 4,35
INVESTOR -A-	SE	13,77	....
INVESTOR -B-	SE	14	....
KVAERNER -A-	NO	19,86	....
LVMH / RM	FR ★	344	+ 0,88
MARCONI	GB	15,92	− 4,32
MYTILINEOS HOLD	GR	15,80	....
NORSK HYDRO	NO	39,35	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	182,60	+ 3,18
ORKLA -A-	NO	14,80	....
ORKLA -B-	NO	14,80	....
SONAE SGPS	PT ★	44,12	....
TOMKINS	GB	3,34	− 2,79
VEBA AG	DE ★	44,3	− 2,85
▶ DJ E STOXX CONG P		282,65	+ 0,37

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
EIRCOM	IE	3,97	....
BRITISH TELECOM	GB	22,62	+ 3,74
CABLE & WIRELES	GB	16,64	+ 7,09
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	60	+ 1,44
ENERGIS	GB	44,94	+ 16,14
EQUANT NV	DE ★	94,5	....
EUROPOLITAN HLD	SE	16,45	....
FRANCE TELECOM	FR ★	109,9	− 6,47
HELLENIC TELE (	GR	20,43	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	76,6	+ 22,36
NETCOM ASA	NO	43,18	....
PANAFON HELLENI	GR	11,39	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,9	....
SONERA	FI ★	51,1	+ 12,80
SWISSCOM N	CH	376,46	+ 3,79
TELE DANMARK -B	DK	73,26	....
TELECEL	PT ★	18,26	....
TELECOM ITALIA	IT ★	12,56	− 3,90
TELECOM ITALIA	IT ★	5,57	− 2,28
TELEFONICA	ES ★	23,95	− 3,62
TIM	IT ★	9,76	− 0,10
VODAFONE AIRTOU	GB	4,98	− 3,11
▶ DJ E STOXX TCOM P		1020,73	+ 0,01

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCIONA	ES ★	54,5	+ 3,42
AKTOR SA	GR	23,31	....
ASKO -A-	FI ★	16	....
AUMAR R	ES ★	17,53	+ 0,69
ACESA R	ES ★	10,73	+ 4,17
BLUE CIRCLE IND	GB	5,61	+ 5,41
BOUYGUES /RM	FR ★	514	+ 7,08
BPB	GB	5,38	....
BUZZI UNICEM	IT ★	11,19	− 0,89
CARADON	GB	2,52	....
CBR	BE ★	99,35	+ 1,90
CIMPOR R	PT ★	15,9	....
COLAS /RM	FR ★	203,1	+ 1,80
CRH PLC	GB	29,58	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	9,48	+ 4,18
FCC	ES ★	21,1	+ 2,68
GROUPE GTM	FR ★	90	− 4,05
HANSON PLC	GB	8,39	+ 3,96
HEIDELBERGER ZE	DE ★	70	+ 7,53
HELL.TECHNODO.R	GR	34,77	+ 5,39
HERACLES GENL R	GR	31,73	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	34	− 1,45
HOLDERBANK FINA	CH	1244,45	− 0,25
IMERYS /RM	FR ★	139	+ 1,46
ITALCEMENTI	IT ★	11,25	− 0,44
LAFARGE /RM	FR ★	96,5	+ 3,21
MICHANIKI REG.	GR	17,20	....
TARMAC	GB	8,78	....
PILKINGTON PLC	GB	1,33	− 4,60
RMC GROUP PLC	GB	13,02	....
RUGBY GRP	GB	2,14	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	164,4	+ 1,04
SKANSKA -B-	SE	35,41	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,19	....
TECHNIP /RM	FR ★	97	+ 3,41
TITAN CEMENT RE	GR	116,89	+ 2,95
WIENERB BAUSTOF	AT ★	19,9	+ 0,51
WILLIAMS	GB	4,58	− 3,04
▶ DJ E STOXX CNST P		222,91	+ 2,71

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR ★	229,4	+ 0,39
ADIDAS-SALOMON	DE ★	71,9	+ 1,28
AIR FCE	FR ★	15,95	− 2,74
AIRTOURS PLC	GB	5,83	+ 0,27
ALITALIA	IT ★	2,34	+ 7,34
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	18,8	....
BANG & OLUFSEN	DK	33,61	+ 0,40
BARRATT DEV PLC	GB	4,04	+ 0,80
BEAZER GROUP	GB	2,24	+ 1,45
BENETTON GROUP	IT ★	2,02	− 1,94
BERKELEY GROUP	GB	10,59	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,94	− 1,33
CLUB MED. /RM	FR ★	111,2	+ 6,72
COMPASS GRP	GB	12,54	+ 4,95
DT.LUFTHANSA N	DE ★	21,3	− 2,96
ELECTROLUX -B-	SE	20,42	....
EMI GROUP	GB	9,63	− 0,99
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,99	....
G WIMPEY PLC	GB	1,79	− 1,75
GRANADA GROUP	GB	9,41	+ 1,55
HERMES INTL	FR ★	140,2	− 10,53
HPI	IT ★	0,8	− 2,44
HUNTER DOUGLAS	NL ★	23,15	− 1,49
KLM	NL ★	24,1	− 2,43
HILTON GROUP	GB	2,95	− 5,13
MOULINEX /RM	FR ★	10,13	− 1,84
NCL HLDG	NO	4,07	....
PERSIMMON PLC	GB	3,77	....
PREUSSAG AG	DE ★	46,5	+ 1,53
RANK GROUP	GB	3,15	+ 3,68
SAIRGROUP N	CH	195,74	− 0,32
SAS DANMARK A/S	DK	10,28	....
SEB /RM	FR ★	68,2	− 2,57
SODEXHO ALLIANC	FR ★	186,9	+ 5
THE SWATCH GRP	CH	898,63	+ 3,60
THE SWATCH GRP	CH	182,60	+ 1,39
WW/WW UK UNITS	IE	0,96	....
WILSON BOWDEN	GB	10,62	....
WOLFORD AG	AT ★	40,2	− 3,11
▶ DJ E STOXX CYC GO P		169,45	− 0,15

PHARMACIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ASTRAZENECA	GB	43,52	− 1,30
ELAN CORP	GB	24,76	....
GLAXO WELLCOME	GB	27,66	− 2,20
HOECHST AG	DE ★	34,5	− 10,16
NOVARTIS N	CH	1493,97	+ 0,29
NOVO NORDISK B	DK	131,73	....
ORION B	FI ★	21,4	....
RHONE POUL./RM	FR ★	64,05	+ 2,73
ROCHE HOLDING	CH	16259,15	....
ROCHE HOLDING G	CH	11600,28	− 0,64
SANOFI SYNTHELA	FR ★	41,04	− 2,91
SCHERING AG	DE ★	119,05	− 0,17
SMITHKLINE BEEC	GB	12,79	− 0,99
UCB	BE ★	41,55	+ 0,12
▶ DJ E STOXX PHAR P		404,35	− 2,35

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,52	....
BG	GB	5,19	− 2,11
BP AMOCO	GB	10,17	+ 3,92
BURMAH CASTROL	GB	18,40	− 1,45
CEPSA	ES ★	9,9	....
DORDTSCHE PETRO	NL ★	48,15	....
ENI	IT ★	5,25	+ 2,54
ENTERPRISE OIL	GB	6,84	+ 3,63
F.OLSEN ENERGY	NO	6,85	....
LASMO	GB	2	+ 1,63
OMV AG	AT ★	86,1	− 1,03
PETROLEUM GEO-S	NO	15,73	....
REPSOL	ES ★	22,1	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	56,34	+ 2,62
SAIPEM	IT ★	3,71	+ 1,64
SHELL TRANSP &	GB	7,46	+ 4,24
SMEDVIG -A-	NO	11,47	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	130,4	+ 5,50
▶ DJ E STOXX ENGY P		299,53	+ 3,15

(Publicité)
www.lemonde.fr
FOOT
EN DIRECT

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
3I	GB	16,48	....
ALMANIJ	BE ★	46	− 6,14
ALPHA FINANCE	GR	79,98	....
AMVESCAP	GB	10,53	....
BENI STABILI	IT ★	0,33	....
BPI R	PT ★	4,26	....
BRITISH LAND CO	GB	6,74	....
CANARY WHARF GR	GB	5,54	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,78	....
COBEPA	BE ★	58,9	− 0,51
CONSORS DISC-BR	DE ★	76,5	+ 3,66
CORP FIN ALBA	ES ★	32	+ 3,23
CS GROUP N	CH	189,79	− 0,98
EURAFRANCE /RM	FR ★	579	− 0,17
FORTIS (B)	BE ★	34,32	− 0,52
FORTIS (NL)	NL ★	34,36	+ 0,12
GECINA /RM	FR ★	112,1	− 0,36
HAMMERSON	GB	6,96	+ 1,16
ING GROEP	NL ★	56,65	− 0,18
KAPITAL HOLDING	DK	46,64	....
LAND SECURITIES	GB	10,96	− 0,87
LIBERTY INTL	GB	7,32	− 0,65
MEDIOBANCA	IT ★	9,6	+ 2,35
MEPC PLC	GB	7,11	+ 2,30
METROVACESA	ES ★	18,35	− 0,27
PROVIDENT FIN	GB	11,18	− 7,16
RODAMCO UK	NL ★	36,7	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	36,1	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	34,45	....
SCHRODERS PLC	GB	20,33	....
SIMCO N /RM	FR ★	80,1	− 1,11
SLOUGH ESTATES	GB	5,46	+ 0,59
UNIBAIL /RM	FR ★	130	+ 1,17
UNIM	IT ★	0,48	− 2,04
VALLEHERMOSO	ES ★	7,34	− 2,13
WCM BETEILIGUNG	DE ★	40,05	+ 2,17
WOOLWICH PLC	GB	5,24	− 4,37
▶ DJ E STOXX FINS P		255,36	− 0,10

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	4,86	− 0,33
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,51	....
BASS	GB	11,50	+ 0,14
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	40,7	− 0,25
BRAU-UNION	AT ★	43	− 0,21
CADBURY SCHWEPP	GB	5,62	− 10,20
CARLSBERG -B-	DK	38,31	+ 1,06
CARLSBERG AS -A	DK	35,53	....
DANISCO	DK	39,62	+ 0,26
DANONE /RM	FR ★	225	+ 0,67
DELTA DAIRY	GR	35,30	− 8,37
DIAGEO	GB	8,39	+ 0,96
ELAIS OLEAGINOU	GR	36,35	− 1,77
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	111,2	+ 0,27
GREENCORE GROUP	GB	2,72	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	32,5	− 1,52
HELLENIC BOTTLI	GR	22,81	− 1,12
HELLENIC SUGAR	GR	26,74	....
KERRY GRP-A-	GB	12,07	....
MONTEDISON	IT ★	1,59	+ 6,71
NESTLE N	CH	1746,61	− 0,43
KONINKLIJKE NUM	NL ★	38,22	− 1,21
PARMALAT	IT ★	1,22	− 3,17
PERNOD RICARD /	FR ★	55,6	+ 0,36
RAISIO GRP -V-	FI ★	4,29	+ 2,63
RIEBER & SON -B	NO	5,43	....
SCOTT & NEWCAST	GB	6,40	− 10,49
SOUTH AFRICAN B	GB	9,82	− 1,28
TATE & LYLE	GB	6,71	....
UNIGATE PLC	GB	4,86	....
UNILEVER	NL ★	52,3	− 0,48
UNILEVER	GB	6,52	− 7,06
WHITBREAD	GB	9,68	+ 0,83
▶ DJ E STOXX F & BV P		199,33	− 1,74

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
ABB N	CH	105,53	+ 2,58
ADECCO N	CH	711,02	+ 7,47
ALSTOM	FR ★	33,1	+ 3,50
ASSA ABLOY-B-	SE	12,08	+ 2,99
ASSOC BR PORTS	GB	4,44	....
ATLAS COPCO -A-	SE	28	+ 0,21
ATTICA ENTR SA	GR	17,73	+ 8,06
BAA	GB	7,03	+ 2,09
BBA GROUP PLC	GB	7,83	− 1,41
BERGESEN	NO	15,54	....
BONHEUR	NO	21,59	....
CMG	GB	59,66	− 3,24
COOKSON GROUP P	GB	3,99	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10283,36	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11560,38	+ 2,99
DAMSKIBS SVEND	DK	16534,04	+ 2,50
DET SONDENFJ NO	NO	5,59	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,46	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,18	− 2,48
FINNLINES	FI ★	27,6	....
FKI	GB	2,94	+ 0,55
FLS IND.B	DK	25,81	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,5	− 0,08
GKN	GB	13,86	− 4,51
GLYNWED INTL PL	GB	3,39	....
HALKOR	GR	18,15	....
HAYS	GB	15,60	+ 0,83
HEIDELBERGER DR	DE ★	55,5	− 0,89
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	29,5	....
IFIL	IT ★	8,38	− 1,41
IMI PLC	GB	4,26	+ 1,52
ISS INTL SERV-B	DK	63,01	+ 0,81
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,01	+ 2,46
KON.NEDLLOYD	NL ★	28,1	− 0,35
KONE B	FI ★	43	+ 1,18
LEGRAND /RM	FR ★	227,9	+ 4,30
LEIF HOEGH	NO	10,36	....
LINDE AG	DE ★	49,5	− 0,80
MAN AG	DE ★	32,2	− 4,59
MANNESMANN N	DE ★	228,5	− 1,08
METALLGESELLSCH	DE ★	18,3	+ 0,55
METRA A	FI ★	17,4	....
METSO	FI ★	11,84	+ 1,63
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,85	....
NFC	GB	4,01	+ 8,66
NKT HOLDING	DK	57,13	....
OCEAN GROUP	GB	19,53	....
PARTEK	FI ★	10,75	− 2,27
PENINS.ORIENT.S	GB	15,57	+ 6,09
PREMIER FARNELL	GB	7,19	− 0,66
RAILTRACK	GB	13,26	+ 0,36
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	47,1	+ 6,44
RATIN -A-	DK	114,26	....
RATIN -B-	DK	114,26	− 1,12
RENTOKIL INITIA	GB	3,69	− 4,15
REXAM	GB	3,87	+ 1,68
REXEL /RM	FR ★	85	+ 9,47
RHI AG	AT ★	26,5	− 0,15
RIETER HLDG N	CH	567,19	+ 0,33
SANDVIK -A-	SE	30,22	....
SANDVIK -B-	SE	30,40	....
SAURER ARBON N	CH	484,02	+ 7,50
SCHNEIDER ELECT	FR ★	67,5	+ 0,60
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,39	+ 0,84
SECURICOR	GB	2,40	+ 0,67
SECURITAS -B-	SE	19,14	....
SHANKS GROUP	GB	4,04	....
SIDEL /RM	FR ★	101,8	− 0,39
INVENSYS	GB	4,82	− 1,63
SKF -A-	SE	21,82	....
SKF -B-	SE	22,99	....
SOPHUS BEREND -	DK	23,79	....
SULZER FRAT.SA1	CH	623,48	− 0,60
SVEDALA	SE	16,80	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,16	....
TOMRA SYSTEMS	NO	36,02	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	61,55	+ 4,32
▶ DJ E STOXX IND GO P		487,83	− 0,44

ASSURANCES

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEGON NV	NL ★	91,35	− 1,08
AGF /RM	FR ★	55,1	− 1,08
ALLEANZA ASS	IT ★	9,4	+ 2,06
ALLIANZ AG	DE ★	288,5	− 1,20
ALLIED ZURICH	GB	11,64	+ 1,25
AXA /RM	FR ★	141,3	− 0,70
BALOISE HLDG N	CH	802,95	− 0,47
CGU	GB	14,02	+ 0,11
CNP ASSURANCES	FR ★	34	− 0,38
CORP MAPFRE R	ES ★	17,2	+ 1,65
ERGO VERSICHERU	DE ★	111	+ 2,59
ETHNIKI GEN INS	GR	42,22	....
FORSIKRING CODA	DK	77,97	....
FORTIS (B)	BE ★	34,32	− 0,52
GENERALI ASS	IT ★	29,5	+ 4,54
GENERALI HLD VI	AT ★	153,5	+ 0,33
INA	IT ★	2,81	+ 2,93
INTERAM HELLEN	GR	31,47	+ 1,92
IRISH LIFE & PE	GB	9,58	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,75	+ 1,18
MEDIOLANUM	IT ★	9,2	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	203	− 2,17
NORWICH UNION	GB	7,24	+ 0,67
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	63	....
PRUDENTIAL	GB	18,48	+ 5,47
RAS	IT ★	8,71	+ 1,04
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,89	+ 0,82
SAMPO -A-	FI ★	34	....
SWISS RE N	CH	2023,64	− 0,43
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	52,2	....
SKANDIA INSURAN	SE	26,31	....
STOREBRAND	NO	6,85	....
SUN LF & PROV H	GB	7,57	− 5,20
SWISS LIFE REG	CH	579,08	+ 1,20
TOPDANMARK	DK	22,85	+ 3,03
ZURICH ALLIED N	CH	557,81	+ 0,11
▶ DJ E STOXX INSU P		350,47	− 0,26

MEDIAS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	14,90	+ 10,55
CANAL PLUS /RM	FR ★	114,7	+ 3,33
CARLTON COMMUNI	GB	9,90	+ 5,62
ELSEVIER	NL ★	10,97	+ 13,56
EM.TV & MERCHAN	DE ★	67,28	+ 0,72
EMAP PLC	GB	19,96	− 2,04
HAVAS ADVERTISI	FR ★	420	− 1,11
INDP NEWS AND M	IR ★	5,7	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	52,3	− 1,69
MEDIASET	IT ★	12,81	+ 0,16
PEARSON	GB	27,54	− 3,79
REED INTERNATIO	GB	7,17	+ 16,62
REUTERS GROUP	GB	12,41	− 2,02
SCHIBSTED	NO	19,43	....
TELEWEST COMM.	GB	5,27	− 5,17
TF1	FR ★	490,2	+ 2,92
UNITED NEWS & M	GB	11,71	+ 1,52
UNITED PAN-EURO	NL ★	114,5	+ 16,24
WOLTERS KLUWER	NL ★	32,23	+ 6,93
WPP GROUP	GB	15,11	+ 0,75
▶ DJ E STOXX MEDIA P		439,26	+ 4,20

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AHOLD	NL ★	27,54	− 3,71
ATHENS MEDICAL	GR	51,86	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	47,4	− 3,76
BEIERSDORF AG	DE ★	65	+ 2,20
BIC /RM	FR ★	42,66	+ 0,38
BRIT AMER TOBAC	GB	5,61	− 2,77
CASINO GP /RM	FR ★	118,4	+ 0,25
CFR UNITS -A-	CH	2288,79	− 0,35
DELHAIZE	BE ★	69,55	− 0,29
ESSILOR INTL /R	FR ★	281,9	− 1,43
COLRUYT	BE ★	53,5	+ 0,75
FRESENIUS MED C	DE ★	86,3	− 0,80
FYFFES	GB	1,74	....
GALLAHER GRP	GB	4,47	....
GIB	BE ★	42,5	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,69	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	23,65	....
KESKO -B-	FI ★	13	+ 16,07
L'OREAL /RM	FR ★	734,5	+ 6,91
MODELO CONTINEN	PT ★	18,6	....
MORRISON SUPERM	GB	2,03	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	58,2	− 0,94
RECKITT BENCKIS	GB	9,54	− 5,98
SAFEWAY	GB	2,95	− 2,12
SAINSBURY J. PL	GB	4,74	+ 0,68
SEITA /RM	FR ★	48,01	− 3,98
SMITH & NEPHEW	GB	3,19	....
STAGECOACH HLDG	GB	2,67	− 1,18
TABACALERA A	ES ★	15,83	− 3,48
TESCO PLC	GB	2,92	+ 0,55
TNT POST GROEP	NL ★	28,3	− 1,22
▶ DJ E STOXX N CY G P		533,21	+ 1,68

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
BOOTS CO PLC	GB	9,54	+ 4,01
CARREFOUR /RM	FR ★	170,3	− 2,13
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	278,6	− 2,25
CENTROS COMER P	ES ★	17,22	+ 1,77
CONTINENTE	ES ★	21,4	....
DIXONS GROUP PL	GB	22,68	+ 0,78
GEHE AG	DE ★	36,9	+ 2,22
GREAT UNIV STOR	GB	5,46	− 5
GUCCI GROUP	NL ★	99	+ 8,55
HENNES & MAURIT	SE	33,08	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	35	....
KINGFISHER	GB	9,65	+ 2,03
MARKS & SPENCER	GB	4,33	+ 8,40
METRO	DE ★	52,5	− 0,94
NEXT PLC	GB	8,53	+ 5,53
PINAULT PRINT./	FR ★	232,5	− 2,72
RINASCENTE	IT ★	6,98	− 4,12
VALORA HLDG N	CH	250,45	+ 2,69
W.H SMITH GRP	GB	6,37	+ 5,56
WOLSELEY PLC	GB	6,82	+ 0,47
▶ DJ E STOXX RETL P		424,41	− 1,37

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEROSPATIALE MA	FR ★	21,35	− 3,83
ALCATEL /RM	FR ★	213,9	+ 3,33
ALTEC SA REG.	GR	23,75	+ 0,90
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	101,75	− 2,35
BAAN COMPANY	NL ★	13,25	− 5,02
BARCO	BE ★	126	+ 0,72
BRITISH AEROSPA	GB	6,48	− 0,25
CAP GEMINI /RM	FR ★	226,2	+ 11,98
COLOPLAST B	DK	98,13	....
COLT TELECOM NE	GB	46,06	+ 4,91
DASSAULT SYST./	FR ★	53	− 2,75
ERICSSON -B-	SE	59,28	− 7,47
FINMECCANICA	IT ★	1,16	+ 5,45
GAMBRO -A-	SE	9,33	− 2,44
GETRONICS	NL ★	75,6	− 1,43
GN GREAT NORDIC	DK	43,55	+ 6,93
INTRACOM R	GR	37,27	....
LOGICA	GB	23,72	+ 6,76
MERKANTILDATA	NO	12,34	....
MISYS	GB	13,43	+ 4,08
NERA ASA	NO	3,43	....
NOKIA	FI ★	166,1	− 2,58
NYCOMED AMERSHA	GB	6,04	+ 2,44
OCE	NL ★	15,8	− 5,11
OLIVETTI	IT ★	2,44	− 3,17
KON. PHILIPS	NL ★	131,25	+ 2,54
ROLLS ROYCE	GB	3,18	+ 2,58
SAGE GRP	GB	93,31	+ 12,32
SAGEM	FR ★	1392	....
SAP AG	DE ★	405	+ 3,98
SAP VZ	DE ★	507	+ 3,47
SEMA GROUP	GB	19,96	+ 7,48
SIEMENS AG N	DE ★	114,5	+ 0,88
SMITHS IND PLC	GB	13,37	− 0,36
STMICROELEC SIC	FR ★	136,2	+ 2,41
THOMSON CSF /RM	FR ★	30,72	+ 4,14
TIETOENATOR	FI ★	51,5	....
WILLIAM DEMANT	DK	98,53	....
▶ DJ E STOXX TECH P		752,82	+ 0,61

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille
AEM	IT ★	3,09	− 4,04
ANGLIAN WATER	GB	8,29	− 0,19
BRITISH ENERGY	GB	5,96	− 0,80
CENTRICA	GB	2,94	− 1,60
EDISON	IT ★	7,67	+ 0,92
ELECTRABEL	BE ★	310	− 1,65
ELECTRIC PORTUG	PT ★	17,2	....
ENDESA	ES ★	19,02	− 1,30
EVN	AT ★	141,8	− 2,87
FORTUM	FI ★	4,48	− 0,67
GAS NATURAL SDG	ES ★	26	+ 3,79
IBERDROLA	ES ★	13,74	− 1,15
ITALGAS	IT ★	3,84	....
NATIONAL GRID G	GB	7,86	+ 0,20
NATIONAL POWER	GB	6,02	− 3,83
OESTERR ELEKTR	AT ★	139,11	....
POWERGEN	GB	7,79	+ 5,17
SCOTTISH POWER	GB	8,54	+ 3,08
SEVERN TRENT	GB	9,74	− 6,44
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	159	+ 2,45
SYDKRAFT -A-	SE	22,87	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,62	....
THAMES WATER	GB	11,50	− 7,57
FENOSA	ES ★	17,68	+ 5,24
UNITED UTILITIE	GB	8,62	− 2,35
VIAG	DE ★	16,8	+ 6,67
VIVENDI/RM	FR ★	90,8	+ 5,89
▶ DJ E STOXX PO SUP P		315,62	+ 2,58

EURO NOUVEAU MARCHÉ

10/12 10 h 13 ▶

AMSTERDAM

	Cours en €uros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	18,7	− 1,84
ANTONOV	0,91	− 3,19
C/TAC	9	....
CARDIO CONTROL	5,3	− 3,64
CSS	20,4	+ 5,97
HITT NV	6,05	+ 0,83
INNOCONCEPTS NV	18,9	....
NEDGRAPHICS HOLD	19,3	− 6,99
SOPHEON	5,1	− 15
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,6	− 0,88
RING ROSA WT	0,35	− 22,22
UCC HOLDING NV	23,3	+ 15,63

BRUXELLES

	Cours en €uros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,58	+ 10,49
FARDEM BELGIUM B	21,25	....
INTERNOC HLD	2,02	− 4,72
INTL BRACHYTHER B	13,2	− 0,75
LINK SOFTWARE B	8	− 2,20
PAYTON PLANAR	1,25	....
ACCENTIS	7,5	....

FRANCFORT

	Cours en €uros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	139,8	+ 22,63
AIXTRON	140,9	− 0,42
AUGUSTA TECHNOLOGI	57,51	+ 0,02
BB BIOTECH ZT-D	56,5	+ 0,71
BB MEDTECH ZT-D	13,35	....
BERTRANDT AG	77	− 6,10
BETA SYSTEMS SOFTW	10,2	− 5,12
CE COMPUTER EQUIPM	74,7	− 1,06
CE CONSUMER ELECTR	112	− 1,69
CENIT SYSTEMHAUS	33,8	+ 7,30
DRILLISCH	7,52	+ 0,80
EDEL MUSIC	32,5	− 1,52
ELSA	60	− 4,76
EM.TV & MERCHANDI	67,28	+ 0,72
EUROMICRON	19,2	− 1,54
GRAPHISOFT NV	10,25	− 3,30
HOEFT & WESSEL	12,2	+ 11,93
HUNZINGER INFORMAT	11,3	....
INFOMATEC	33,5	− 2,76
INTERSHOP COMMUNIC	253	+ 12,44
KINOWELT MEDIEN	63,8	− 2,45
LHS GROUP	26,75	− 2,34
LINTEC COMPUTER	94,99	+ 10,45
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	24,35	− 3,56
MOBILCOM	80,3	+ 8,50
MUEHL PRODUCT & SE	13,64	+ 5,74
MUEHLBAUER HOLDING	68	− 1,45
PFEIFFER VACU TECH	25,6	− 1,54
PLENUM	22,86	+ 26,65
PSI	32,5	− 5,80
QIAGEN NV	77	− 0,65
REFUGIUM HOLDING A	8,25	− 4,62
SACHSENRING AUTO	12,45	− 3,86
SALTUS TECHNOLOGY	11,7	− 3,70
SCM MICROSYSTEMS	59,5	+ 0,85
SER SYSTEME	36,55	− 1,48
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	59,9	+ 2,39
SOFTM SOFTWARE BER	32,4	− 1,82
TDS	14,1	....
TECHNOTRANS	36,5	+ 0,55
TELDAFAX	11,55	− 4,23
TELES AG	26,3	− 1,13
TIPTEL	4,82	− 12,36
TRANSTEC	42,81	+ 3,16
W.E.T. AUTOMOTIVE	39,4	+ 3,41
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ1112--0026-0 WAS LMQ1112-26 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0397 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **France Télécom** perdait 4,49 %, à 110,7 euros, en début de matinée, vendredi 10 décembre. L'opérateur s'est fait souffler le spécialiste de la téléphonie mobile E-Plus par le néerlandais KPN et Bell South, qui se sont alliés pour reprendre 77,5 % du capital. France Télécom avait fait une offre de 9,1 milliards d'euros pour une tranche supplémentaire après avoir acquis 17,24 % du capital en octobre.

● **Renault** gagnait 0,33 %, à 45,15 euros, vendredi matin. Les présidents des deux groupes, Renault et Nissan, Louis Schweitzer et Yoshikazu Hanawa, ont annoncé que le constructeur automobile français allait faire son retour en 2001 sur le marché mexicain, dont il s'était retiré en 1986.

● **STMicroelectronics**, perdait, vendredi matin, 3,76 %, à 135,7 euros, malgré l'annonce de la signature d'un accord avec Ericsson pour développer en commun une gamme de produits basés sur une nouvelle technologie de communications du groupe suédois.

● **Thomson-CSF** progressait de 1,19 %, à 30,51 euros, vendredi matin. Shorts Missile Systems, le joint-venture du groupe avec Short Brothers, la filiale du canadien Bombardier, a annoncé, la veille, la signature de son plus gros contrat, de 2 milliards de francs, avec le ministère de la défense britannique pour la livraison de missiles à très courte portée.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 10 DÉCEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	144,90	142,60	935,39	− 1,59	152
CR.LYONNAIS(TP)	140,10	140	918,34	− 0,07	1000
RENAULT (T.P.)	344,60	340,40	2232,88	− 1,22	1000
SAINT GOBAIN(T.P	172	....	....	....	152
THOMSON S.A (T.P	148,90	150,30	985,90	+ 0,94	1000
ACCOR	230	229,30	1504,11	− 0,30	15
AEROSPATIALE MAT	21	21,43	140,57	+ 2,05	20
AGF	55,25	55	360,78	− 0,45	30
AIR FRANCE GPE N	16,04	15,96	104,69	− 0,50	54
AIR LIQUIDE	141,80	143,20	939,33	+ 0,99	11
ALCATEL	212,40	213,40	1399,81	+ 0,47	10
ALSTOM	33,20	33	216,47	− 0,60	6
ALTRAN TECHNO. #	477,50	477,30	3130,88	− 0,04	10
ATOS CA	146,70	154,70	1014,77	+ 5,45	1
AXA	141,60	141	924,90	− 0,42	9
BAIL INVESTIS.	130	130,50	856,02	+ 0,38	16
BAZAR HOT. VILLE	119,10	121	793,71	+ 1,60	50
BIC	42,79	42,65	279,77	− 0,33	3
BIS	88,05	....	....	....	20
B.N.P.	91,45	91,85	602,50	+ 0,44	4
BOLLORE	187	187	1226,64	....	8
BONGRAIN	329	325	2131,86	− 1,22	50
BOUYGUES	497,30	515	3378,18	+ 3,56	50
BOUYGUES OFFS.	37,04	37,60	246,64	+ 1,51	10
BULL#	7,90	8,16	53,53	+ 3,29	2
BUSINESS OBJECTS	129,90	128,20	840,94	− 1,31	1
CANAL +	112,50	114,90	753,69	+ 2,13	....
CAP GEMINI	216,20	226,90	1488,37	+ 4,95	8
CARBONE LORRAINE	43	42,70	280,09	− 0,70	2
CARREFOUR	170,50	169,30	1110,54	− 0,70	2
CASINO GUICHARD	117,90	118,50	777,31	+ 0,51	10
CASINO GUICH.ADP	79,50	80,20	526,08	+ 0,88	10
CASTORAMA DUB.(L	278,30	281,80	1848,49	+ 1,26	25
C.C.F.	119,70	119	780,59	− 0,58	5
CEGID (LY)	201,20	204,90	1344,06	+ 1,84	25
CERUS	7,40	7,40	48,54	....	45
CGIP	59	62	406,69	+ 5,08	2
CHARGEURS	51	51	334,54	....	100
CHRISTIAN DALLOZ	43	43,90	287,97	+ 2,09	10
CHRISTIAN DIOR	187	186,50	1223,36	− 0,27	52
CIC -ACTIONS A.	93	....	....	....	100
CIMENTS FRANCAIS	62,30	61,70	404,73	− 0,96	4
CLARINS	102,10	100,90	661,86	− 1,18	50
CLUB MEDITERRANE	109,80	111,50	731,39	+ 1,55	25
CNP ASSURANCES	34,30	34,20	224,34	− 0,29	25
COFLEXIP	81,70	79,50	521,49	− 2,69	1
COLAS	203,10	204	1338,15	+ 0,44	40
COMPTOIR ENTREP.	2,02	2,04	13,38	+ 0,99	5
CPR	41,65	41,50	272,22	− 0,36	8
CRED.FON.FRANCE	19,25	19,52	128,04	+ 1,40	42
CFF.(FERRAILLES)	30,55	31	203,35	+ 1,47	50
CREDIT LYONNAIS	33,54	33,48	219,61	− 0,18	....
CS SIGNAUX(CSEE)	48	46,50	305,02	− 3,13	100
DAMART	80	78	511,65	− 2,50	1
DANONE	223,50	224,70	1473,94	+ 0,54	10
DASSAULT-AVIATIO	193,20	193,20	1267,31	....	8
DASSAULT SYSTEME	52,50	52,50	344,38	....	5
DE DIETRICH	57,80	58	380,46	+ 0,35	4
DEVEAUX(LY)#	65,50	65,80	431,62	+ 0,46	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,10	14,15	92,82	+ 0,35	100
DEXIA FRANCE	153,70	154	1010,17	+ 0,20	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,23	6,22	40,80	− 0,16	27
DYNACTION	27,45	26,84	176,06	− 2,22	25
EIFFAGE	66,50	67,50	442,77	+ 1,50	50
ELF AQUITAINE	149,20	150,80	989,18	+ 1,07	8
ERAMET	56	55,05	361,10	− 1,70	20
ERIDANIA BEGHIN	110,70	112,30	736,64	+ 1,45	10
ESSILOR INTL	281	281,90	1849,14	+ 0,32	20
ESSILOR INTL.ADP	324,90	320,10	2099,72	− 1,48	20
ESSO	75	74,25	487,05	− 1	50
EURAFRANCE	580	579	3797,99	− 0,17	200
EURO DISNEY	0,98	0,98	6,43	....	....
EUROTUNNEL	1,15	1,17	7,67	+ 1,74	....
FACOM SA	65,10	65	426,37	− 0,15	25
FAURECIA	54	54,50	357,50	+ 0,93	50
FIMALAC SA	114	115	754,35	+ 0,88	22
FIVES-LILLE	81,50	81	531,33	− 0,61	50
FONC.LYON.#	127,30	129	846,18	+ 1,34	50
FRANCE TELECOM	115,90	111,30	730,08	− 3,97	4
FROMAGERIES BEL	720	....	....	....	50
GALERIES LAFAYET	158,70	162,50	1065,93	+ 2,39	2
GAUMONT #	56	58,10	381,11	+ 3,75	50
GAZ ET EAUX	49,99	49,99	327,91	....	5
GECINA	112,30	112,10	735,33	− 0,18	100
GEOPHYSIQUE	50	49,65	325,68	− 0,70	10
GFI INFORMATIQUE	103,10	105,90	694,66	+ 2,72	20
GRANDVISION	29,80	29,10	190,88	− 2,35	10
GROUPE ANDRE S.A	168	175	1147,92	+ 4,17	50
GASCOGNE	78,75	76,90	504,43	− 2,35	80
GR.ZANNIER (LY)	37	37	242,70	....	10
GROUPE GTM	90,20	89,80	589,05	− 0,44	8
GROUPE PARTOUCHE	68,70	68	446,05	− 1,02	91
GUILBERT	138,80	139	911,78	+ 0,14	10
GUYENNE GASCOGNE	459	454	2978,04	− 1,09	20
HACHETTE FILI.ME	62	63	413,25	+ 1,61	10
HAVAS ADVERTISIN	411	420,60	2758,96	+ 2,34	8
IMERYS(EX.IMETAL	139	137,50	901,94	− 1,08	8
IMMEUBLES DE FCE	18,90	18,90	123,98	....	10
INFOGRAMES ENTER	133	133,90	878,33	+ 0,68	20
INGENICO	27,90	28,10	184,32	+ 0,72	10
INTERTECHNIQUE	420,10	420	2755,02	− 0,02	100
ISIS	57,80	58,20	381,77	+ 0,69	50
KLEPIERRE COMP.F	94,35	95	623,16	+ 0,69	50
LABINAL	107,70	107,70	706,47	....	8
LAFARGE	96,50	96,15	630,70	− 0,36	25
LAGARDERE	52,50	51,90	340,44	− 1,14	40
LAPEYRE	60,50	61,80	405,38	+ 2,15	10
LEBON (CIE)	51,45	....	....	....	50
LEGRAND	225	227,90	1494,93	+ 1,29	2
LEGRAND ADP	132,50	134	878,98	+ 1,13	2
LEGRIS INDUST.	36,52	36,70	240,74	+ 0,49	20
LOCINDUS	112,90	113	741,23	+ 0,09	150
L'OREAL	732	733	4808,16	+ 0,14	2
LVMH MOET HEN.	344	344,50	2259,77	+ 0,15	1
MARINE WENDEL	185,10	189	1239,76	+ 2,11	16
METALEUROP	7,65	7,50	49,20	− 1,96	25
MICHELIN	38,50	38,81	254,58	+ 0,81	2
MONTUPET SA	29,27	29,30	192,20	+ 0,10	10
MOULINEX	10,30	10,20	66,91	− 0,97	10
NATEXIS BQ POP.	71	70	459,17	− 1,41	16
NEOPOST	46,49	47	308,30	+ 1,10	1
NORBERT DENTRES.	21,80	21,80	143	....	10
NORD-EST	27,40	27,50	180,39	+ 0,36	50
NORDON (NY)	67,90	....	....	....	70
NRJ #	557	558	3660,24	+ 0,18	10
OLIPAR	9	9	59,04	....	60
PARIBAS	110,30	110,40	724,18	+ 0,09	100
PECHINEY ACT ORD	62	62	406,69	....	15
PENAUILLE POLY.C	404	413	2709,10	+ 2,23	15
PERNOD-RICARD	55,50	55,90	366,68	+ 0,72	20
PEUGEOT	198,20	197,60	1296,17	− 0,30	6
PINAULT-PRINT.RE	237	231,20	1516,57	− 2,45	20
PLASTIC OMN.(LY)	112,10	113	741,23	+ 0,80	20
PROMODES	989	984	6454,62	− 0,51	20
PUBLICIS #	383	373	2446,72	− 2,61	25
REMY COINTREAU	22,59	22,57	148,05	− 0,09	10
RENAULT	45	44,95	294,85	− 0,11	25
REXEL	85,20	84,60	554,94	− 0,70	5
RHODIA	21,06	20,31	133,22	− 3,56	15
RHONE POULENC A.	62,80	64	419,81	+ 1,91	3
ROCHETTE (LA)	6,66	6,56	43,03	− 1,50	10
ROYAL CANIN	68,80	68	446,05	− 1,16	20
RUE IMPERIALE (L	1866	1866	12240,16	....	200
SADE (NY)	38,30	38,50	252,54	+ 0,52	100
SAGEM S.A.	512	514	3371,62	+ 0,39	20
SAINT-GOBAIN	162,20	164,50	1079,05	+ 1,42	16
SALVEPAR (NY)	76	76,25	500,17	+ 0,33	50
SANOFI SYNTHELAB	41	40,91	268,35	− 0,22	2
SAUPIQUET (NS)	75	95	623,16	+ 26,67	50
SCHNEIDER ELECTR	67	67,25	441,13	+ 0,37	50
SCOR	46,20	45,73	299,97	− 1,02	....
S.E.B.	69	68,20	447,36	− 1,16	3
SEITA	47,60	48,02	314,99	+ 0,88	50
SELECTIBANQUE	13,87	13,86	90,92	− 0,07	15
SGE	44	43,92	288,10	− 0,18	13
SIDEL	102	102	669,08	....	2
SILIC CA	156	....	....	....	100
SIMCO	80	80,10	525,42	+ 0,13	100
SKIS ROSSIGNOL	15,90	15,95	104,63	+ 0,31	25
SOCIETE GENERALE	231	230,50	1511,98	− 0,22	5
SODEXHO ALLIANCE	185,20	186,90	1225,98	+ 0,92	16
SOGEPARC (FIN)	82	83	544,44	+ 1,22	50
SOMMER-ALLIBERT	26,50	26,30	172,52	− 0,75	1
SOPHIA EX.SFI	27	27	177,11	....	10
SOPRA #	77	77,30	507,05	+ 0,39	4
SPIR COMMUNIC. #	84,95	80	524,77	− 5,83	20
SR TELEPERFORMAN	193,90	194	1272,56	+ 0,05	20
SUEZ LYON.DES EA	157	159,30	1044,94	+ 1,46	10
TF1	489,10	492	3227,31	+ 0,59	10
TECHNIP	95	96,90	635,62	+ 2	20
THOMSON-CSF	30,15	30,70	201,38	+ 1,82	20
THOMSON MULTIMED.	49	50,55	331,59	+ 3,16	7
TOTAL FINA SA	129	129,70	850,78	+ 0,54	10
TRANSICIEL #	111,80	113,10	741,89	+ 1,16	2
UNIBAIL	128	130	852,74	+ 1,56	100
UNILOG	83,80	80,80	530,01	− 3,58	1
UNION ASSUR.FDAL	117	117	767,47	....	10
USINOR	16,45	16,30	106,92	− 0,91	20
VALEO	69,50	69,80	457,86	+ 0,43	3
VALLOUREC	39,50	39,94	261,99	+ 1,11	100
VIA BANQUE	28,35	28,20	184,98	− 0,53	100
VIVENDI	89	91,60	600,86	+ 2,92	5
WORMS (EX.SOMEAL	15,66	15,97	104,76	+ 1,98	1
ZODIAC	209	211,40	1386,69	+ 1,15	10

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	160	157,70	1034,44	− 1,44	....
A.T.T. #	57,15	56,75	372,26	− 0,70	1
BARRICK GOLD #	17,63	17,25	113,15	− 2,16	....
CROWN CORK ORD.#	21,30	22	144,31	+ 3,29	5
DE BEERS #	27,47	28,20	184,98	+ 2,66	....
DU PONT NEMOURS	57,20	57,05	374,22	− 0,26	....
ERICSSON #	60,40	59	387,01	− 2,32	2
FORD MOTOR #	49,35	....	....	....	1
GENERAL ELECT. #	141,10	140,80	923,59	− 0,21	....
GENERAL MOTORS #	72,15	71,65	469,99	− 0,69	1
HITACHI #	13,40	13,50	88,55	+ 0,75	50
I.B.M #	118,60	112	734,67	− 5,56	....
ITO YOKADO #	99	104	682,20	+ 5,05	50
MATSUSHITA #	24,31	24,76	162,41	+ 1,85	50
MC DONALD'S #	44	43,99	288,56	− 0,02	....
MERCK AND CO #	72,85	70,10	459,83	− 3,77	....
MITSUBISHI CORP.	7,98	8,45	55,43	+ 5,89	50
MORGAN J.P. #	130	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER	12,65	....	....	....	50
PHILIP MORRIS #	24,18	24,35	159,73	+ 0,70	....
PROCTER GAMBLE	108	108	708,43	....	....
SEGA ENTERPRISES	28,95	29	190,23	+ 0,17	50
SCHLUMBERGER #	57	57,50	377,18	+ 0,88	....
SONY CORP. #	185	186	1220,08	+ 0,54	50
SUMITOMO BANK #	14,05	14,34	94,06	+ 2,06	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 9 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	14	91,83	− 3,45
ACCESS COMME	81	531,33	− 1,82
ALGORIEL#	25,30	165,96	+ 3,27
ALPHAMEDIA	11,99	78,65	+ 4,26
ALTAMIR & CI	137,90	904,56	+ 0,66
ALTI #	69	452,61	+ 8,32
A NOVO	92,50	606,76	+ 15,63
APPLIGENE ON	2,59	16,99	+ 15,11
ATN ◆	5,50	36,08	....
AUTOMA TECH	19	124,63	− 5
AVENIR TELEC	160,60	1053,47	+ 2,29
BIODOME #	15,80	103,64	− 0,63
BOURSE DIREC	25	163,99	− 3,85
BRIME TECHNO	40,10	263,04	+ 0,50
BVRP EX DT S	54,30	356,18	− 1,27
CAST	21,99	144,24	− 8,38
CEREP	15	98,39	− 2,60
COHERIS ATIX	169	1108,57	+ 7,64
CMT MEDICAL	9	59,04	+ 23,29
COIL	43	282,06	....
CONSODATA #	40	262,38	+ 5,82
CROSS SYSTEM	204,50	1341,43	+ 5,36
CRYO INTERAC	34,05	223,35	− 2,94
CYBER PRES.P	24,50	160,71	− 2
DESK #	10,61	69,60	+ 0,09
DMS #	11	72,16	+ 7,32
DURAND ALLIZ	4,35	28,53	+ 0,23
DURAN DUBOI	116	760,91	− 7,05
EFFIK #	15,90	104,30	+ 6
EGIDE #	73	478,85	....
ESKER	37,80	247,95	− 1,82
EUROFINS SCI	101,50	665,80	+ 4,10
EURO.CARGO S ◆	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	329	2158,10	− 0,30
FABMASTER #	12,96	85,01	− 0,23
FI SYSTEM #	280	1836,68	+ 1,08
GENERIX #	79,90	524,11	− 0,19
GENESYS #	35	229,58	+ 9,89
GENSET	39,70	260,41	+ 0,25
GL TRADE #	25	163,99	....
GROUPE D #	35	229,58	+ 35,98
GUILLEMOT #	84,50	554,28	+ 0,60
HF COMPANY	86,50	567,40	+ 3,59
HIGH CO.	50	327,98	+ 7,53
HOLOGRAM IND.	59,90	392,92	+ 3,10
IGE + XAO	17,20	112,82	+ 10,26
ILOG #	19,25	126,27	+ 21,15
IMECOM GROUP	5,95	39,03	+ 0,85
INFOSOURCES	41	268,94	+ 18,67
INFOTEL #	62	406,69	− 6,06
INTEGRA NET	102,50	672,36	+ 1,99
INTERCALL #	43	282,06	+ 9,41
IPSOS #	69	452,61	+ 1,47
IT LINK	12,10	79,37	+ 0,41
KALISTO ENTE	47,95	314,53	+ 2,02
LEXIBOOK #	17	111,51	− 4,49
JOLIEZ-REGOL	7,70	50,51	− 6,10
LACIE GROUP	10	65,60	+ 20,63
MEDIDEP #	23,80	156,12	− 2,78
METROLOGIC G	104,90	688,10	+ 13,16
NICOX	26,50	173,83	− 3,64
OLITEC	64	419,81	+ 4,07
PERFECT TECH	18,49	121,29	+ 8,76
PHONE SYS.NE	7,55	49,52	+ 4,86
PICOGIGA	32	209,91	− 2,14
PROSODIE #	203	1331,59	+ 3,31
PROLOGUE SOF	64,50	423,09	− 1,53
R2I SANTE	43	282,06	− 1,01
RADOUX INTL	41,78	274,06	+ 0,43
RECIF #	27	177,11	+ 3,85
REPONSE #	30	196,79	+ 3,45
RIGIFLEX INT	27	177,11	....
SAVEURS DE F	17,70	116,10	− 7,57
SILICOMP #	40,80	267,63	− 6,42
SOI TEC SILI	76,50	501,81	− 4,26
STACI #	37	242,70	+ 12,12
SYNELEC #	15,80	103,64	− 1,25
SYSTAR NOM	62,50	409,97	+ 7,76
TEL.RES.SERV	25,20	165,30	+ 0,80
THERMATECH I	35	229,58	+ 7,89
TITUS INTERA	47,30	310,27	+ 0,64
TRANSGENE #	27,80	182,36	− 1,42
VALTECH	90,90	596,26	+ 1,56
V CON TELEC	12,90	84,62	− 0,39
VISIODENT #	29,20	191,54	− 2,34
WESTERN TELE	9,80	64,28	....

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	51,30	336,51	....
AIGLE #	84,45	553,96	− 2,37
ALGECO #	85,75	562,48	+ 2,08
APRIL S.A.#(	116	760,91	− 0,85
ARKOPHARMA #	70,10	459,83	− 2,71
ASSUR.BQ.POP ◆	98	642,84	....
ASSYSTEM #	47,50	311,58	+ 1,06
BENETEAU CA#	279,90	1836,02	+ 0,32
BISC. GARDEI ◆	5,51	36,14	....
BOIRON (LY)#	60,95	399,81	+ 1,67
BOISSET (LY) ◆	31,95	209,58	....
BOIZEL CHANO	94,60	620,54	....
BONDUELLE	16,15	105,94	− 0,19
BOURGEOIS (L ◆	6	39,36	....
BRICE	51,25	336,18	− 0,77
BRICORAMA #	66,05	433,26	+ 1,62
BRIOCHE PASQ	95	623,16	+ 2,15
SOLERI	73,50	482,13	....
CDA-CIE DES ◆	35	229,58	....
CEGEDIM #	73,70	483,44	+ 3,80
CERG-FINANCE ◆	120	787,15	....
CGBI ◆	75,50	495,25	....
CLAYEUX (LY) ◆	5,40	35,42	....
CNIM CA#	44,61	292,62	....
COFITEM-COFI ◆	52,10	341,75	....
CIE FIN.ST-H ◆	76,25	500,17	....
C.A. PARIS I	150,50	987,22	− 0,99
C.A.ILLE & V	49,82	326,80	− 0,06
C.A.LOIRE AT ◆	54	354,22	....
C.A.MORBIHAN	49,68	325,88	....
C.A.DU NORD#	88,45	580,19	+ 0,06
C.A. OISE CC ◆	67	439,49	....
C.A.PAS CAL	108	708,43	+ 0,84
C.A.TOULOUSE ◆	79	518,21	....
CRCAM TOUR.P ◆	68,90	451,95	....
CROMETAL ◆	46,20	303,05	....
DAPTA-MALLIN ◆	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D.	60,50	396,85	− 3,97
DAUPHIN ◆	146,40	960,32	....
DECAN GROUPE	46	301,74	+ 2,22
DU PAREIL AU ◆	65	426,37	....
ENTRELEC CB	52,45	344,05	+ 0,87
ENTREPRISE I ◆	100,40	658,58	....
ETAM DEVELOP	27,30	179,08	− 1,76
EUROPEENNE C	119,90	786,49	− 0,08
EUROP.EXTINC	39,80	261,07	....
EXEL INDUSTR	59	387,01	....
EXPAND S.A	41,50	272,22	− 2,12
FACTOREM ◆	149,50	980,66	....
FAIVELEY #	11,80	77,40	− 1,67
FINACOR	4,30	28,21	− 0,23
FINATIS(EX.L ◆	107,20	703,19	....
FININFO ◆	224,20	1470,66	....
FLO (GROUPE)	37,50	245,98	+ 1,35
FOCAL (GROUP	77	505,09	....
FRAIKIN 2# ◆	80,50	528,05	....
GAUTIER FRAN	51	334,54	....
GEL 2000 ◆	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ◆	51,50	337,82	....
GEODIS	62,90	412,60	+ 1,04
G.E.P PASQUI ◆	0,46	3,02	....
GFI INDUSTRI	26,30	172,52	....
GO SPORT ◆	68	446,05	....
GPRI FINANCI ◆	27,30	179,08	....
GRAND MARNIE ◆	5449,50	35746,38	....
GROUPE BOURB ◆	58,65	384,72	....
GUERBET S.A	21	137,75	− 4,55
GUY DEGRENNE ◆	29,90	196,13	....
GUYOMARC H N ◆	55,60	364,71	....
HERMES INTL	145,90	957,04	+ 1,32
HYPARLO #(LY	122,50	803,55	....
I.C.C.# ◆	34,51	226,37	....
IMMOB.BATIBA	51,50	337,82	− 0,77
IMS(INT.META	8,65	56,74	− 1,14
INFO REALITE	28,25	185,31	+ 0,89
INT. COMPUTE ◆	2,96	19,42	....
JET MULTIMED	285	1869,48	+ 0,35
LATECOERE #	101	662,52	− 1,27
L.D.C.	86,55	567,73	+ 1,82
LECTRA SYST.	5,88	38,57	....
LEON BRUXELL	28,50	186,95	+ 1,79
LOUIS DREYFU	15,50	101,67	+ 0,13
LVL MEDICAL	32,25	211,55	+ 0,78
M6-METROPOLE	395,20	2592,34	+ 1,86
MEDASYS DIGI	2,05	13,45	+ 1,49
MANITOU #	50,75	332,90	− 0,20
MANUTAN INTE	65	426,37	+ 3,17
MARC ORIAN ◆	87	570,68	....
MARIONNAUD P	70,30	461,14	− 2,36
MECATHERM #	34	223,03	− 1,31
MGI COUTIER	33	216,47	....
MICHEL THIER	143,70	942,61	....
NAF-NAF #	15,30	100,36	+ 0,33
ALES GPE EX	21	137,75	− 0,47
POCHET ◆	70,20	460,48	....
RADIALL #	83,85	550,02	− 0,18
RALLYE(CATHI	67,80	444,74	− 0,29
REYNOLDS ◆	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,30	146,28	+ 0,81
SABATE SA #	123,70	811,42	− 0,24
SEGUIN MOREA	83	544,44	− 1,78
SIDERGIE	142	931,46	− 2,07
SIPAREX (LY)	30,50	200,07	+ 1,33
SOCAMEL-RESC ◆	31,10	204	....
SPORT ELEC S ◆	5,71	37,46	....
STALLERGENES	14,20	93,15	− 2,74
STEF-TFE #	46,85	307,32	....
SUPERVOX (B) ◆	1,32	8,66	....
SYLEA	48,40	317,48	+ 0,83
TOUPARGEL (L ◆	16,49	108,17	....
TRIGANO	78,10	512,30	+ 2,09
UBI SOFT ENT	180	1180,72	....
VIEL ET CIE	35	229,58	− 0,57
VILMOR.CLAUS	76,75	503,45	− 0,32
VIRBAC	59	387,01	....
WALTER #	93,20	611,35	+ 0,59
AFIBEL ◆	44	288,62	....
ALAIN MANOUK	40,50	265,66	− 1,22
BQUE TARNEAU ◆	83	544,44	....
C.A.GIRONDE ◆	99	649,40	....
C.A.LOIRE/H ◆	47,20	309,61	....
C.A. MIDI CC ◆	60	393,57	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 9 décembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,68	181,57	08/12
AGIPI ACTIONS (AXA)	29,85	195,80	08/12
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	139,61	915,78	09/12
BNP ACTIONS FRANCE	182,28	1195,68	09/12
BNP ACT. MIDCAP EURO	139,15	912,76	09/12
BNP ACT. MIDCAP FR.	49,23	322,93	09/12
BNP ACTIONS MONDE	207,93	1363,93	09/12
BNP ACTIONS PEA EURO	226,48	1485,61	09/12
BNP ÉP. PATRIMOINE	32,42	212,66	09/12
BNP ÉPARGNE RETRAITE	36,17	237,26	09/12
BNP MONÉ COURT TERME	2315,04	15185,67	09/12
BNP MONÉTAIRE C	876,07	5746,64	09/12
BNP MONÉTAIRE D	794,54	5211,84	09/12
BNP MONÉ PLACEMENT C	12757,10	83681,09	09/12
BNP MONÉ PLACEMENT D	11660,71	76489,24	09/12
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1756,01	11518,67	09/12
BNP MONÉ TRÉSORIE	144456,15	947570,23	09/12
BNP OBLIG. CT	166,47	1091,97	09/12
BNP OBLIG. LT	34,49	226,24	09/12
BNP OBLIG. MONDE	182,04	1194,10	09/12
BNP OBLIG. MT C	141,65	929,16	09/12
BNP OBLIG. MT D	134,86	884,62	09/12
BNP OBLIG. REVENUS	163	1069,21	09/12
BNP OBLIG. SPREADS	169,42	1111,32	09/12
BNP OBLIG. TRÉSOR	1826,26	11979,48	09/12
BNP SECT. IMMOBILIER	139,68	916,24	09/12
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	217,49	1426,64	08/12
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	448,31	2940,72	08/12
NORD SUD DÉVELOP. D	381,45	2502,15	08/12
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	78,06	512,04	09/12
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	20,12	131,98	09/12
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,69	266,91	09/12
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	53,02	347,79	09/12
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	49,58	325,22	09/12
ÉCUR. EXPANSION C	13648,19	89526,26	09/12
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,21	257,20	09/12
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	60,37	396	09/12
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,85	1376,53	09/12
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,51	1210,31	09/12
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	162,58	1066,45	09/12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,13	1804,73	09/12
ÉPARCOURT-SICAV D	28,41	186,36	09/12
GÉOPTIM C	2111,57	13850,99	09/12
HORIZON C	560,76	3678,34	09/12
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,16	99,44	09/12
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,30	244,67	09/12
ÉCUR. PRUDENCE C	32,55	213,51	09/12
ÉCUR. VITALITÉ C	45,26	296,89	09/12
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	50,18	329,16	09/12
ATOUT ASIE	27,33	179,27	09/12
ATOUT CROISSANCE	441,79	2897,95	09/12
ATOUT FONCIER	319,05	2092,83	09/12
ATOUT FRANCE EUROPE	230,66	1513,03	09/12
ATOUT FRANCE MONDE	54,78	359,33	09/12
ATOUT FUTUR C	234,34	1537,17	09/12
ATOUT FUTUR D	217,31	1425,46	09/12
ATOUT SÉLECTION	116,13	761,76	09/12
COEXIS	318,68	2090,40	09/12
DIÈZE	469,82	3081,82	09/12
EURODYN	638,85	4190,58	09/12
INDICIA EUROLAND	136,44	894,99	08/12
INDICIA FRANCE	481	3155,15	08/12
INDOCAM CONVERT. C	266,60	1748,78	09/12
INDOCAM CONVERT. D	235,69	1546,03	09/12
INDOCAM EUR. NOUV.	2158,24	14157,13	08/12
INDOCAM HOR. EUR. C	188,12	1233,99	09/12
INDOCAM HOR. EUR. D	166,04	1089,15	09/12
INDOCAM MULTI OBLIG.	151,64	994,69	09/12
INDOCAM ORIENT C	43,57	285,80	08/12
INDOCAM ORIENT D	38,86	254,90	08/12
INDOCAM UNIJAPON	229,54	1505,68	09/12
INDOCAM STR. 5-7 C	316,31	2074,86	09/12
INDOCAM STR. 5-7 D	216,50	1420,15	09/12
MONÉDYN	1578,82	10356,38	08/12
MONÉ.J C	1924,50	12623,89	10/12
MONÉ.J D	1781,23	11684,10	10/12
OBLIFUTUR C	91,95	603,15	09/12
OBLIFUTUR D	81,78	536,44	09/12
ORACTION	212,21	1392,01	09/12
REVENU-VERT	172,83	1133,69	09/12
SÉVÉA	18,91	124,04	08/12
SYNTHÉSIS	3106,95	20380,26	09/12
UNIVERS ACTIONS	67,51	442,84	09/12
MONÉ ASSOCIATIONS	185,28	1215,36	10/12
UNIVAR C	200,27	1313,69	10/12
UNIVAR D	183,32	1202,50	10/12
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,09	249,85	09/12
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	332,37	2180,20	02/12
MASTER ACTIONS	51,81	339,85	07/12
MASTER OBLIGATIONS	28,65	187,93	07/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,99	144,24	08/12
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,41	140,44	08/12
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,06	131,58	08/12
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,13	125,48	08/12
OPTALIS EXPANSION C	20,02	131,32	08/12
OPTALIS EXPANSION D	19,93	130,73	08/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,51	114,86	08/12
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,35	107,25	08/12
PACTE SOL. LOGEM.	74,71	490,07	07/12
PACTE VERT T. MONDE	79,40	520,83	07/12
CIC BANQUES			
FRANCIC	40,06	262,78	09/12
FRANCIC PIERRE	31,66	207,68	09/12
EUROPE RÉGIONS	61,28	401,97	09/12
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,88	1107,78	09/12
AURECIC	87,58	574,49	09/12
CAPITAL AVENIR	323,62	2122,81	09/12
CICAMONDE	35,98	236,01	09/12
CONVERTICIC	83,33	546,61	09/12
EPARCIC	798,18	5235,72	09/12
EUROCIC LEADERS	491,69	3225,27	09/12
MENSUELCIC	1448,48	9501,41	09/12
OBLICIC MONDIAL	671,19	4402,72	09/12
OBLICIC RéGIONS	177,55	1164,65	09/12
RENTACIC	24,23	158,94	09/12
SECURICIC	366,52	2404,21	09/12
SECURICIC D	331,24	2172,79	09/12
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	219,57	1440,28	09/12
LION 20000 C/3 11/06/99	920,32	6036,90	09/12
LION 20000 D/3 11/06/99	821,10	5386,06	09/12
SICAV 5000	196,99	1292,17	09/12
SLIVAFRANCE	341,42	2239,57	09/12
SLIVARENTE	39,57	259,56	09/12
SLIVINTER	198,16	1299,84	09/12
TRILION	753,48	4942,50	09/12
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	217,10	1424,08	09/12
ACTILION DYNAMIQUE D *.	213,64	1401,39	09/12
ACTILION ÉQUILIBRE C *	192,73	1264,23	09/12
ACTILION ÉQUILIBRE D *	189,03	1239,96	09/12
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	189,34	1241,99	09/12
ACTILION PRUDENCE C *	172,97	1134,61	09/12
ACTILION PRUDENCE D *	169,55	1112,18	09/12
INTERLION	211,51	1387,41	09/12
LION ACTION EURO	108,50	711,71	09/12
LION PEA EURO	109,36	717,35	09/12
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	25,79	169,17	09/12
CM FRANCE ACTIONS	41,53	272,42	09/12
CM MID. ACT. FRANCE	32,13	210,76	09/12
CM MONDE ACTIONS	393,55	2581,52	09/12
CM OBLIG. LONG TERME	103,57	679,37	09/12
CM OPTION DYNAM.	34,07	223,48	09/12
CM OPTION ÉQUIL.	52,40	343,72	09/12
CM OBLIG. COURT TERME	151,36	992,86	09/12
CM OBLIG. MOYEN TERME	309,39	2029,47	09/12
CM OBLIG. QUATRE	163,40	1071,83	09/12
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,21	119,45	09/12
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	104,71	686,85	08/12
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3288,52	21571,28	08/12
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	79,26	519,91	08/12
ST-HONORÉ PACIFIQUE	149,53	980,85	08/12
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	324,41	2127,99	08/12
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,92	1934,55	09/12
STRATÉGIE IND. EUROPE	242,31	1589,45	08/12
STRATÉGIE RENDEMENT	328,36	2153,90	08/12
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,40	186,29	09/12
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,14	184,59	09/12
AMPLITUDE EUROPE C	42,31	277,54	09/12
AMPLITUDE EUROPE D	41,33	271,11	09/12
AMPLITUDE MONDE C	292,71	1920,05	09/12
AMPLITUDE MONDE D	268,12	1758,75	09/12
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,87	176,26	09/12
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,48	173,70	09/12
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	52,20	342,41	09/12
ÉLANCIEL EURO D PEA	129	846,18	09/12
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	39,18	257	09/12
GÉOBILYS C	107,17	702,99	09/12
GÉOBILYS D	99,70	653,99	09/12
INTENSYS C	19,20	125,94	09/12
INTENSYS D	17,13	112,37	09/12
KALEïS DYNAMISME C	248,86	1632,41	09/12
KALEIS DYNAMISME D	245,37	1609,52	09/12
KALEïS ÉQUILIBRE C	205,68	1349,17	09/12
KALEIS ÉQUILIBRE D	202,48	1328,18	09/12
KALEïS SÉRÉNITÉ C	185,91	1219,49	09/12
KALEIS SÉRÉNITÉ D	182,36	1196,20	09/12
LATITUDE C	24	157,43	09/12
LATITUDE D	20,91	137,16	09/12
OBLITYS D	102,97	675,44	09/12
PLÉNITUDE D PEA	48,49	318,07	09/12
POSTE GESTION C	2426,23	15915,03	09/12
POSTE GESTION D	2269,16	14884,71	09/12
POSTE PREMIÈRE SI	6608,69	43350,16	09/12
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39092,29	256428,61	09/12
POSTE PREMIÈRE 2-3	8330,17	54642,33	09/12
REVENUS TRIMESTR. D	779,57	5113,64	09/12
THÉSORA C	168,90	1107,91	09/12
THÉSORA D	145,55	954,75	09/12
TRÉSORYS C	43787,84	287229,40	09/12
SOLSTICE D	359,21	2356,26	09/12
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,28	546,28	09/12
POSTE EUROPE D	80,60	528,70	09/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	178,78	1172,72	09/12
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	167,62	1099,52	09/12
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,83	1035,30	09/12
CADENCE 2 D	156,22	1024,74	09/12
CADENCE 3 D	154,46	1013,19	09/12
INTEROBLIG C	52,25	342,74	09/12
INTERSÉLECTION FR. D	86,74	568,98	09/12
SÉLECT DÉFENSIF C	187,61	1230,64	09/12
SÉLECT DYNAMIQUE C	266,81	1750,16	09/12
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	176,11	1155,21	09/12
SÉLECT PEA 3	176,02	1154,62	09/12
SG FRANCE OPPORT. C	492,84	3232,82	09/12
SG FRANCE OPPORT. D	463,32	3039,18	09/12
SOGENFRANCE C	546,33	3583,69	09/12
SOGENFRANCE D	493,98	3240,30	09/12
SOGEOBLIG C	102,84	674,59	09/12
SOGÉPARGNE D	44,56	292,29	09/12
SOGEPEA EUROPE	269,41	1767,21	09/12
SOGINTER C	88,52	580,65	09/12
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	19,46	127,65	08/12
DÉCLIC ACTIONS FRANC	56,72	372,06	08/12
DÉCLIC ACTIONS INTER.	49,67	325,81	08/12
DÉCLIC BOURSE PEA	58,19	381,70	08/12
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,46	114,53	08/12
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,60	115,45	08/12
DÉCLIC PEA EUROPE	21,79	142,93	08/12
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	71,23	467,24	08/12

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ1112--0027-0 WAS LMQ1112-27 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0398 Lcp:700 CMYK

SCIENCES Le gouvernement a décidé de donner un nouvel essor aux recherches sur les énergies renouvelables, spécialement sur la pile à combustible. Un réseau national de laboratoires et d'industriels est chargé de mettre au point une technologie commercialement viable ● GÉNÉRANT de l'électricité, de la chaleur et de l'eau à partir d'hydrogène et d'oxygène, la pile à combustible peut servir à la propulsion automobile, à la cogénération d'électricité et de chaleur dans les habitations, ou à l'alimentation d'appareils électroniques ● DES DÉMONSTRATEURS expérimentaux sont déjà en service, au Japon, aux Etats-Unis et en Allemagne et certains constructeurs automobiles ont déjà présenté des prototypes. ● POUR S'IMPOSER sur le marché, cette technologie doit miniaturiser ses produits et, surtout, réduire considérablement ses coûts.

La pile à combustible à la conquête de nos voitures et de nos foyers

La France relance les recherches sur les générateurs à hydrogène, susceptibles de fournir une énergie « propre » pour les transports et la consommation domestique. Mais d'énormes progrès restent à accomplir pour réduire le coût et l'encombrement de ces technologies

C'EST UN VIEUX RÊVE qui refait surface : le principe de la pile à combustible avait été imaginé, dès 1839, par un avocat anglais électrochimiste à ses heures, Sir William Grove, qui montra comment, en faisant réagir de l'hydrogène et de l'oxygène sur des électrodes, on obtenait de l'électricité et de l'eau. Il fallut attendre plus d'un siècle pour que ce phénomène trouve ses premières applications, à bord des capsules spatiales américaines Gemini et Apollo, ou de sous-marins.

Dans les années 60-70, les grandes puissances avaient lancé d'importants programmes de recherche sur le sujet. Mais les difficultés techniques et, surtout, le recentrage des budgets sur les filières électronucléaires après le premier choc pétrolier, mirent un coup d'arrêt à ces projets.

Ils sont aujourd'hui réactivés. En France, le gouvernement a mis en place, au mois de juin, un réseau national de recherche, doté d'un budget annuel de 50 millions de francs, chargé de mettre au point une technologie commercialement viable pour les piles à combustible. Co-animé par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ce réseau fédère les centres de recherche et les industriels. Il a sélectionné 56 projets auxquels participent notamment Air liquide, Elf, Total, Valeo, le CEA, Renault et PSA. Le montant total des budgets de recherche consacrés à la pile à combustible devrait, aujourd'hui, avoisiner les 200 millions de francs par an, estime l'Ademe. Pour sa part, le CEA a prévu de tripler ses effectifs dans ce secteur et de les porter à 110 personnes d'ici à 2003.

Les constructeurs automobiles se sont, les premiers, engagés dans une course de vitesse pour commercialiser des véhicules mus par une pile à combustible et redonner ainsi une chance aux véhicules électriques, bridés par leur trop faible autonomie. Au printemps, Daimler-Chrysler a présenté la Necar-4, une Mercedes Classe A à hydrogène liquide roulant à 145 km/h et dotée d'une autonomie de 450 km.

LES VERTUS DE L'HYDROGÈNE

Les Américains Ford et General Motors ainsi que les Japonais Toyota, Honda et Nissan développent aussi des démonstrateurs. Et, en septembre, Renault et PSA ont lancé un programme de recherche commun, avec comme objectif la commercialisation d'un véhicule à pile à combustible d'ici à 2010.

L'effort des constructeurs français est soutenu par les pouvoirs publics. La pile à combustible est, en effet, parée de beaucoup de vertus. Face à la raréfaction des réserves mondiales de pétrole et aux risques liés à l'effet de serre, l'hydrogène fait figure de combustible alternatif idéal. En particulier dans le secteur des transports, qui brûle plus de 50 % du pétrole consommé en France et contribue dans la même proportion aux émissions de dioxyde de carbone, l'un des principaux agents du réchauffement climatique.

L'hydrogène, lui, est à la fois abondant et propre. Encore faut-il s'entendre sur la notion de propreté. Cet élément n'existe pas, sur Terre, à l'état pur et il faut donc l'extraire. Le procédé industriel le plus courant est le vapocraquage d'hydrocarbures. Mais il s'accompagne du dégagement de CO_2 et les rejets de dioxyde de carbone en milieu urbain par les voitures se déplaceraient alors vers les raffineries. On peut, aussi, « puiser » l'hydrogène dans l'eau, par électrolyse. Mais l'opération est gourmande en électricité, produite dans les centrales nucléaires, à moins de recourir à l'hydroélectricité ou à la géothermie, à très grande échelle, ou encore de déployer des batteries de capteurs solaires dans le désert ou dans l'espace, comme l'imaginent certains visionnaires.

De façon plus réaliste, on peut aussi extraire l'hydrogène de composés hydrocarbonés issus de la biomasse végétale, comme le méthanol ou l'éthanol. Le bilan global est alors nul, entre le CO_2 fixé par les végétaux et celui rejeté par les véhicules à hydrogène.

Dans tous les cas, la pile à combustible présente un avantage écologique certain, souligne Nicole Mermilliod, de la direction des technologies avancées du CEA de Grenoble. D'un rendement énergétique très supérieur à celui des moteurs thermiques (jusqu'à 60 % pour certains prototypes, contre 15 % en moyenne), elle génère en outre beaucoup moins de polluants chimiques, notamment d'oxydes d'azote et de plomb, les réactions s'opérant à des températures plus basses. Elle est, de surcroît, parfaitement silencieuse. Mais l'hydrogène n'a pas que des qualités. Explosif au contact de l'air, il présente aussi l'inconvénient d'une faible densité. D'où la difficulté de le stocker dans un véhicule de tourisme. Pour réduire l'encombrement du réservoir, le CEA teste des matériaux composites, qui permettraient de le comprimer à une pression de 700 bars. Dans ces conditions, les 5 kilos d'hydrogène assurant une autonomie de 500 km tiendraient dans une bonbonne de 125 litres. Le Laboratoire du stockage électrochimique de l'énergie de Grenoble a mis au point un conteneur en alliage d'aluminium renforcé de fibres de carbone résistant à une pression de 1 760 bars.

D'autres études portent sur l'emploi d'hydrogène à l'état liquide, à 252 degrés au-dessous de zéro, dont le confinement pose, cependant, de gros problèmes d'évaporation. Les nanotubes de carbone, susceptibles d'emmagasiner, par des liaisons chimiques très étroites, un grand nombre de molécules gazeuses, offrent également une piste prometteuse. Il s'agit là de recherches encore très préliminaires. Les efforts des constructeurs automobiles portent donc principalement sur la production d'hydrogène à bord des véhicules, par « réformage » du méthane ou du méthanol, plus faciles à stocker.

Mais le principal obstacle que doit surmonter la pile à combustible est financier : *« Si la faisabilité technique est démontrée, il n'en va pas de même pour la faisabilité économique. Il faudrait réaliser un gain d'un facteur dix, afin de ramener le prix du kilowatt de 500 euros* [environ 3 300 francs] *à 50 euros* [330 francs] », admettent les techniciens du CEA. Certains des composants utilisés ont aujourd'hui un prix prohibitif, soit parce qu'il s'agit de matériaux précieux, comme le platine des électrodes, soit parce qu'ils nécessitent un usinage complexe, comme les plaques de graphite dont les canaux assurent la circulation de l'hydrogène et de l'oxygène, en même temps que l'évacuation de l'eau.

ABAISSER LES COÛTS

« La production en série ne suffira pas à abaisser le coût de cette technologie de façon assez drastique pour la rendre commercialement viable », estiment les experts. Il faut donc réaliser des *« sauts technologiques »*, faisant appel à des matériaux et à des procédés moins dispendieux.

C'est dire que d'énormes progrès restent à accomplir. La pile à combustible n'est pourtant plus une utopie, du moins dans les transports en commun : des bus utilisant ce mode de propulsion circulent déjà à Vancouver et à Chicago. *« La prochaine décennie va permettre de valider cette technologie et de la banaliser,* est persuadé Daniel Clément, chargé de ce dossier à l'Ademe. *Mais ne rêvons pas : la PAC dans la voiture de M. Tout-le-Monde, ce n'est pas pour tout de suite ! »*

Pierre Le Hir

Une électrolyse inversée

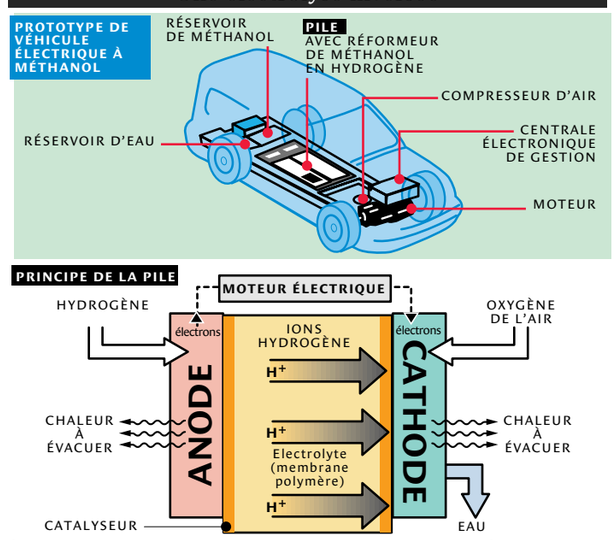

Infographie : Le Monde • *Source :* CEA

La pile à combustible produit un courant continu à partir d'hydrogène et d'oxygène, en utilisant le principe inverse de l'électrolyse de l'eau. Elle est constituée de deux électrodes recouvertes de platine (catalyseur), séparées par une membrane (électrolyte). Au contact de l'anode, l'hydrogène se transforme en ions H^+ et libere des électrons. Les ions migrent vers la cathode à travers la membrane, tandis que les électrons, arrêtés par ce film, empruntent un circuit extérieur en générant un courant électrique. A la cathode, l'oxygène de l'air capture les électrons et se transforme en ions O^{--}, qui se combinent aux ions H^+ pour former de l'eau.

Au pied des maisons, au cœur des portables

Deux cents foyers de la commune de Chelles (Seine-et-Marne) vont être alimentés en électricité et en eau chaude par une pile à combustible de 200 kW. Installée par EDF et GDF, elle est raccordée au réseau de gaz de ville, d'où l'hydrogène est extrait. Au Japon, aux Etats-Unis et en Allemagne, plus de 150 installations similaires sont déjà en service. Aux Etats-Unis, General Electric va commercialiser une pile « familiale » de 7 kW. Ces installations affichent un rendement énergétique de 80 % et les problèmes d'encombrement pour le stockage de l'hydrogène ne se posent pas pour une infrastructure fixe. Aussi faut-il s'attendre à l'essor de ce marché, qui intéresse aussi les bâtiments collectifs.

Une autre application pourrait émerger plus rapidement encore : l'alimentation des ordinateurs et des téléphones portables, qui pourraient, à terme, être dotés d'une pile lilliputienne, munie d'un microréservoir où il suffirait de verser quelques gouttes de méthanol, comme dans un briquet à essence, pour obtenir une autonomie très supérieure à celle des batteries actuelles. Toshiba, Matsushita Electric, Nokia, Motorola, Philips, Hewlett-Packard ou IBM travaillent sur le sujet.

Claude Allègre prépare une réforme allégée du CNRS

UNE « RÉFORME LIGHT » pour le CNRS. C'est ce que prépare le ministre de l'éducation nationale et de la recherche. Voilà un an, une première tentative de restructuration du principal organisme de recherche national (26 000 agents dont près de 12 000 chercheurs, 15 milliards de francs de budget) avait mis la communauté scientifique en ébullition. Devant la véhémence de la contestation, Claude Allègre avait dû retirer son projet de décret.

Le ministre a revu sa copie. Plus question de supprimer les laboratoires propres du CNRS, la définition des unités de recherche et des départements étant renvoyée à *« des textes de niveau inférieur au décret »*. Plus question, non plus, de toucher au Comité national de la recherche scientifique (l'instance de recrutement, d'évaluation et de prospective du CNRS), qui *« est devenu une sorte de totem dont la modification pourrait à tort apparaître comme une remise en cause de l'organisme »*.

Pour autant, *« il est temps de passer à l'action, c'est-à-dire à la modernisation et à l'adaptation du CNRS »*, écrit M. Allègre dans une lettre de cadrage adressée à son président, Edouard Brézin, et à sa directrice générale, Catherine Bréchignac. Ceux-ci devront présenter, pour le 1er février 2000, des propositions *« qui permettent une modernisation en profondeur, sans révolutionner les structures de l'organisme »*. Plusieurs objectifs sont fixés : le développement de disciplines nouvelles, l'émergence de jeunes équipes, la mobilité des chercheurs vers l'enseignement supérieur et vers l'industrie, l'« européanisation » des structures, ainsi que l'allègement des procédures administratives.

« AUTORITARISME » MINISTÉRIEL

Pour y parvenir, le ministre estime nécessaire *« une réforme des statuts, qui devra conduire à une clarification, une simplification et une amélioration de la souplesse de l'organisme »*. Les rôles respectifs du président et du directeur général seront redéfinis, *« à l'un la stratégie à long terme, à l'autre l'organisation et la gestion »*. Quant au conseil scientifique, il deviendra *« indépendant »* de la direction générale.

« Sur ce premier volet, on peut arriver à un accord, à condition qu'Allègre ne recommence pas ses provocations », estime Jacques Fossey, secrétaire général du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU). Il n'en va pas de même pour le second chantier : la mobilité des chercheurs, qui deviendrait *« un élément essentiel dans les promotions de corps »*, et les procédures de recrutement, dont le ministre souhaite *« un réaménagement »*.

« Nous faisons face à une nouvelle offensive globale du ministère. Il pense avoir enfoncé un clou avec l'affaire du synchrotron en adoptant une attitude rigide et veut faire de même avec les statuts du CNRS et de ses personnels », s'inquiètent les syndicats de chercheurs, qui préparent une manifestation nationale pour le mois de janvier. La « réforme-*bis* » du CNRS est un argument de mobilisation supplémentaire, qui s'ajoute au rejet de l'*« autoritarisme »* ministériel et à la déception suscitée par le budget 2000 de la recherche. Celui-ci, en hausse de 1,3 %, laisse ce secteur à l'écart des fruits de la croissance. Surtout, il ne prévoit aucune création de poste, alors que M. Allègre avait affiché l'emploi scientifique comme une priorité.

P. L. H.

Le Monde de l'éducation

3ème édition du Prix
Le Monde
de la recherche
universitaire

Lundi 13 décembre 1999 • 14 heures
Cité des sciences et de l'industrie

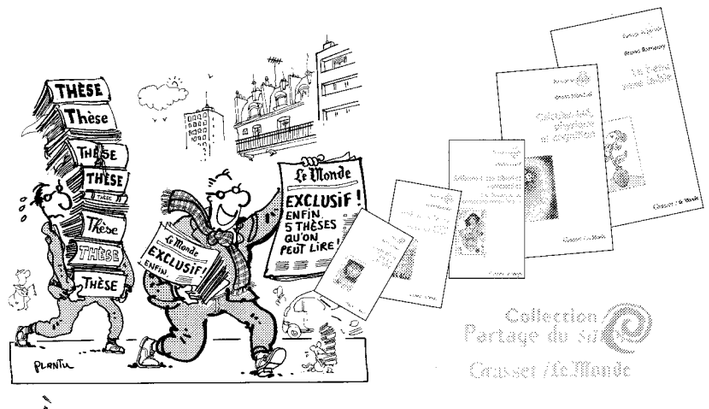

À l'occasion de la remise du ***Prix Le Monde de la recherche universitaire****, Jean-Marie Colombani, directeur du* Monde, *Edgar Morin et Michel Demazure, président de la* Cité des sciences, *vous invitent à découvrir l'exposition* ***"désir d'apprendre"*** *et à participer à un grand débat :*

Le rôle des enseignants : éduquer ou enseigner ?

Avec : **François Dubet, Laurent Jaffro, Jean-Pierre Le Goff, Philippe Meirieu, Henri Pena-Ruiz, Marie-Danielle Pierrelée, Daniel Tual-Loizeau, Jean-Michel Zakhartchouk** et **Edwy Plenel** directeur de la rédaction du *Monde*.

Pour recevoir un carton d'invitation (places limitées), merci de nous envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante :
Le *Monde de l'éducation* « Éduquer ou Enseigner ? »
16-18, quai de la loire • 75019 Paris

fph fondation Charles Léopold Mayer
grasset

BRUNO DESNOMMES CONSEIL • www.yellowstone.fr • Dessin : Plantu

LeMonde Job: WMQ1112--0028-0 WAS LMQ1112-28 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:11 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0399 Lcp:700 CMYK

Régine Cavagnoud chute, se rassure et monte sur le podium à Val-d'Isère

La Française a pris la 3e place du slalom géant

Malgré une blessure à la hanche droite, contractée deux jours plus tôt à la suite d'une lourde chute lors d'un entraînement, la Française Régine Cavagnoud a pris, jeudi 9 décembre, la 3e place du slalom géant de Val-d'Isère, après avoir réalisé le meilleur temps de la première manche. Elle est devancée par deux Autrichiennes, Michaela Dorfmeister, leader du classement général de la Coupe du monde, et Silvia Berger.

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Le doute, toujours. Il sera dit que Régine Cavagnoud, la meilleure skieuse française de la fin des années 90, ne pourra pas souvent skier *« libérée »* comme elle l'avait été en janvier dernier, le temps d'un week-end de rêve à Cortina d'Ampezzo, où elle avait remporté sa première victoire dans une épreuve de Coupe du monde, en descente d'abord, en super-G le surlendemain. *« J'ai l'impression d'avoir enfin posé mon sac à dos »*, confiait alors la jeune femme de La Clusaz. Elle était confiante. Le chat noir qui la poursuivait depuis neuf saisons passées au plus haut niveau l'avait enfin délaissée. Quinze jours, à peine. A Vail (Colorado), une chute à l'entraînement avait mis un mouchoir sur ses espoirs de médailles aux championnats du monde de ski alpin, et un terme prématuré à une saison prometteuse. Le triste scénario a failli se reproduire à l'identique cette saison. Le 19 novembre, Régine Cavagnoud s'est imposée dans le slalom géant de Copper Mountain, si près de Vail. Une première pour elle, plus rodée aux exercices de vitesse pure. *« Depuis mon retour à l'entraînement, le 23 août, j'ai surtout fait du géant*, explique-t-elle. *La technique est très vite revenue, mais il n'était pas question de reprendre les exercices spécifiques de la descente ou du super-G tant que mon genou n'était pas consolidé. »*

SKI

Deux semaines après son succès américain, une petite bosse à la fin du parcours d'entraînement de Val-d'Isère, une légère faute de carre, ont provoqué une lourde chute et une grande frayeur : *« Je remontais pour passer une porte. Mon ski extérieur a mordu. Ça m'a couchée comme une crêpe. La neige était très dure, ma tête a tapé par terre. C'était violent, j'ai un peu perdu connaissance. »* Remise sur pieds, elle a senti un mal tenace à la hanche. Le bassin avait légèrement bougé. Des soins – anti-inflammatoires, électrostimulations et ostéopathie – ont finalement apaisé ses douleurs. Le lendemain, mercredi 8 décembre, elle avait le plus grand mal à monter ou descendre des escaliers, mais, sur ses skis, les sensations étaient nettement meilleures.

UNE FORME DE PÈLERINAGE

Quoi qu'il en soit, Régine Cavagnoud a pris, au tout dernier moment, la décision de s'aligner au départ du super-G de Val-d'Isère. C'était, pour elle, une forme de pèlerinage : en décembre 1998, elle était montée sur le podium, ici même, pour la toute première fois. Au premier temps intermédiaire, elle était bien, déliée, sans trop d'appréhension, tout près de la première place. A l'arrivée, elle avait rétrogradé : 8e, à 66 centièmes de l'Italienne Isolde Kostner, vainqueur de l'épreuve.

En d'autres temps, la plus régulière des Françaises se serait alarmée d'une telle inconstance dans sa performance. Dans l'aire d'arrivée de la Daille, à Val-d'Isère, elle était plutôt rassurée : *« Le tracé du super-G était très direct, il ne demandait pas trop de déhanchements. J'ai souvent eu les deux pieds au sol, je pouvais compenser, et j'ai senti que je pouvais appuyer un peu plus fort que prévu. »*

Elle devait confirmer ces bonnes sensations dès le lendemain, lors du slalom géant. En tête à l'issue de la première manche, elle a finalement pris la 3e place, derrière deux Autrichiennes, Michaela Dorfmeister, leader du classement général de la Coupe du monde, et Silvia Berger. Définitivement rassurée, elle nourrit néanmoins quelques regrets : *« J'ai vu que je pouvais lâcher davantage aujourd'hui, mais le risque je ne l'ai pas pris. Je n'ai encore que trois mois de ski dans les jambes, je manque d'engagement et de confiance. »* Une confiance qu'elle devra également insuffler à l'équipe de France féminine. *« Une bonne petite équipe »*, dit Hervé Avocat, l'un des entraîneurs du groupe technique. Si Leïla Piccard, 29e, a déçu, les jeunes Mélanie Lenoir et Kristina Duvillard ont pris les 15e et les 16e places de l'épreuve.

Eric Collier

SFR

Vincent Restencourt, espoir solitaire du patinage masculin français

Il brigue son premier titre national « Elite »

SI LES ATTITUDES de Vincent Restencourt lorsqu'il patine sur la bande originale du film *Zorro* ont un air de *« déjà vu »*, c'est qu'il est un peu l'héritier de Philippe Candeloro. Comme le double médaillé de bronze olympique (1994 et 1998), le Rouennais, âgé de dix-huit ans, s'entraîne à Colombes sous la direction d'André Brunet. Comme lui, il pourrait bien signer le premier titre national d'une longue série aux championnats de France de patinage artistique organisés à Courchevel (Savoie), vendredi 10 et samedi 11 décembre.

PATINAGE

Il ne s'y présente pas dans les meilleures conditions. Par le jeu des désignations de la Fédération française des sports de glace (FFSG), Vincent Restencourt débarque tout juste du Japon où il vient de disputer le Trophée NHK, se qualifiant au passage pour la finale du Grand Prix qui opposera les six meilleurs patineurs mondiaux du 14 au 16 janvier 2000 à Lyon. Pour ne pas *« souffrir à la fois du décalage horaire et du changement d'altitude »*, il est *« monté »* à Courchevel au dernier moment. Seul. *« Vincent sait qu'un champion doit se prendre en charge*, assure André Brunet. *Il est sélectionné pour une épreuve internationale* (la finale du Grand Prix), *c'est ce qui compte. Plus que de se contenter d'assurer une place aux championnats de France. »*

Laurent Tobel, tenant du titre et élève d'Annick Gailhaguet, est à pied d'œuvre depuis quinze jours. Mais, s'il a pu s'acclimater à loisir, l'escogriffe d'1,88 m connu pour évoluer dans des registres comiques peut s'inquiéter. Il y a trois semaines au Trophée Lalique, il ne s'est classé que 4e. Vincent Restencourt, lui, a dévoilé un tempérament de battant, remontant de la 5e à la 2e place grâce à une combinaison triple axel-triple boucle piquée et surtout à une quadruple boucle piquée, désormais indispensable pour accrocher les podiums internationaux mais que Laurent Tobel ne réussit qu'en rêve.

L'ascension fulgurante de Vincent Restencourt, vice-champion du monde juniors et 8e aux championnats d'Europe seniors la saison dernière, ne surprend pas André Brunet. Il a repéré le futur champion très jeune lors d'un stage à Megève alors qu'il coachait la sœur du gamin devenue depuis professeur de patinage. Ils travaillent ensemble depuis cinq ans. *« Personne ne s'occupait de ce garçon qui réussissait de superbes doubles axels puis enchaînait sur n'importe quoi »*, se souvient André Brunet. Vincent Restencourt confirme qu'il adorait glisser mais manquait de véritables repères : *« De l'âge de cinq ans et demi à six ans et demi, on m'a même mis au hockey, que je trouvais plus ludique. »*

« APPRENDS À TE TENIR »

Les « défauts » du hockeyeur, comme la « poussée en canard », lui ont longtemps collé aux lames. A ses débuts à Colombes, Candeloro le houspillait gentiment : *« Apprends à te tenir. »* Avec ses épaules voûtées, Vincent Restencourt manque encore d'élégance dans son programme libre exécuté sur la bande originale du film *Zorro*. Mais la hauteur de ses sauts et sa vitesse de rotation sont prometteuses. *« On doit asseoir deux sauts quadruples dans un programme fourni et patiné rapidement, et tout ira bien »*, estime André Brunet qui compte bien amener son élève jusqu'aux Jeux olympiques de 2006.

Pour digérer son entrée fracassante chez les seniors, qu'il compte défier pour la première fois aux championnats du monde de Nice fin mars 2000, Vincent Restencourt tentera d'abord de s'imposer aux Mondiaux juniors cette saison. *« Tout titre est bon pour la confiance et l'expérience »*, dit-il. Puis il s'emploiera à séduire les juges, qui le connaissent encore mal, en insistant sur la chorégraphie. Pour *« faire monter la deuxième note »* qui sanctionne la présentation et le sens artistique. Mais c'est en s'appuyant sur sa technique qu'il compte laisser son empreinte.

« Philippe Candeloro a marqué le patinage français en créant un style internationalement reconnu, dit-il, *moi je peux le faire évoluer par la voie des sauts quadruples. »* Selon lui, il faudra en réussir au moins deux, ainsi que deux triples axels, pour accéder au prochain podium olympique. En France, à l'heure actuelle, lui seul peut y prétendre.

Patricia Jolly

Les handballeuses françaises qualifiées pour les JO de Sydney

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE HANDBALL FÉMININ a obtenu sa première qualification pour les Jeux olympiques en battant le Danemark (19-17) après prolongation, jeudi 9 décembre, à Hamar (Norvège), en quarts de finale du championnat du monde. Après un début de rencontre hésitant, les Françaises sont revenues dans le match grâce aux tirs lointains de Chantal Maio et Nodjalem Myaro avant de prendre l'avantage au score jusqu'au repos (9-7). Au début de la seconde période, les Tricolores, agressives en défense, parviennent à porter l'écart à quatre buts, mais leur attaque s'enraye : elles ne marquent plus le moindre but à partir de la 40e minute (13-9) et doivent de jouer la prolongation à leur gardienne, Valérie Nicolas, qui a arrêté un penalty à 35secondes de la fin du temps réglementaire. C'est dans la seconde partie de cette prolongation que les Françaises ont forgé finalement leur victoire.*« C'est plus qu'un rêve, on a atteint notre objectif*, s'est félicité l'arrière Nodjialen Myaro, *Nos chances étaient minimes mais c'est un Mondial fou quand on voit les résultats. Maintenant, on va jouer sans complexe, maintenant, c'est fun. »* Quant à sa coéquipière Chantal Maïo, elle résumait parfaiteùment la situation : *« On va voir les kangourous ! »*
Samedi 11 décembre, en demi-finales, elles devaient affronter la Roumanie, à Lillehammer.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le RC Lens s'est qualifié,** jeudi 9 décembre, pour les 8es de finale de la Coupe de l'UEFA en battant les Allemands de Kaiserslautern (4-1) sur leur terrain, un exploit pour les Lensois, battus (2-1) au match aller. L'AS Monaco a imité les Nordistes en s'imposant (1-0) face aux Grecs de l'AEK Athènes, tenus en échec (2-2) à l'aller. Quant au FC Nantes, il a été éliminé par Arsenal, auteur d'un match nul (3-3) après l'avoir emporté (3-0) chez lui.

■ **VOILE : le bateau français, 6e Sens, a battu**, vendredi 10 décembre, à Auckland, le Défi espagnol, Spanish-Challenge, au 3e tour de la Coupe Louis-Vuitton, épreuve éliminatoire de la Coupe de l'America. Les Français qui avaient dominé les Américains de *Stars-and-Stripes*, la veille, occupent la 6e place du classement général avant leurs quatre dernières régates, qui les opposeront du samedi 11 au mardi 14 décembre à *America-One*, *Young-Australia*, *America-True* et *Young-America*. A l'issue de ce tour qualificatif, les six premiers voiliers du classement disputeront une demi-finale.

LeMonde Job: WMQ1112--0029-0 WAS LMQ1112-29 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0400 Lcp:700 CMYK

Une table de fête siglée 2000

Services en porcelaine résolument modernes, objets estampillés, séries limitées : les arts de la table annoncent le troisième millénaire

L'AN 2000, forcément, inspire les enseignes, qui rivalisent, pour l'événement, de créations singulières. Les objets décoratifs de cette fin d'année nous promettent une empreinte de ce passage pour mieux l'inscrire dans le temps. Premiers concernés, les arts de la table transformeront le dîner de réveillon, dûment siglé 2000. Imperceptiblement ou nettement lisible, le chiffre rond est là pour marquer les tables et les esprits du prochain millénaire.

L'an neuf apparaîtra dans les signes affichés d'une modernité qui cherchent à nous prévenir d'un changement de cap. La table du réveillon manifeste clairement un état d'esprit futuriste, sans pour autant renier l'héritage du passé. On a su, chez Jean-Louis Coquet, trouver une douce transition entre tradition et modernité, en métallisant les matières et les couleurs, et les marier à des tons chauds d'anis, de feuille, de châtaigne, etc. , ou à des tons froids de nacré et de satiné.

Découpes légèrement décalées, lignes graphiques servent des objets qui refusent de se prendre au sérieux. Tasse culbuto en porcelaine au décor peint à la main, que l'on peut poser sur son pied chauffant (photophore), coquetier double face à triple usage (il peut aussi être bougeoir ou vase) posé sur disque oblique aimanté, vase corner composé de quatre éléments d'angle qui se rassemblent ou se séparent au gré des envies... forment un ensemble ludique, toujours en mouvement, qui donne à la table des allures d'excentricité légère.

Le service Century, chez Puiforcat, est animé par le jeu alterné des tonalités : le platine mat, le brun foncé et le blanc de la porcelaine de Limoges. Tasse à café et soucoupe (380 F, 57,93 €), assiette lunch (260 F, 39,64 €), assiette à dessert (280 F, 42,69 €), assiette de table (380 F, 57,93 €).

OUVERTURE AU MONDE

Plus sobre, le service de porcelaine Century de Puiforcat symbolise le passage entre passé et futur, en mariant plusieurs influences : la géométrie du style art déco (comme un rappel des racines de l'enseigne), l'architecture des gratte-ciel new-yorkais, les couleurs sourdes de l'Afrique. Le jeu alterné des matières – le platine mat, le brun foncé et le blanc de la porcelaine de Limoges – et des motifs permet à chacun de créer sa propre table et de la faire évoluer. Une idée bien de son temps pour un service qui joue la carte de l'indémodable.

Chez Bernardaud, la tendance 2000 s'appelle « fusion ». Un mot judicieusement choisi pour désigner une collection qui symbolise l'ouverture au monde, l'intégration de nouvelles façons de cuisiner et de recevoir. Les nouvelles technologies, le goût des voyages ont modifié notre art de vivre. Le service Bernardaud, conçu pour s'adapter aux recettes venues d'ailleurs, se fait l'écho de ce métissage. Sur la table, des pièces aux formes très différentes qu'une facture commune – liée à la grande tradition française des arts de la table (pureté des lignes et des couleurs, finesse de la porcelaine) – rend cependant aisées à combiner. Diverses cultures cohabitent ainsi, dans l'expression de formes droites et de formes rondes, sans jamais créer d'effets de rupture. Réalisée dans un esprit résolument tourné vers les cuisines du monde, cette collection, dans sa parfaite maîtrise des formes et des couleurs, s'inscrit de plain-pied dans la modernité.

Plus prosaïquement, la table du réveillon pourra signaler l'événement par une multitude d'objets réalisés en série limitée ou estampillés 2000. Elle n'aura que l'embarras du choix. Rose buvard décoré de volutes d'or ombré, le vide-poche *« follement 2000 »* de Christian Lacroix pour Christofle flirte avec le kitsch, à l'image des guirlandes clignotantes et décorations de Noël.

DÉCOR COSMIQUE

Chez Deshoulières, on ne s'est pas privé du plaisir de *« jouer franchement le jeu »*. Une collection en porcelaine *« la tête dans les étoiles »*, dont une assiette tirée à 2 000 exemplaires, décline un décor cosmique sur lequel s'inscrit, doré, le chiffre fatidique. Une autre ligne, blanche et plus sobre, simplement relevée d'une frise dorée de chiffres 2000, écrits en arabe, en romain et en chinois, sert une idée simple et efficace.

Christofle, qui a voulu réaliser une collection *« liée à l'an 2000 »* sans pour autant tomber dans l'anecdotique et l'éphémère, a choisi d'orner quelques objets d'une frise stylisée dans laquelle a été gravée une succession de XXI, en chiffres romains, entre lesquels s'intercalent les symboles de l'époque : le globe terrestre (pour évoquer la mondialisation), la parabole et le @ (la communication des temps modernes) et l'arbre (le retour à la nature). Cette décoration se retrouve notamment sur une toupie de table, conçue pour accueillir le premier bouchon de champagne de la nouvelle année et le faire tourner. Ludiques toujours, Christofle propose aussi une série de dés en argent, à disposer sur la table. Celui de la chance comporte, sur chaque côté, un mot anglais (mondialisation oblige) tel que « love », « health », « joy », « glory », « luck » (amour, santé, bonheur, gloire, chance). Il suffit de le faire tourner pour lire son avenir. Trois autres dés miniatures « à jouer » jonglent, eux aussi, avec le hasard. Aux convives de se prêter au jeu.

Et, bien sûr, point de réveillon sans champagne. Deux merveilles, l'une signée Lalique, l'autre Saint Louis, serviront d'écrin à ce breuvage. La flûte en cristal de Lalique – une paraison incolore qui se prolonge à l'intérieur de la jambe, jusqu'au pied délicatement décoré de grappes de raisin et de feuilles de vigne – affine une silhouette d'une grâce infinie. La flûte de cristal Saint Louis (série limitée à 200 exemplaires pour chaque coloris) fait pétiller les couleurs de la fête, dans une jambe en cristal soufflé clair ou ambre décoré de millefiori indiquant le chiffre fatidique : 2000.

Véronique Cauhapé

Flûtes à champagne « 2000 et une nuit », signées Saint-Louis. Jambe en cristal clair ou ambre, décoré de millefiori griffés 2000. Série limitée à 200 exemplaires pour chaque coloris (3 300 F, 503,08 €).

Chez Lalique, flûte en cristal au pied finement décoré de grappes de raisin et de feuilles de vigne, édition millésimée (1 280 F, 195,13 €).

Dans la collection « Les dés de l'an 2000 » de Christofle, le dé presse-papier « porte-bonheur » en argent, 4cm de côté (490 F, 74,70 €).

Coquetiers Slider, chez Jean-Louis Coquet, posés sur des disques obliques, telles des soucoupes volantes vers l'an 2000 (350 F, 53,36 €).

Adresses

● **Jean-Louis Coquet boutique,** 9-11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-12-20.
● **Puiforcat,** 22, rue François 1er, 75008 Paris. Tél. : 01-47-20-74-27. 48, avenue Gabriel (angle de l'avenue Matignon) 75008 Paris. Tél. :01-45-63-10-10.
● **Bernardaud,** 11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. 01-47-42-61-51.
● **Christofle,** 9, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-49-33-43-00.
● **Deshoulières,** 101, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 01-53-63-01-71.
● **Cristal Saint-Louis,** 13, rue Royale, 75 008 Paris. Tél. : 01-40-17-01-74.
● **Lalique,** 11, rue Royale, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-12-12.

Collection Fusion, chez Bernardaud : assiette amande Zanzibar (494 F, 75,31 €).

Opération design 2000 au BHV

Un jour, le designer Eric Hourdeaux se trouve dans l'obligation de construire un meuble pour sa cuisine. Il file au BHV, qu'il considère, pour lui et tous les gens de sa profession, comme une véritable *« caverne d'Ali Baba »*. Devant les rayons du magasin, lui vient alors une idée : faire travailler des créateurs sur des objets de décoration destinés aux différents lieux de vie de la maison (cuisine, bureau, salle de bains...), à partir d'éléments et de matériaux du BHV. Il soumet son projet aux responsables de l'enseigne, qui l'acceptent et lui donnent un nom : « 2 000 idées pour l'an 2000 ». Quelques règles sont alors définies. Les créations devront toutes symboliser le *« bien-être chez soi »*. Et le travail des designers devra s'appuyer sur le détournement d'objets de leur utilisation première. Un pot de fleurs en guise de vasque, une caisse à outils devenue armoire de salle de bains sont quelques-unes des idées déjà abouties. A partir de janvier, et pendant un an, le magasin exposera les réalisations retenues. Aux clients, ensuite, de les fabriquer eux-mêmes et de les personnaliser selon leur goût.

Chiffons de papier

La designer bruxelloise Isabelle de Borchgrave expose ses robes

ADOPTÉES, depuis longtemps, par le milieu hospitalier, les tenues en papier piquent régulièrement la curiosité des créateurs de mode (Hermès, Mandarina Duck...), qui les proposent aujourd'hui dans des versions technologiques, résistantes et lavables à 30 degrés. Et, comme les motifs à fleurs des papiers peints « années 60 » s'apprêtent à refleurir les imprimés du prêt-à-porter, la designer bruxelloise Isabelle de Borchgrave profite d'une conjoncture idéale pour présenter ses robes en papier, peintes à la main, glanées au fil de trois siècles de mode.

Déjà montré au Musée de l'impression sur étoffe de Mulhouse et au Fashion Institute de New York, « Papiers à la mode » s'expose à Paris. Isabelle de Borchgrave, qui dessine des motifs pour les porcelaines de Gien et le linge de maison de Lanvin, a voulu *« comprendre les tissus de l'intérieur et recréer sur le papier l'effet des fibres, dans leur souplesse et leur épaisseur »*. Support choisi : le papier à « patron », à la fois léger et résistant. Un large éventail de motifs et de broderies peints, de dentelles découpées, se charge de le transformer en parure.

En 1995, la designer élabore ainsi avec la costumière canadienne Rita Brown de chatoyants origamis-vêtements à l'échelle humaine. *« Chaque robe a été choisie pour ses effets d'étoffe »*, explique Isabelle de Borchgrave. Epousant la diversité des matières, des motifs et des formes, le papier polymorphe ose les contrastes en trompe l'œil. La robe de mariée de l'an 2000, en guipure de « satin », de « soie » et de « dentelles » côtoie une robe à panier en moire de « soie » rouge enrichie de « broderies », tandis que des robes anglaises romantiques, en « coton » imprimé pastel, suspendues à des fils, jouent les funambules. Un enchevêtrement de lignes peintes ton sur ton reproduit, sur le papier, la texture épaisse et brute d'une robe en lin 1900. Un mélange étudié de blanc d'œuf et de pigments imite l'aspect nacré d'un velours de soie. En prenant garde que le papier, alourdi par les superpositions de peinture, n'en vienne pas à craqueler et à se déchirer...

En revanche, cette matière, plissée et froissée par le mouvement d'un corps imaginaire, semble infiniment plus vivante qu'un vêtement sur portant. Emportée par une invisible danseuse, la robe de bal de Worth découvre ainsi la pointe d'un jupon finement ouvragé. Jeux d'artifices que le chapelier Philippe Model a mis en scène dans le goût des féeries enfantines. Incarnant un *« luxe détaché de toute valeur utilitaire »*, les robes d'Isabelle de Borchgrave ne sont pas destinées à la vente. La Bruxelloise n'en invite pas moins les créateurs du textile, de la papeterie et de la couture à exploiter sa démarche. Une particulière lui a déjà commandé les tenues d'un mariage : la haute couture du papier est née...

Charlotte Brunel

★ « Papiers à la mode », jusqu'au 22 janvier 2000, chez Pierre Frey, Hôtel Braquenié, 111, bd Beaumarchais, 75003 Paris.

les plus
belles perles
du monde
MIKIMOTO
8, place Vendôme, Paris

ARTELANO

Canapé Shanghai de Pascal Mourgue
Meubles contemporains de créateurs objets, luminaires, choix de livres et accessoires
54, rue de Bourgogne - 75007 Paris
Tél. 01 44 18 00 00 - Fax 01 44 18 04 00

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 12 DE 10H À 19H

LeMonde Job: WMQ1112--0030-0 WAS LMQ1112-30 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:49 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0401 Lcp:700 CMYK

Douceur, pluie et vent

SAMEDI. Une dépression traversant les Iles Britanniques envoie sur le pays une zone de mauvais temps dont l'activité la plus forte, pluie et vent, se cantonne aux deux tiers nord du pays. En contrepartie, la douceur va se renforcer et la limite pluie/neige va nettement remonter en montagne.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La pluie tombe sans discontinuer et le vent atteint sa pleine force l'après-midi, avec des rafales de 80 à 100 km/h dans les terres, 100 à 110 km/h sur les côtes. Il fait 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La pluie arrose copieusement ces régions. Le vent est également de la partie, les rafales les plus fortes approchant 80 à 90 km/h. Il fait de 11 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La pluie gagne rapidement l'ensemble des régions en matinée. Elle est abondante sur les versants ouest des montagnes. C'est là que le vent d'ouest se montre le plus violent avec des rafales de l'ordre de 100 km/h, contre 80 km/h dans les plaines. Il fait 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les pluies sont fréquentes, mais elles s'arrêtent l'après-midi sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Le vent souffle sur la côte charentaise, rafales à 100 km/h. Les températures s'étagent de 12 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La pluie arrive en matinée. Elle gagne les Alpes frontalières à la mi-journée. La limite pluie-neige peut se situer vers 600 mètres dans certaines vallées des Alpes mais remonte l'après-midi vers les 2000 mètres. Le mercure indique 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel assez gris donne quelques gouttes en matinée dans l'intérieur languedocien. Les nuages gagnent la Provence l'après-midi, et seules la Côte d'Azur et la Corse peuvent profiter de belles éclaircies. Il fait de 12 à 15 degrés.

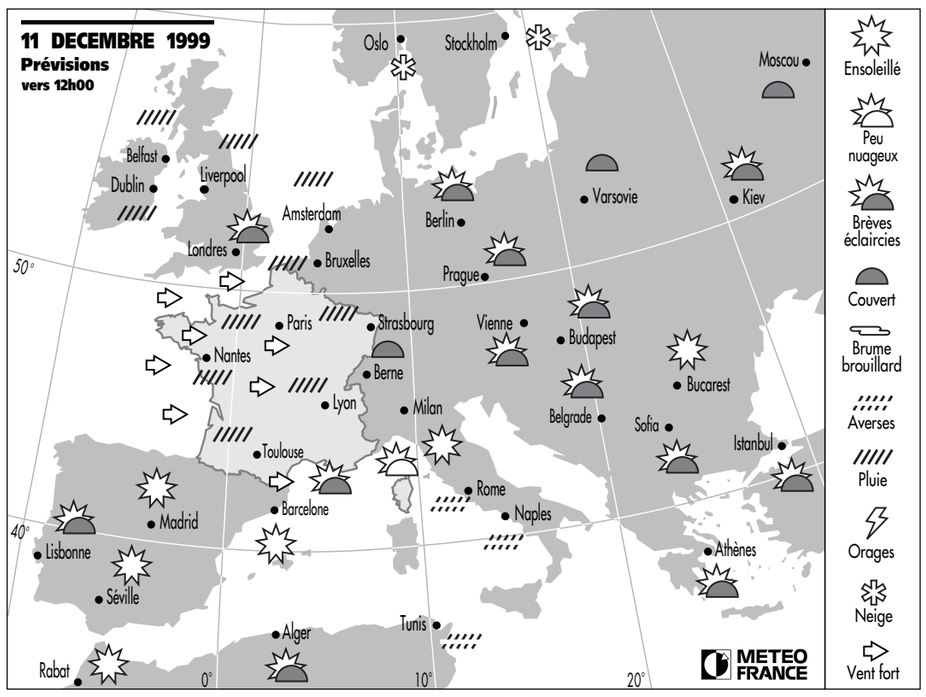

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SKI.** La plupart des cent stations de sport d'hiver de l'association Ski France ouvriront le samedi 18 décembre, si elles ne l'ont pas déjà fait les week-ends des 4 et 11 décembre. De nombreux forfaits « première neige » sont annoncés pour la semaine qui précède Noël. Renseignements sur les stations, l'enneigement, les promotions, etc., sur Minitel 3615 En Montagne, ou sur Internet (www.skifrance.fr).

■ **PATRIMOINE.** Nouvelle visite guidée à Lyon, en car, à la découverte, durant deux heures, de tous les sites classés Patrimoine mondial de l'humanité, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à l'industrie de la soie au XIXe siècle, en passant par les vestiges de la Renaissance. Quatre quartiers égrenés sur 500 hectares, de Fourvière au Vieux Lyon, de la presqu'île à la Croix-Rousse. Départs de la place Bellecour, une fois par mois : 60 F (9,14 €). Office du tourisme, tél. : 04-72-77-69-69.

PRÉVISIONS POUR LE 11 DECEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	2/10	P	PAPEETE	24/30	S	KIEV	0/3	N	VENISE	4/9	C	LE CAIRE	13/23	S
AJACCIO	3/14	S	NANTES	6/13	P	POINTE-A-PIT.	22/29	S	LISBONNE	10/16	N	VIENNE	1/3	N	NAIROBI	15/27	S
BIARRITZ	8/14	P	NICE	3/12	S	ST-DENIS-RÉ.	22/28	S	LIVERPOOL	8/13	P	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	18/23	P
BORDEAUX	7/14	P	PARIS	5/13	P	**EUROPE**			LONDRES	7/13	N	BRASILIA	19/29	C	RABAT	8/18	S
BOURGES	3/12	P	PAU	3/13	P	AMSTERDAM	5/11	P	LUXEMBOURG	2/9	P	BUENOS AIR.	18/31	S	TUNIS	7/16	P
BREST	9/13	P	PERPIGNAN	7/15	N	ATHENES	12/18	N	MADRID	2/11	S	CARACAS	24/27	P	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	6/11	P	RENNES	7/14	P	BARCELONE	8/15	S	MILAN	2/7	S	CHICAGO	-4/4	S	BANGKOK	22/30	S
CHERBOURG	6/12	P	ST-ETIENNE	-1/12	P	BELFAST	6/8	P	MOSCOU	0/2	C	LIMA	19/23	C	BEYROUTH	16/20	S
CLERMONT-F.	1/14	P	STRASBOURG	2/10	P	BELGRADE	5/10	N	MUNICH	-4/7	N	LOS ANGELES	10/16	S	BOMBAY	20/30	S
DIJON	0/10	P	TOULOUSE	4/12	P	BERLIN	4/8	N	NAPLES	10/13	P	MEXICO	10/18	S	DJAKARTA	27/33	C
GRENOBLE	-3/7	P	TOURS	4/13	P	BERNE	-5/9	C	OSLO	-9/-6	*	MONTREAL	-1/3	S	DUBAI	20/27	S
LILLE	4/12	P	**FRANCE outre-mer**			BRUXELLES	5/12	P	PALMA DE M.	10/17	S	NEW YORK	4/8	S	HANOI	15/23	S
LIMOGES	2/10	P	CAYENNE	23/32	S	BUCAREST	4/9	S	PRAGUE	1/7	N	SAN FRANCIS.	8/13	S	HONGKONG	15/23	S
LYON	1/10	P	FORT-DE-FR.	24/28	S	BUDAPEST	2/5	N	ROME	8/12	P	SANTIAGO/CHI	13/30	S	JERUSALEM	15/22	S
MARSEILLE	2/13	P	NOUMEA	22/27	S	COPENHAGUE	3/5	N	SEVILLE	8/17	S	TORONTO	-1/2	S	NEW DEHLI	7/20	S
						DUBLIN	6/10	P	SOFIA	2/9	N	WASHINGTON	3/9	S	PEKIN	-5/4	S
						FRANCFORT	3/12	C	ST-PETERSB.	2/3	P	**AFRIQUE**			SEOUL	-2/3	S
						GENEVE	0/7	C	STOCKHOLM	-2/5	*	ALGER	8/17	N	SINGAPOUR	25/30	P
						HELSINKI	-1/4	*	TENERIFE	13/17	S	DAKAR	23/28	S	SYDNEY	18/24	C
						ISTANBUL	12/16	N	VARSOVIE	3/4	C	KINSHASA	23/28	C	TOKYO	7/14	S

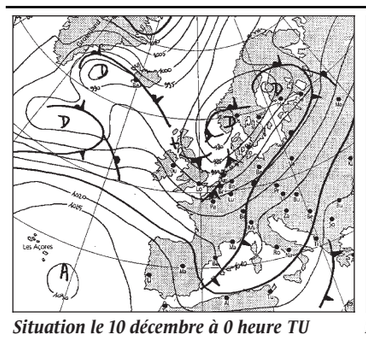

Situation le 10 décembre à 0 heure TU

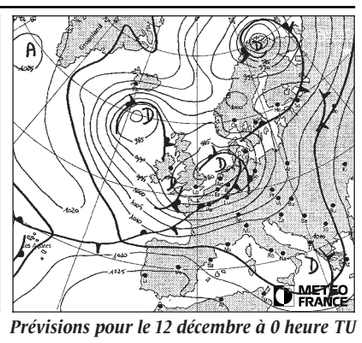

Prévisions pour le 12 décembre à 0 heure TU

La chouette effraie, chasseresse à l'œil et à l'ouïe

ON L'IMAGINE éternellement immobile, silhouette fantomatique suspendue dans la nuit. On la verrait bien se nourrir de rien, tel un pur esprit ou comme autrefois clouée aux portes des granges pour en éloigner le Malin. Mais la chouette effraie n'est qu'un oiseau, un rapace nocturne de la famille des tytonidés. Et sa survie ne dépend que d'une chose : son aptitude à trouver et attraper des proies, tâche pour laquelle l'évolution l'a dotée de quelques avantages.

HISTOIRES NATURELLES

Le jour, elle repose. Un creux d'arbre ou de roche, le fond d'une grange, le haut d'une église – on la nomme aussi « effraie des clochers » – conviendra à son caractère solitaire. Mais que vienne la nuit, et la tueuse se révèle. L'obscurité est son royaume, les pâturages et espaces ouverts son territoire de chasse. En période de disette, une poignée de grenouilles suffira à la nourrir. Mais son ordinaire est fait de rongeurs, campagnols, souris ou mulots qu'elle capture avec un art consommé de la chasse.

Art du camouflage, d'abord. Malgré sa taille respectable (35 cm de long, 90 cm d'envergure), elle sait faire oublier son corps couleur chamois – marbré de gris au-dessus, blanc argenté au-dessous –, sa queue courte et carrée, ses fortes pattes recouvertes de petites plumes blanches. Elle sait, la nuit, devenir invisible. Et inaudible même en vol, les franges souples qui bordent les grandes plumes de ses ailes absorbant le moindre souffle de l'air.

PRÉCISION INOUÏE

Art du repérage, surtout. Dans son vol ouaté, la chouette à l'affût mobilise ses sens. Ses grands yeux frontaux excellent de nuit comme de jour, mais ce sont ses oreilles qui, plus encore, lui confèrent ses exceptionnelles qualités de chasseresse. Son ouïe figure parmi les plus fines du règne animal. Une souris courant dans l'herbe, cela ne fait pas beaucoup de bruit, a fortiori quand on plane à 10 ou 20 mètres plus haut. Pourtant, l'oiseau repère ce son, et même le localise avec une précision inouïe : 1 à 2 degrés dans le plan horizontal (1 degré équivaut à la largeur du petit doigt vu au bout d'un bras tendu), autant dans le plan vertical. Une performance qui résulte d'un équipement morphologique, anatomique et sans doute cérébral à nul autre pareil, dont certaines subtilités nous échappent encore.

Une certitude : la face de l'effraie, ce masque blanc si caractéristique en forme de cœur, a son rôle à jouer. Alors que le crâne est petit et étroit, cette face est large et ronde. Elle est faite de couches de plumes raides et denses, disposées en rangs serrés : une surface réfléchissante extrêmement efficace pour les sons à haute fréquence, que la chouette perçoit mieux que tous les autres.

La voici donc, tout ouïe, qui capte un petit bruit. Aussitôt, elle tourne la tête dans sa direction, jusqu'à ce qu'il parvienne simultanément dans ses deux oreilles. Si incroyable que cela paraisse, l'animal est en effet capable de percevoir l'infime décalage temporel existant entre les instants où le son arrive dans l'une et l'autre oreilles. Comment son cerveau parvient-il à évaluer le synchronisme des signaux nerveux transmis depuis ces deux écouteurs ? La neurobiologie est encore impuissante à répondre. On sait en quel lieu du cortex les sons provenant de la gauche et de la droite se rejoignent (une région nommée *nucleus laminaris),* mais on ignore la nature des neurones qui y travaillent. On soupçonne toutefois que ces cellules nerveuses sont régies par des lois de fonctionnement particulières, seules capables, selon les théoriciens, de mesurer des décalages temporels aussi fins.

SINGULIÈRE DISSYMÉTRIE

Quoi qu'il en soit, les expériences effectuées en laboratoire l'ont toutes confirmé : la chouette aux aguets déplace sa tête, jusqu'à ce que le son arrive perpendiculairement à l'axe de ses deux oreilles. Alors le décalage devient nul, et elle sait que sa cible est située exactement en face de cet axe. Mais à quelle distance ? L'estimation sera faite, cette fois, grâce à une singulière dissymétrie morphologique : l'ouverture de son oreille droite est légèrement orientée vers le haut, celle de son oreille gauche vers le bas. L'une est à l'écoute du ciel, l'autre du sol. Là encore, la même source sonore ne parvenant pas à l'identique d'un côté et de l'autre, cette différence de « sensibilité directionnelle » va permettre à l'oiseau de situer sa cible.

Vient alors l'attaque. Une pirouette, un léger arrêt, et c'est le plongeon dans l'herbe. Les pattes, tout entières tendues vers leur proie, ont déjà les serres alignées parallèlement à son corps – preuve que l'oreille a non seulement localisé sa position, mais aussi détecté ses mouvements. Le plus souvent, la victime meurt sans même avoir vu le coup venir, broyée dans les larges griffes.

Elle sera avalée entière, l'effraie régurgitant ensuite ses parties non comestibles. Noires et brillantes, ces pelotes de réjection serviront à tapisser le nid, sommairement construit dans un coin tranquille, dans lequel les parents élèveront leur progéniture : trois à dix petits par an selon que la période est ou non à l'abondance. Un taux de natalité qui semble pour le moment suffire à la survie de l'espèce, dont la population nicheuse est estimée en France entre 20 000 et 50 000 couples.

Catherine Vincent

De la ville aux marais, en passant par le pôle

Il existe en France une dizaine d'espèces de chouettes et de hiboux, toutes membres de l'ordre des strigiformes et toutes consommatrices de petits rongeurs. La plus répandue est la chouette hulotte, ou chathuant. Peu farouche et très adaptable, elle s'accommode de tous les habitats, et son hululement peut s'entendre jusque dans les villes. La plus petite, la chevêchette d'Europe (16 cm de long), ne vit qu'en montagne, et aime particulièrement se percher au sommet des conifères. Le plus austère, le hibou des marais, à l'inquiétant œil jaune, est aussi le plus menacé (dix à cent couples nicheurs selon les années), et figure depuis peu sur la liste des oiseaux protégés. La plus exotique est, sans contexte, le harfang des neiges, une chouette arctique au somptueux pelage gris et blanc qui, dans ses contrées, se nourrit essentiellement de lemmings (cousins boréaux des campagnols), et fait parfois une apparition hivernale dans nos régions tempérées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99293

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

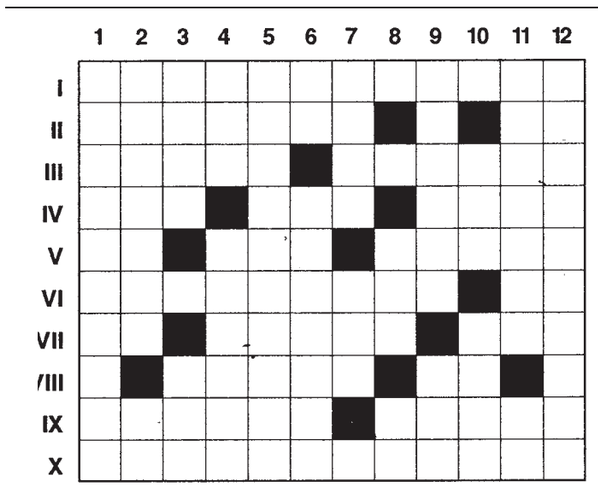

HORIZONTALEMENT

I. Problèmes en fin de parcours. – II. Agit sans trop réfléchir. Epuisé après l'effort. – III. Tourne autour du nez. Sport nautique. – IV. Indique une répétition. Lettres pour gens de lettres. Prend au ventre. – V. Personnel. Un point vite gagné. Supporte la toiture. – VI. Exposition riche en couleurs et en senteurs. Fait la liaison. – VII. Vache par amour. Le feu aux pavillons. Donne une idée de la sensibilité. – VIII. Un conducteur qui ne fera pas d'excès de vitesse. Le plus grand en Italie. – IX. Assure le maintien. Pour fouiller les fonds sans se mouiller. – X. Douées dans leur domaine.

VERTICALEMENT

1. Atteste les faits. – 2. Maure mis en musique par Rossini. Possessif. – 3. Plus il est petit, plus il est fort. Forte tête. – 4. Populaire et conservateur à Londres. Il ne reste que sa queue. – 5. Evite les longueurs en parlant de vélo et d'auto. – 6. Au centre du vide. Joignent les deux bouts. – 7. Grande voix de la chanson française. Tri mal fait. – 8. Femme pleine de ressources. Personnel. – 9. Donnent du corps et du goût au cigare. S'attaque au chef. – 10. Liaisons rapides. Porteurs d'électrons. – 11. Finissent souvent par être plaqué. Voyelles. – 12. Situations où il est difficile de faire face.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99292

HORIZONTALEMENT

I. Portemanteau. – II. Asialie. Exit. – III. Scènes. Emeri. – IV. Sautas. Sorel. – V. Ers. Ti. Tic. – VI. Elève. Gent. – VII. Rase. Elan. Ea. – VIII. Or. Rosi. Abri. – IX. Intox. Signer. – X. Tontine. Epée.

VERTICALEMENT

1. Passe-droit. – 2. Oscar. Arno. – 3. Rieuses. Tn. – 4. Tant. Lérot. – 5. Eléate. Oxi. – 6. Missives. – 7. Ae. Elise. – 8. Est. – 9. Témoignage. – 10. Exerce. BNP. – 11. Aire. Nérée. – 12. Utilitaire.

PHILATÉLIE

Le Conseil d'Etat par Ernest Pignon-Ernest

APRÈS un carnet de six valeurs consacré à des écrivains (Jean Cocteau, Marcel Pagnol, Marguerite Yourcenar, etc.) émis en 1993 et un timbre sur l'Assemblée nationale paru en 1998, Ernest Pignon-Ernest signe un nouveau timbre, tout simple et très réussi, à l'occasion du bicentenaire du Conseil d'Etat. Ce timbre à 3 F sera mis en vente générale lundi 13 décembre.

Le Conseil d'Etat, qui *« a la charge de rédiger les projets de loi et les règlements d'administration publique et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative »*, est installé au Palais-Royal depuis 1874. Cet ensemble monumental – qui abrite deux négociants en philatélie, Jean-François Brun et Danièle Dutertre – apparaît sur quelques figurines éditées par l'institution postale : en 1973 *(Préparation du Code civil)*, 1979 et 1989 *(Camille Desmoulins haranguant la foule).*

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, est imprimé en feuilles de cinquante exemplaires. La vente anticipée « premier jour » se déroulera à Paris, samedi 11 décembre, au Conseil d'Etat, 1, place du Palais-Royal.

P. J.

★ Ernest Pignon-Ernest sera sur place, de 11 heures à 15 h 30, pour une séance de dédicaces.

EN FILIGRANE

■ **Prêts-à-poster en rafale.** La Poste met en vente quatorze nouveaux prêts-à-poster thématiques avec cartes-correspondance assorties : « Un siècle d'émotion » (visuels de cinq des six timbres *Photographes français,* 30 F la série) ; trois « prêts-à-souhaiter » identifiés « Femme, homme, enfant » (reprise des timbres *Magritte, Rose, Poulbot,* 14 F l'unité) ; « Vœux 2000 » (14 F) et « Meilleurs vœux » (série indivisible de cinq, 30 F).

■ **Timbres en or.** Pour Noël, les postes de l'Autorité palestinienne mettront en service un timbre représentant un détail d'une Nativité de Giotto, doré à l'or véritable 22 carats, réalisé par l'imprimerie française Cartor. La poste de Jersey émettra, le 1er janvier 2000, un timbre d'usage courant à 10 livres aux armoiries du territoire, gaufré et doré, lui aussi tiré par Cartor.

■ **Vente.** Une lettre de Philadelphie pour Bordeaux du 8 juin 1784, 6e voyage de la régie royale de New York à Lorient, avec la griffe « Le Warwick. New York. » (prix de départ : 40 000 F), est reproduite en couverture du catalogue de la vente sur offres Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12), clôturée le 18 décembre. Parmi quelque 3 000 lots, on notera aussi une collection de timbres-monnaie, des essais de surcharge sur timbres au type *Sage,* etc.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ1112--0031-0 WAS LMQ1112-31 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:31 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0402 Lcp:700 CMYK

DISPARITION

Roland Carraz

Le compagnon de combat de Jean-Pierre Chevènement

L'UN ÉTAIT volubile, l'autre discret. Le second a toujours été au service du premier. Roland Carraz, député de Côte-d'Or, ami et compagnon de combat de Jean-Pierre Chevènement depuis toujours, s'est éteint, jeudi 9 décembre, à Chenôve, à l'âge de cinquante-six ans, des suites d'un cancer. Roland Carraz avait été de tous les combats du chevènementisme, du Ceres (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes) des années 60 au Mouvement des citoyens d'aujourd'hui, en passant par l'hostilité marquée à la guerre du Golfe, tout comme à la ratification du traité européen de Maastricht.

Né le 18 mai 1943 à Chalon-sur-Saône, en Saône-et-Loire, fils et petit-fils de cheminot, Roland Carraz était agrégé d'histoire. Membre du Ceres, il adhère au PS en 1971. Il débute sa carrière d'élu local dans sa Bourgogne natale à partir de 1977, en devenant maire de Chenôve, troisième ville de Côte-d'Or. Située dans la banlieue dijonnaise, Chenôve est à l'opposé du caractère bourgeois de la capitale des ducs de Bourgogne. C'est une petite ville industrielle de 16 200 habitants, comprenant 70 % de logements sociaux. Le 12 juillet, Jean-Pierre Chevènement y avait posé la première pierre d'un commissariat subdivisionnaire de soixante fonctionnaires qui, à terme, remplacera un simple poste de police de six personnes. Roland Carraz a été aussi conseiller régional de Bourgogne et conseiller général de Côte-d'Or.

Elu député socialiste de la 1re circonscription de Côte-d'Or en juin 1981, Roland Carraz est réélu en 1986 et 1988, battu en 1993 et de nouveau élu en 1997. En tant que parlementaire, il est chargé en 1982, par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'industrie et de la recherche, d'une mission sur le thème : « éducation et socialisation de l'enfant ». En mars 1983, il entre dans le troisième gouvernement de Pierre Mauroy, au moment où Jean-Pierre Chevènement en sort. Il est nommé secrétaire d'Etat, chargé du tourisme, auprès d'Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme. Lorsque Laurent Fabius devient premier ministre, en juin 1984, Roland Carraz devient secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et technologique auprès de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. C'est sa période ministérielle la plus heureuse. Il crée à cette époque les baccalauréats professionnels. Roland Carraz se vit alors comme *« l'ombre amusée du seigneur de la rue de Grenelle »*.

De retour dans sa *« bonne ville de Chenôve »*, Roland Carraz y a instauré le revenu minimum étudiant en 1989, conçu comme une *« aide à l'intelligence »*, lui-même s'étant retrouvé assez tôt orphelin et boursier de l'éducation nationale. Son scepticisme à l'égard de l'Europe pouvait être nourri par son combat contre le fabricant d'électroménager Hoover qui avait décidé, en 1993, de délocaliser en Ecosse son site de Chenôve, pratiquant alors un « dumping social » violemment dénoncé par Roland Carraz.

Alain Beuve-Méry

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Olivier Pelen, ambassadeur au Suriname, a été nommé ambassadeur en Guyana en résidence à Paramaribo, en remplacement de Pierre Ariola, par décret publié au *Journal officiel* du 26 novembre.

[Né le 3 mars 1949 à Ottawa (Canada), Olivier Pelen est diplômé d'études supérieures de droit, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Il a été notamment en poste à Moscou (1976-1980), à Londres (1982-1984), à Lagos (1984-1989) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Vienne (1989-1993), délégué permanent adjoint de la France auprès de l'Unesco (1994-1996), puis coprésident du groupe de Minsk, chargé de régler le conflit au Nagorny Karabakh (1996-1997). Depuis juin 1998, Olivier Pelen est ambassadeur au Suriname.]

ENVIRONNEMENT

Bernard Baudot, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, a été nommé, mercredi 8 décembre, lors du conseil des ministres directeur de l'eau, en remplacement de Pierre Roussel.

[Né le 5 janvier 1946, à Toulouse, Bernard Baudot a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de l'agriculture. Il était depuis 1995 directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, d'abord dans les Landes puis, à partir de 1998, en Haute-Garonne. Cet ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts, titulaire d'un diplôme de troisième cycle en économie et gestion des entreprises (Paris-I), fut également chargé de mission à la DATAR, en 1980, puis conseiller technique auprès du président du conseil régional de Midi-Pyrénées, en 1982.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 6-mardi 7 décembre sont publiés :

● **Tribunaux de commerce :** un décret relatif aux conditions d'accès aux professions judiciaires et juridiques de certains greffiers de tribunal de commmerce ; un décret relatif à la profession de greffier de tribunal de commerce et aux conséquences de modifications du ressort des tribunaux de commerce.

● **Cour des comptes :** un avis du premier président de la Cour des comptes relatif à la nomination au tour extérieur de conseillers référendaires de deuxième classe à la Cour des comptes.

● **Assemblée nationale :** une résolution adoptée en application de l'article 88-4 de la Constitution, sur la communication de la Commission « proposition de lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats-membres en 2000 ».

Au *Journal officiel* du mercredi 8 décembre sont publiés :

● **Outre-mer :** un décret relatif à la délégation des pouvoirs propres au représentant du gouvernement à Mayotte ; un décret relatif à la chambre professionnelle de Mayotte ; un décret relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux outre-mer ; un décret relatif à l'Agence de développement de la culture canaque.

Au *Journal officiel* du jeudi 9 décembre sont publiés :

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco sur la recherche et le sauvetage maritimes, signé à Monaco le 19 avril 1999 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Cuba sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Paris le 25 avril 1997 ;

un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Ukraine en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Paris le 31 janvier 1997.

● **Appellations d'origine contrôlées :** un décret relatif aux appellations d'origine contrôlées « Alsace » et « Alsace Grand Cru » ;

un décret relatif aux appellations d'origine contrôlées « Clairette de Die » et « Crémant du Jura ».

● **Vins de pays :** un décret relatif aux conditions de production de neuf vins de pays.

Au *Journal officiel* du vendredi 10 décembre sont publiés :

● **Ordre national du Mérite :** un décret portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite.

● **CMU :** un décret relatif au fonds de financement de la protection complémentaire de la couverure universelle du risque maladie.

● **Construction :** un décret relatif aux règles de provisions applicable aux organismes collecteurs ;

un décret relatif au règles de provisionnement applicables aux chambres de commerce et d'industrie pour leur activité relative à la participation des employeurs à l'effort de construction ;

un arrêté fixant la limite jusqu'à laquelle des provisions pour risques peuvent être imputées sur les fonds collectés au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.

● **Pêche :** un décret définissant les modalités d'application du code rural, relatif au droit de pêche des riverains.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Christelle
et Christophe LETOURNEUR

ont la joie de faire part de la naissance de

Romain,

le 8 décembre 1999, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Anniversaires de naissance

– Le 10 décembre 1959
arrivait à Château-Renault

Alain, Claude,

alors qu'on n'y attendait plus personne...

Jannette et Loïza l'embrassent très fort, et ensemble font un pied de nez au destin.

Felices 40 !

Décès

– M. et Mme Claude Garih,
Le professeur et Mme Albert Hirsch,
M. et Mme Jacques Garih,
ses enfants,
Isabelle, Arnaud, Charles-Henri, Alexandra, Guillaume, Judith, Claire et Henri,
Léa et Emmanuel Lion et Yehuda,
ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Les familles Garih, Hirsch, Ziegler, Katz, Grabrieloglu,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adèle Arlette GARIH,

survenu le 9 décembre.

Entourée de l'affection de tous, elle rejoint son mari,

Henri GARIH,

décédé le 19 avril 1979.

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 10 décembre, à 15 h 15, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Joanna Kahn,
son épouse,
Mme Camille Kahn,
sa mère,
MM. Jean-François et Axel Kahn,
ses frères,
Fabrice et Sylvain,
ses enfants,
Mathieu et Maëlle,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Olivier KAHN,

survenu le 8 décembre 1999, à l'âge de cinquante-sept ans, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale, à Mussy-sur-Marne (Aube).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le bureau de l'Académie des sciences
a la profonde tristesse de faire part du décès, à Paris, le 8 décembre 1999, de leur confrère,

Olivier KAHN,
professeur à l'université Bordeaux-I,
membre de l'Institut universitaire de France,
membre de l'Académie des sciences.

Olivier Kahn était un chimiste mondialement connu notamment pour ses travaux sur la conception et la mise au point de composés nouveaux à structure électronique bistable pour le stockage optique de l'information ou pour la réalisation d'aimants moléculaires.

– Le département des sciences chimiques du CNRS,
L'Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur
Olivier KAHN,
membre de l'Académie des sciences,
professeur à l'Institut universitaire de France,
professeur à l'université Bordeaux-I,

survenu le mercredi 8 décembre 1999.

Ils expriment à sa famille et à ses proches leur profonde sympathie.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
Parution lundi daté mardi
TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

– Les membres de l'association IDAR
ont la douleur de faire part du décès de

Annette LEGUEIL-LEFRANC,
ancienne présidente
et vice-présidente de leur association,

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

De la part de l'association IDAR.

– Le professeur Jacques Le Magnen,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques LE MAGNEN,
née **Régine DEHOËS.**

Ils vous prient d'assister au service religieux qui sera célébré le samedi 11 décembre 1999, à 9 heures, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

– Mme Thérèse Reinhard,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Reinhard, Pisier, Chailley, Liouville, Cellier et Prunel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique REINHARD,
ingénieur IEG,

survenu le mercredi 1er décembre 1999, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mardi 7 décembre.

L'Ambassadeur,
29, avenue de Lodève,
34000 Montpellier.
37, lotissement Le Mirabeau,
rue N.-Casteret,
84200 Carpentras.

– Ana Reverdito,
Jean Haas,
Cristina Reverdito et Philippe Turrel,
Camila, Pauline et Marie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Felicia REVERDITO,
née **GILBOA,**
professeur à la faculté d'architecture de Montevideo (Uruguay),
ancien professeur à l'école d'architecture de Strasbourg,

le 3 décembre 1999, à Montevideo.

20, rue d'Oslo,
67000 Strasbourg.

– Mme Françoise Schneider
et ses filles,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Claude SCHNEIDER,
conseiller d'Etat,

survenu à son domicile le mardi 8 décembre 1999.

La levée du corps aura lieu le mardi 14 décembre, à 8 heures, au funérarium de Montrouge, 130, rue Maurice-Arnoux, suivie des obsèques civiles, à 11 h 30, au cimetière nouveau du Clos-Vendôme (Loir-et-Cher).

6, rue Lamartine,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Remerciements

– Mme Mozziconacci,
remercie tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie dans la douloureuse épreuve qu'elle traverse.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 15 décembre 1998,

Nicole JULHIET

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimée se souviennent des bonheurs partagés avec elle et aient pour elle une pensée d'affection et une prière du cœur.

Une messe à son intention sera célébrée dans l'intimité le mercredi 15 décembre, à 8 h 15, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

– Le 11 décembre 1979 disparaissait

Théo SCHULMANN.

Sa famille se souvient.

Une pensée est demandée à ses amis.

Associations communiquez vos
Assemblées générales
tous les jours dans le Carnet
Tarif à la ligne
120 F TTC / 18,29 €
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Services religieux

– Les familles Chemla, de Mendez, Petit et Boccara,
font part des prières du mois à la mémoire de leur très chère et regrettée

Mme Allegra CHEMLA,

veuve de

M. Charles Chalom CHEMLA,

qui auront lieu le dimanche 12 décembre 1999, à 19 h 15, à la synagogue du 45, rue des Abondances, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Cours

COURS D'ARABE
Tous niveaux.
Jour, soir et samedi.

INSC-AFAC : 01-42-72-20-88.

Colloques

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé organise les **Journées annuelles d'éthique 1999,** Paris,
à l'université René-Descartes,
12, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-6e,
et au Palais de la découverte,
avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris-8e.

Entrée libre.

Mardi 14 décembre
université René-Descartes
de 9 heures à 12 h 30
Ouverture des Journées par :
Didier Sicard, président du CCNE,
Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé.

Présentation des travaux du comité en 1998/1999
Aspects éthiques des choix collectifs en santé, N. Questiaux, A. Kahn,
Consentement, J.-F. Collange, S. Rameix,
Vieillissement, D. Pellerin, E.-E. Baulieu,
Xénogreffes, R. Ducluzeau, D. Houssin.

Présentation de la National Bioethics Advisory Commission des Etats-Unis, E. Meslin.

Mardi 14 décembre
université René-Descartes
de 14 heures à 18 h 30
Expertise, responsabilité et éthique du principe de précaution.

Exposés de : D. Sicard, O. Godard, F. Ewald, G. David, R. A. Charo, G. Viney, M. Hirsch, M. Barzach, J.-F. Girard.

Mercredi 15 décembre
université René-Descartes
de 9 heures à 12 h 30
Réexamen des lois de bioéthique

Exposés de : D. Sicard, J. Montagut, D. Thomas, A. Capron, N. Lenoir, F. Salat-Baroux, J. Michaud, C. Huriet.

Mercredi 15 décembre
Palais de la découverte
de 14 h 30 à 18 heures
Performance et santé.

Interventions d'élèves des lycées :
Lycée international, Saint-Germain-en-Laye,
Lycée Emile-Dubois, Paris,
Lycée Galilée, Gennevilliers,

avec A. Boué, S. Béloucif, C. Carrier.

A 16 h 30
intervention de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

– Le Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne (université Paris-I - Panthéon-Sorbonne) et le CERPHI (Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud) organisent une

journée d'études :
L'héritage baconien
aux XVIIe et XVIIIe siècles,

le samedi 11 décembre 1999,
de 9 h 30 à 18 heures,
à la Sorbonne, amphithéâtre Liard.

Soutenances de thèse

– **Claire Sanderson** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire intitulée **« La France et le Royaume-Uni face aux questions de défense européenne, 1945-1958 »** à la Sorbonne Paris-I, salle Louis-Liard, le jeudi 16 décembre 1999, à 13 h 30.

Le jury sera composé de M. et Mme les professeurs Robert Frank, Elisabeth du Réau, M. le général Jean Delmas, et MM. les professeurs Maurice Vaïsse et Jean-Claude Sergent.

– **Thomas Clerc** soutiendra sa thèse de doctorat **« Le journal d'écrivain dans la littérature française du XXe siècle : sémiostylistique d'un genre »** le lundi 13 décembre 1999, à 14 h 30, au Centre Malesherbes, 108, boulevard Malesherbes, Paris-17e, salle 301.

Le jury sera composé de Mme et MM. les professeurs Mireille Dereu (Nancy-II), Pierre Cahné (Paris-IV), Eric Marty (Paris-VII) et Georges Molinié, directeur de thèse (Paris-IV).

LES ATELIERS TAMALET
Perles de culture
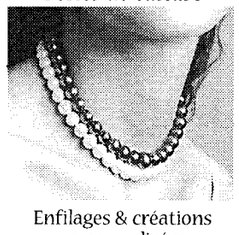
Enfilages & créations personnalisées
01.42.00.21.71 (Paris 10e)

– **Jennifer Kilgore** soutiendra sa thèse : **Guerre et témoignage dans la poésie de Geoffrey Hill,** le samedi 11 décembre 1999, à 14 h 30, à l'université Paris-IV, 17, rue de la Sorbonne, salle Louis-Bonnerot (escalier G, 2e étage). Le jury sera composé des professeurs M. Lojkine-Morelec, P. Aquien, R. Gallet, M. Porée, P. Volsik.

Conférences

– Mardi 14 décembre 1999, à 20 h 30, l'association Les Quatre R donne une conférence sur la Grande Visitation de Marie et les Messages de la Sainte Vierge pour notre temps, par Mme Belong – Médiumnité par Reynald Roussel à l'hôtel Brébant, 30-32, boulevard Poissonnière, Paris-9e.
Renseignements : 01-40-16-49-97.

Conférences du CEHD
« Les paix de l'an mil »
par le professeur Dominique Barthélémy,
le **lundi 13 décembre 1999, à 18 heures.**
Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

– A l'invitation du Bné Brit Ben Gourion, le professeur Maurice-Ruben Hayoun traitera du sujet suivant : **La pensée philosophico-religieuse de Moïse Maïmonide (1138-1204) et ses prolongements dans l'Europe chrétienne.**

Le jeudi 16 décembre 1999, à 20 heures, en la salle des mariages de la mairie du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, Paris.

Inscriptions et informations au :
01-40-82-26-33.

Communications diverses

Conversation autour du livre
La Chymie charitable et facile en faveur des dames
avec Andrée Marquet, Georges Bram et Jean Jacques.

En 1666, Marie Meurdrac, une femme savante au féminisme étonnant de modernité, propose aux dames de l'époque des recettes de tisanes et de produits de beauté dans une langue qui est celle des contes de fées.

CNRS ÉDITIONS vient de rééditer cet ouvrage, pour l'occasion présenté et annoté par Jean Jacques.

Rendez-vous à
LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS
151 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5.
Tél. : 01-53-10-05-05.
Vendredi 17 décembre,
de 17 heures à 20 heures.
La Chymie charitable et facile en faveur des dames, 250 pages, 120 F.

– La revue *HERMÈS* fête ses dix ans.

HERMÈS, cognition, communication, politique, dirigée par Dominique Wolton, fête ses dix ans au CNRS, le 15 décembre 1999, auditorium du campus Michel-Ange, 3, rue Michel-Ange, Paris-16e.

HERMÈS, une communauté de recherche ; *HERMÈS*, ses objectifs, ses publics, ses partenaires... autant de débats sur les sciences de la communication au CNRS.

Sur inscription dans la limite des places disponibles. Rédaction d'*HERMÈS :* 01-44-16-73-50.

La revue *HERMÈS*... 320 auteurs, 25 numéros, est éditée par CNRS ÉDITIONS.

CARNET DU MONDE
- TARIFS 99 -
TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS
118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 €
FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS :
83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Spécial AN 2000
Fêtez le nouveau Millénaire dans le carnet
tarif: 83 F TTC la ligne
01.42.17.39.80

LeMonde Job: WMQ1112--0032-0 WAS LMQ1112-32 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0403 Lcp:700 CMYK

MUSIQUE ***Kenza,*** **le nouvel album de Khaled, sort au moment même où commence le ramadan. ● DANS UN ENTRETIEN AU *MONDE,* le chanteur algérien souligne que ce mois de jeûne islamique est *« un mois de générosité ».* Il parle de l'Algérie, dit sa foi en la démarche du président Bouteflika (*« On a un bon président »*) et souhaite la réconciliation de son pays avec le Maroc (qui a maintenant *« un jeune roi exemplaire »*), rappelant cependant qu'il ne chante pas de texte politique. ● *KENZA,* pour lequel Khaled a de nouveau invité Jean-Jacques Goldmann, marie des références égyptiennes et indiennes, raï et salsa... Références parfois convenues, mariages pas toujours heureux, comme la reprise d'*Imagine* de John Lennon. ● LE RAMADAN est le prétexte, une fois le soleil couché, à de nombreuses festivités, auxquelles s'ouvrent plusieurs lieux de la nuit parisienne.**

Khaled rappelle les valeurs de paix et de générosité du ramadan

Le chanteur algérien, dont le nouveau disque, « Kenza », sort au moment du mois de jeûne islamique, souligne dans un entretien au « Monde » qu'à cette époque de l'année, « tous les musulmans ouvrent leur porte ». S'il n'est « pas un militant », il est, dit-il, « un messager de la paix, un provocateur gentil »

LA SORTIE du nouvel album de Khaled, le 7 décembre, coïncide, à quelques jours près, avec le début du ramadan. Dans l'entretien qu'il nous accordé, le chanteur algérien qui a exporté le raï aux quatre coins du monde revient sur la signification de ce moment, les idées de réconciliation, de générosité et de fête qu'il suggère, des valeurs que lui-même entend faire passer à travers sa musique. Il évoque ses espoirs pour l'Algérie, son projet de retourner bientôt y chanter, son amitié avec le roi Mohamed VI du Maroc.

« Que représente le ramadan pour vous ?

– Dans le temps, quand je buvais, je disais "c'est une cure qui arrive". Plus sérieusement, c'est surtout un mois de générosité. Tous les musulmans ouvrent leur porte pendant cette période et préparent à manger pour ceux qui n'ont rien. Ce sont des moments dans la vie pour réveiller l'être humain, lui rappeler que dans le monde, il y a des pauvres. Ce mois de jeûne est donc une leçon indispensable. Je pense que dans toutes les religions, il y a des choses, comme ça, qui interpellent, incitent à réfléchir à la condition humaine, aux erreurs que l'on doit éviter ou corriger. Le ramadan, c'est aussi un mois de fête, mais le soir, au coucher du soleil, quand on mange ! J'observe rigoureusement ses prescriptions, et ce, depuis mon enfance.

– Les notions de fraternité et de générosité attachées au ramadan semblent totalement étrangères à certains individus en Algérie.

– Je suis désolé, mais les gens qui prétendaient chez nous se battre au nom d'Allah ne sont pas des religieux. La religion n'était pour eux qu'un prétexte. Aucune religion ne dicte le meurtre. Pour moi, cette guerre, c'était une guerre de pouvoir et quand on tuait des gens connus, le but recherché était de faire un coup médiatique.

– Vous parlez de tout cela au passé, pourtant il semblerait que le drame soit loin d'être terminé.

– Je ne nie pas qu'il reste encore de ces êtres qui terrorisent, mais ce ne sont plus que quelques petits parasites isolés. Ceux qui ont tué seront jugés, y compris chez le Bon Dieu. Le problème, c'est qu'ils ne se rendront jamais. Ils savent ce qu'ils risquent. Alors ils continuent leurs conneries. La difficulté en Algérie, c'est qu'on ne sait pas qui fait quoi. Maintenant, avec la loi sur la concorde civile [approuvée massivement par référendum le 16 septembre], on en est au stade du pardon pour ceux qui n'ont pas les mains tachées de sang. Je pense qu'il y a aussi aujourd'hui des innocents qui sont en prison. Quand le pays était chamboulé, dès que vous portiez une barbichette, vous étiez considéré comme terroriste donc arrêté. Récemment, cinq mille détenus ont été grâciés et c'est bien. Désormais, on a un bon président. On attend qu'il se mette à table, qu'il négocie avec ces gens pour voir ce qu'ils veulent. Sa force, c'est qu'il sait avancer doucement. Il a commencé par accepter de négocier, par combattre la corruption, assainir la justice. J'ai dernièrement été condamné à deux ans de prison par un juge qui avait été acheté. Cette condamnation faisait suite à la plainte d'un producteur qui m'a arnaqué pendant vingt ans. Je suis allé récemment en Algérie pour me défendre. J'ai été acquitté.

D. R.

Khaled : « Le rôle du raï, sa guerre, ç'a été de casser des tabous. »

– En matière de politique extérieure, vous croyez à une réconciliation de l'Algérie avec le Maroc, à une entente notamment à propos du Sahara occidental ?

– J'y crois. Nous devons en finir avec cette histoire. On a un beau désert, il faut qu'on le partage. Les Marocains sont nos frères. Surtout pour nous les Oranais, les gens de l'Ouest. On a la même culture, on parle la même langue. Moi j'ai grandi avec les Marocains. Ils ont maintenant un jeune roi exemplaire qui sait se rapprocher de son peuple mieux que n'avait su le faire son père. Il n'est pas resté enfermé chez lui, il a voyagé, c'est un jeune comme nous, un fêtard comme tout le monde, mais un mec réfléchi. Il connaît la vie, il sait ce qu'est un pauvre et ce qu'est un riche. Il a été à la rencontre du peuple dans toutes les parties du Maroc, y compris chez les ennemis de son père, les Rifains, des gens très dangereux, qui n'ont pas froid aux yeux. Je suis de très près ce qu'il entreprend. C'est un ami. Je l'ai connu à l'époque où il était encore prince. Régulièrement invité chez la famille royale, j'étais reçu comme un proche. Je lance un appel à mon président et à mon ami Mohamed VI pour qu'ils nous ouvrent les frontières et que l'on vive en harmonie.

– Vous êtes souvent perçu à l'étranger comme un chanteur représentant la France, où vous vivez depuis des années. N'avez-vous jamais été tenté de demander la nationalité française ?

– Je l'ai demandée une fois et j'ai été déçu. Ils ont fait traîner mon dossier, me réclamaient des tas de choses. J'ai dit "Basta !". Il ne faut pas oublier que je suis né en 1960, donc sous le drapeau français, alors ceux qui me présentent comme un chanteur français à l'extérieur, finalement, ils ont raison.

– Vous déclarez souvent que vous n'êtes pas un militant, et si vous évoquez l'Algérie ou des problèmes qui vous tiennent à cœur comme le racisme, c'est rarement dans vos chansons.

– Je ne veux pas trahir cette musique que je chante. Le rôle du raï, sa guerre, ça a été de casser des tabous. Je n'ai pas envie d'interpréter des textes politiques purs et durs. Toutefois, certaines de mes chansons parlent de la paix chez nous, comme *Le Jour viendra,* par exemple, dans mon album précédent, *Sahra,* qu'a écrite pour moi Jean-Jacques Goldman.

– Une partie de votre public a pu vous reprocher, notamment à travers cette collaboration, de trahir le raï. Et vous faites encore équipe avec Goldman cette fois-ci.

– Personne ne m'a reproché quoi que ce soit. J'ai invité Goldman car il est pour moi le meilleur auteur français. Pourquoi le rappeler pour *Kenza* ? Parce que je voulais aussi faire quelque chose d'universel et donner un message de paix. Je travaille avec des Français, j'ai invité également Noa, israélienne d'origine yéménite, Amar, une chanteuse anglo-pakistanaise ; j'ai enregistré des cordes en Egypte ; le producteur et arrangeur de la plupart des titres, Steve Hillage, est anglais, et vient donc du pays qui a été le colon du Moyen-Orient... Après la guerre, il y a l'harmonie. Mais attention, ce n'est pas un geste politique. Je suis simplement un messager de la paix, un provocateur gentil.

– Pensez-vous vous produire prochainement en Algérie ?

– Je n'ai pas chanté là-bas depuis octobre 1987. Mais cette fois, ça y est. J'y pars au printemps, pour une grande tournée.

Propos recueillis par Patrick Labesse

« Kenza », l'alchimie funk du roi du raï

EN SAUTANT le pas de la production à grand spectacle – en 1992, avec le succès international de *Didi* – l'Elvis du raï s'est paré d'atouts technologiques sans pour autant perdre son âme. Dans ce registre, l'instinct de Don Was – premier producteur-concepteur du son « Khaled » – avait fait de petits miracles. Les « réalisateurs artistiques » de *Kenza*, Steve Hillage et Lati Kronlund, ont tenu le cap.

Le premier s'est illustré dans les années 70 comme figure du rock progressif britannique, avant de se consacrer à une activité de producteur qui l'a vu tendre des passerelles entre Orient et Occident. En 1998, Steve Hillage s'était attelé à la conception du projet *1,2,3 Soleils* qui réunissait sur scène et sur disque Faudel, Rachid Taha et Khaled. Fondateur du collectif new-yorkais Brooklyn Funk Essential, Lati Kronlund s'est quant à lui épanoui dans l'amour des musiques noires américaines. Chacun de son côté, ils ont conservé des fondamentaux et exploré quelques nouvelles pistes. Celle qui mène d'abord aux pyramides, puisque le titre d'ouverture, *Aâlach Tloumouni*, s'enrichit d'une section de violons égyptiens. L'Inde aussi a nourri l'imaginaire du « roi du raï». Steve Hillage a utilisé les ressources de la scène anglo-indo-pakistanaise pour rappeler ces correspondances.

Une pincée de syncopes drum'n'bass dans *Mele Hbibti*. Un duo surtout avec la voix acidulée d'Amar, dans *El Harba Wine*, adaptation arabe très enlevée d'un vieux tube d'Idir, porte-voix de la chanson kabyle. Autre voyage, le rapprochement – à moitié réussi, car plus artificiel – entre déhanchements raï et chute de reins salsa sur *Gouloulha-Dji*.

GOLDMAN INOFFENSIF

Grosse machine de la variété internationale, Khaled carbure souvent à l'alchimie funk. Ingrédient essentiel du raï « moderne », le rhythm'n'blues a eu le temps de roder sa fusion avec la sensualité orientale. Ce mariage prouve son efficacité. Mais, si *El Bab* s'offre l'ambiance inédite d'une fête gnaoua rythmée par des scratches, irradiée par les cuivres d'une spiritualité soul, les rouages bien huilés de la mécanique Khaled se contentent souvent de références trop convenues.

L'album contient aussi quelques ratages. Après le succès d'*Aïcha,* Jean-Jacques Goldman a proposé deux nouvelles chansons au chanteur algérien, l'inoffensif *Derwiche tourneur* et *C'est la nuit.* Malgré un refrain profilé pour le tube, un texte qui essaie de représenter la fragilité et les fascinations noctambules du chanteur, on est frappé par la banalité de la production et du format « goldmanien »... En français (et en anglais), Khaled tente, comme en arabe, des ornements vocaux qui passent mal. La reprise d'*Imagine*, de Lennon, en duo avec la chanteuse Noa, est l'un des pires moments du disque, en dépit des louables intentions du message.

Stéphane Davet

★ *Kenza*, 1 CD Barclay 543 397-2. Distribué par Universal.

Un mois prétexte à de belles échappées de musique

LE NEUVIÈME MOIS de l'année de l'hégire, les musulmans s'astreignent au jeûne entre le lever et le coucher du soleil. Quand la nuit reprend ses droits, on se régale d'une *chorba* (soupe), de reconstituantes pâtisseries. La fête est ouverte. Des restaurants, des bars se transforment en cabarets, les concerts plus ou moins informels ou planifiés fleurissent un peu partout. A Paris, depuis plusieurs années, le Centre culturel algérien, installé dans le 15e arrondissement, renforce sa programmation. Tous les styles musicaux répandus en Algérie y sont présentés : des chants traditionnels chaouïs (Naïma Ababsa), du chaâbi dans la lignée de Dahmane El-Harrachi, créateur de *Ya Rayah*, titre remis au goût du jour par Rachid Taha (Kamal El-Harrachi, le fils), du malouf constantinois (Tahar Fergani) ou annabi (Hamdi Benani), de la variété (Hamidou).

La communauté kabyle n'a pas été oubliée puisque Ferhat, l'un de ses chantres les plus engagés, sera également là. A Pigalle, la salle du Divan du monde propose *Le Dernier Moussem,* une création mise en scène par Pierre Méchanick et chorégraphiée par Nawal Benabdallah, un voyage à travers le Maroc, ses danses et ses musiques. A Bastille, quartier de plus en plus engorgé par la mode latino, le Café de la danse joue depuis trois ans, à l'occasion du ramadan, la carte de la diversité du monde musulman. *« Notre idée,* explique Loïc Barrouk, directeur du Café de la danse et programmateur des « Belles Nuits du ramadan », *c'est de montrer que dans le monde musulman, il y a des musiques extrêmement variées. Nous voulions des spectateurs très mélangés, nous avons réussi. Il y a en moyenne 40 % de public oriental et 60 % de public occidental. Ce qui est très satisfaisant, c'est que nous sentons chez une partie de ce public une forme d'engagement. Des gens viennent ici parce qu'ils veulent participer à une fête musulmane. »*

MAGHREB ET AFRIQUE NOIRE

La programmation, très ouverte, met tout de même cette année l'accent sur les artistes d'origine marocaine, année du Maroc oblige. Ouvert par l'orchestre de musique andalouse gharnati d'Oujda, dirigé par Cheikh Mohamed Chaâbane, le programme verra défiler Aïcha Redouane et l'ensemble El Adwar, dans une création basée sur des poèmes soufis de Râbi'a, poétesse irakienne du VIIIe siècle, trois virtuoses du luth, Saïd Chraïbi, Nabil Khalidi et Omar Metioui, les rythmes de transe des Jilala de Fès et ceux des Gnawa avec Hamid El Gnawi, Abderrahim Amrani et Kermous. L'Algérie sera présente avec le raï très ouvert, funky et métissé du groupe Raï Kum et celui totalement « roots », aux parfums de terre et de vent, chanté par Cheikha Rabia, accompagnée à la flûte *gasba* et aux percussions. La délicate chanteuse tunisienne Sonia M'Barek interprétera du malouf, le Turc Burhan Oçal, ciseleur percussionniste et chanteur, présentera un programme de musique savante et soufie de Turquie. Quant à l'Afrique noire – en grande partie musulmane, il ne faut pas l'oublier –, elle affirmera sa présence à travers le Malien Lobi Traoré, l'un des représentants les plus convaincants du blues à l'africaine. Des artistes que l'on pourra tous retrouver sur un CD publié pour l'occasion par Naïve, intitulé, tout simplement, *Les Belles Nuits du ramadan.*

P. L.

Sélection parisienne

● **Café de la Danse,** 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e, Mo Bastille, 20 heures, « Les belles nuits du ramadan », jusqu'au 20 décembre. Avec l'orchestre de musique andalouse Gharnati d'Oujda, le 10 ; Buhran Oçal, le 11 ; Aïcha Redouane et l'ensemble El Adwar, le 12 ; Saïd Chraïbi, Nabil Khalidi, Omar Metioui, le 13 ; Raï Kum, le 14 ; Les Jilala de Fès, le 15 ; Taoufik Bestandji, le 16 ; Sonia M'Barek, le 17 ; Hamid El Gnawi, Abderrahim Amrani, Kermous, le 18 ; Lobi Troré, le 19 ; Cheikha Rabia, le 20. Tél. : 01-40-21-70-70.

● **Centre culturel algérien,** 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15e, Mo Boucicaut, 20 h 30, spécial ramadan. Avec Naïma Ababsa, le 10 ; Kamal El Harrachi, le 11 ; Abderrachid Segueni, le 12, Hamidou, le 16, Ferhat, le 17 ; Hamdi Benani, le 18 ; El Hachemi Guerouabi, le 22 ; Nadia Benyoucef, le 23 ; Tahar Fergani, le 29 ; Naçreddine Chaouli, le 30.

● **Divan du monde,** 75, rue des Martyrs, Paris-18e, Mo Pigalle, 20 h 30, Le Dernier Moussem, du 22 au 30 décembre (relâche les 25 et 26) ; Hanane, du 3 au 14 janvier (relâche le 9).

LeMonde Job: WMQ1112--0033-0 WAS LMQ1112-33 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0404 Lcp:700 CMYK

Les jours où le jazz entra au Carnegie Hall

Les enregistrements des soirées historiques de 1938 et 1939 sont réédités avec de nombreux inédits

« CE N'EST qu'après que nous avons découvert que le concert avait été enregistré. Il y eut deux copies, l'une pour moi, l'autre pour la Bibliothèque du Congrès. J'avais si bien rangé la mienne que j'en avais oublié l'existence. Près de vingt ans après, ma fille l'a trouvée par hasard dans un placard. Columbia vient de l'éditer. Voilà le résultat. » Ce concert qu'évoque le clarinettiste et chef d'orchestre américain Benny Goodman en 1950, lors de la parution de *The Famous 1938 Carnegie Hall Concert*, est celui du 16 janvier 1938 : le jour où le jazz entra sur la scène du Carnegie Hall pour la première fois.

Le jazz sortait des lupanars de la Nouvelle-Orléans, des clubs de Kansas City et des boîtes de nuit où le bourgeois venait se donner le frisson dans le quartier new-yorkais de Harlem, pour aller au grand jour dans l'institution de la grande musique. Ce que l'on ne voit pas, on l'entend. Au premier break de batterie de Gene Krupa dans *Don't Be That Way,* le thème qui ouvre ce recueil, les applaudissements fusent, mêlés d'encouragements. L'enthousiasme ne faiblira pas.

Le public avait été gâté. Sur le programme imprimé pour l'occasion, l'ordre des morceaux, leurs titres, le nom des compositeurs – les codes du concert classique sont appliqués – et la liste des musiciens est alléchante. *One O'Clock Jump* (hymne du Count Basie Orchestra), vingt ans de jazz en six titres, dont *Blue Reverie*, de Duke Ellington, une jam session sur *Honeysuckle Rose,* de Fats Waller (seize minutes de passages de solo), *Body and Soul, The Man I Love, Blue Room, Stompin'at the Savoy...*, soit un assemblage de succès de Broadway et de morceaux inscrits au répertoire avec lequel Goodman est devenu l'idole des danseurs. Le big band est là, le trio avec le pianiste Teddy Wilson aussi, le quartette avec Lionel Hampton, en renfort il y a Johnny Hodges, Count Basie, Lester Young...

On rappellera que Benny Goodman était blanc, juif, qu'il intégra à ses orchestres des musiciens noirs (Wilson, Hampton, Charlie Christian, Cootie Williams...) à une époque on l'on vous aurait pendu pour moins que ça, que vous ayez été l'invité du Carnegie Hall ou pas. Goodman jouait-il du jazz ? A l'écoute de ces disques, assurément ; cette soirée du 16 janvier 1938 est son grand soir et un grand soir pour le jazz. En donna-t-il une version acceptable pour la belle société ? Certes, mais sans oublier le swing ni la liberté nécessaire aux solistes (écoutez *I Got Rhythm*).

AVEC « NEW MASSES »

Après Goodman, Duke Ellington ou Woody Herman pousseront la porte de la célèbre salle à l'angle de la 7e Avenue et de la 57e Rue. Basie y avait été invité par Goodman. Il fut avec son big band (aux pupitres Lester Young, Harry Edison, Buck Clayton, Freddie Green, Walter Page, Jo Jones...) le premier à ouvrir la nuit du 23 décembre 1938 pour le programme *From Spirituals to Swing* conçu par John Hammond et qui fut suivi, le 24 décembre 1939, d'une seconde édition.

D. R.

De gauche à droite : Lester Young, Ed Lewis, Count Basie, Jo Jones, en 1940.

Fils de millionnaire, passionné de blues et de jazz, organisateur de spectacles qu'il paie de sa poche, découvreur et protecteur de musiciens (Billie Holiday, plus tard Aretha Franklin, Bob Dylan...),Hammond entend partager son goût avec la bonne société. Lors de ces deux soirées, Hammond réunit le gospel (les Mitchell's Christian Singers, Sister Rosetta Tharpe, le Golden Gate Quartet), le blues (Big Bill Bronzy, Sonny Terry...), le boogie woogie (Meade Lux Lewis, Albert Ammons...), le jazz New Orleans (Sidney Bechet et le trompettiste Tommy Ladnier) et le swing (Basie, Benny Goodman à nouveau) en forme d'inventaire de la riche aventure du jazz, invention culturelle des Etats-Unis dans le siècle.

Seule une partie (rééditée en 1987) de ces deux soirées avait été publiée en 1959 par la marque Vanguard, à partir de bandes transcrites d'après les acétates gravés en direct. Ces documents, complets, sont dorénavant tous disponibles ainsi que plusieurs thèmes enregistrés en studio quelques mois plus tôt. A cet ensemble précieux, restauré avec soin sans gommer le passage du temps, s'ajoutent une reproduction du programme original et un livret érudit.

On y apprend que le concert était co-organisé par le périodique culturel des communistes américains, *New Masses.* On peut y voir des publicités pour venir en aide aux enfants et aux femmes victimes de la faim en Espagne loyaliste soumise à l'*« agression fasciste »*, pour des ouvrages « subversifs », dont *Man's Hope,* d'André Malraux *(L'Espoir),* ou *Uncle Tom's Children*, de Richard Wright. On y vante les mérites de films produits par les autorités soviétiques. Le désordre institué par Goodman vire à l'insurrection. On y apprend encore que John Hammond avait dû mettre tout le poids de son nom prestigieux pour que les Noirs soient acceptés dans la salle. Au-delà de la musique, il s'agit aussi de fêter le triomphe de certains idéaux.

Sylvain Siclier

★ *The Famous Benny Goodman 1938 Carnegie Hall Concert* : un coffret de 2 CD Columbia/Legacy C2K 65143, distribué par Sony Music. *From Spirituals to Swing, 1938 and 1939 Concerts* : un coffret de 3 CD Vanguard 3VCD 169/71-2, distribué par WEA.

Mouvement de grève dans les théâtres nationaux

À L'APPEL des syndicats CGT, FO, CFDT et des autonomes, les personnels techniques et administratifs de la Comédie-Française ont voté, dans la soirée du mercredi 8 décembre, le principe d'une grève de 24 heures pour le 10 décembre, dans le cadre des négociations pour l'application des 35 heures. Ce vote entraîne l'annulation des représentations prévues salle Richelieu (remboursement et report possible, tél. : 01 44 58 15 15). Un préavis de grève a déjà été lancé par la CGT pour le 10 décembre de 20 heures à 24 heures et *« pour une durée illimitée »*, dans les théâtres nationaux (Comédie-Française, Opéra, Odéon, Chaillot, Colline et Théâtre national de Strasbourg), et les etablissements publics (Parc de La Villette et Centre national de la danse à Paris), à la suite d'un premier mouvement de grève le 3 décembre, et devant *« la fin de non-recevoir concernant (sa) demande de négociation d'un accord concernant la réduction du temps de travail »*.

DÉPÊCHES

■ **PRIX : une Arménienne de vingt–cinq ans, Anahit Simonian, a reçu le premier Mozart du 7e art** pour la musique qu'elle a composée pour *Le Haleur*, un film muet de Léonce Perret (Gaumont-1911). Ce prix qui veut promouvoir les jeunes compositeurs de musique de film aura mis cinq musiciens en compétition sous la direction de Bruno Coulais (le compositeur des musiques de *Microcosmos* et de *Himalaya, l'enfance d'un chef*).

SÉLECTION DISQUES

MILES DAVIS
Kind of Blue

C'est probablement le disque le plus célèbre de l'histoire du jazz, en tout cas celui qui aura amené le plus d'amateurs vers cette fameuse note bleue ici magnifiée, voire mythifiée. Enregistré les 2 mars et 22 avril 1959, *Kind of Blue* traduit en cinq moments fulgurants l'osmose entre des artistes aux préoccupations parfois diverses (Miles Davis, en leader, trompette en apesanteur, John Coltrane au saxophone ténor, qui s'apprête à avancer d'un pas de géant vers sa propre légende, le pianiste Bill Evans, Cannonball Adderley à l'alto, une rythmique inégalée avec le contrebassiste Paul Chambers et le batteur Jimmy Cobb...). Régulièrement réédité, remasterisé et retranscrit à la bonne vitesse lors d'une précédente édition, *Kind of Blue* bénéficie dorénavant d'une édition spéciale avec traduction des notes de pochette et ouverture vers un site Internet. ***S. Si.***

★ 1 CD Columbia/Legacy COL 494853 2. Distribué par Sony Music.

TAN DUN
Bitter Love from Peony Pavilion
Ying Huang (soprano), New York Virtuoso Singers, NChiCa-Orchestra, Tan Dun (direction)

Cette heure de musique tirée du vaste opéra de Tan Dun, *Le Pavillon aux pivoines*, commence comme un clip high-tech qui fait craindre que la fusion des cultures ne dépasse pas le stade du mixage impeccable de références proches (échantillonnage techno) et lointaines (échos de la Chine ancestrale). Le tout affiche néanmoins de la profondeur dès que le compositeur prend soin de modeler séparément chaque ligne de son canevas hybride. Tan Dun se situe alors en bonne place entre Steve Reich et Heiner Goebbels, deux maîtres de la synthèse contemporaine. ***Pierre Gervasoni***

★ 1 CD Sony Classical SK 61658.

TEODORO ANZELLOTTI (accordéon)
SALVATORE SCIARRINO : Vagabonde blu – ROLF RIEHM : Push Pull – YOUNG-HI PAAN PAAN : NE MA-UM – VINKO GLOBOKAR : Dialog über Luft – TOSHIO HOSOKAWA : Melodia

Le récital de Teodoro Anzellotti, quadragénaire italien formé au contact du pionnier suisse Hugo Noth, montre qu'en dépit de son statut encore inédit d'instrument de concert l'accordéon ne garantit pas aux compositeurs contemporains de faire œuvre d'originalité. Salvatore Sciarrino, Rolf Riehm et Vinko Globokar se contentent d'enchaîner divers effets produits par les nouveaux modes de jeu. Younghi Paan Paan sait, en revanche, utiliser le trémolo de soufflet comme fondement d'une authentique expression musicale. La spiritualité qui s'en dégage entoure également l'acte de précurseur accompli par le Japonais Hosokawa avec *Melodia* (1978). Cette page tire sa richesse de la qualité infinitésimale des sons produits par les anches métalliques vibrantes. Contrairement aux pratiques courantes (*Melodia* est devenu un classique des concours internationaux), Anzellotti en donne une interprétation moins tournée vers la sérénité extatique que vers le frémissement intime. ***P. Gi***

★ 1 CD Hat (now) ART 131. Distribué par Harmonia Mundi.

D'AMOURS LOIAL SERVANT
Chansons d'amour françaises et italiennes des XIVe et XVe siècles
Gérard Lesne (chant), Alla Francesca

Sur ce répertoire de moins en moins négligé, on trouvera des programmes plus cohérents. Est-ce une raison pour bouder Brigitte et Gérard Lesne ? Finesse, pudeur, délicatesse et grâce secrète, ces deux-là sont réellement de la même famille. Cette promenade sensible à travers les fleurons de l'*ars nova* et de l'*ars subtilior* est cependant mieux qu'une astucieuse idée de marketing : c'est la vision si complexe du songe, sommeil peuplé de chimères et d'extravagances, qui est en jeu ici avec sa charge de liberté et d'imagination. ***Philippe-Jean Catinchi***

★ CD Virgin « Veritas » 5 45357 2.

FAULTLINE
Closer Colder

On a rarement entendu cette année pareil jeu de contrastes. La beauté de ces paysages, disloqués en fragments sonores, naît du télescopage de couleurs antinomiques. *« Plus proche et plus froid »*, dit le titre de cet album de David Kosten – alias Faultline. Agencés avec une logique qui n'hésite pas à confronter laideur et beauté, grésillements parasites, violoncelle entêtant, tachycardie drum'n'bass, trompette espiègle, percussions destructurées de la musique contemporaine, boucle de violon plaintif, voix détournées... composent un album magnifiquement perturbé et... serein. ***Stéphane Davet***

★ 1 CD Leaf bay12cd. Distribué par PIAS.

DIVERS
Costes, la suite

Sélectionnés par Stéphane Pompougnac, le DJ de l'hôtel Costes, les quinze titres définis comme *« soyeux, sensuels, envoûtants »* de cette compilation originale se situent dans la mouvance de l'électronique *« organique »*. Au côté de I : Cube *(Adore)*, on trouvera Doris Days (*To Ulrike*, remixé par Zéro 7), Pink Martini (le sympathiquement rétro *Sympathique*). Les influences du blues et du jazz de M. Scruff, artiste appartenant à la bande iconoclaste du label Ninja Tune, ou de De-Phazz, celles de la world music (Cesaria Evora remixé par l'as de la house new-yorkaise tendance disco François K et son comparse Joe Claussel, le Nigérian Femi Kuti, toujours par François K, les accents brésiliens de Boozoo Bajou) font de cette *Suite* un excellent moyen de cocooner branché. – ***Véronique Mortaigne***

★ 1 CD Pschent 543361-2. Distribué par Barclay.

TOM JONES
Reload

« The Tiger », le tigre à la voix rugissante, au sourire carnassier et aux cheveux noués en catogan, en bref Tom Jones, est toujours là. L'homme de *What's New Pussicat*, du générique des James Bond ou de *She's a Lady* (de Paul Anka) se montre, trente-cinq ans après ses premiers tubes, en très bonne compagnie, avec un goût de la reprise sans plagiat déjà prouvé dans une version mémorable de *Kiss* de Prince donnée en 1988 avec Art of Noise. *Reload* préside à la rencontre de Tom Jones avec dix-sept noms du rock, de Stereophonics (*Mama Told Me Not to Come*, de Randy Newman) à Portishead (un gospel traditionnel), de Van Morrisson (*Sometimes We Cry*) aux Pretenders (*Lust for Life* de David Bowie et Iggy Pop), de Space (*Sunny Afternoon* des Kinks) à Mousse T. L'union fait la force – caractéristique essentielle de Tom Jones – et le chanteur, chaque fois en duo, lie la sauce avec aisance. ***V. Mo.***

★ 1 CD V2 VVR100-9302.

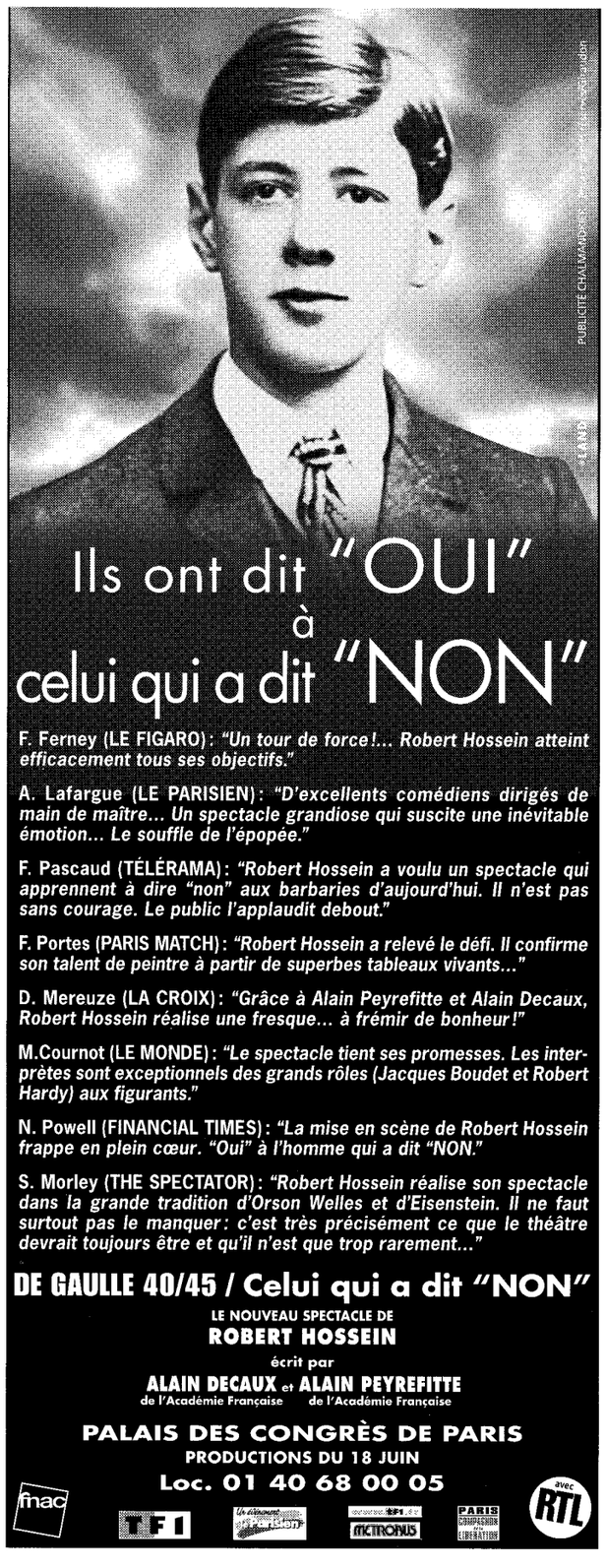

LeMonde Job: WMQ1112--0034-0 WAS LMQ1112-34 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:06 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0405 Lcp:700 CMYK

BOX MAN
www.boxman.fr
Plus de musique pour plus de monde
ALANIS MORISSETTE
Unplugged
99 F
Prix TTC valable jusqu'au 31/01/00, hors frais d'expédition
www.boxman.fr

Aldo Ciccolini, concert du cinquantenaire

A Paris, le pianiste célébrait le demi-siècle d'une carrière exigeante

Il y a cinquante ans, le pianiste Aldo Ciccolini remportait le premier prix du Concours Marguerite-Long. Une grande carrière s'ouvrait alors pour cet artiste, qui a néanmoins toujours refusé le mirage d'une gloire parfois éphémère, lui préférant la découverte de territoires musicaux inexplorés ou visités à la va-vite.

DOMENICO SCARLATTI : cinq sonates pour clavier – FRANZ SCHUBERT : *Sonate en si bémol D 960* – ALEXANDRE SCRIABINE : *Deux Poèmes op. 32 ; Sonate n° 9 op. 68 « Messe noire »* – FRANZ LISZT : *Funérailles ; Méphisto-Polka ; Mort d'Isolde, transcription d'après Richard Wagner, Paraphrase de concert sur Rigoletto, de Giuseppe Verdi.* Aldo Ciccolini (piano).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 9 décembre, 20 h 30.

Ces dernières années, Aldo Ciccolini s'est fait un peu discret à Paris, mais l'on n'a pas oublié son intégrale des *Harmonies poétiques et religieuses* de Liszt, à la Salle Gaveau, cette sonorité drue, profonde, ces accords qui sonnaient à la volée, le jeu retiré du monde d'un artiste singulier en notre époque, qui ne s'est jamais plié aux modes, qui en a lancé, en revanche. De Ciccolini, on peut dire qu'il a été l'inventeur d'Erik Satie quand il osa enregistrer l'intégrale de sa musique de piano dès les années 60 ; qu'il a été l'un des premiers à s'intéresser sérieusement au Liszt des *Années de pèlerinage* en embrassant la totalité de ce cycle poétique ; l'un des premiers enfin, en dehors des Espagnols, à se lancer dans les deux cahiers d'*Iberia*, d'Isaac Albeniz, avec l'élégance de ceux qui disent tout en usant de la litote.

Ce soir, il est au Théâtre des Champs-Elysées, pour célébrer cinquante ans de carrière. En réalité, cela doit bien faire soixante-cinq ans que cet ex-enfant prodige, âgé de soixante-quatorze ans, joue en public. Mais il y a cinquante ans, il remportait le premier prix du Concours Marguerite-Long, à l'époque l'un des plus prestigieux concours de piano au monde. Il entre en scène d'un pas vif. Napolitain de naissance, français par reconnaissance, musicien de tout son être, il a la tenue, l'ascendant d'un sage qui s'est débarrassé des faux-semblants, des apparences. Cet homme tutoie ses élèves et se fait tutoyer d'eux. Il n'est cependant pas du genre familier, mais il tutoie depuis si longtemps les chefs-d'œuvre et leurs compositeurs...

Et c'est ainsi qu'il joue, en allant jusqu'au bout de ses convictions, jusqu'au fond du clavier, exposant simplement les idées les plus complexes, les plus raffinées. Son Scarlatti ? Il n'est ni satanique comme celui de Vladimir Horowitz, ni nostalgique comme celui de Clara Haskil, il est le reflet du soleil sur un masque d'or, insaisissable, brûlant, étrange en ce qu'il n'est ni romantique, ni virevoltant, mais murmuré et pourtant si sonore, si radieusement triste. La *Sonate en si bémol* de Schubert, Ciccolini la joue depuis longtemps et il nous a habitués à une interprétation réaliste de cette œuvre que l'on est accoutumé d'entendre jouée dans un rêve. Son piano, un Fazioli, n'aime pas Schubert, à moins que ce ne soit l'inverse. C'est un ténor vaillant qui n'a guère de rondeur dans la voix, qui a l'aigu crispé et manque paradoxalement de coffre, qui s'impose quand il devrait n'être que le docile serviteur d'un pianiste dont il surexpose le jeu sublimement aride. Scriabine lui convient mieux, notamment cette *Neuvième sonate*, cette « Messe noire », cette volière de trilles hallucinés, cauchemardesques, qui sonnent sans tension excessive sur un piano d'un coup idéal et sous des doigts hallucinants de précision.

LOIN DE LA DÉMAGOGIE

Le Liszt de Ciccolini... Du marbre blanc, il a la douceur. Du sculpteur, il a le coup de ciseau vif, précis, minutieux qui fait tomber les éclats. Du génie, il a l'ampleur du geste créateur qui fait tenir l'œuvre dans la première note. Ciccolini au piano ? Il ne bouge pas, élimine tout geste inutile ; concentré face à son clavier, il maîtrise tout. Mais ce perfectionniste met toutes ses ressources au service d'une expression qui ne cherche pas à plaire. Dans *La Mort d'Isolde*, il est si facile de faire tonner la main gauche, hurler de plaisir la droite que Ciccolini se tient loin de cette démagogie pianistique.

En bis, la délicieuse *Kuppelweiser* de Schubert, qu'on n'entend jamais. Ciccolini la joue murmurée comme une pièce de Federico Mompou. Nous devrions partir sur la pointe des pieds, mais le public exulte et partira la tête en feu, après Enrique Granados et Manuel de Falla.

Alain Lompech

A l'Odéon, une « Orestie » proche, retenue, poignante

L'ORESTIE d'Eschyle. Mise en scène : Georges Lavaudant. Avec Sylvie Orcier, Philippe Morier-Genoud, Gilles Arbona, Hervé Briaux,...
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, Paris 6e. Tél. : 01 44 41 36 36. Mo Odéon, RER Luxembourg. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; dimanche à 15 heures. Relâche les 24, 25, 31 décembre, et les 1er et 2 janvier 2000. Places 30 à 180 F (4,57 à 27,44 €). Durée : 4 heures 20. Jusqu'au 15 janvier 2000.

Georges Lavaudant présente donc *L'Orestie* d'Eschyle. Sur ce texte fondateur de l'art du théâtre, cette genèse, tout a été dit, et que ne reste-t-il à dire ? Ne mettons pas le petit doigt dans cet infini, il ne s'agit ici que d'une nouvelle mise en scène. Tout directeur de théâtre, tout metteur en scène, tout acteur, se doit, un jour ou l'autre, de s'immerger dans *L'Orestie*. Le « baptême » de Georges Lavaudant est une cérémonie de la plus haute tenue.

Le texte français, d'abord. Il est clair, probe, une parole bien vivante. Ce texte français de Daniel Loayza fait penser au reflet dans le miroir : vous vous regardez, ce n'est pas vous puisque l'image est inversée, mais c'est vous tout à fait. *L'Orestie* de Daniel Loayza, c'est Eschyle dans la glace. Le décor, ensuite. Juste ce qu'il faut à l'acteur pour jouer, à nous pour voir et entendre. Sous les jambes, la terre nue, le sable blanc des plages, la poudre blanche des pierres de Grèce. Tout autour, l'air libre, l'espace de ce temps-là comme de tout autre temps, figuré par de très grandes surfaces. Ce pourrait être l'air d'une fin d'après-midi, mais il y a là, à peine sensible, un semblant des ondes des siècles. L'air et la mémoire du temps, d'un seul regard. Dans cet espace libre, de rares accessoires de jeu, sièges de métal filiformes, la pierre d'une tombe... C'est Lavaudant lui-même qui a fait ce décor, assisté d'Isabelle Neveux.

Les vêtements. Rien à redire. *L'Orestie*, c'est le zénith de la tragédie pure, ne brouillons pas la vue par des panoplies de l'antique. Les acteurs qui sont là, aujourd'hui chargés de mission, représentants, c'est un choix. Ils sont vêtus en absents-présents, long pardessus noir droit, chemise blanche et cravate noire vues dans l'échancrure du haut, et sur la tête, mais réalisé avec un tact rare, le feutre mou qui a été le chapeau le plus banal des hommes de l'entre-deux guerres, qui se voit souvent encore. Ces vêtements des femmes et des hommes, l'œuvre de Brigitte Tribouilloy, atteignent ce que Jean Cocteau estimait, pour la représentation des Grecs, le plus fort : *« L'aspect classique de l'invisibilité. »*

Tout cela, c'est aussi, déjà, la propre mise en scène de Lavaudant, et il a su aussi éviter les autres artifices : ses acteurs viennent, vont, calmement, les gestes sont sobres, surtout les voix sont *en apparence* normales, rien n'est crié, certes une scansion particulière s'allie à cette poésie de la naissance de la tragédie, mais elle est à peine saisissable, elle est un mirage de l'éloignement, un mirage sans plus puisque cette mise en scène donne Eschyle aussi proche qu'immédiat.

Sylvie Orcier (Electre) est une vraie grande actrice, elle brûle à froid, elle soulève des montagnes du bout de son index. Philippe Morier-Genoud (Le Chœur, puis Apollon), Gilles Arbona (Agamemnon), et leurs compagnons fidèles de galère-Lavaudant sont, comme ils le sont toujours, d'une présence à la fois retenue et poignante. Jean Cocteau, encore lui, mais il a touché de près le théâtre des Grecs : *« Toute forme pure est irremplaçable. Irremplaçables les reliefs, les couleurs, le prestige de la chair humaine, le mélange du vrai et du faux. »* Georges Lavaudant a mis la touche dernière de sa mise en scène en demandant à Christiane Cohendy (Clytemnestre) de faire rayonner, seule, *« le prestige de la chair humaine »*, – signe que ces héros et ces dieux ne furent pas, s'ils ont existé, des êtres de pierre : cette Clytemnestre est vivante, nous pourrions la croiser, bourgeoise rue de la Paix, ou ménagère sur un marché. Energique, vigoureuse, Christiane Cohendy ensanglante cette grande illusion. La boucle est bouclée.

Michel Cournot

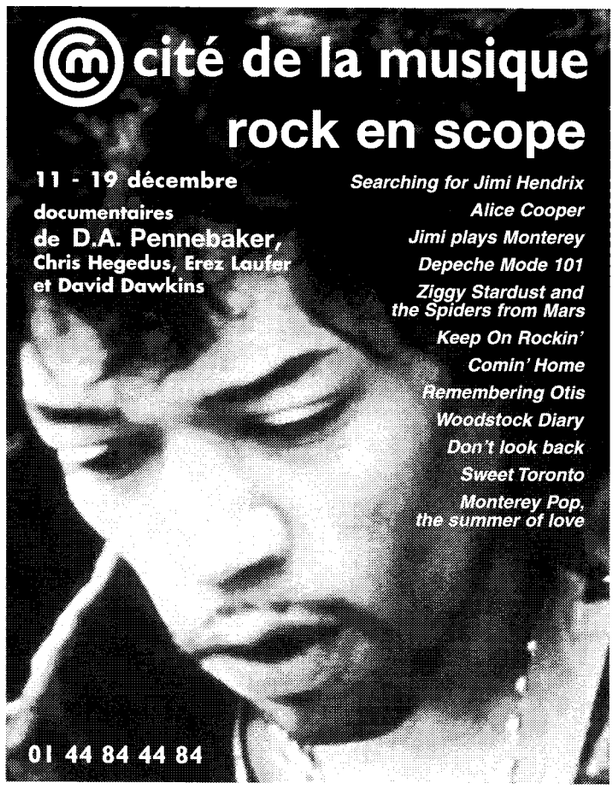

SORTIR

PARIS

Rock en scope
Donn Alan Pennebaker
Du 11 au 19 décembre, la Cité de la musique propose une rétrospective des films consacrés au rock par le documentariste américain Donn Alan Pennebaker. Initiateur avec Robert Drew, Richard Leacock et Al Maysles du projet de *« direct cinema »* (cinéma vérité) à la fin des années 50, Pennebaker est surtout connu pour *Don't Look Back*, témoignage précieux et saisissant de la tournée britannique de Bob Dylan en 1965, portrait introspectif d'une star en pleine ascension. Le réalisateur promènera sa caméra légère au festival de Monterey en 1967 dont il tirera le film *Monterey Pop* et, plus tard, des portraits consacrés à trois de ses vedettes préférées, Janis Joplin, Jimi Hendrix et Otis Redding. Deux ans plus tard, l'hyperactif Pennebaker est à Toronto pour couvrir le retour sur scène après trois ans d'absence de John Lennon sans les Beatles, mais avec le Plastic Ono Band (et Yoko Ono en grande forme) lors d'un Festival pour la paix, réunissant d'autres chevaux de retour, les rockeurs historiques Bo Diddley, Jerry Lee Lewis, Chuck Berry et Little Richard. Attiré par la théâtralité du glam-rock, Pennebaker filme au début des années 70 le fameux concert où David Bowie tue son personnage de Ziggy Stardust, et quinze minutes assez éprouvantes de l'*Horror Show* d'Alice Cooper. L'intérêt du documentariste pour le rock décroît logiquement après cette période. Il y reviendra pourtant en 1989 avec *Depeche Mode 101*, consacré au groupe new wave anglais, une formation dont il ignorait tout. Cette rétrospective est accompagnée d'un débat avec Donn Alan Pennebaker le samedi 18 décembre dans l'amphithéâtre du musée. A signaler également : Jean-Noël Coghe présentera et signera, à l'issue des projections du samedi 11 décembre à 18 h 30, son ouvrage, *Jimi Hendrix, émotions électriques*, réalisé avec le dessinateur Moëbius.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

Tero Saarinen
Danseur vibrant et fougueux, Tero Saarinen commence à se tailler une réputation en tant que chorégraphe (il vient de créer une pièce pour le Lyon Opéra Ballet) tout en poursuivant une carrière d'interprète. Partisan de toutes les expériences (il a étudié la danse népalaise à Katmandou et croisé le chemin du Japonais Kazuo Ohno), ce Finlandais formé à l'origine à l'école de ballet de l'Opéra de Finlande a inspiré à Carolyn Carlson, avec laquelle il collabore depuis 1997, un solo intitulé *Travelling*.
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Cluny. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-40-51-89-09. 20 F.

(Publicité)
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE
Texte Caroline Marcadé, Michel Vittoz
Mise en scène Caroline Marcadé
LA NUIT DE L'ENFANT CAILLOU
Dernière le 19 décembre
Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

SÉANCES SPÉCIALES

Les droits de l'enfant
Dans le cadre du 10e anniversaire des droits de l'enfant, le cinéma Le Grand Pavois présente une sélection de sept films répartie sur deux après-midi. Le 10 décembre : *Salaam Bombay*, de Mira Nair, *Le Cercle parfait*, d'Ademir Kenovic, *Xiu xiu*, de Joan Chen ; le 11 : *Y'aura-t-il de la neige à Noël*, de Sandrine Veysset, *La Pomme*, de Samira Makhmalbaf, *La Vie est belle*, de Roberto Benigni, *Nyamanton*, de Cheik Oumar Sissoko. La projection de certains de ces films sera suivie d'un débat.
Grand Pavois, 364, rue Lecourbe, Paris 15er. Mo Balard. Séances entre 14 heures et 21 heures. Tél. : 01-40-30-30-31. 20 F et 30 F la séance ; 80 F et 140 F trois séances.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Herb Ritts, Sarah Sze
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-51. De 12 heures à 20 heures. Fermé lundi. Du 11 décembre au 12 mars. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Hommage à Stanislas Rodanski
A l'occasion de la sortie des *Ecrits* de Stanislas Rodanski (éd. Bourgois), plusieurs personnalités se runiront autour de Georges Lavaudant. Projection du film *Stanislas Rodanski, enquête sur un tueur d'images*, suivie de témoignages et de lectures, puis *Horizon perdu*, film réalisé sous la dictée de Rodanski.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 11, 14 h 30. Tél. : 01-44-41-36-68. Entrée libre.

Démonstrations de l'école de danse
Présentation des différents cours.
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Les 11 et 19, 10 heures et 14 heures ; le 12, 13 h 30 et 17 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 110 F.

Compagnie Tendanse
Elizabeth Schmidt : *Chant de lune.*
Studio Danse théâtre et musique, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. Le 11, 20 h 30 ; le 12, 16 heures. Tél. : 01-47-00-19-60. De 60 F à 80 F.

Quatuor Ysae
Œuvres de Webern, Schubert et Mozart. Marie Hallynck (violoncelle), Ronald Van Spaendonck (clarinette).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 11, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Philharmonie de Lorraine
Œuvres de Rachmaninov et Poulenc. Capella de Saint-Pétersbourg, Alain Pâris (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.

Amsterdam Baroque Orchestra
Bach : *Oratorio de Noël.* Lisa Larsson (soprano), Bernhard Landauer (alto), Christoph Prégardien (ténor), Klaus Mertens (basse), Ton Koopman (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 11, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 450 F.

Eric Truffaz Quartet, Nya
Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec, 91 Massy. Le 11, 21 heures. Tél. : 01-69-20-57-04. 100 F.

100 % hip-hop
avec 93 Lyrix, Baba, Bambino, Paco, Shake, Tania, Damat, Norton, DN, XLO, Yugo Boss, Sanktu'R.
La Pêche, 16, rue Pépin, 93 Montreuil. Le 11, 20 heures. Tél. : 01-48-70-69-65. De 30 F à 40 F.

Pandit Ram Narayan, Brij Narayan, Aruna Narayan
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 11, 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Idir
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 11, 12 et 13, 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.

Ricardo Vilas
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 11, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

DERNIERS JOURS

11 décembre :
L'Idiot, dernière nuit
de Zéno Bianu, d'après Fedor Dostoïevski, mise en scène de Balazs Gera.
La Cabane de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, 36-38, quai de la Loire, Paris 19e. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 120 F.

Cage Circus
d'après John Cage, mise en scène de Benoît Bradel.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

LeMonde Job: WMQ1112--0035-0 WAS LMQ1112-35 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 10:35 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0406 Lcp:700 CMYK

Le Brésil, plaque tournante du narcotrafic

L'hebdomadaire « Veja » consacre un dossier aux mafias de la drogue « 100 % nationales ». Alors que plusieurs informations judiciaires ont été ouvertes contre des personnalités haut placées, il s'inquiète de la faiblesse des moyens de la police

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Au Brésil, les commissions d'enquête parlementaires contribuent, en règle générale, à étouffer les « affaires » plutôt qu'à les élucider. Exceptionnellement, lorsque des « lampistes » bien informés se résignent, poussés par des motivations diverses, à parler, le dénouement devient imprévisible. En 1993, l'ex-président Fernando Collor a ainsi été destitué pour corruption par le Congrès, à la suite d'une avalanche de témoignages accablants recueillis par l'une de ces commissions dont les Brésiliens n'attendaient rien sinon la traditionnelle promotion médiatique de ses membres. Pareillement installée, il y a huit mois, dans le discrédit populaire le plus total, la commission d'enquête sur le narcotrafic a pourtant débusqué, ces dernières semaines, une connexion tentaculaire, qui confirme la participation croissante du Brésil au trafic international de cocaïne.

Dans sa dernière édition, *Veja* consacre son principal dossier aux *« mafias de la drogue 100 % nationales »*. L'hebdomadaire ne fait que des allusions aux travaux de la commission, qui ont conduit à l'ouverture de plusieurs informations judiciaires à l'encontre de juges impliqués dans le blanchiment de « narcodollars » ainsi qu'à l'arrestation d'une centaine

d'accusés, dont un député fédéral, démis de son mandat, et un colonel de la police militaire (chargée de la sécurité publique). Ces deux caïds régionaux appartenaient à un vaste réseau, spécialisé dans le narcotrafic et le vol de camions, dont les ramifications connues s'étendent pour l'heure dans treize Etats. C'est toutefois à la lumière des révélations faites au Congrès que *Veja* constate : *« L'émergence des barons de la poudre au Brésil se produit à un moment où le commerce de la drogue est en train de changer dans le monde »*, au détriment de *« la demi-douzaine de cartels qui commandaient le trafic international »*. *« Les grandes organisations,* souligne un diplomate, *font place à des groupes plus réduits. »*

Autrefois cantonné à la fonction de *« couloir d'exportation »*, le Brésil devient un refuge pour les trafiquants colombiens, décidés à échapper à l'« impôt » de plus en plus onéreux levé par les mouvements de guérilla qui contrôlent les zones de production de cocaïne. *Veja* rappelle, à ce propos, la découverte par la police fédérale, en juillet, dans l'Etat amazonien du Para, d'un *« méga-laboratoire »* équipé pour produire 10 tonnes de drogue par mois. Par ailleurs, l'accès par la route aux centres industriels de la région de Sao Paulo facilite l'importation des produits chimiques nécessaires à la transformation de la pâte-base. Qui plus est, réduits au chômage par l'effondrement des cours du métal précieux, des dizaines de pilotes formés à la dure école du *« garimpo »* (exploitation aurifère artisanale) se reconvertissent dans le transport de drogue entre les milliers de pistes clandestines ouvertes en Amazonie par les chercheurs d'or.

« La nationalisation de la mafia de la drogue est une mauvaise nouvelle dans la mesure où elle complique davantage le travail de la police. Quand les chefs étaient uniquement des Colombiens, leur présence au Brésil était facile à détecter », écrit *Veja*. Quelques chiffres dans un encadré illustrent l'extrême pauvreté des moyens mobilisés contre le narcotrafic. Un millier de policiers fédéraux, quatre avions, six embarcations, et aucune dotation budgétaire spécifique.

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

LA TRIBUNE
Gilles Bridier

■ Sombre sommet pour les Quinze à Helsinki, qui s'ouvre aujourd'hui sur fond de crise entre Londres et Paris. La pression créée par le maintien de l'embargo français sur le bœuf britannique ne laisse aucune marge de manœuvre au premier ministre britannique pour faire avancer le dossier de l'harmonisation fiscale. La Grande-Bretagne, principal obstacle, freine toujours des quatre fers. Et Tony Blair, violemment contesté hier par une opposition conservatrice chauffée à blanc par l'embargo français, ne peut s'exposer encore plus aux attaques alors que, au contraire, il envisage de reculer la date du référendum sur l'adhésion à l'euro.

L'HUMANITÉ
Charles Silvestre

■ C'est un peu comme la viande pourrie du *Potemkine*, le célèbre film d'Eisenstein : les asticots dans les quartiers de bœuf, sous le lorgnon du contrôleur, ne résument pas la révolte des marins, mais la provoquent. Seattle, le sommet contré de l'Organisation mondiale du commerce, a donné lieu à une profusion de commentaires, assez souvent justes. Le monde, a-t-on dit, aspire non au libre-échange, mais au *« commerce équitable »*. Mais, de cet événement, l'histoire retiendra peut-être aussi une toute petite phrase, l'une de ces phrases qui n'ont l'air de rien et qui disent beaucoup : *« Je veux savoir ce que j'ai dans mon assiette »*, leimotiv repris sur les ondes. L'assiette en question est peut-être celle d'un Français ou d'un Allemand (...). L'assiette est peut-être celle d'un Américain.

TIME
Thomas Sancton

■ Abasourdi par les derniers attentats, le premier ministre français Lionel Jospin a invité la semaine dernière tous les partis politiques corses à le rencontrer à Paris pour chercher une solution au problème corse. Ce qui peut en résulter n'est pas clair, mais en tout cas une chose est sûre : il n'y a pas de place à la table des discussions pour un George Mitchell [le médiateur américain en Irlande du Nord]. Comme le dit l'analyste politique Dominique Moïsi : *« Pouvez-vous imaginer le gouvernement français acceptant un médiateur américain ? C'est impensable ! »* Et regrettable. Comme Mitchell l'a montré en Irlande du Nord, et Richard Holbrooke en Bosnie, la seule force qui puisse percer à travers la haine et la méfiance mutuelles accumulées pendant des générations consiste peut-être en un honnête courtier disposant d'une réputation internationale. S'il est politiquement impensable de choisir un Américain, il existe de nombreux autres choix possibles. Mais il ne faut pas compter sur les orgueilleux gouvernements de Madrid ou de Paris pour les envisager.

EN VUE

■ La princesse japonaise **Masako,** trente-six ans, portant des talons plats et souffrant de nausées, aurait-elle attrapé un « rhume », terme dont use le palais quand l'épouse d'un empereur est enceinte ?

■ **Cherie Blair** a l'intention d'enfanter dans un hôpital public britannique, où les accouchées ne peuvent séjourner plus de six heures, faute de personnel et de lits.

■ Si elle est approuvée par **Mswati III**, roi du Swaziland, une loi obligera les écolières enceintes et les écoliers futurs pères à porter un uniforme distinctif et un béret pour suivre leurs cours.

■ *« Il est sain, mes enfants de cinq ans et demi et quatre ans en mangent »*, a déclaré, jeudi 9 décembre, **John Marek**, député travailliste, jugeant *« risible »* l'embargo sur le bœuf britannique, que des milliers d'écoles anglaises refusent encore de mettre à leurs menus.

■ La Douma, Chambre basse du Parlement russe, vient d'adopter une loi interdisant l'utilisation des animaux domestiques *« sous forme de viande »*.

■ Déjà trois hommes ont été exécutés à la prison de Huntsville, au Texas, depuis Thanksgiving, jour où **Bill Clinton** a gracié **Harry,** une robuste dinde du Minnesota.

■ **Assen Christov**, seul député tzigane au Parlement, vient de déposer une demande d'asile politique auprès de l'ambassade britannique à Sofia où, récemment encore, **Bill Clinton** félicitait la Bulgarie pour sa *« tolérance ethnique »*.

■ Les médecins hongrois, honteux de devoir réclamer des enveloppes, les font discrètement glisser dans les poches de leurs blouses blanches, en hélant les patients derrière un paravent.

■ Les policiers ont découvert à Brozzi, aux portes de Florence, un hôpital clandestin équipé d'un matériel ultramoderne dirigé par des médecins chinois à l'usage exclusif des immigrés chinois.

■ Selon l'ambassade d'Allemagne à Bangkok, plus de cent touristes seraient morts cette année en Thaïlande d'une surconsommation de sexe et de Viagra.

■ Mardi 7 décembre, au Grand Théâtre de Genève, au cours de la première d'***Aïda*** montrant des victimes de guerre en fauteuil roulant, le soliste qui jouait le rôle du messager a été blessé sans gravité à la tête par un morceau de décor emporté par le 4 × 4 de **Radamès**.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

DERNIÈRE MINUTE

■ Le site de commerce électronique britannique Last Minute, qui propose des voyages, des séjours et des spectacles disponibles à la dernière minute à prix cassés, a ouvert une succursale pour la France.
www.lastminute.com/fr/

VISITE DE LA MONNAIE

■ La Monnaie de Paris a ouvert un nouveau site Internet proposant une visite virtuelle de lieux interdits au public, telle l'usine de Pessac où se fabriquent plus de 7 milliards de pièces de l'euro, ou encore la cave renfermant près de 250 000 outillages de frappe, dont le plus ancien remonte à 1475. En outre, des objets d'artistes, bijoux, monnaies de collection, bronzes d'art et médailles sont en vente dans la boutique électronique du site.
www.monnaiedeparis.fr

AVEC DES FLEURS

■ Le site Aquarelle, qui permet d'envoyer des bouquets de fleurs dans la France entière, propose désormais aux clients d'enregistrer un message audio pouvant durer jusqu'à 15 minutes, qui sera gravé sur un CD et livré en même temps que les fleurs. Ce service additionnel sera gratuit jusqu'à la Saint-Valentin.
www.aquarelle.com

www. fec. gov

Un effort de transparence des financements électoraux aux Etats-Unis

CRÉÉE en 1975 par le Congrès américain pour contrôler le financement des campagnes électorales, la commission fédérale électorale (FEC) a ouvert un Web qui constitue un bon exemple de l'utilisation de l'Internet à des fins de transparence et de promotion de la démocratie. Comme l'explique la commission en préambule, il s'agit de s'assurer que les candidats ne sont pas *« tenus »* par *« un petit groupe de gens »*.

La commission tient à jour les comptes des candidats, qui doivent lui faire parvenir tous leurs justificatifs. Cette année, pour accélérer les procédures, elle a autorisé la transmission par la voie électronique. Parmi les candidats à l'élection présidentielle de novembre 2000, le champion de la collecte de fonds est le gouverneur républicain du Texas, George W. Bush. Selon le site de la FEC, il avait reçu au 30 septembre 57,1 millions de dollars, contre 24 millions pour son principal challenger, le vice-président Al Gore. Le milliardaire Steve Forbes

a de son côté recueilli 20 millions, mais à la différence des deux précédents, il a mis l'essentiel de sa poche (16 millions).

La plupart des dons sont des contributions individuelles de mille dollars, limite légale par personne et par candidat. Bush a ainsi rassemblé plus de 66 000 personnes sur son nom. Bill Bradley, le grand rival d'Al Gore pour l'investiture démocrate, plus de 25 000. La FEC va jusqu'à fournir la liste nominative de tous les donateurs. On y trouve des personnalités, des banquiers, mais aussi des retraités et des mères de famille. Parmi les 2 324 personnes dont le nom commence par S et qui ont donné mille dollars au vice-président Gore, on trouve Steven Spielberg et Martha Stewart, grande prêtresse du bon goût – mais celle-ci a également fait un don équivalent à l'autre démocrate, Bill Bradley. Le musicien Quincy Jones a également donné aux deux démocrates, tandis que le basketteur Michael Jordan à fait un don à Bradley, mais pas à Gore.

Le site de la FEC est aussi une mine d'informations pour les candidats, qui se surveillent réciproquement. Récemment, le camp Gore a fait remarquer que dix responsables de laboratoires pharmaceutiques avaient contribué pour 64 000 dollars à la campagne de Bradley. Le Wall Street Journal est allé consulter les votes de Bradley au Sénat sur toutes les lois concernant l'industrie pharmaceutique depuis vingt ans. Après enquête, le journal a conclu que rien ne permettait d'affirmer que le candidat était sous influence.

Corine Lesnes

Coup de gueule *par Alain Rollat*

M'EST AVIS, mon cher Snoopy, que nous devrions traiter Arte comme un vulgaire réverbère. Si tu avais été, comme moi, le témoin de ce que j'y ai vu, jeudi soir, je ne doute pas que tes aboiements se joindraient aux miens pour réclamer la mise sous muselière du dénommé Alain Chaufour, le réalisateur de cette crotte de cinquante-deux minutes qui était présentée sous un titre alléchant (« Une vie de chien ») mais n'était, en vérité, qu'une pitoyable tranche de vie humaine. C'était la plus diffamatoire des déjections que ma truffe ait jamais reniflée. Sous prétexte de soulever la vraie question de *« l'incivisme insolent »* des maîtres mal éduqués, ceux qui laissent leurs clébards faire n'importe où, au point que Paris serait devenu *« la ville la plus merdeuse au monde »,* cet individu sans pudeur s'est cru autorisé, caméra au poing, à harceler nos frères Parisiens. Il en a filmé une vingtaine, à leur insu, en train de déposer leurs urgences là où ils peuvent à cause, comme tu le sais, de l'imprévoyance des autorités sanitaires. C'était du voyeurisme scatologique en gros plans. J'ai donc déposé plainte pour atteinte publique à la dignité de la gent canine.

On te dira peut-être, mon cher Snoopy, que le malotru dont je te parle a essayé de se racheter en brossant quelques portraits de ces hommes que nous savons, toi et moi, tenir en laisse. C'est vrai (il y avait même ton propre maître, qui a eu l'honnêteté d'avouer : *« Moi, je suis esclave de mon chien... »* Tu le lécheras de ma part). Mais cet Alain Chaufour est un pitbull mal embouché. Il en a surtout profité pour ironiser sur les maîtres soumis qui font leurs chiens rois. Il a même poussé la cruauté jusqu'à filmer Odile, la maîtresse de ton pote Oslo (celle qui dit : *« C'est comme si c'était mon enfant... »*) en train de jouer à la ba-balle à quatre pattes sur la moquette.

Cette ironie était d'autant plus déplacée que France 2 diffusait au même moment un reportage d'« Envoyé spécial » sur « Les milliards disparus du comte de Paris », dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas à l'honneur des hommes faits rois. L'auteur de cette enquête était d'un tel parti pris, dans cette affaire de faux-culs monarchiques, qu'il a utilisé une caméra cachée pour solliciter, contre la concubine de feu l'héritier du trône de France, suspectée sans preuve de tous les détournements, le témoignage à charge de son propre gendre. Imagine la tête qu'a dû faire cet homme en se découvrant à la télé en train de baver sur sa belle-mère ! Tu conviendras avec moi, mon cher Snoopy, que ce n'est pas sur nos trottoirs qu'on verrait ce genre de dérapage.

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F* ☐ **6 MOIS - 1 086 F** au lieu de 1 170 F* ☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ **F** 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

LeMonde Job: WMQ1112--0036-0 WAS LMQ1112-36 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 09:45 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0407 Lcp:700 CMYK

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 L'Adolescence loin des villes. **Forum Planète**
23.00 Prix Nobel de littérature, politiquement incorrects ? **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Josiane Balasko ; Fanny Ardant ; Medeski Martin & Wood ; Arleston ; Jean-Louis Aubert. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
20.50 Thalassa. Du saumon transgénique ! **France 3**
21.00 Recto Verso. Spécial semaine British. Charlotte Rampling. **Paris Première**
21.00 Top bab. Tribute to the Beatles. **Canal Jimmy**
22.00 Faut pas rêver. Egypte : Les musiciennes du Caire. France : Vieillir au pays. Macao : Hôtel Bela Vista. Invitée : Violaine Vanoyeke. **France 3**
22.15 La Vie à l'endroit. Le music-hall de tous les rêves. **TV 5**
22.35 Bouillon de culture. Eloge de la gourmandise. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. L'enfer des métiers de la nuit. **TF 1**
0.30 Yoz Mag. Spécial Freeski. **Eurosport**

DOCUMENTAIRES

20.30 Le Meilleur des mondes ? **Canal +**
20.45 Les Secrets de la momie. **Histoire**
21.00 Carla's Opera. **Muzzik**
21.45 Grand format. L'Est sauvage. L'art de survivre dans les Carpates. **Arte**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [6/6]. **Histoire**
21.50 The Beatles Story. **Canal Jimmy**
21.55 A cœur, à corps, à cris. [1 et 2/3]. **Planète**
22.35 Going Wild. Le lynx des Alpes. **Odyssée**
23.05 Trois mille ans de médecine chinoise. **Odyssée**
23.30 Louisiane à volonté. **Muzzik**
23.35 A la redécouverte du monde. [1/2]. Le Danube. **TMC**
0.05 La Palette de Rembrandt. **Odyssée**
0.20 Histoires courtes. Quelle histoire ? **France 2**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Luge. Epreuve Challenge. **Eurosport**
21.00 Curling. Championnats d'Europe. Demi-finales messieurs. **Eurosport**

DANSE

20.50 Les Grands Pas de deux. Ballet. **Mezzo**

MUSIQUE

20.59 Soirée Carla Bley. **Muzzik**
22.45 Musique italienne du XVIIe siècle par Fabio Biondi. Par l'ensemble Europa Galante. **Mezzo**
0.00 Semaine British. Paul McCartney. Au Royal Albert Hall, à Londres, en 1997. Par l'Orchestre et le Chœur symphoniques de Londres, dir. Lawrence Foster. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.45 Premières neiges. Gaël Morel. **Arte**
20.55 Divorce sans merci. Thomas Vincent. **M 6**
22.10 D'or et de safran. M. Pico. **Festival**
23.00 Les Filles du maître de chai. François Luciani [2/3]. **Téva**
1.00 L'Amour en feu. H. Schoen. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

1.40 Surprises. Cruz. **Canal +**

SÉRIES

20.45 Stargate SG-1. Dans le nid du serpent. **Série Club**
20.45 First Wave. Le langage secret. **13ème RUE**
20.55 Maître Da Costa. Panique à Munich. O. **France 2**
21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Le refuge. **Série Club**
21.35 La Planète des singes. Le bon grain. **13ème RUE**
22.30 X-Files l'intégrale. Les dents du lac. Incitation au meurtre. O. **M 6**
22.30 I Love Lucy. The Seance (v.o.). **Téva**
22.55 La Quatrième Dimension. Le vœu magique. Enfer ou paradis. **Série Club**

FILMS

19.30 A cause, à cause d'une femme ■■
Michel Deville (France, 1962, N., 110 min). **Cinétoile**
20.30 L'Ennemi public ■■
William A. Wellman (EU, 1931, N., v.o., 85 min). **Ciné Classics**
21.00 Lacombe Lucien ■■
Louis Malle (France, 1974, 135 min). **Ciné Cinémas 2**
21.00 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, v.o., 90 min) O. **Ciné Cinémas 3**
21.00 On ne vit que deux fois ■■
Lewis Gilbert (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 115 min). **Cinéfaz**
21.20 Une nuit à l'Opéra ■■
Sam Wood (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 85 min). **Cinétoile**
21.55 Les Fantastiques Années vingt ■■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
22.30 Sous le soleil de Satan ■■■
Maurice Pialat (France, 1987, 95 min). **Cinéstar 1**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

22.30 La Mort aux trousses ■■
Alfred Hitchcock. Avec Cary Grant, Eva Marie Saint (Etats-Unis, 1959, v.o., 135 min). **Ciné Cinémas 3**
23.15 Le Lit conjugal ■■■
Marco Ferreri (Italie, 1963, N., v.o., 95 min). **Arte**
0.55 La Lectrice ■■
Michel Deville (France, 1988, 100 min) O. **Cinéstar 2**
2.40 Inquiétude ■■■
Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, v.o., 110 min) O. **Canal +**
2.40 Voyage au bout de l'enfer ■■■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, 175 min). **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Du côté de chez vous.
20.37 Coupe de l'America, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.50 Les Enfants de la télé. Les émissions du siècle.
23.10 Sans aucun doute. L'enfer des métiers de la nuit.
1.00 Les Coups d'humour.
1.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.40 et 22.20 **Un livre, des livres.**
17.45 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maître Da Costa. Panique à Munich.
22.25 Bouche à oreille.
22.35 Bouillon de culture. Eloge de la gourmandise.
23.55 Journal, Météo.
0.20 Histoires courtes.
0.45 Millennium ♻.

FRANCE 3

18.13 Comment ça va aujourd'hui ? Femmes et tabac.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Du saumon transgénique !
22.00 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Tonka. Film. Jean-Hugues Anglade.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Meilleur des mondes ?
20.30 Tout le pouvoir aux robots.
21.05 Bienvenue à Gattaca Film. Andrew Niccol ✪.
22.45 Génétique parano.
23.25 Vivement l'apocalypse.
0.05 Shinya Tsukamoto portait.
0.10 Tetsuo 2, Body Hammer Film. Shinya Tsukamoto O.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Design. [3/4] La Swatch.
20.45 Premières neiges. Téléfilm. Gaël Morel.
21.45 Grand format. L'Est sauvage.
23.15 Le Lit conjugal ■■■ Film. Marco Ferreri (v.o.).
0.50 Le Dessous des cartes.
1.00 L'Amour en feu. Téléfilm. Hartmut Schoen.

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Les Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Divorce sans merci. Téléfilm. Thomas Vincent.
22.30 X-Files. Les dents du lac ; Incitation au meurtre O.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Isabelle Olivier, harpiste de jazz.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 A voix nue. Dominique Fourcade.
22.10 Carnet de notes. Japon : l'avant-garde électronique.
22.30 Surpris par la nuit. Kafka et Kurtag.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Gidon Kremer, violon. *La Nuit transfigurée* (version de 1943), de Schoenberg ; Concerto pour violon et orchestre n° 2, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Armin Jordan.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-Club. Le Caratini Jazz Club Ensemble.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Concert. Donné par l'Orchestre de Paris, dir. Pinchas Steinberg, Sylvia McNair, soprano. Œuvre de Wagner, Mozart, Tchaïkovski.
22.40 L'Echelle de soie. Opéra de Rossini. Par The English Chamber Orchestra, dir. Marcello Viotti, N. De Carolis (Blansac).

Le Monde TELÉVISION

CANAL+

20.30 Le Meilleur des mondes ?
L'an 2000 marquera-t-il davantage les consciences que l'année 1984 ? A vrai dire, les sombres prédictions du roman de George Orwell s'étaient déjà réalisées au cours du siècle écoulé. L'écrivain était moins un visionnaire qu'un interprète des tourments de son temps. Quatre documentaires et le film *Bienvenue à Gattaca* composent cette soirée concoctée par Jean-Pierre Dionnet et Paul Moreira.

ARTE

20.45 Premières neiges
La veille de Noël, Juliette se laisse enfermer dans un supermarché pour voler à son aise. Mais le magasin est surveillé et elle est coincée par un vigile. Entre la fille paumée et le jeune homme solitaire, la rencontre est violente. Gaël Morel a filmé ce face-à-face dans des lumières délibérément irréelles. A voir pour Elodie Bouchez, pitoyable et provocante, et pour Stéphane Rideau.

CINÉ CINÉMAS 3

22.30 La Mort aux trousses ■■
Tourné entre *Vertigo* et *Psychose*, ce film (diffusé en v.o.) est tout à la fois un suspense superbement maîtrisé dans une sorte d'atmosphère hallucinatoire et une anthologie de la période américaine d'Alfred Hitchcock. On ne se lasse pas de le revoir pour avoir de nouveau très peur à la séquence de l'avion fonçant sur Cary Grant et au combat du bien et du mal sur le mont Rushmore.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : La corruption. Invités : Jean Cartier-Bresson, Pierre Lascoumes. **LCI**
21.00 Peindre l'abstrait. **Forum Planète**
22.00 La Saga des Kennedy. **Forum Planète**
23.00 Demain, la ville sans voiture ? **Forum Planète**

MAGAZINES

13.50 Savoir plus santé. Mal de dos : la révolution. **France 2**
14.00 Pendant la pub. Invitée : Mathilde Seigner. **TMC**
14.10 Au nom de la loi. Oiseaux de malheur. La Scientologie. **RTBF 1**
14.15 Bouillon de culture. Eloge de la gourmandise. Invités : Philippe Beaussant ; Jean-Philippe Derenne ; Claude Fischler ; Anthony Rowley. **TV 5**
19.00 Union libre. Avec Marc Jolivet. **France 2**
19.00 T.V. + **Canal +**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 11 décembre 1949. **Arte**
19.00 Recto Verso. Avec Charlotte Rampling. **Paris Première**
20.25 Le Club. Invité : Alain Chabat. **Ciné Classics**
23.10 Tout le monde en parle. **France 2**
23.40 La Route. Cécile Simeone et Frédéric Beigbeder. **Canal Jimmy**
0.00 Ushuaïa nature. Les glaces racontent le Groenland. **Odyssée**

DOCUMENTAIRES

18.10 James Cagney. **Ciné Classics**
18.35 Massaï Mara, le royaume des grands félins. [2/3]. Le guépard. **Planète**
19.15 L'Amour courtois. **Histoire**
19.25 Scientologie, une dangereuse mafia ? **Planète**
19.50 Cary Grant. **Ciné Classics**
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [6/13]. Le temps des stars. **Planète**
20.30 Visages du Burundi. [2/6]. Maggy, mère des orphelins. **Odyssée**
20.35 Planète animal. Les défis de la vie [5/12]. **TMC**
20.45 L'Aventure humaine. Amundsen, un cœur de glace. **Arte**
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [4/6]. La peur au ventre. **Histoire**
21.00 Le Rêve américain. [1/5]. **Odyssée**
21.40 The Surfer's Journal, 50 ans d'images de surf. Hal Jepsen. **Canal Jimmy**
21.50 Un siècle de mémoire ouvrière. [3 et 4/5]. **Histoire**
21.55 Les Oubliés de la Libération. [1/3]. Ceux de Provence. **Odyssée**
22.15 Mondrian, New York. **Planète**
22.30 1900... 2000 : L'Explosion du sport. [3/3]. Le spectacle du sport. **France 3**
22.35 Musiques aujourd'hui. « Aus Bebung », de Michaël Jarrell. **Muzzik**
22.45 Sissi, impératrice d'Autriche. **Histoire**
22.45 Tueurs en série. Kenneth Bianchi, l'étrangleur de la colline. **Odyssée**
22.50 Histoires de pilotes. Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. **Canal Jimmy**
23.15 L'Espagne sauvage. L'automne. **Odyssée**
23.20 Law and Order. **Planète**
23.45 Nathalie Sarraute. [4/6]. **Histoire**
23.55 Un siècle d'écrivains. Albert Camus. **France 3**
0.20 Music Planet. Ben Harper and the Innocent Criminals. **Arte**
1.00 Mémoire du jazz. [1/4]. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Bobsleigh. Coupe du monde (3e étape, bob à deux, 1re et 2e manche). **Eurosport**
16.30 et 19.00 Handball. Championnat du monde féminin (1re et 2e demi-finale). **Pathé Sport**
16.45 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. **Eurosport**
18.00 Football. Championnat de France D 2 (22e journée) : Toulouse - Lorient. **Eurosport**
20.00 Handball. Championnat de France. Ivry - Dunkerque. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de France de D 1 (19e journée) : Rennes - Lyon. **Superfoot**
20.30 Jumping. Jumping de la porte de Versailles. **Paris Première**
20.30 Basket-ball. Championnat de Pro A (14e journée) : Montpellier - Cholet. **Pathé Sport**

DANSE

20.50 Les Raboteurs. Ballet. Chorégraphie d'A. Preljocaj. **Muzzik**
0.00 Pulcinella. Ballet. Chorégraphie de Nils Christe d'après L. Massine. Musique de Stravinsky. Par le ballet Scapino et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Concert pour l'Europe. **Muzzik**
20.30 Les Noces de Figaro. Par l'Orchestre philharmonique et les Chœurs de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
21.00 José Carreras, Nathalie Cole, Placido Domingo. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Gumpoldskirchner Spatzenchor, dir. V. Sutej. **Muzzik**
23.00 Muddy Waters. Lors du Festival de jazz, à Montréal, en 1981. **Muzzik**
23.15 et 0.00 Radiohead. **Paris Première**
23.35 « Ondine », de Ravel par Alain Marinaro. **Mezzo**
0.40 Rachmaninov. Vladimir Ashkenazy, piano. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.05 Une nana pas comme les autres. Eric Civanyan. **Ciné Cinémas**
20.30 Harem. Billy Hale [1/2]. **Ciné Cinémas**
20.30 Les Compagnons de Jéhu. Michel Drach [2/3]. **Festival**
20.50 Dans un grand vent de fleurs. Gérard Vergez [3 et 4/7]. **Téva**
22.45 Le Fléau de la balance. Norbert Kückelmann. **Arte**
0.10 Le Pantalon. Yves Boisset. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Surprises. Museum Piece. **Canal +**

SÉRIES

20.00 Ally McBeal. Car Wash (v.o.). **Téva**
20.15 Black Adder. Capitaine et chef (v.o.). **Arte**
20.15 Friends. Celui qui avait la chaîne porno. **RTL 9**
20.25 The PJ's, les Stubbs. Journal Fever (v.o.). **Série Club**
20.40 H. Une histoire de champignons. ✪. **Canal +**
20.50 Le Caméléon. A l'heure de notre mort. **M 6**
20.55 Louis la Brocante. Louis et la prison de cristal. **France 3**
22.05 New York Police Blues. Morte par intérim. **Canal Jimmy**
22.25 New York District. Une star est morte. L'asile. **13ème RUE**
22.55 Homicide. Le chapeau. **Série Club**
23.30 Au-delà du réel. Nature criminelle. ♻. **M 6**
23.45 Oz. L'indice (v.o.). **Série Club**
0.50 La Planète des singes. Le bon grain. **13ème RUE**

FILMS

13.20 Le Président ■■
Henri Verneuil (France, 1961, N., 105 min). **Ciné Classics**
13.20 Prince Valiant ■■
Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) O. **Ciné Cinémas 2**
13.30 Hold-up à New York ■
Howard Franklin et Bill Murray (Etats-Unis, 1990, 90 min). **Cinéstar 1**
16.15 A cause, à cause d'une femme ■■
Michel Deville (France, 1962, N., 105 min). **Cinétoile**
16.25 Les Fantastiques Années vingt ■■
Raoul Walsh (EU, 1939, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**

ALDO G. R.

18.00 La Belle et la Bête ■■■
Jean Cocteau. Avec Jean Marais, Josette Day (France, 1945, N., 90 min). **Cinétoile**
20.50 Rien ne va plus ■■
Claude Chabrol (France, 1997, 100 min) O. **RTBF 1**
23.00 Pendez-moi haut et court ! ■■
Jacques Tourneur (EU, 1947, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
23.15 Raccrochez, c'est une erreur ■■
Anatole Litvak (EU, 1948, N., v.o., 90 min). **Cinétoile**
0.25 Nocturne indien ■■■
Alain Corneau (France, 1989, 110 min). **Ciné Cinémas 2**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

0.45 Tout le monde dit I love You ■■
Woody Allen. Avec Julia Roberts, Woody Allen (Etats-Unis, 1996, v.o., 95 min) ✪. **Ciné Cinémas 3**
1.00 Sid et Nancy ■■
Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, 115 min). **Cinéstar 1**
2.15 La Mort aux trousses ■■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 130 min). **Ciné Cinémas 2**
2.30 Nous les femmes ■■
Alfredo Guarini, Roberto Rossellini, Luigi Zampa, Luchino Visconti et Gianni Franciolini (Italie, 1953, N., v.o., 110 min). **Ciné Classics**
2.55 La Lectrice ■■
Michel Deville (France, 1988, 95 min) O. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Un tandem de choc.
16.40 Dingue de toi.
17.15 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.03 Etre heureux comme...
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Au nom du sport.
20.38 Coupe de l'America.
20.40 Le Résultat des courses, Météo.
20.50 Election de Miss France 2000.
23.35 Alain Delon, profession star.
1.30 Formule foot.

FRANCE 2

13.50 Savoir plus santé.
14.50 Un avenir pour l'Amazonie.
15.40 Samedi sport. Tiercé ; Patinage artistique ; Rugby.
18.50 1000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Bogue ou pas bogue ?
19.00 Union libre.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 2000 Mercis.
23.10 Tout le monde en parle.
1.15 Journal, Météo.
1.40 Rince ta baignoire.

FRANCE 3

14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Bean.
20.35 Tout le sport.
20.55 Louis la Brocante. Louis et la prison de cristal.
22.30 1900... 2000 : L'Explosion du sport. [3/3] Le spectacle du sport.
23.30 Météo, Soir 3.
23.55 Un siècle d'écrivains. Albert Camus.

CANAL +

14.05 Boxe thaï.
15.35 Football américain.
▶ En clair jusqu'à 20.40
17.05 A la une.
17.29 Entre chien et chat.
17.30 Décode pas Bunny.
18.00 Vision d'Escaflowne.
18.30 Les Renés.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Samedi comédie. H ; Spin City ; Seinfeld.
21.50 South Park. O.
22.15 Jour de foot.
23.00 Jackie Chan dans le Bronx ■ Film. Stanley Tong O.
0.25 Surprises.
0.40 L'Africain. Film. Philippe de Broca ✪

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Econoclaste.
14.30 Correspondance pour l'Europe. La réduction du temps de travail.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 La Libye, une terre inconnue.
16.55 Tangka.
17.25 Va savoir.
18.05 Daktari.
19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.15 Black Adder.
20.45 L'Aventure humaine. Amundsen, un cœur de glace.
21.45 Metropolis.
22.45 Le Fléau de la balance. Téléfilm. Norbert Kückelmann.
0.20 Music Planet. Ben Harper and the Innocent Criminals.
1.10 Ma femme est un violon ■ Film. Pasquale Festa Campanile (v.o.).

M 6

14.15 V.
15.10 Les Mystères de l'Ouest.
16.10 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinésix.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon ; Buffy contre les vampires.
23.30 Au-delà du réel.
0.25 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Voie carrossable.
20.50 Expresso.
21.00 Mauvais genre. Shirley Jackson.
22.05 Fiction. *Paysages avec palmiers*, de Bernard Wallet.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Vienne, Dresde, Zwickau, Leipzig. *Daphné.* Opéra de Richard Strauss. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski, Soile Isokoski (Daphné), John Horton Murray (Apollo).
23.00 Le Bel Aujourd'hui. Donné le 14 janvier, à l'IRCAM, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Stefan Asbury. Œuvres de Hurel, Maresz, Adès, Nova, Birtwistle.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Soirées. Boccherini en Prusse et en France. Œuvres de Mozart, Boccherini, Cherubini, Boccherini, Pleyel.
22.00 Da Capo. Karel Ancerl.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
✪ Tous publics
O Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■■ A ne pas manquer
■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TELÉVISION

CINÉTOILE

18.00 La Belle et la Bête ■■■
Pour sauver son père, la fille d'un marchand que ses sœurs ont réduite à l'état de servante accepte de prendre sa place dans le château d'un monstre au corps d'homme et au mufle répugnant. La magie et la mythologie de Cocteau dans l'adaptation du conte de Mme Leprince de Beaumont. Décors de Christian Bérard, éclairages d'Henri Alekan et extraordinaire composition de Jean Marais.

FRANCE 3

23.55 Un siècle d'écrivains
Il était tentant de faire, au sujet d'Albert Camus, le portrait d'un homme « contre », d'un révolté : il le fut. Son œuvre est vouée à la révolte. Cet aspect majeur de l'écrivain n'a pas échappé à Jean Daniel et Joël Calmettes. Mais ils ont jugé opportun de faire aussi le portrait d'un homme « pour », pour l'amour, la justice, la dignité des humbles et leur obstination, le sport et le théâtre.

CINÉ CINÉMAS 3

0.45 Tout le monde dit I love you ■■
Une jeune femme appartenant à une grande – et encombrante – famille de Manhattan cherche à aider son père qui se plaint de ne pouvoir garder une femme. Elle le met en présence d'une femme mariée malheureuse dont elle a espionné les séances d'analyse. Tous les thèmes chers à Woody Allen. Les numéros dansés et chantés sont filmés parodiquement. En v.o.

LeMonde Job: WMQ1112--0037-0 WAS LMQ1112-37 Op.: XX Rev.: 10-12-99 T.: 11:11 S.: 111,06-Cmp.:10,11, Base : LMQPAG 23Fap:100 N°:0408 Lcp:700 CMYK

Le Monde

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1999

L'Assemblée de Corse se prononce sur l'ouverture des liaisons aériennes à la concurrence

Les grèves paralysent le trafic aérien et maritime

AJACCIO
de notre correspondant

Dès l'ouverture de la session, jeudi 9 décembre, jusqu'à sa clôture, qui était attendue dans la soirée ou la nuit de vendredi à samedi, l'Assemblée de Corse aura délibéré sous la pression du mouvement de grève déclenché par les salariés de la Compagnie Corse Méditerranée (CCM), de la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), de la Compagnie méridionale de navigation et des chemins de fer corses. Depuis le 7 décembre, l'île est en effet privée de liaisons aériennes, à l'exception des lignes pour Figari, tandis qu'un seul avion par jour peut relier Paris à Ajaccio et à Bastia. Vendredi 10, les liaisons maritimes n'ont pas été assurées par les dix navires prévus, mais elles devaient reprendre samedi. Quant au trafic aérien, qui concerne aussi bien la CCM qu'Air France, sa reprise, également prévue samedi, reste subordonnée à la décision de l'Assemblée sur la question de son ouverture à la concurrence, requise par les réglementations française et européenne avant le 1er janvier 2000 (*Le Monde* du 9 décembre). Vendredi, les aéroports étaient paralysés. Seuls devaient décoller les avions des compagnies privées, Air Liberté à Figari et Air Littoral à Bastia et Ajaccio, vers Montpellier.

Cette conjonction dans l'action des syndicats de toutes les compagnies de services publics de l'île trouve son explication dans le fait que la desserte extérieure et intérieure de l'île est soumise à une procédure d'appel d'offres dans le cadre européen. Fallait-il accepter d'entrer dans cette voie, ou, au contraire, faire en sorte de maintenir un système dérogatoire en application de l'obligation de service public ? L'Assemblée de Corse s'est dotée, en 1999, d'une compagnie aérienne régionale destinée à assurer le service public entre l'île et la rive continentale de la Méditerranée. Son statut est celui d'une société d'économie mixte dont le capital est détenu pour plus de 60 % par la collectivité territoriale chargée de l'attribution des lignes.

SAISIR LE PREMIER MINISTRE

La commission d'appel d'offres et le conseil exécutif de Corse avaient proposé, en novembre, de retenir la candidature d'Air Littoral. La compagnie filiale de SwissAir demandait une subvention de 220 millions de francs (33,5 millions d'euros) pour la période de trente-quatre mois qui courra du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2002. La CCM et Air Liberté, elles, demandaient l'une comme l'autre une subvention de 400 millions de francs (61 millions d'euros) pour la même période. Mais l'option représentée par Air Littoral, même assortie d'importantes réserves et d'une campagne de communication de la compagnie aérienne (elle a fait publier le 7 décembre une pleine page à ce sujet dans *Corse Matin*), n'a pas levé les craintes des syndicats. Le revirement de l'exécutif de Corse, présidé par le RPR Jean Baggioni, qui a proposé, mardi, que l'Assemblée de Corse arrête l'appel d'offres en raison des *« troubles à l'ordre public »* causés par le blocus partiel de l'île, n'y a rien fait non plus. Les syndicats ont lancé un appel à manifester vendredi après-midi à Ajaccio.

Finalement, l'alternative offerte à l'Assemblée, à plusieurs heures de l'issue des débats, est de décider l'arrêt de la procédure d'appel d'offres, ou de surseoir à statuer afin de saisir le premier ministre du problème lors de la table ronde qui réunira, lundi 13 décembre, les élus de l'île, nationalistes compris, autour du premier ministre, Lionel Jospin, et de cinq de ses ministres, ou bien de retenir la ligne CCM. Dans ce cas, la France pourrait être menacée de sanctions européennes. Paul Giacobbi (PRG), président du conseil général de Haute-Corse et conseiller territorial, fait valoir qu'il existe désormais un précédent : celui du bœuf anglais. Réunis à huis clos jeudi soir, les cinquante et un élus de l'Assemblée de Corse devaient commencer leurs débats publics à dix heures, vendredi matin.

Paul Silvani

L'homme-bogue *par Pierre Georges*

IL A UN PETIT CÔTÉ homme-bogue, Boris Eltsine. A se demander parfois, et avec quelque angoisse, à quel moment, dans un égarement complet des sens et de la réalité, il va appuyer par mégarde ou par caprice sur le symbolique bouton rouge du feu nucléaire.

En deux jours, la télévision nous a montré deux fois le malade qui gouverne la Russie. Effrayant ! Première scène, debout au Kremlin, comme vieil acteur en perdition il a oublié le texte de son discours. Il se tait, il triture, tourne et retourne le pense-bête qu'il a en mains. Il semble même se demander ce que c'est, ce qu'il fait là, où il est, qui il est. Boris Eltsine a perdu la tête, manifestement. Il perd aussi l'équilibre un instant, dans une de ses embardées incontrôlables et coutumières provoquées par l'épuisement et la maladie. La scène dure vingt, vingt-cinq secondes, dans un silence de mort-vivant. C'est interminable, un pareil et si long silence, dans toute la cruauté de la caméra qui montre cet homme ailleurs, de l'ailleurs.

Et nous sommes là tous, devant notre écran, témoins tétanisés, stupéfaits et bouleversés au spectacle pitoyable qui s'offre : le naufrage d'un homme égaré, à bout de souffle et d'esprit. Sauf que cet homme est aussi le président de toutes les Russies, et de toutes les Tchétchénies.

Et puis, enfin, un homme apparaît dans le champ des caméras, le souffleur s'avance. Il s'agit de l'hôte de Boris Eltsine, Leonid Koutchma. Le président ukrainien, fort discrètement, pose un doigt à un endroit du texte écrit. Ce faisant, il arrache le malade à son ailleurs, à son naufrage. Et Boris Eltsine reprend, comme en lecture automatique, le fil de son discours. Deuxième scène, jeudi, assis à Pékin. Boris Eltsine, hôte cette fois des dirigeants chinois, est dans un fauteuil. Il improvise devant micros et caméras. Et il menace Bill Clinton et le monde entier : *« Manifestement, il a oublié pendant quelques secondes, une minute ou une demi-minute, ce que représente la Russie, que la Russie dispose d'un arsenal complet d'armes nucléaires »*, dit-il du président américain, avant d'ajouter : *« Je veux dire à Clinton par votre intermédiaire qu'il n'oublie pas dans quel monde il vit. Il ne s'est jamais produit, et cela ne se produira jamais qu'il dicte au monde entier comment il faut vivre, travailler et se reposer et ainsi de suite. Non, et encore une fois non ! Un monde multipolaire, voilà la base de tout. »* Et tombe enfin, d'une voix de stentor, la conclusion : *« C'est-à-dire que, comme convenu avec le président chinois Jiang Zemin, c'est nous qui allons dicter au monde comment il faut se comporter et pas lui tout seul. »*

Et cette deuxième scène nous laisse tout aussi stupéfaits que la première. Non pas tant sur le fond du discours, que sur la forme. Est-ce un président encore qui parle et instruit un rapport de forces ? Ou sommes-nous rassemblés, déjà, au chevet du docteur Folamour, brandissant son arsenal nucléaire comme hochet diplomatique ?

A Pékin, justement, son épouse Naïna a révélé que ses médecins avaient *« supplié »* Boris Eltsine de ne pas *« aller en Chine »* et *« supplié aussi de ne pas quitter aussi vite l'hôpital »*. Mais, a-t-elle ajouté, *« c'était inutile, c'est son style de travail, c'est toute sa vie »*. La vie de Boris Nikolaïevitch Eltsine, égaré en son logiciel de pouvoir !

L'audition mouvementée de M. Lamy à l'Assemblée nationale

PASCAL LAMY, commissaire européen chargé de mener les négociations sur le commerce mondial pour le compte des Quinze à Seattle, a rallié contre lui des souverainistes, des élus RPR et des contestataires de gauche, jeudi 9 décembre, à l'Assemblée nationale. Invité par Alain Barrau (PS, Hérault), président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, M. Lamy a prévenu les quelque trente-cinq députés et sénateurs présents qu'il aurait peu de temps à leur consacrer parce qu'il avait *« quatorze autres clients à servir »* : délicate précision qui est allée droit au cœur des souverainistes.

A peine le débat était-il engagé que Jacques Myard, député RPR des Yvelines et membre du bureau national du Rassemblement pour la France de Charles Pasqua, a apostrophé le commissaire. *« In english ! »*, lui a-t-il lancé avant de l'interroger : *« Pourquoi avez-vous parlé anglais à Seattle, alors que votre langue maternelle est une langue officielle de l'Union européenne ? »*

« JE NE SUIS PAS NÉ DE LA DERNIÈRE PLUIE »

Le même reproche lui a été adressé par René André, député RPR de la Manche, et Yann Galut, député PS du Cher, membre de la Gauche socialiste et membre fondateur du groupe Attac de l'Assemblée nationale. *« Quand on est dans une salle de cent personnes avec trois francophones et qu'on veut se faire comprendre, il faut savoir être pragmatique et parler en anglais »*, a rétorqué M. Lamy.

Le haut fonctionnaire a ensuite répondu à une question acide de M. Galut, qui voulait savoir s'il *« commençait à saisir l'ampleur du décalage entre son discours sur les bienfaits du libre-échangisme »* et l'aspiration *« des populations à un commerce équitable »*. *« Je ne suis pas là en tant que socialiste échangeant des vues avec un autre, mais en tant que commissaire européen désigné par le premier ministre et le président de la République*, a rappelé M. Lamy. *Je ne vais donc pas me lancer dans des échanges de ce type. Je suis jeune, mais quand même pas né de la dernière pluie. »*

Au député du Cher, qui lui avait en outre demandé *« sur quelle base de* [son] *mandat »* le commissaire s'était *« permis »* de proposer un groupe de travail sur les OGM, *« au risque de provoquer une crise très grave en Europe »*, l'intéressé a expliqué avec agacement que cette proposition *« était un bien petit prix »* : *« Si j'avais dû persuader le conseil que j'aurais eu 90 avec ces 10, j'aurais été très content »*, a-t-il ajouté.

Les échanges ont été tout aussi aigres entre M. Lamy et François Jacob (RPR, Seine-et-Marne), qui a qualifié de *« langue de bois »* les propos de l'invité. M. Myard s'est dit *« sidéré »* par l'intervention du commissaire : *« Vous venez de nous dire que des tas de choses, notamment la campagne électorale américaine, empêchaient la conclusion d'un accord. Pourquoi donc y être allé ? »*, a-t-il questionné. *« Parce qu'on était un certain nombre à penser que c'était faisable ; à peu de choses, la mayonnaise prend ou ne prend pas »*, a répliqué avec énervement M. Lamy.

Rafaële Rivais

La recherche française entre au MIT

BOSTON
de notre envoyée spéciale

En deux jours de visite à Boston et à Washington, du 7 au 9 décembre, Claude Allègre a annoncé une série de mesures en faveur de la recherche universitaire. Elles ont pour objectif de redonner aux établissements français un rayonnement international susceptible de contrebalancer l'attrait qu'exercent les universités américaines sur les chercheurs. Au cours d'une entrevue avec Charles Vest, président du Massachusetts Institute of Technology (MIT), la création d'un Centre français a été décidée. Il occupera une place importante sur le célèbre campus et deux chaires seront créées, dont un professeur français sera titulaire.

Une série d'actions seront initiées avec les universités françaises. Ainsi, une collaboration bilatérale sur les technologies devrait rapidement démarrer. Cet accord, qui devrait être finalisé sous peu, prévoit l'arrivée en France d'un grand nombre d'assistants de langue venus du MIT, ainsi qu'un échange de post-doctorants.

Par ailleurs, le ministre a annoncé pour l'an prochain une série de mesures destinées à faciliter le retour des chercheurs français actuellement en stage à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Dans ce pays, ils sont environ 2 000. Même si une grande majorité désire revenir travailler en France, seulement la moitié d'entre eux peut le faire en moins de cinq ans. L'administration s'efforcera désormais de faciliter leur retour. S'il est impossible de leur « réserver » systématiquement des postes dans les grands organismes nationaux de recherche (Inserm, CNRS), leurs candidatures seront désormais *« examinées avec une attention particulière »*.

Ces mesures s'ajoutent à la loi sur l'innovation et la recherche votée le 12 juillet. Celle-ci permet désormais aux chercheurs de prendre part à la vie économique, qu'il s'agisse de créer une entreprise, de participer à son capital ou de siéger à son conseil d'administration, tout en conservant leur statut de fonctionnaire. Cet ensemble de dispositions vise à favoriser les transferts de technologies et la création d'entreprises innovantes. D'ailleurs, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont décidé d'ouvrir des unités communes aux Etats-Unis, sur la route 128 et dans la Silicon Valley.

Anne-Line Roccati

PERRONO - BIJOUX

Ouvert les lundis 6, 13 et 20 Déc.

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin

ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Amiante : la DCN Cherbourg coupable de « faute inexcusable »

LE TRIBUNAL des affaires de sécurité sociale (TASS) de Saint-Lô (Manche) a reconnu, jeudi 9 décembre, la direction des constructions navales (DCN) de Cherbourg coupable de *« faute inexcusable »* aux dépens de 21 anciens salariés victimes de l'amiante, dont trois sont décédés. Il a ordonné une expertise médicale *« aux fins de déterminer l'ampleur du préjudice personnel »* subi par les 18 salariés vivants.

Le tribunal a condamné la DCN à verser 150 000 F (22 866 €) aux veuves des trois salariés décédés et 80 000 F (12 195 €) à chacun de leurs enfants, au titre du préjudice moral. Un autre constructeur de Cherbourg, les Constructions mécaniques de Normandie (CMN), a également été condamné par le TASS de Saint-Lô pour une affaire liée à l'amiante.

DÉPÊCHE

■ **LIBAN/PRIX : le Prix de l'amitié franco-arabe a été décerné** au Libanais Georges Corm, pour son livre *Le Proche-Orient éclaté – 1956-2000* (« Folio » Gallimard), annonce l'Association d'amitié franco-arabe. Georges Corm est aujourd'hui ministre des finances de son pays.

Tirage du *Monde* daté vendredi 10 décembre 1999 : 522 779 exemplaires. 1 – 3

Dossier : les élections professionnelles

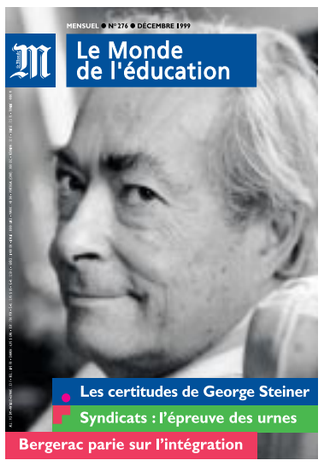

En décembre

- Dossier : Elections professionnelles : les syndicats enseignants à l'épreuve des urnes.
- Entretien avec George Steiner.
- La droite a-t-elle une vision de l'éducation ?
- Bergerac parie sur l'intégration.
- Université : Tours l'humaniste.
- Pédagogie : le service public et l'objectivité.
- Voyage : l'an 2000 pour horizon.
- Petites annonces.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX